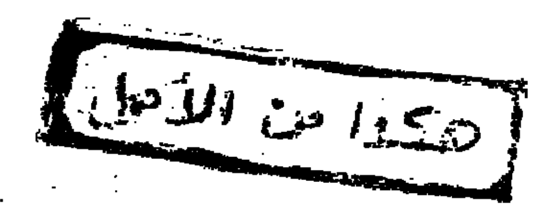


TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11615 — JEUDI 3 JUIN 1982

Le patronat italien dénonce l'accord sur l'échelle mobile

LIRE PAGE 41



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'enjeu tchadien

Au moment précis où M. Claude Cheysson rencontrait longuement à Tripoli le commandant Jalloud, « numéro deux libyen », la situation se dégradait de nouveau au Tchad. Le rapport des forces ne cesse, en effet, de se modifier en faveur de M. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord (FAN). Le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) est de plus en plus isolé et affaibli par ses divisions internes. Au sein même de l'exécutif tchadien s'affrontent les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei, minées par le ralliement d'une partie croissante de leurs éléments à M. Habré, les Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Adbelkader Kamougue, leader « sudiste », et le Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) de M. Acyl Ahmat, généralement considéré, avec peut-être quelque hâte, *comme étroitement* lié à la Libye.

Pendant que se déroulait un tête-à-tête de trois heures entre le commandant Jalloud et M. Cheysson, les FAN de M. Habré parvenaient aux portes de N'Djamena, et Paris avait déjà envoyé à Kousseri une trentaine de militaires pour assurer l'évacuation sur le Cameroun des cent cinquante Français encore installés dans la capitale tchadienne. N'ayant cessé de gagner du terrain depuis qu'il a, l'an dernier, quitté son sanctuaire soudanais, l'ancien chef de bande toubbou s'est assuré le contrôle de la situation sur le plan militaire. Disposant de plus de huit mille hommes bien équipés et bien armés, il est désormais en mesure d'investir N'Djamena quand il le voudra.

Les entretiens franco-libyens auront, semble-t-il, permis d'apporter de précieuses *indications* sur la subtile partie diplomatique qui se déroule autour de l'enjeu tchadien. Ils auront notamment mis en évidence une certaine aspiration libyenne à la détente. Après avoir retiré leur corps expéditionnaire du Tchad en novembre dernier, et surtout après avoir refusé de le renvoyer à N'Djamena en dépit de la demande vraisemblablement formulée par M. Goukouni Oueddei à cet effet, lors d'un récent voyage-éclair à Tripoli, les Libyens ont apparemment opté pour la conciliation.

L'attitude du colonel Kadhafi tant à l'égard de la France qu'à l'égard du Tchad, et plus généralement de l'ensemble des Etats sud-sahariens, n'en demeure pas moins ambiguë, et reste susceptible de brusques revirements. Dans le nord du Tchad, la bande d'Aouzou, arbitrairement annexée depuis une dizaine d'années, abrite toujours plusieurs milliers de soldats libyens.

Cependant, le commandant Jalloud a assuré M. Cheysson que l'armée libyenne n'interviendrait pas à N'Djamena. Le souci du colonel Kadhafi de ne rien entreprendre qui puisse compromettre la tenue du prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Tripoli, le souvenir des pertes humaines et matérielles importantes subies lors de l'intervention de 1981, incitant les Libyens à choisir la non-ingérence.

L'Elysée ayant réaffirmé à plusieurs reprises que pas un soldat français ne serait engagé au Tchad, le règlement négocié du drame devrait s'en trouver facilité. Le moment est en tout cas venu pour l'O.U.A., et si nécessaire pour l'ONU, à laquelle plusieurs chefs d'Etat africains veulent recourir, d'entrer en lice. Mais il faut, hélas, compter avec l'obstination farouche des deux principaux protagonistes, dont rien n'indique qu'ils soient prêts à faire table rase de leurs différends personnels.

(Lire nos informations page 6.)

Les États-Unis se seraient opposés au bombardement de bases en Argentine

Le général Menendez, gouverneur argentin des Malouines depuis le 2 avril, a adressé une proclamation à ses troupes retranchées dans Port-Stanley, le mardi 1er juin, leur demandant de se battre avec détermination contre les troupes britanniques qui sont arrivées à une quinzaine de kilomètres de la capitale de l'archipel. Des combats se sont poursuivis mardi pour le contrôle des dernières lignes de crête avant Port-Stanley.

Londres a annoncé mardi qu'un avion de transport argentin Hercules C 130 avait été abattu au nord des Malouines et que deux cent cinquante soldats argentins avaient été tués dans la bataille de Goose-Green. On ne confirme pas à Buenos-Aires la perte de l'Hercules, mais on semble admettre que la chute de Port-Stanley est inéluctable.

Les Etats-Unis, préoccupés par les conséquences d'une défaite trop lourde de l'Argentine, se seraient opposés à un projet britannique de bombardement des aéroports militaires argentins sur le continent. M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, devait ce mercredi 2 juin présenter son rapport sur sa nouvelle tentative de médiation devant le Conseil de sécurité réuni à huis clos.

De notre correspondant

Londres. — Le piège s'est refermé autour de la garnison argentine de Port-Stanley. Les fusiliers marins britanniques ont pris les hauteurs de Kent, à moins de 20 kilomètres de la capitale des Malouines, sans rencontrer une grande résistance.

Les troupes argentines sont maintenant bombardées de tous côtés : de l'ouest, par les canons de 105 installés sur les hauteurs, de l'est, par la flotte qui mouille au large, et enfin par les chasseurs Sea Harrier.

Le ministère de la défense a imposé un nouvel embargo sur les informations militaires, pour ne pas donner indirectement de précieuses indications à Buenos-Aires sur les intentions de l'état-major. Le débarquement des trois mille cinq cents soldats d'élite, qui ont été transportés depuis la Grande-Bretagne par le paquebot *Queen-Elizabeth-II* en un temps record n'a par exemple pas été confirmé. Il serait imminent.

Le général Jeremy Moore, qui porte le titre de commandant des forces terrestres des îles Falkland, disposera alors de plus de huit mille hommes autour de Port-Stanley, un chiffre sensiblement supérieur à celui de la garnison argentine. On estime, en effet, à Londres, qu'un bataillon argentin, transféré au dernier moment pour renforcer la défense de Goose-Green, a été fait prisonnier par les parachutistes lors de la reconquête du petit village. Les Argentins ne seraient donc plus que six mille à Port-Stanley.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 8.)

La hausse du dollar s'accentue à la veille du sommet de Versailles

Le cours dépasse 6,20 F à Paris

Amorcée à la fin de la semaine dernière, la hausse du dollar s'est brusquement accélérée sur les marchés des changes mercredi 2 juin. A Paris, le cours de la devise américaine a largement dépassé 6,20 F, dans le même temps où il cotait 2,39 deutschemarks et 245 yens à Tokyo.

A Paris, le cours du dollar, qui avait fléchi en dessous de 6 F pendant l'avant-dernière semaine de mai, pour remonter à 6,12 F la veille du week-end, est passé à 6,17 F mardi 1er juin, et a bondi à près de 6,25 F, mercredi 2 juin, pour revenir un peu en dessous de ce chiffre, non loin du record de 6,32 enregistré en avril dernier.

A Francfort, le cours du dollar s'est élevé à 2,39 deutschemark, contre 2,34 vendredi 28 mai, et à Tokyo il a frôlé 245 yens contre 237 yens, malgré les interventions de la Banque fédérale d'Allemagne et celles massives de la Banque du Japon.

A l'origine de cette hausse on trouve la quasi certitude que les taux d'intérêt aux Etats-Unis ne baisseront pas de si tôt, en raison du désaccord persistant entre le Congrès et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire. La Banque centrale américaine ne semble de son côté guère pressée d'assouplir sa politique restrictive.

Conséquence : les opérateurs internationaux qui avaient vendu du dollar à découvert dans l'attente de sa baisse le rachète précipitamment.

Cette flambée du dollar, à deux jours du sommet de Versailles, est fort mal venue pour le président Reagan, dont la politique monétaire est contestée par ses principaux partenaires. — F. R.

—POINT—

Ouvrir l'économie sociale

Harmonisation et ouverture semblent être les maîtres mots qui ont présidé à la préparation des cinq projets de loi régissant l'économie sociale que présente M. Michel Rocard au conseil des ministres.

Il est de fait que l'univers foisonnant et disparate du « tiers secteur », celui qui n'a pas le profit pour but, mérite largement une remise en ordre juridique, qui sera une œuvre de longue haleine, ne serait-ce que pour permettre à l'inter-coopération de se manifester autrement que comme un thème de discours généreux non suivis d'effet.

La désignation du ministre du Plan comme responsable unique coordonnant les actions de tous les ministères intéressés par telle ou telle fraction du secteur, la création d'une délégation à l'économie sociale, puis d'une Fondation de l'économie sociale (FONDES) n'y suffisaient pas.

La possibilité ouverte aux mutuelles et aux associations d'adhérer à des unions de coopératives commence à faire sauter un des verrous juridiques qui interdisaient nombre d'actions communes : désormais, par exemple, une mutuelle pourra par ce biais s'atteler avec des coopératives et des associations à une tâche commune, en y apportant ses moyens financiers et humains. Et l'ouverture va plus loin encore, puisqu'elle permettra l'entrée de « personnes morales » qui pourront être des sociétés parfaitement capitalistes.

Reste à savoir si la levée du blocage formel sera à elle seule efficace. Un siècle de repliement sur soi-même ne s'oublie pas si aisément, et il faudra sans doute d'autres incitations et beaucoup de temps pour qu'une solidarité réelle s'instaure entre coopératives, mutuelles et associations.

Enfin, il faut bien constater un paradoxe. Pour conserver aux coopératives leur prédominance dans ces unions, le législateur va devoir faire une entorse à une des règles sacro-saintes de la coopération, celle du contrôle démocratique (« un homme, une voix »), puisque dans les futures unions de coopératives le nombre des voix sera proportionnel à l'importance ou à l'activité, avec une majorité absolue pour les seules sociétés coopératives.. L'adaptation du secteur de l'économie sociale à la vie moderne l'exige sans doute.

(Lire page 39.)

AU CONSEIL DES MINISTRES

L'acte de décès de la loi « sécurité et liberté »

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 3 juin, le projet de loi abrogeant la loi « sécurité et liberté ». Pour la plupart, les articles de la loi Peyrefitte disparaissent. Mais le projet reflète aussi les préoccupations qui animent désormais le gouvernement en matière de sécurité. Ainsi, les dispositions sur les contrôles d'identité sont-elles plus proches des préoccupations de M. Defferre que ne le prévoyait le texte initial.

(Lire page 12.)

Page 40

« La monnaie et les hommes »

Un point de vue de JEAN-BAPTISTE DOUMENG

AU JOUR LE JOUR

ACCUEIL

Le sommet de Versailles ampute la saison de certains commerçants qui œuvrent près du château. Les protestataires s'organisent.

Ils affirment qu'on aurait pu réunir ailleurs tous ces dirigeants étrangers. Il suffisait d'installer un campement à La Courneuve, une cité de transit à La Villette ou des caravanes à Garges-lès-Gonesse. Afin de laisser le royal château à ses occupants naturels : les Allemands, les Américains, les Britanniques, les Japonais. Ceux qui rapportent.

BRUNO FRAPPAT.

La faiblesse des forts

M. Reagan arrive ce mercredi 2 juin en fin de journée à Paris, porteur, en particulier, d'« idées nouvelles » pour la relance des négociations de Vienne sur la réduction équilibrée des forces classiques en Europe, a précisé M. Haig au cours d'une conférence de presse tenue à Washington mardi, ajoutant que le président américain en donnera le détail, le 9 juin, devant le Bundestag à Bonn.

Le secrétaire d'Etat a admis, d'autre part, que des progrès avaient été accomplis, dans les discussions préparatoires au sommet de Versailles, sur le problème des crédits à l'U.R.S.S., mais « pas autant que les Etats-Unis le voulaient ». Dans un entretien accordé à quatre télévisions européennes et diffusé mardi, le président américain avait dit qu'il fallait « cesser de subventionner les Soviétiques par des crédits à bon marché ». (Lire, page 3, le deuxième article de notre série : « M. Reagan face à l'Europe », par Jacques Amalric.)

par ANDRÉ FONTAINE

Paul-Marc Henry, auquel incombe l'éprouvant honneur d'incarner, face aux assassins anonymes, le soutien de la France au Liban, a publié, il y a quelques années, un petit livre sur le tiers-monde, dans lequel il montrait admirablement *la Force des faibles* (1). Cette image en suggère une autre : la faiblesse des forts, de ceux qui tiennent en cette fin de semaine, dans la magnificence, sans doute excessive compte tenu de la misère des temps, de Versailles, avant de se retrouver à Bonn, pour la plupart d'entre eux, en un sommet atlantique.

Etats-Unis, C.E.E., Japon : « forts », Dieu sait s'ils le sont ! Les nations représentées dans la capitale du Roi Soleil contribuent pour 70 % à la production industrielle totale de la planète. Aux Etats-Unis, au Canada, et dans six des dix pays de la Communauté européenne, dont la France, le produit national par tête dépasse les 10 000 dollars, le Luxembourg étant le premier avec 14 510 dollars et le Japon s'apprêtant à rattraper, avant la fin de la décennie, celui des Américains.

Ceux-ci contrôlent à eux seuls plus de la moitié du commerce mondial des céréales. Alors qu'ils disposent déjà des moyens de supprimer plusieurs fois l'humanité, leur président les invite à consacrer à leur seul budget de défense, pour la prochaine année fiscale, 258 milliards de dollars. La Grande-Bretagne vient de trouver aux Malouines l'occasion d'un extraordinaire sursaut national.

L'Allemagne fédérale a enregistré, du 1er janvier au 1er mai, un excédent commercial de 38 milliards de francs, contre un déficit de 611 millions pour la période correspondante de 1981. Quant à la France, dont chaque sous-marin nucléaire balade au fond des océans l'équivalent de soixante-dix Hiroshima, à défaut de cueillir les cerises, elle boit : *U.S.-News* nous apprend que pendant la première année de la gauche au pouvoir, elle a continué d'absorber les deux tiers de la consommation mondiale de champagne, et que les ventes de whisky et de cognac ont augmenté respectivement de 20 et de 12 %.

Ce n'est pas pour noyer on ne sait quel chagrin : les ventes de voitures neuves se sont accrues, en mars, de 28 %, le commerce des maisons de haute couture a progressé de 20 % par rapport à l'an dernier, celui de tel magasin d'alimentation de luxe, près de la Madeleine, de 16 %.

(Lire la suite page 2.)

(1) Aux éditions Entente, Paris, 1976.

LA CHINE SOUS LE REGARD D'ALAIN JACOB

L'histoire immédiate de l'après-Mao

Correspondant du *Monde*, Alain Jacob a eu le grand avantage d'observer, pendant cinq ans, du haut de son balcon de Pékin, les virages politiques qui ont suivi la mort de Mao Zedong, le 9 septembre 1976. Virages incertains et dangereux que ses divers héritiers se disputaient pourtant la responsabilité de franchir sans encombre.

Les découvertes de l'auteur nous valent un ouvrage beaucoup plus proche de l'histoire immédiate et de l'analyse politique que du reportage, ou de l'enquête sur le terrain.

Relater ce qui s'est passé entre 1976 et 1982 en centrant le récit sur le retour au pouvoir de Deng Xiaoping, expliquer ce qui caractérise le système chinois actuel, entrevoir les traits futurs de la Chine post-révolutionnaire, tels étaient les objectifs du livre.

D'entrée, l'on peut dire que le premier a été pleinement et remarquablement atteint, le second partiellement dans la mesure où la description des mœurs politiques chinoises, exercice d'ailleurs particulièrement difficile, aurait gagné à s'appuyer sur une évaluation plus précise des influences rivales et de leurs soutiens respectifs tant dans la capitale qu'en province, peut-être même sur un bref rappel des structures du parti et de l'Etat, et de leurs rapports internes et mutuels.

Quant au dernier, Alain Jacob ne pouvait guère, sans tomber dans une prospective hasardeuse, dépasser l'identification des grands facteurs d'évolution et l'esquisse de ce qui lui paraît concevable.

JACQUES GUILLERMAZ.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

idées

AVANT VERSAILLES

A Versailles, puis à Bonn, les dirigeants du monde occidental vont étudier les moyens de redresser une situation internationale de plus en plus sombre. André Fontaine les voit aux prises avec une triple menace résultant de l'aggravation des contradictions de leur propre système, de la puissance soviétique et de l'énorme endettement du tiers-monde. A propos de celui-ci précisément, Jean-Benoît Frèches dresse la liste des erreurs à ne pas commettre, la plus grave étant selon lui de se contenter de résolutions peu crédibles. Georges de Ménil montre de son côté combien il est futile de vouloir croire à la possibilité de mener des politiques économiques autonomes.

La futilité des politiques économiques autonomes

par GEORGES DE MÉNIL (*)

LA conjoncture internationale, à la veille du sommet de Versailles, offre maintes preuves de la futilité des politiques économiques autonomes. Un observateur sans illusion ne peut manquer de constater la fragilité de la politique de relance économique française comme les retombées perverses de la désinflation monétaire menée par les Etats-Unis. En poursuivant une politique budgétaire expansionniste à contre-courant de ses partenaires, la France creuse le déficit de son commerce extérieur et risque l'affaiblissement de sa devise. En maintenant une austérité monétaire autonome, les Etats-Unis imposent à leurs partenaires, par l'intermédiaire de taux d'intérêt excessifs, une appréciation du dollar qui envenime les tensions inflationnistes mondiales. Une réduction synchronisée des taux d'inflation des principales économies industrielles, étant plus efficace, aurait certainement favorisé une relance économique concertée plus vigoureuse et plus viable que ce que chacune d'entre elles pouvait réaliser seule.

La rencontre à Versailles des dirigeants des Sept peut marquer une étape sur le chemin épineux conduisant à une meilleure harmonisation des politiques budgétaires et monétaires. Dès 1975, le gouvernement français, conscient des problèmes profonds posés par le choc pétrolier, prit l'initiative de convoquer le premier sommet économique afin de mettre sur pied un nouveau cadre pour la concertation internationale. Estimant que les instances traditionnelles héritées des accords de Bretton-Woods et du plan Marshall ne correspondaient plus aux nécessités de l'heure — le F.M.I. parce que les Etats-Unis y avaient une voix prépondérante, l'O.C.D.E parce que le nombre de ses membres était trop vaste, — la France proposa un nouveau dialogue correspondant au nouvel équilibre des forces économiques industrielles, équilibre trilatéral dans lequel l'Amérique, l'Europe et le Japon avaient chacun leur poids.

De Rambouillet à Versailles, les rencontres annuelles des chefs d'Etat et de gouvernement des sept grandes démocraties industrielles ont effectivement constitué un cadre utile, tant pour les échanges de vues que pour la mise en œuvre d'éventuelles actions concertées. La dynamique des sommets économiques a été responsable, entre autres, de l'engagement pris par les Etats-Unis de libérer le prix du pétrole en 1980, grâce à la pression internationale qui servait par la suite d'argument dans le débat de sa politique interne. Elle a encouragé le Japon, qui sortait de son ghetto politique, à assumer progressivement des responsabilités internationales, dont une forte augmentation de son aide au tiers-monde. Elle a réussi à inspirer au gouvernement allemand suffisamment de confiance dans l'environnement économique international pour amorcer, après le sommet de Bonn en 1978, un rééquilibrage de son compte courant excédentaire, levant ainsi une hypothèque pour la politique économique française. Elle a freiné les velléités protectionnistes de tous les gouvernements qui y participaient en atténuant, entre autres, des mesures de contingentement envisagées par le gouvernement britannique en 1977. Les sommets économiques ont également apporté un soutien tangible à plusieurs initiatives multinationales importantes : le « Tokyo round » de réductions douanières, le refinancement du Fonds monétaire international, le renouvellement des ressources de l'Agence internationale du développement.

Malgré ces acquis, la crise a cependant persisté et même empiré. Pour souhaitable qu'elle soit, aucune harmonisation, même la plus parfaite, des politiques économiques des Sept n'aurait pu leur épargner les lourdes conséquences des perturbations de la dernière décennie — chocs pétroliers et autres déséquilibres profonds. Leurs efforts ont constitué autant de tâtonnements. L'harmonisation des politiques nationales exige un effort de longue haleine et ne peut procéder que par étapes, étant donnés les intérêts importants en cause tant sur le plan interne que sur le plan international.

Il serait vain aujourd'hui de s'attendre à une solution aux conflits budgétaires et monétaires à Versailles. Il faudra se féliciter si le dialogue sur la politique macro-économique débouche sur des actions concrètes d'ici un an. Ce qui n'empêchera pas la réalisation d'accords tangibles dans d'autres domaines — relations Est-Ouest, politiques envers les nouvelles technologies, élargissement des accords de libre-échange... En attendant il est important que les échanges de vues continuent.

Quant à la forme, il serait utile d'approfondir le dialogue et de lui donner plus de continuité. Les questions brûlantes d'une année ont actuellement tendance à céder la place à celles de l'année suivante. Les préparatifs *ex ante* et le contrôle *ex post* en pâtissent. L'absence aux sommets des gouverneurs de banques centrales, qui aux Etats-Unis et en Allemagne sont seuls responsables de la politique monétaire, restreint la portée des délibérations. La formation d'un comité consultatif de ministres des finances et des affaires étrangères ainsi que de gouverneurs de banques centrales chargés de se réunir par intervalles entre sommets favoriserait une meilleure harmonisation des politiques budgétaires et monétaires.

Ce n'est que dans une ambiance de confiance réciproque, renforcée par le dialogue, que les décisions mûrissent, que les contraintes deviennent acceptables, pour le bien de tous. Les sommets économiques imposent aux participants et mettent en relief les liens essentiels entre leur politique nationale — produit du débat interne — et celles de leurs partenaires.

(*) Directeur du Centre d'économie quantitative et comparative à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Quatre erreurs à éviter

par JEAN-BENOIT FRÈCHES (*)

DEPUIS la fin confuse, en juin 1977, de la conférence de Paris, le dialogue Nord-Sud fait figure d'oublié. Les questions économiques internationales ont été reléguées au second plan des préoccupations, alors qu'elles sont devenues grosses de dangers.

A Versailles, la France mettra justement l'accent sur la détérioration globale de la situation des économies en voie de développement : le deuxième choc pétrolier leur a été encore plus défavorable qu'aux nôtres, le déficit extérieur des pays en voie de développement non exportateurs de pétrole est passé de 33 milliards de dollars à 98, chiffre égal à plus de 5 % de leur produit intérieur brut. Or, cette année, les excédents de l'OPEP, contrepartie essentielle des recyclages, seront réduits à la plus simple expression. Leur dette extérieure a atteint le total redoutable de 525 milliards de dollars en 1981, après avoir été multipliée par 2,5 depuis 1976. Les crédits privés, aux conditions moins favorables que les crédits publics y figurent pour la moitié, alors qu'il y a encore dix ans ils étaient inexistants ou presque. L'année dernière le service de cette dette a coûté 110 milliards de dollars. Dans le même temps, l'aide au développement (19 milliards de dollars en 1976) n'a pas « fait la hausse des prix ». Les 28 milliards de dollars engagés en 1981 représentent une fraction moindre qu'en 1976 du produit national des pays riches.

A quelque chose malheur est bon : le désarroi économique est tel dans les pays de l'O.C.D.E, qui s'approchent inexorablement du cap des 30 millions de chômeurs, qu'ils ne peuvent plus traiter à part les menaces que les difficultés du tiers-monde font maintenant courir à l'économie mondiale. Le réalisme impose la solidarité.

Pour ne pas retrouver les désenchantements d'hier, quatre dangers devront être évités :

1°) Le premier dialogue Nord-Sud s'était fixé un horizon trop vaste. M. Giscard d'Estaing, pour lequel le nouvel ordre économique international, c'était « l'équilibrage des échanges, des activités, des monnaies, des revenus » (1). Si les « 19 + 8 » (2) n'ont jamais pu aboutir, malgré de longues négociations, à se mettre d'accord sur l'essentiel, n'est-ce pas parce que les problèmes rassemblés autour de ces quatre thèmes étaient devenus inextricables ?

Ne serait-il pas plus utile de traiter d'abord les questions cruciales : celles des pays les plus démunis. Globalement la situation alimentaire ne s'est pas améliorée depuis vingt ans. Rapportée au nombre d'habitants, sur une base de 100 en 1963, elle était en 1980 à 103 en Asie, à 98 en Amérique latine et à 93 en Afrique. Les importations de céréales des pays affamés se sont élevées à 35 millions de tonnes en 1976 ; elles auraient représenté le double en 1981. Ces chiffres prouvent que toute discussion — *a fortiori* tout accord — sur la question alimentaire peut avoir un résultat immédiat.

2°) Les révisions parfois douloureuses récemment opérées dans des trajectoires érigées en exemples devraient inciter à la prudence. Si l'idée, aujourd'hui reprise en chœur, suivant laquelle le développement est non seulement économique mais aussi « culturel » et « social » connaît une telle fortune, n'est-ce pas parce qu'elle exprime une distance par rapport aux « modèles » d'hier ? Qu'elle soit à base d'industrialisation, de substitution d'importations, de technologie douce, de micro-électronique ou de ruralisme, à chacun sa voie, pour peu que son identité soit sauvegardée.

3°) Il serait erroné d'imputer les atermoiements actuels aux Etats-Unis. Certes, leur réticence à l'égard des institutions et des procédures d'aide est gênante. Mais, après les déclarations de M. Kissinger sur le montant trop élevé de la facture pétrolière en 1975-1976, M. Cyrus Vance avait déclaré en juin 1977 : « *Il nous faut un nouveau système économique international, un système qui laisse place à l'équité, à la croissance et, par-dessus tout à la justice. Sommes-nous prêts à jouer notre rôle dans l'édification de ce nouveau système ?* » Ces intentions de l'administration démocrate n'ont, pas plus que les autres, conduit à des succès concrets.

N'y a-t-il pas quelque hypocrisie à ramener toutes les difficultés actuelles, y compris celles des pays en voie de développement, aux taux d'intérêt américains, alors que toutes les relations économiques contribuent à gonfler inexorablement les balances dollars ?

4°) Le dernier danger, corollaire des trois premiers, est la maigreur de résultats concrets, qui rend chaque fois moins crédibles discussions ou résolutions successives. Pour éviter la tentation du découragement, il faut pouvoir rapidement faire état de réussites. Dans ce but, il faut s'appuyer davantage sur les hommes et les organismes des secteurs public et privé, acteurs de tous les processus d'échanges et de mise en valeur. Il n'y a pas des modalités nobles et des modalités honteuses de développement. Certains architectes, certains cadres de firmes implantées dans des pays en développement, en savent plus long sur les transferts de technologie que certains fonctionnaires internationaux habitués des « tables rondes ». Inversement, les institutions internationales devraient pouvoir enrichir le secteur privé de leurs capacités d'analyse, de mise en relation, de synthèse et de formation. A quand la mise en œuvre de « GID », groupements d'intérêts pour le développement, qui associeraient positivement les légitimes intérêts en présence ?

Alors le dialogue Nord-Sud cesserait d'être ce vieux cheval fourbu poursuivant une marche lente dans le circuit fermé des commissions, organisations et autres institutions qui consument les énergies au lieu de les faire rayonner.

(*) *Maître de conférences à l'Institut d'études politiques.*

(1) Conférence à l'Ecole polytechnique le 29 octobre 1975.

(2) Dix-neuf pays en voie de développement emmenés par le Venezuela, les sept nations les plus riches plus la C.E.E. emmenées par le Canada.

La faiblesse des forts

(Suite de la première page.)

La richesse, cependant, n'est pas tout. Bien au contraire : la graisse prépare mal à résister à l'assaut de plus pauvre que soi. Dans la guerre éternelle que se livrent Sparte et Athènes, les dieux sont rarement du côté des défenseurs de la liberté, du confort et de l'abondance. Or le monde libéral se trouve directement menacé de trois côtés : d'abord de l'intérieur, ensuite par le système qui, depuis soixante-cinq ans, prophétise inlassablement son effondrement, enfin par le monde théoriquement en voie de développement, dont plusieurs membres, et non des moindres, se trouvent virtuellement en état de cessation de paiements.

On n'en finirait pas de dresser la liste des maux dont souffre, en grande partie par sa faute, le monde occidental. Retenons d'abord, avec Michel Rocard, qu'« *il est en train de se naufrager pour des raisons de doctrine monétaire* ». Entre Ronald Reagan et Margaret Thatcher, qui donnent la priorité absolue à la lutte contre l'inflation, et François Mitterrand, qui veut la donner à la lutte contre le chômage, il n'y a pas de langage commun.

L'événement, jusqu'à présent, ne les a pas départagés. Un an après le 10 mai, Pierre Mauroy a dû reconnaître que « *la relance des économies n'est pas au rendez-vous de juin* » et qu'un « *changement de vitesse* » s'impose. Le président des États-Unis a fait reculer l'inflation jusqu'à obtenir une légère baisse des prix, mais il l'a payée d'une récession prolongée, qui a porté le taux de chômage à son record absolu depuis la guerre (9,4 %), d'un nombre record de faillites, d'une perte de recettes budgétaires de 31 milliards de dollars et d'une remise en cause de la protection sociale, qui aboutit à reconstituer un prolétariat.

Rien de surprenant à ce que 54 % des Américains, interrogés par Gallup, déclarent s'apprêter à voter pour les démocrates aux législatives de novembre, contre 34 % seulement pour les républicains ; ni à ce que la Chambre des représentants vienne de rétablir, en amputant d'autant les dépenses militaires, un crédit de 23 milliards de dollars pour l'aide médicale gratuite que la Maison Blanche voulait supprimer. L'autorité du président Reagan n'en sera pas renforcée. On lui reprochait déjà la « *bienveillante négligence* » (*Benign Neglect*), pour ne pas dire l'incompétence, qu'il manifestait en politique extérieure. Ni au Proche-Orient, ni dans l'affaire des Malouines, ni en Amérique centrale, ni sur le plan des relations avec l'U.R.S.S., son administration ne peut se targuer de bien grands succès. A Versailles, il va se trouver pressé de donner des assurances précises sinon quant aux hauts taux d'intérêt, dont la persistance, en décourageant l'investissement productif, prolonge la récession, du moins quant à des déficits budgétaires dont l'ampleur paraît, à un homme comme M. Pohl, président de la Banque centrale de R.F.A., la raison principale de la persistance de ces taux élevés.

Soleil-Levant et technologie

Pour dénoncer la cherté de l'argent, Tokyo se trouve d'accord avec l'Europe. Mais celle-ci rejoint les Américains pour s'alarmer de l'état de leurs échanges avec l'empire du Soleil-Levant, volontiers accusé de pratiques déloyales. Le fait est que, pour les trois premiers mois de l'année, le déficit commercial des États-Unis avec le Japon atteint près de 5 milliards de dollars, et que la France lui achète six fois plus qu'elle ne lui vend. Que des tendances protectionnistes se fassent jour des deux côtés de l'Atlantique n'a donc rien de surprenant. Les Nippons n'ont pas pour autant l'intention de venir à Versailles la corde au cou : ils peuvent d'ailleurs faire valoir qu'une des raisons de leur succès, que tout le monde jalouse, est leur énorme avance technique, elle-même reflet de l'efficacité de leur système d'éducation et d'information. Il faut savoir que 96 % des Japonais ont achevé leurs études secondaires et 39 % leurs études supérieures, alors que vingt-trois millions d'Américains, soit un adulte sur cinq, sont à peu près analphabètes. Le niveau intellectuel de trop de conscrits permet, hélas ! de se demander si la France n'est pas en train de s'abandonner, elle aussi, à cette forme de décadence.

De toute façon, les Japonais ne peuvent pas ne pas comprendre qu'à ruiner l'une après l'autre, comme ils s'emploient à le faire depuis des années, les diverses branches de l'industrie occidentale, ils risquent de se retrouver un jour sans clients.

Leurs porte-parole avancent l'idée d'une réflexion d'ensemble à long terme sur les moyens de remettre l'économie mondiale sur pied et suggèrent à cet effet de financer collectivement des programmes d'innovation technologiques à long terme : ce qui rencontre certains thèmes du discours introductif de François Mitterrand à Versailles, auquel Jacques Attali a fortement contribué. Il y insiste, en effet, sur la nécessité de creuser à fond les possibilités ouvertes par les technologies nouvelles pour le développement des uns et la relance des autres. Idée qui risque de susciter bien des réserves. A preuve la réaction de l'*Economist*, selon lequel seule l'économie privée sait mener à bien la recherche et le développement : il en donne pour exemple l'invention de la puce électronique, née de la nécessité pour les avions militaires les plus sophistiqués de diminuer le poids des ordinateurs imposés par la guerre moderne. Ce sont deux sociétés, agissant indépendamment l'une de l'autre, qui inventèrent en même temps la bonne solution, alors que les différents services de l'armée échouaient l'un après l'autre.

Ayant balayé devant leurs portes respectives, les dirigeants occidentaux vont jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le camp d'en face. Ils condamneront vertueusement la poursuite de l'occupation de l'Afghanistan et le maintien de l'état de siège en Pologne. Ils débattront de l'endettement et de la crise économique des pays de l'Est. Personne ne critiquera l'implantation des euromissiles. En revanche, les Américains paraissent décidés à revenir à la charge contre le contrat sur le gaz sibérien, pacte avec le diable au dire du *Wall Street Journal*, qui les incite à demander à la R.F.A. et à la France pourquoi elles « *continuent à consentir des prêts à nos ennemis à des taux inférieurs à ceux du marché* ». A quoi il est évidemment facile de répondre que les États-Unis profitent de ce que la guerre des Malouines empêche l'Argentine de consentir à l'U.R.S.S. des facilités de paiement pour accroître leurs ventes de céréales.

Myopie contre pingrerie

La vérité est qu'il faudrait s'entendre, une fois pour toutes, entre alliés sur la manière dont on envisage à long terme la politique à suivre à l'égard du Kremlin : doit-on continuer à le traiter comme un partenaire avec lequel on espère finir par s'entendre un jour ? Ou bien lui tenir la dragée haute dans tous les domaines avec l'espoir de le forcer ainsi à choisir le beurre plutôt que les canons ? Là encore, la convergence est loin d'être évidente entre la Maison Blanche et ses alliés européens. De la réponse à cette question dépend pourtant l'ampleur des espoirs que l'on peut mettre dans la reprise des diverses négociations sur la limitation des armements.

A en croire le *Washington Post*, le secrétaire au Trésor, Donald Regan, juge que les Européens, dans leurs négociations commerciales avec l'Est, font preuve de « *myopie* ». Le même journal ajoute que ces mêmes Européens accusent le président Reagan, dans ses rapports avec le tiers-monde, de « *pingrerie* ». Or la situation d'un grand nombre de pays en voie de développement ne cesse de s'aggraver, au point qu'un grand banquier suisse, cité par *U.S. News*, estime que leur endettement — 520 milliards de dollars — constitue la « *menace la plus sérieuse à la stabilité financière et économique depuis la grande dépression* ». Si le pourcentage de leur production qui va à l'exportation a décliné de manière dramatique ces dernières années dans les pays de l'O.C.D.E., c'est parce que le pouvoir d'achat de leurs clients potentiels a lui-même dégringolé. La politique des hauts taux d'intérêt n'arrange évidemment rien ; et pas davantage la baisse des prix des produits de base, qui réduit considérablement les recettes des pays exportateurs. Il en va ainsi, pour commencer, des hydrocarbures. Un pays comme le Mexique, qui dispute au Brésil le record du monde de l'endettement, se trouve de ce fait pris à la gorge, et il n'est pas jusqu'au Koweït qui ne doive faire face à un déficit budgétaire.

Il est vrai que le mot-clé de développement correspond à la réalité quand il s'applique à l'Asie : la Corée du Sud, Hongkong, Taiwan, Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, et même maintenant l'Inde, multiplient les prouesses économiques. Mais il faut bien constater aussi, avec le deuxième rapport Ramsès, récemment paru, que « *l'écrasante majorité des Arabes continue à vivre dans la pauvreté, voire dans la misère* », et que l'Afrique « *est en voie d'exclusion de l'économie mondiale* » (1). Les soubresauts politiques et militaires de l'Amérique latine, et jusqu'à la guerre des Malouines, n'étant le plus souvent que le reflet de situations économiques et sociales intenables, et le dialogue Nord-Sud s'étant « *enfoncé* », toujours au jugement du rapport Ramsès, dans un « *état de léthargie* », il faut se garder de toute illusion quant aux résolutions qui sortiront de Versailles sur ce chapitre fondamental. Ce serait déjà un grand progrès si, aux bonnes paroles habituelles, se substituait enfin, chez les uns comme chez les autres, un discours à la mesure des défis de ce temps.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies, publié par l'Institut français des relations internationales par les éditions Economica, sous la direction d'Albert Bressand (*le Monde* du 1er juin).

Le Monde

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE VERSAILLES ET LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

En R.F.A.

L'opposition chrétienne-démocrate prépare pour le 5 juin une grande manifestation pro-américaine

De notre correspondant

Bonn. — Le Conseil atlantique du 10 juin ne réunira pas seulement à Bonn quelque quinze chefs d'Etat *et de gouvernement* : plusieurs centaines de milliers de manifestants projettent de se concentrer dans la capitale fédérale, ainsi, d'ailleurs, qu'à Berlin, où le président Reagan doit faire *une visite-éclair au lendemain des délibérations.*

Tous les manifestants ne se trouveront pas dans le même camp. Les dirigeants de l'opposition chrétienne-démocrate dans la République fédérale ont, en effet, jugé que le moment serait venu de donner la parole à la « majorité silencieuse », qui reconnaît toujours dans l'OTAN le « bouclier » indispensable de ses libertés.

Même si cette majorité silencieuse n'est guère accoutumée à descendre dans la rue, la plupart des citoyens trouvent aujourd'hui qu'il est devenu indispensable de corriger l'image de l'Allemagne de l'Ouest, qui paraît se répandre non seulement de l'autre côté de l'Atlantique, mais aussi dans les pays voisins. Pour démontrer que *le président des Etats-Unis* est toujours le bienvenu, les chrétiens-démocrates organisent donc, dès le 5 juin, une grande manifestation à Bonn. Plus d'une trentaine de trains *spéciaux et de nombreux autocars* amèneront dans la capitale quelque cent mille personnes qui se réuniront là même où, en septembre dernier, les pacifistes et neutralistes avaient organisé une de leurs plus imposantes démonstrations.

Un groupement qui se donne pour étiquette Action conservatrice projette aussi de publier le 9 juin, dans la plupart des journaux ouest-allemands, des pages entières de publicité sur le thème : « Bienvenue à Reagan ». La même organisation annonce qu'elle enverra ce jour-là aux quelque deux cent cinquante mille G.I. américains une lettre de remerciement accompagnée d'une rose.

La manifestation du 5 juin est un éléments de ce qu'on appelle ici la « *bataille de la télévision* ». *Les* partisans de l'alliance atlantique ont à juste titre, peut-être, l'impression que les médias américains sont depuis bien des mois à l'affût pour *montrer au public d'outre-Atlantique* des images prouvant que la République fédérale n'aurait plus aucun désir de voir les soldats américains défendre la liberté de l'Europe occidentale.

La manifestation organisée par le C.D.U.-C.S.U. vise aussi à mettre dans l'embarras le chancelier Schmidt et les dirigeants offic ls du S.P.D., qui ne sont aucunement en mesure de mobiliser leurs militants pour « saluer le président Reagan ». Tout au contraire, les jeunes socialistes, les organisations féminines du parti social-démocrate, *sans parler de tous les autres groupes* contestataires, prendront part, le 10 juin, dans la capitale, à une manifestation dont le caractère sera presque inévitablement hostile au président des Etats-Unis.

Certes, des groupements chrétiens et écologistes s'efforcent encore de donner à cette manifestation un caractère moins unilatéral. Ils entendent protester aussi contre l'invasion de l'Afghanistan, contre l'oppression de la Pologne et contre les SS-20 soviétiques, autant que contre les Pershing et les missiles de croisière de l'OTAN. En fin de compte, toutefois, il est à peu près certain que cette démonstration sera dominée par les slogans anti-américains.

Sans doute le chef de la Maison *Blanche n'aura-t-il guère l'occasion d'entrevoir ou d'entendre ses adversaires.* Afin de ne pas troubler les processions de la fête Dieu, les autorités ont contraint les manifes*tants anti-américains à se concentrer* sur la rive droite du Rhin, c'est-à-dire assez loin des lieux où le conseil atlantique tiendra ses délibérations. Près de dix-sept mille policiers veilleront à ce que les règles soient respectées. Encore est-il impossible d'exclure qu'en fin de compte quelques cohortes résolues de casseurs parviennent à s'introduire jusqu'au centre de Bonn.

Les dirigeants de Bonn voulaient que cette réunion du conseil atlantique se tienne dans leur propre capitale.

Mais il s'agit aussi d'une épreuve *très difficile si la République fédérale n'entend* pas perdre la face aux yeux du grand public américain. Il est vrai que le chancelier Schmidt, défendant ces jours-ci le droit de *manifester contre la politique officielle*, a trouvé un allié précieux qu'il ne manque plus jamais de citer. Face aux démonstrations anti-américaines qui l'avaient accueilli à *Berlin en automne, M. Haig n'a-t-il* pas et la bonne inspiration de citer la formule de Voltaire déclarant qu'il défendrait jusqu'à la mort le droit de ses adversaires de proclamer une opinion particulièrement condamnable ?

JEAN WETZ.

LES INITIATEURS DE LA MANIFESTATION DU 5 JUIN A PARIS DÉNONCENT LA RESPONSABILITÉ DES ÉTATS-UNIS DANS LA COURSE AUX ARMEMENTS

Mme Claude Richard-Molard, MM. Claude Bourdet et Jean-Pierre Vigier, initiateurs de la manifestation qui sera organisée à Paris, le 5 juin, contre la politique américaine, ont précisé, mardi 1er juin, au cours d'une conférence de presse, le sens de cette initiative, soutenue par de nombreuses personnalités et organisations de gauche et d'extrême gauche (*le Monde* du 19 mai). Il s'agit, a expliqué M. Bourdet, de dénoncer la course aux armements provoquée par les Etats-Unis et la politique que mènent ceux-ci en Amérique centrale.

« *Nous ne somme ni anti-américains, ni manipulés par les Soviétiques* », a déclaré M. Bourdet. La manifestation étant organisée à l'occasion de la venue en *France* de *M. Ronald Reagan*, qui doit participer au sommet de Versailles, M. Vigier a donné son opinion sur cette conférence, qui, estime-t-il, « *ne peut aboutir à rien* ». « *Les taux d'intérêts élevés et la course aux armements sont les deux armes des Américains pour rétablir leur hégémonie sur l'Europe* », a ajouté M. Vigier. Selon lui, la politique soviétique en Pologne est la conséquence de la politique de tension menée, à l'Ouest, sous l'impulsion des Etats-Unis.

M. Bourdet a affirmé que les Américains disposent de « *quatre à sept ans d'avance* » sur les Soviétiques en matière d'armements. Mme Richard-Molard a dénoncé la « *dérive* » et la « *compromission* » des socialistes et de M. Mitterrand, qui se sont ralliés à la dissuasion et ne contribuent pas à promouvoir le désarmement dans le monde.

● ***M. Sarre (P.S.) demande le retrait de la Turquie du Conseil de l'Europe.*** — Rendant visite aux vingt-deux ouvriers turcs qui observent une grève de la faim, dans le 18e arrondissement, depuis le 26 mai, M. Georges Sarre, qui s'exprimait au nom de la fédération des élus socialistes de Paris, a notamment déclaré que la présence de la *Turquie au sein* du Conseil de l'Europe, « *dont l'objet essentiel est le respect des droits de l'homme* », était « *proprement inacceptable* ». « *En septembre prochain*, a-t-il ajouté, *la question de la participation turque sera à nouveau posée. Je souhaite que la France soit à la tête des pays qui demanderont le départ immédiat de la Turquie.* »

M. Reagan face à l'Europe

II. — Les limites de la séduction

De notre envoyé spécial JACQUES AMALRIC

L'un des buts essentiels de M. Ronald Reagan, au cours *de son voyage en Europe*, est de détruire sa vieille image de nostalgique de la guerre froide. Mais cette « opération charme » a des limites, en particulier dans le domaine économique, commercial et financier (« le Monde » du 2 juin).

Washington. — Il est courant, aujourd'hui, de *se réjouir dans* les milieux officiels américains du bon état de l'alliance atlantique. L'OTAN ne vient-elle pas de faire une nouvelle recrue — l'Espagne ? Le pacte de Varsovie peut-*il se féliciter d'un phénomène* semblable, c'est-à-dire d'une adhésion volontaire ?

Personne, en revanche, ne cherche à nier la crise des économies occidentales. Mais il n'est pas question, pour autant, d'accepter les solutions prônées par certains Européens, notamment par la France, entachées aux yeux de M. Reagan du péché mortel de keynésianisme : le chômage est certes une pénible réalité, mais c'est l'inflation qu'il faut combattre en priorité. La reprise n'aura lieu que plus tard, en surcroît. D'ici là, il faut supporter la récession comme un moindre mal et souhaiter que la lumière soit au bout du tunnel. Les remboursements d'impôts qui doivent être effectués le 1er juillet pourraient d'ailleurs donner un coup de pouce décisif.

Le malheur pour M. Reagan — et ses interlocuteurs ne manqueront pas de le lui rappeler à Versailles — c'est qu'à vouloir renforcer une défense tous azimuts et rendre espoir à d'hypothétiques investisseurs en procédant à d'importantes réductions d'impôts, il se retrouve sans aucun projet de budget cohérent et avec la perspective d'un déficit sans précédent.

On assiste, en effet, depuis plusieurs jours à une révolte de la Chambre des représentants qui vient de repousser sept projets de budget différents ; comme c'est souvent le cas aux Etats-Unis, les lignes de clivage entre démocrates et républicains ont volé en éclats à la perspective d'une nouvelle réduction des dépenses sociales.

Les sondages, qui promettent une cuisante défaite aux républicains lors des élections parlementaires de novembre, ont sans doute joué un rôle important dans cette débâcle de la Maison Blanche et personne ne parvient à imaginer comment M. Reagan va se tirer de ce mauvais pas. Dans la meilleure des hypothèses, le déficit budgétaire atteindra la centaine de milliards de dollars. Comment, dans ces conditions inflationnistes, croire à une baisse substantielle des taux d'intérêt ? et comment reprocher à M. Fabius ses médiocres performances ?

Contradiction

La contradiction ne semble pas affecter outre mesure les responsables de la politique économique et financière des Etats-Unis. Elle devrait pourtant convaincre les dirigeants européens qu'il ne faut pas s'attendre à une baisse des taux d'intérêts américains. Même s'ils le voulaient, les responsables américains ne pourraient pas faire grand-chose : les banquiers, qui ont anticipé l'influence inflationniste du prochain budget, s'en tiennent à leur politique de l'argent cher. Il est moins que jamais question que les Etats-Unis jouent ce rôle de locomotive mondiale de la relance que leur suggèrent depuis de nombreuses années certains Européens.

Au fil des mois, M. Mitterrand se serait laissé convaincre de l'incapacité des Etats-Unis à maîtriser les taux d'intérêt. C'est en tout cas ce qu'on affirme à Washington et ce dont on se réjouit, car les protestations européennes dans ce domaine trouvaient un large écho parmi les consommateurs américains, qui sont les premières victimes de l'argent cher. Le marché immobilier et celui de l'automobile ont été particulièrement atteints et on cite le cas de nombreuses transactions où le vendeur d'une maison, s'il n'a pas besoin de « cash », sert de banquier à l'acheteur à des taux que ne veulent plus assurer les institutions de crédit.

La nouvelle revendication des Européens — l'intervention des Etats-Unis sur le marché des changes pour limiter les fluctuations du dollar — est beaucoup moins gênante pour les dirigeants américains, car elle laisse totalement indifférente l'opinion publique. Dans un souci apparent de conciliation, M. Reagan va très certainement accepter la création d'un groupe d'experts dans le cadre du Fonds monétaire international dont la tâche sera d'étudier le problème, d'essayer de mieux coordonner les politiques économiques et d'éviter les « malentendus financiers ».

On aurait tort dans certains pays européens de se réjouir trop vite de cette concession. Tout indique en effet que la Trésorerie américaine est toujours fondamentalement opposée à *toute* intervention sur le marché des changes. Une note interne du Trésor américain en date du 24 mai dernier se conclut ainsi : « *Les Etats-Unis continuent à penser que leur politique actuelle d'intervention sur le marché des changes est correcte et appropriée. Etant donné l'intérêt persistant sur cette question, nous avons lancé l'idée d'une étude et nous espérons que les autres pays se joindront à nous pour examiner de près l'évidence* ». Auparavant, Etats-Unis ne sont intervenus qu'une seule fois sur le marché des changes sous l'administration actuelle : le lendemain de la tentative d'assassinat de M. Reagan. C'est dire élégamment qu'il s'agit pour les Etats-Unis non pas de se laisser convaincre par les suggestions européennes mais de convaincre les Européens.

Ce projet qui doit être approuvé à Versailles pourrait d'autre part présenter plus d'inconvénients que d'avantages pour des pays à forte inflation comme la France et l'Italie. On peut craindre en effet que la Commission d'études créée dans le cadre du F.M.I. ne se prenne au jeu et se mette à désigner du doigt les mauvais élèves de la classe occidentale et à leur intimer une plus grande austérité.

Un autre conflit potentiel concerne les pratiques commerciales des Etats-Unis et de l'Europe. Le dossier n'est pas nouveau, et cela fait longtemps que Washington se plaint des subventions du marché commun aux exportations d'acier et de produits ce document rappelle que les agricoles. Les dirigeants américains entendent bien soulever une nouvelle fois cette question pour tenter de la trancher lors de la réunion du GATT en novembre prochain. Ils ne perdent pas en tout cas une occasion de souligner les dangers du protectionnisme et les obstacles au libre-échange ; et il y a tout lieu de penser que, ce faisant, ils ne pensent pas qu'au Japon.

C'est également au nom du libre-échange et des vertus de l'entreprise privée que Washington est tout autant que l'an dernier à Ottawa opposé à des négociations globales Nord-Sud et à l'adoption du nouveau code sur le droit de la mer. En apparence, l'idée de M. Mitterrand d'utiliser la haute technologie pour revivifier le secteur industriel et lutter contre le chômage a rencontré ici un bon accueil, mais on ne s'en inquiète pas moins de l'interventionnisme que va sans doute prôner le président de la République, puisque pour tout « reaganien » c'est encore l'entreprise privée qui est la plus apte à développer ces technologies nouvelles.

Plus de « subventions » pour Moscou

Un dernier sujet particulièrement épineux sera évoqué à *Versailles à la demande des* Etats-Unis : celui des crédits à taux préférentiels consentis à l'U.R.S.S. et à certains pays de l'Est. C'est là un vieux cheval de bataille de l'administration Reagan qui reproche à certains pays européens — tout particulièrement à la France — de subventionner indirectement le renforcement du complexe militaro-industriel soviétique. A deux reprises, une mission dirigée par M. James Buckley, sous-secrétaire d'Etat, s'est rendue à Paris, mais aucun accord n'avait pu être dégagé au début de la semaine. C'est donc à huis clos que les neuf participants au sommet de Versailles aborderont ce problème.

Nul ne sait encore si M. Reagan suivra les conseils de certains de ses collaborateurs qui lui ont suggéré, pour obtenir un accord de ses partenaires, de ne plus s'opposer à l'exportation des turbines américaines qui doivent équiper le gazoduc alimentant l'Europe occidentale en gaz sibérien. Au Pentagone, on reste en revanche fortement opposé à toute concession sur le gazoduc. M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense, le confirme volontiers. Il pousse même le paradoxe jusqu'à justifier les ventes américaines de céréales à l'U.R.S.S. par la nécessité d'éponger les devises que l'U.R.S.S. retirera de ses ventes de gaz à l'Europe occidentale et qu'elle ne pourra pas ainsi consacrer au renforcement de sa *défense*...

Autre obsession de M. Perle qui devrait rencontrer une plus grande compréhension du côté européen : les transferts de technologie de pointe à l'U.R.S.S. *Ce n'est pas à Versailles mais* au sommet de l'OTAN que devrait être traité ce sujet complexe. Il s'agit d'éviter que l'U.R.S.S. n'ait accès, indirectement, à certaines techniques civiles qui pourraient être ensuite détournées à des fins militaires. Selon de nombreux experts, ces détournements sont relativement courants et auraient joué un rôle non négligeable dans le saut qualitatif effectué ces dernières années par l'armement soviétique. M. Perle aime tout particulièrement citer deux exemples.

« *Certains composants des SS 20 sont directement dérivés de notre technologie*, affirme-t-il avant d'ajouter : « *Et comment oublier que les troupes soviétiques ont envahi l'Afghanistan en utilisant des camions construits dans l'usine de la Kama, construite en grande partie grâce à la coopération d'industries américaines* » ? M. Perle ne cache d'ailleurs pas que les Etats-Unis chercheront à Bonn à obtenir une meilleure coopération des pays occidentaux dans ce domaine dans le cadre du Cocom.

La leçon des Falkland

Les autres buts que s'efforcera à atteindre M. Reagan au sommet de l'OTAN ne sont pas hors de sa portée. Le renforcement de la panoplie nucléaire de l'alliance (Pershing-2 et missiles de croisière) ne devrait pas être remis en cause, du fait de l'évolution de la politique américaine en matière de désarmement. En *ce qui concerne* les armes classiques, on insistera du côté américain sur la nécessité des innovations technologiques, seules capables de mettre en échec à moyen terme la supériorité *quantitative du pacte de Varsovie.*

C'est sans doute à ce moment-là que sera évoquée la leçon des Falkland. Elle est double pour Washington : le tout nucléaire peut très bien ne plus être de saison, et il se peut qu'un des membres de l'alliance, pour protéger un intérêt vital, soit amené à retirer une partie de ses forces du système commun de défense. Il doit pouvoir alors compter sur le soutien moral et logistique des autres membres de l'alliance. Une manière comme une autre de rappeler aux Européens que les intérêts vitaux américains ne sont pas qu'européens, que le but principal de la force de déploiement rapide mise sur pied aux Etats-Unis concerne la région du Golfe et que cette force peut avoir besoin, pour se déployer, de certaines facilités...

FIN

M. REAGAN PROPOSE UNE « PÉRIODE TEMPORAIRE DE RETENUE » DANS LES ÉCHANGES AVEC L'U.R.S.S.

A la veille de son départ pour Paris, le président Reagan, dans un entretien accordé à quatre correspondants de télévisions européennes, a déclaré mardi 1er juin qu'il allait proposer aux alliés des Etats-Unis « *une période temporaire de retenue* » dans leurs échanges avec l'U.R.S.S., sans pour autant « *mettre celle-ci en quarantaine* ». Grâce à cette retenue, « *peut-être pourrons-nous convaincre les Soviétiques de devenir membres de la famille des nations* », a dit M. Reagan.

M. Reagan, qui était interrogé par les représentants de TF 1, de la B.B.C., de la chaîne ouest-allemande Z.D.F. et de la RAI italienne, a indiqué qu'il n'avait pas encore reçu de « *rejet formel* » de sa proposition de rencontre au mois de juin à New-York avec M. Brejnev, à l'occasion de la session de l'ONU sur le désarmement. Si cette rencontre ne peut pas avoir lieu, a-t-il dit, il acceptera de rencontrer M. Brejnev plus tard. Seule une « *opération militaire ouverte* » soviétique, telle qu'une intervention armée en Pologne, pourrait remettre en cause un sommet, a ajouté le président américain.

M. Reagan a, d'autre part, déclaré que les Etats-Unis, s'ils étaient opposés à une « *intervention permanente* » sur le marché des changes, accepteraient au cours du sommet de Versailles qu'une étude soit entreprise sur l'histoire des interventions gouvernementales dans ce domaine.

M. JOSPIN : une étape.

Dans la perspective du sommet de Versailles, M. François Mitterrand qui avait reçu, mercredi 26 mai, M. Lecanuet, et jeudi 27 mai, M. Marchais, s'est entretenu avec *M. Jospin, mardi* matin 1er juin, avant de rencontrer M. Chirac en fin d'après-midi.

Au terme de ces conservations avec le président de la Réopublique, le premier secrétaire du P.S. a indiqué : « *Versailles ne sera qu'une étape, car les problèmes qui préexistent subsisteront après le sommet* ». Il a également indiqué que la question des mutations technologiques, « *qui expliquent une partie du chômage* », et les fluctuations des changes avaient été abordées avec M. Mitterrand.

« *Il faudrait que les principales puissances du monde prennent conscience de leurs responsabilités individuelles et collectives*, a ajouté M. Jospin, *et, je crois, que c'est un peu cet appel là que le président de la République essaiera de faire passer à Versailles, car on ne peut pas laisser se développer la situation telle qu'elle est.* »

Les huit délégations

Voici la liste des personnalités qui seront présentes à la table de la conférence des grandes puissances industrialisées occidentales de Versailles.

● ALLEMAGNE FEDERALE. — *MM. Helmut Schmidt, chancelier ; Hans-Dietrich Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères ; Manfred Lahnstein, ministre des finances, et Otto Lambsdorf, ministre de l'économie. Ces deux derniers ministres alterneront à la table de la conférence.*

● CANADA. — *MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre ; Mark MacGuigan ministre des affaires extérieures ; Allan MacEachen, vice-premier ministre et ministre des finances.*

● ETATS-UNIS. — *Le président Ronald Reagan ; MM. Alexander Haig, secrétaire d'Etat ; Donald Regan, secrétaire au Trésor.*

● FRANCE. — *Le président François Mitterrand ; MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures ; Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui pourrait être remplacé à certaines séances par M Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur.*

● GRANDE-BRETAGNE. — *Mme Margaret Thatcher, premier ministre ; M Francis Pym, secrétaire au Foreign Office ; Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier.*

● ITALIE. — *MM. Giovanni Spadolini, président du conseil ; Emilio Colombo, ministre des affaires étrangères ; Benjamino Andraetta, ministre du Trésor.*

● JAPON. — *MM. Zenko Suzuki, premier ministre ; Yoshio Sakurauchi, ministre des affaires étrangères ; Michio Watanabe, ministre des finances, qui cédera la place à M. Shintaro Abe, ministre du commerce international et de l'industrie pour les questions de la compétence de celui-ci.*

● Une huitième délégation, celle de la Communauté européenne, *siègera aussi au sommet de Versailles : MM. Wilfried Martens, premier ministre de Belgique en tant que président du Conseil des Communautés ; Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés.*

La sécurité avant tout... mais aussi la « grandeur »

Pourquoi Versailles ? « *Parce que le château offre une sécurité maximum* », dit-on sans hésiter à l'Elysée. Depuis plusieurs mois, c'est ainsi : la sécurité sous toutes ses formes est devenue une obsession. Plus encore qu'à Venise ou à Ottawa, les deux derniers sommets des pays les plus industralisés, la sécurité sera omniprésente, et la crainte d'un acte terroriste permanente. « *Pensez*, confie l'un des hauts fonctionnaires en charge de l'organisation du sommet, *une bombe à Versailles ! Le cours du monde en serait changé...* »

Aussi les chefs d'Etat et de gouvernement présents seront-ils surprotégés. La prudence étant toujours de règle, tous viendront avec leur « équipe de sécurité ». A ce jeu, les États-Unis sont les plus forts. Des équipes de la C.I.A. ont inspecté le château de Versailles et ses parcs, il y a quinze jours. Le président Reagan, qui a déjà fait expédier trois hélicoptères en France, sera accompagné d'environ soixante-dix gardes du corps. Rien n'est laissé au hasard par la délégation américaine, qui ne peut oublier que son président a déjà été l'objet d'une tentative d'assassinat, le 30 mars 1981, à Washington. A côté, les autres délégations feront presque piètre figure. Le Canada, la Grande-Bretagne, l'Italie ne sont pas « envahissants », confie un spécialiste ; la délégation de la C.E.E. sera des plus modestes ; la République fédérale d'Allemagne et le Japon, plus inquiets et perfectionnistes, disposeront d'équipes solides.

Des moments précieux bien sélectionnés

Ces précautions seront cependant, à peu de chose près, ridicules, comparées au dispositif mis en place par le pays hôte et responsable : la France. Depuis le 24 mai, les autorités ont en effet fermé le château et ses jardins au public. Les lieux sont devenus impénétrables, du moins le souhaite-t-on. Des centaines de policiers et de gendarmes campent déjà sur place, contrôlent et patrouillent sans cesse, s'inquiètent à la moindre anomalie. Le service des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités est tout entier mobilisé par son objectif : protéger les chefs d'État de l'Occident.

Comme il faut tout prévoir, une note du ministère de l'intérieur indique : « *Des dispositifs exceptionnels de secours médical, de moyens de détection d'explosifs et de déminage, de sécurité incendie sont prévus.* » Un arrêté ministériel interdit, au surplus, le survol d'une zone de quatre kilomètres de rayon audessus du château. On se souvient, parmi les responsables de la sécurité, que personne n'avait détecté, le 19 octobre 1981, à Paris, le monomoteur qui était passé sous l'arc de Triomphe, place du Général-de-Gaulle. « *Aucune hypothèse n'étant exclue*, précise la note du ministère de l'intérieur, *y compris celle des menaces les plus graves, un dispositif important de protection a été prévu. Il comprend des moyens de guet aérien, des moyens de défense contre avions et des moyens d'interception en vol.* »

Comme tout système de sécurité longuement élaboré, celui-ci peut tout de même avoir des ratés. Ainsi, il y a encore quelques jours, la coexistence de deux P.C. était contradictoire... Mais, au total, la psychose d'un acte de terrorisme semble avoir exercé son plein effet. Les journalistes présents — ils seront plus de trois mille accrédités — en feront, les premiers, les frais. Ils « vivront » le sommet de Versailles cantonnés dans la splendide Orangerie du château. Cette Orangerie, en dépit de son charme, avec ses hauts murs de pierre et ses hautes grilles en fer forgé, servira de fosse où reporters, commentateurs économiques et diplomatiques et équipes de télévision seront contenus et canalisés. Ce seront donc, à l'exception de deux conférences de presse des chefs d'État dans la salle des réunions du Congrès, les ministres et leurs conseillers qui rendront visite aux journalistes à l'Orangerie. De temps à autre, des équipes de photographes et de cameramen auront toutefois le droit de « voler » quelques images intimes de la vie des « patrons » de l'Occident. Ces moments précieux et leur cadre ont été sélectionnés, il y a plusieurs semaines, avec le plus grand soin.

« Il faut comprendre la situation, *explique un responsable.* Dans ce sommet, ce sont les journalistes qui sont les plus nombreux. Trois mille journalistes contre environ cent vingt membres des délégations. Bref, l'Orangerie sera l'endroit à problèmes, l'endroit le plus difficile à surveiller. » *Aussi, les représentants de la presse, chargés de transmettre l'événement, ne pourront-ils accéder à l'Orangerie que munis d'un badge spécial après être passés sous un porche à contrôle magnétique. Les accréditations des journalistes étrangers ont été filtrées par leurs ambassades respectives (les accrédités habituels du Quai d'Orsay ont été retenus pour les « pays à risque ») ; les journalistes français ont, pour leur part, déposé leur demande au ministère des relations extérieures. Parmi cette masse de journalistes se faufileront un nombre appréciable de policiers en civil et de membres des services de sécurité pour veiller au grain, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*

L'Orangerie sera, en effet, ouverte en permanence. Chaque pays représenté au sommet disposera d'une salle de réunion et d'une salle de travail, de téléphones et de télex, de studios de télévision et de salles de montage, etc. Quelque cinquante kilomètres de fils et de câbles ont été utilisés. Il y aura aussi un bureau de poste, une banque, un kiosque à journaux, un guichet d'Air France... et les journalistes seront nourris ! Tout a donc été prévu, sauf les lits. Prévoyants, nos confrères japonais ont loué des canapés pour pouvoir se reposer et des bouilloires pour faire du thé. Anxieux, ils disposeront, comme la presse américaine, d'un autre centre de presse à Paris. Ces deux salles de presse ne devraient cependant pas être reliées à la salle de l'Orangerie, contrairement au vœu de nos confrères d'outre-Atlantique. « Nous voulons traiter tout le monde sur un pied d'égalité, *disent les Français.* C'est la règle pour ce sommet et nous n'y dérogerons pas. »

Les « sept » seront neuf

Ce qui est vrai pour les journalistes le sera pour les délégations présentes au sommet (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie, Japon, C.E.E. et France). Chacune aura droit de faire entrer une équipe de quatorze personnes à Versailles, sans compter les ministres et les équipes de sécurité. Chaque délégation travaillera dans deux salles Empire de l'aile du midi, meublées avec des bureaux très simples prélevés sur le mobilier de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ces salles Empire ont toutes été dotées du même matériel télématique et du même coffre-fort... Les délégués, ainsi répartis dans leurs cellules de travail, auront tout loisir de se retrouver dans la salle Marengo, à l'extrémité de l'aile du midi, transformée en cafétéria.

Les chefs d'Etat et de gouvernement et les représentants de la C.E.E. se réuniront pour leur part dans la salle du Sacre. Ils auraient dû être huit : les chefs d'Etat des « sept » plus un représentant de la C.E.E. Ils seront neuf ! La C.E.E. enverra en effet deux représentants à Versailles n'ayant pu régler un léger problème de préséance : MM. Gaston Thorn, président de la Commission, et Wilfried Martens, président du conseil et premier ministre belge. Tous seront directement assistés de leurs ministres des affaires étrangères et des finances et d'un conseiller spécial.

Le soir venu, les chefs d'Etat ne quitteront pas Versailles, pas plus que M. Mitterrand, mais iront coucher au Grand Trianon. Le dernier hôte de cette demeure royale de soixante-douze pièces fut, en 1978, le roi Khaled d'Arabie Saoudite qui l'occupa tout entière. Depuis 1966, le Grand Trianon, réaménagé, accueille ainsi de temps à autre les invités de la France. L'idée en revient au général de Gaulle. Cette fois, chaque délégation disposera d'un appartement comprenant principalement une chambre et quatre pièces pour la suite très rapprochée. Six nouvelles salles de bains ont dû être installées ces dernières semaines.

Le mobilier et la décoration du Grand Trianon sont évidemment de toute beauté. Une délégation américaine en pré-visite en a été impressionnée, dit-on. Tel est le but recherché. Depuis le mois de novembre, rien n'est épargné pour y parvenir. Versailles est un chantier. Les peintres peignent, les restaurateurs restaurent, les doreurs sur bois dorent et les jardiniers jardinent. C'est que le château de Versailles, s'il offre « *la sécurité maximum, la proximité d'un aéroport et une capacité d'accueil certaine* », doit aussi offrir un concentré de la « grandeur de la France ». La troisième loi-programme de restauration (1978-1982) est tombée à pic. Le ministre de la culture, M. Jack Lang, l'a dit : « *Les travaux initialement prévus qui devaient être exécutés sur une période de dix-huit mois ont été réalisés en moins de huit mois.* » La galerie des Batailles, où déjeuneront et dîneront les délégations, ne porte plus trace de l'attentat commis, en 1978, par des militants du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.).

Les repas du salon de la Paix

Tout cela coûte beaucoup trop cher se plaignent certains. M. Georges Mesmin (U.D.F.), député de Paris, s'élève ainsi « *contre ce gaspillage des deniers publics* » et demande quel sera le coût exact des travaux engagés. « *La tradition veut qu'on ne rende jamais public le coût d'un sommet* », répond-on à l'Elysée, où l'on ajoute peu obligeamment que Versailles reviendra moins cher qu'Ottawa... Certains commerçants se plaignent aussi.

Ces quelques pleurs ne changeront rien à l'affaire. Le sommet se tiendra. Tout est prévu. Tout, et donc la cuisine. « Vitrine » de la grandeur de la France, « vitrine » de la télématique française, le sommet de Versailles se doit en effet d'être aussi la « vitrine » de sa gastronomie. Quatre jeunes chefs — Michel Pasquet (Paris), Jean Bardet (Châteauroux), Gérard Pangaud (Boulogne-Billancourt) et Marcel Thomas (La Poutrière, Orléans) — auront donc la noble tâche de nourrir les chefs de délégation, leurs ministres et leurs conseillers spéciaux, soit entre quarante et soixante-cinq personnes, à chaque repas. Le chef cuisinier de l'Élysée, M. Le Servot, sera également présent.

Les menus sont tenus secrets mais on sait qu'ils offriront « *un panorama de ce que la France recèle comme bons produits et bons vins* ». La plupart des grands crus ont été sélectionnés et prélevés dans la cave du palais de l'Élysée. En fait, les menus répondront à deux critères. Primo, ils seront « *légers, agréables faciles à manger en moins d'une heure* ». Secundo, il n'y aura pas de plats présentés et servis par des garçons. Les quatre chefs — nouvelle cuisine, nouvelle manière — tiennent en effet « *à dresser eux-mêmes leurs assiettes le plus artistiquement possible* ». Le cuisinier sera ainsi « *maître de son assiette* », laquelle sera d'une couleur assortie au met présenté et recouverte, avant la dégustation, d'une cloche d'argent.

Comme il n'y a ni cuisine ni couverts à Versailles, il a fallu aviser. Deux cuisines (une pour le chaud, une pour le froid) ont donc été louées et installées dans la cour des Cerfs. Et comme l'Élysée a hésité à prêter ses couverts en argent massif et en vermeil, on en a également loué. Seules, les somptueuses assiettes bleu de Sèvres sortiront de la présidence pour le dîner de gala de deux cents couverts, dimanche soir 6 juin, dans la galerie des Glaces.

Durant ce sommet, les chefs de délégation et leurs ministres des affaires étrangères prendront leurs repas dans le salon de la Paix, contigu à la galeries des Glaces. Les assiettes devront faire un petit cent mètres avant d'arriver devant les convives. La cuisine ne devrait pas trop surprendre M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. Mitterrand et grand ordonnateur du sommet, puisque le repas de son mariage civil avait eu lieu dans le restaurant de Michel Pasquet à Paris. Cela se passait le 11 juin 1981. Le président de la République était son témoin.

Une heure avant chaque repas, le menu sera annoncé à l'Orangerie, le centre de presse, pour que nul n'en ignore. Ainsi, les journalistes pourront-ils faire savoir au monde ce que mangent les chefs d'État des pays les plus industrialisés, à défaut de lui faire connaître tout ce qu'ils se disent.

LAURENT GREILSAMER.

Heureux, malheureux...

Rarement une ville aura été aussi bien promue puisque, outre les commentaires qui seront faits sur le sommet, la soirée de clôture sera retransmise en Mondovision dans la plupart des pays d'Europe ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Ce que les professionnels du marketing n'hésiteraient pas à appeler un « formidable coup de pub » ne fait pourtant pas que des heureux à Versailles, où, paradoxalement, ce sont les commerçants qui se plaignent de la tenue de ce sommet.

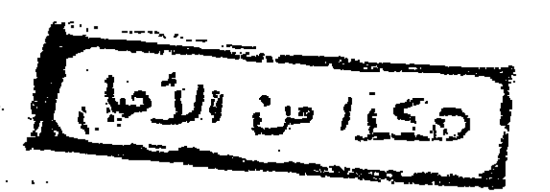
« *Versailles sera une ville morte, un ville fermée*, se plaint M. Jean-Paul Froger, président de l'association de défense des commerçants. *Les dates du sommet monétaire ont été mal choisies. En raison de l'interdiction de circuler dans une bonne partie du centre de la ville, de nombreux commerçants vont voir leurs affaires paralysées dans une période aussi faste que celle de la Pentecôte et de la Fête des mères.* »

Le préfet des Yvelines et le maire de Versailles ont bien expliqué aux commerçants que seules quelques rues proches du château seraient interdites et que les rues commerçantes seraient toutes autorisées aux piétons ; rien ne peut tempérer la grogne commerciale. Déjà, en 1919, lors de la signature du traité de paix mettant fin à la première guerre mondiale, les marchands de la ville avaient manifesté parce que la présence des belligérants troublait, selon eux, le commerce local ! « *Une cinquantaine de commerces vont subir un grave préjudice et l'Etat doit prévoir pour eux une juste indemnisation*, insiste M. Froger. *Les magasins de souvenirs et les restaurants sont les premiers touchés. Les perturbations sont si évidentes que deux commerçants ont obtenu de l'inspection du travail de mettre à pied leur personnel pendant quinze jours.* »

Personne ne conteste que la fermeture du parc et du château — qui, pour des raisons de sécurité, s'étendra du 24 mai au 6 juin — provoque, en cette saison, une perte de plus de cent vingt mille visiteurs. « *L'argument avancé par le préfet des Yvelines selon lequel la présence de trois mille journalistes à Versailles pendant quatre jours apportera au commerce local un regain d'activité nous fait plutôt rire* », commente un marchand de souvenirs. Pourtant, les chiffres en hausse des entrées au château en avril et les prévisions pour le mois de mai prouvent que les touristes, gênés par le sommet, ont en grande partie avancé leur visite. Déjà, au cours du premier trimestre 1982, le nombre des entrées accusait une progression de 25,3 % par rapport à la même période en 1981.

Nouvellement installé à Versailles, un jeune restaurateur comprend mal l'opposition de ce qu'il appelle « *un noyau de commerçants jamais contents* ». « *Le château, qui reste l'un des monuments les plus visités d'Europe, nous apporte*, dit-il, *à longueur d'année, un flot incessant de touristes. De plus, personne ne peut nier que dans cette cité plutôt riche le commerce marche plutôt bien. Alors, dans ces conditions, il y a des combats dérisoires qu'il faut savoir ne pas mener, au risque de sombrer dans le ridicule.* »

DAMIEN RÉGIS.



DU SOMMET DE VERSAILLES

Les Japonais ont pour souci majeur de franchir l'obstacle sans dommages

Tokyo. — Les Japonais se rendent à Versailles sans inquiétudes excessives et sans projet particulier, sinon celui de franchir le sommet sans dommages, en gardant un profil bas, en s'en tenant aux généralités et en adhérant, *in fine*, à un éventuel consensus. Le gouvernement de Tokyo soucieux, comme ses partenaires, de « revitalisation » économique ne paraît pas plus désireux que par le passé d'assumer le surcroît de responsabilités internationales ni le rôle actif de premier plan que son poids dans l'économie mondiale pourrait justifier et que certains réclament. En revanche, il paraît convaincu cette fois encore que ses partenaires occidentaux, confrontés à diverses crises nationales et internationales, divisés sur la manière d'en sortir et avant tout attachés à la préservation de leur solidarité politique et commerciale, ne prendront pas le risque d'aggraver leur discorde en s'érigeant en tribunal pour débattre des pratiques libre-échangistes du Japon. M. Mitterrand, lors de sa visite ici en avril dernier, avait d'ailleurs rassuré les Japonais sur ce point.

Cependant, pour ne rien laisser au hasard à l'issue d'une année où le niveau des récriminations et des sommations des partenaires du Japon a été proportionnel à l'augmentation du déficit de leurs balances commerciales, les dirigeants nippons ont pris leurs précautions. Ils se rendent à Versailles avec un « cadeau ». Longtemps attendu et longtemps retardé, il vient à point nommé, sous la forme d'un nouveau train de mesures tari-

De notre correspondant

faires anticipées, et savamment dosées, pour désamorcer les critiques pendant quelque temps. Cet ensemble de mesures, portant sur plus de deux cents produits, doit entrer en vigueur en avril 1983. Bien qu'il soit loin de répondre à toutes les exigences des Occidentaux, ceux-ci *n'ont* pu que s'en féliciter, à commencer par les Etats-Unis. En effet, la décision japonaise n'a été finalisée, *in extremis*, qu'après un compromis avec Washington sur la libéralisation des importations de produits agro-alimentaires américains. Les Etats-Unis ont momentanément abandonné leurs exigences *maximalistes* en la matière contre l'obtention de réductions tarifaires et d'augmentations de quotas dans d'autres secteurs, celui des ordinateurs notamment.

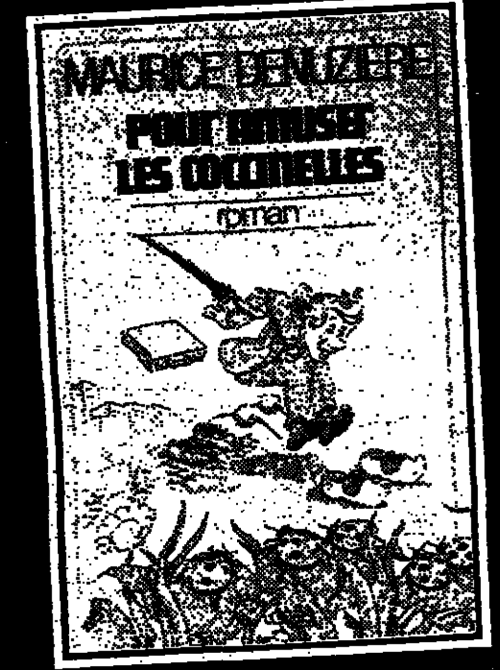
Ces mesures abaisseront la moyenne tarifaire du Japon à trois pour cent contre quatre pour les Etats-Unis et un peu moins de cinq pour la C.E.E. Leur annonce a été assortie d'un appel du premier ministre, M. Suzuki, à l'administration et aux milieux d'affaires pour qu'ils fassent preuve d'une plus grande réceptivité à l'égard des produits et des capitaux étrangers. La confiance des Japonais tient aussi au fait que divers forums, dont celui de l'O.C.D.E. tout récemment, ont examiné les problèmes du commerce international, que le GATT se réunira à l'automne pour faire de même et que Tokyo, ici et là dans des négociations bilatérales, a arrondi en reconduisant pour certaines catégories d'exportations sa politique d'autolimitation. Enfin, les Japonais connaissent certaines difficultés économiques et financières dont ils *ne devraient pas manquer de se prévaloir* à Versailles.

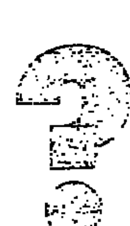
M. Suzuki ne compte apparemment pas innover. On indique toutefois dans son entourage qu'il est *« ouvert à toutes les suggestions »*, notamment en matière de coopération Nord-Sud et d'organisation des échanges scientifiques et technologiques. Pour le reste il se bornera à prêcher une fois de plus le maintien du libre-échange le plus libre (dont Tokyo tire l'avantage maximum), la relance de l'économie mondiale (que le Japon ne pratique guère chez lui) et surtout le renforcement de la solidarité occidentale.

Sur ce dernier point, le premier ministre risque toutefois d'être interpellé par ses partenaires ; compte tenu de l'extrême prudence affichée par son gouvernement dans certaines crises internationales — celle des Malouines en est l'illustration la plus récente, — il n'est pas impossible qu'il soit incité à traduire plus substantiellement *les déclarations* d'intention japonaises en actions. La question des Malouines est d'autant plus délicate que M. Suzuki doit se rendre, après Versailles et après la conférence des Nations unies sur le désarmement, en visite officielle au Brésil et au Pérou. Le Japon qui a de puissants intérêts dans toute l'Amérique latine souhaite, autant que possible, rester « neutre » dans ce conflit. Il y est largement parvenu jusqu'ici.

Enfin, un autre problème délicat pour Tokyo comme pour ses rivaux européens sera celui des relations commerciales et financières avec l'Union soviétique à l'heure où les Américains, au nom de la solidarité anticommuniste, exigent des mesures restrictives contraires aux intérêts de ses partenaires.

R.-P. PARINGAUX.





DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE VERSAILLES

Vingt-trois heures d'entretiens sont prévues

Les participants au sommet de Versailles seront déposés dans le parc par hélicoptère et accueillis par le président de la République vendredi 4 juin entre 15 et 13 heures.

Ils s'installeront dans leurs appartements du Grand Trianon. Ils se réuniront à 19 heures, avant le diner et la soirée de travail qui durera jusqu'à 23 heures. Les chefs d'Etat et de gouvernement d'une part, les ministres des affaires étrangères de l'autre, les ministres des finances et de l'économie enfin, dineront dans des salons séparés. (Ils prendront ainsi tous leurs repas jusqu'au diner de gala de dimanche exclusivement.) Au cours de ce premier entretien « informel », le programme de travail sera arrêté.

● *Samedi 5 juin*, la première séance officielle doit commencer à 10 heures par un exposé introductif de M. Mitterrand. La seconde est prévue à 14 h 30. Le diner et la soirée « informels » se dérouleront comme la veille.

● *Dimanche 6 juin*, les participants pourront suivre sur place les offices religieux de leur choix. La séance du matin est prévue à 10 h 30. La séance plénière de clôture se tiendra aussitôt après déjeuner. Elle sera suivie comme les précédents sommets d'une rencontre de tous les chefs de délégation avec la presse. Chacun aura ensuite le temps de rencontrer séparément les journalistes. Le diner de gala dans la galerie des Glaces sera suivi de divertissements et d'un feu d'artifice. Les délégations passeront la nuit au Grand Trianon..

Vingt-trois heures d'entretien sont prévues — ce sera « le sommet des Sept le plus long » — dont la moitié environ d'entretiens économiques officiels et l'autre moitié d'entretiens politiques non officiels.

La journée européenne de M. Reagan

Le président Reagan est attendu à Paris ce mercredi soir 2 juin. Jeudi, il aura un entretien avec M. Mitterrand, qui le recevra à déjeuner. Le soir, le président américain recevra le président de la République à diner, à la résidence de l'ambassade des Etats-Unis. Vendredi en milieu d'après-midi, M. Reagan sera reçu à l'Hôtel de Ville par le maire de Paris, M. Chirac, avant de partir pour Versailles.

Lundi matin, 7 juin, M. Reagan partira pour Rome, où il sera reçu par le pape Jean-Paul II et le président Pertini. Il s'entretiendra avec le chef de gouvernement, M. Spadolini.

Lundi soir, M. Reagan partira pour Londres, sera reçu par la reine Elizabeth et passera la nuit au château de Windsor.

Mardi 8 juin, le président fera un discours devant le Parlement et s'entretiendra avec Mme Thatcher.

Mercredi matin 9 juin, il aura un second entretien avec Mme Thatcher.

Mercredi au début de l'après-midi, à Bonn, M. Reagan sera reçu par le président Carstens, puis il s'entretiendra avec le chancelier Schmidt et fera un discours au Bundestag. Il participera au diner offert à l'occasion de la réunion au sommet du conseil atlantique.

Jeudi 10 juin, M. Reagan s'entretiendra avec le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, avant de participer aux deux séances du sommet.

Vendredi 11 juin, le président américain fera une visite à Berlin. Il se rendra au mur et sera reçu au château de Charlottenburg avant de repartir pour Washington.

Mme Reagan commémorera le débarquement

Mme Reagan accompagne son mari en Europe. A Paris, vendredi, elle visitera au Petit Palais l'exposition des Impressionnistes américains. Samedi, elle visitera la maison et le jardin de Claude Monnet à Giverny et assistera le soir, à l'Opéra, à la représentation du *Roméo et Juliette* de Gounod. Dimanche 6 juin, elle célébrera le trente-huitième anniversaire du débarquement en Normandie, sur la plage d'Omaha Beach.

Les autres épouses des chefs d'Etat et de gouvernement et M. Thatcher ont été invités, mais seule Mme Schmidt a accepté. Son programme n'a pas encore été arrêté, mais, comme Mme Reagan, elle rejoindra son mari dimanche au diner de la galerie des Glaces.

LA VISITE DE M. CHEYSSON A TRIPOLI

Une franche explication entre deux pays « en désaccord sur presque tout »

De notre envoyé spécial

Tripoli. — A quelques heures du début de la visite, le lundi 31 mai, de M. Cheysson, qui est rentré mardi soir à Paris, un flottement a pu faire croire un instant à Tripoli à l'annulation de la venue du ministre des relations extérieures. N'avait-on pas chuchoté à Tunis que Radio-Tripoli reprenait ses diatribes contre M. Mitterrand ? En réalité, le journal parlé libyen n'avait fait lundi qu'une référence au récent « *voyage de Mitterrand dans ses propriétés africaines* », aménité sans commune mesure avec l'extravagante campagne menée par les médias libyens durant le voyage du chef de l'Etat en Afrique.

A ce moment-là, il n'avait été question que « *de ce vieux colonialiste* » [M. Mitterrand] connu pour « *ses crimes en Algérie* », pour sa caution « *aux exterminations sanguinaires les plus affreuses organisées par la France en Afrique* » et pour sa politique actuelle visant « *à maintenir la domination colonialiste* ».

Outre que tout ce qui est exagéré est insignifiant comme le professait Talleyrand, son lointain successeur, M. Cheysson, était bien décidé, et depuis plusieurs mois, que cela plaise ou non à Tunis, à Washington ou à d'autres, à ne pas jouer l'« isolement » de la Libye. Les dirigeants de ce pays avaient prouvé de leur côté leur désir de « s'expliquer » de vive voix avec les Français, en satisfaisant progressivement depuis l'automne aux trois « *conditions préalables* » posées par Paris à la visite du chef de sa diplomatie : retrait du corps expéditionnaire libyen au Tchad, reconstruction de l'ambassade de France à Tripoli, incendiée au phosphore en 1980 après l'envoi de bâtiments français au large de la Tunisie à la suite des troubles de Gafsa, enfin, libération des trois membres de la famille Dupont condamnés sans raison à la prison à vie.

Bien que M. Cheysson n'ait pas vu le colonel Kadhafi, l'« explication » a eu lieu notamment au cours du tête-à-tête de quelque trois heures que le ministre a eu, mardi 1er juin, avec le commandant Jalloud, bras droit du « guide de la révolution ». Selon M. Cheysson, cette discussion, ainsi que celles qu'il a eues avec son collègue libyen M. Abdelati El-Obeidi, secrétaire du bureau des liaisons extérieures (ministère des afafires étrangrées), a été « *carrée* ». Chacun a jeté franchement sur le tapis ses « *griefs passés, présents et futurs* ». La partie libyenne semble avoir particulièrement apprécié ce « *face-à-face sain et roboratif* », tout en ne cachant pas que les deux capitales « *sont en désaccord fondamental sur presque tout au Proche-Orient et en Afrique* ».

M. Cheysson, omettant le voyage à Tripoli en mars 1976 de M. Chirac, alors premier ministre, a décrit les rapports franco-libyens comme « *n'ayant jamais été normaux* » depuis trente ans. Il a dépeint sa propre visite, dont il a paru satisfait, comme « *un cran en avant* » vers des relations normales « *qui viendront un jour* ».

Un pays en difficulté

Si MM. Jalloud et Cheysson ont longuement évoqué les problèmes proche-orientaux, et tout particulièrement le conflit irano-irakien, à propos duquel Tripoli « a confiance » que Téhéran ne poussera pas son avantage au-delà de la frontière irakienne, il est un domaine dont les deux hommes assurent avoir moins parlé bien qu'il soit le véritable champ d'affrontement franco-libyen d'aujourd'hui et surtout, sans doute, de demain : l'Afrique noire.

Aux yeux du colonel Kadhafi, fidèle aux enseignements de Nasser, qui écrivait : « *Le monde arabo-musulman a pour tâche d'étendre sa civilisation jusqu'au centre de la forêt vierge* (africaine) », le principal obstacle à cette « mission » est l'influence française au sud du Sahara.

Les Libyens ont toutefois assuré au ministre des relations extérieures qu'ils n'envisageaient pas d'intervenir de nouveau militairement à N'Djamena.

Ce n'est plus la Libye cousue d'or à laquelle on s'était habitué depuis dix ans qui vient d'accueillir M. Cheysson. La mévente pétrolière générale a été aggravée ici par la suppression des importations des Etats-Unis, qui absorbaient 40 % de l'or noir libyen. En 1981, alors que le pays tablait sur 23 milliards de dollars de revenus, il n'a encaissé que 14 milliards de dollars. Depuis un an, il a dû réduire quatre fois le prix de son brut, dont la production a diminué d'environ 50 %.

Bien que cette situation tende à s'améliorer, il est douteux que les hydrocarbures rapportent cette année plus de 10 milliards de dollars à la Libye. Ses réserves en devises sont encore estimées à 7 milliards de dollars (soit, approximativement, la moitié d'il y a un an), mais, à l'automne dernier, elle a contracté sur le marché international un premier emprunt de 250 millions de dollars. C'est là une goutte d'eau par rapport aux besoins du second plan quinquennal 1981-1985, qui prévoyait 60 milliards de dollars d'investissements et qui a dû être suspendu *sine die* au début de cette année, sans toutefois que le peuple libyen en soit informé.

En même temps, toutes les importations, sauf le strict nécessaire en matière alimentaire, et toutes les signatures de nouveaux contrats ont été interdites par Tripoli. Des restrictions ont été édictées concernant les étrangers venus travailler en Libye de la terre entière, des Philippines à l'Egypte, de la Turquie aux Etats-Unis, et dont on évalue le nombre à un million de personnes, plus de la moitié d'entre elles étant actives.

Si la France n'a guère que deux mille ressortissants en Libye, en revanche les réductions d'importations risquent de remettre en cause sa percée commerciale amorcée en 1981 avec 5 milliards de francs de ventes (+ 74 % par rapport à 1980). En attendant la reprise pétrolière, Tripoli a en effet instauré pour critère de se fournir en priorité chez les pays lui achetant du naphte ; l'Italie a donc augmenté de plus d'un tiers ses achats de pétrole libyen. Les importations françaises de ce produit, tombées quant à elles à 1 300 000 tonnes l'an passé, n'ont pas dépassé 250 000 tonnes au cours du premier trimestre 1982. Sachant que Paris n'a pas à présent l'intention d'accroître ses achats d'or noir en Libye, le commandant Jalloud a d'emblée déclaré à M. Cheysson : « *Nous ne sommes pas des marchands de pétrole !* » Et pourtant...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Des personnalités du tiers-monde et des pays industrialisés réclament le « lancement immédiat » de négociations globales Nord-Sud

Alger. — D'importantes personnalités du Sud, de l'Ouest et de l'Est — hommes politiques, universitaires, hauts fonctionnaires, — participant, du 22 au 27 mai à Alger, à un séminaire organisé conjointement par le Centre de recherches en économie appliquée (CREA, Alger) et le Centre d'études économiques et sociales du tiers-monde (CEESTEM, Mexico), ont appelé au « lancement immédiat de négociations globales selon la formule acceptée par la quasi-totalité de la communauté internationale » (lors du sommet de Cancun et de travaux préparatoires aux Nations unies), sans attendre que tous les pays, et en particulier les Etats-Unis, ne se soient engagés à y participer. Dans ce but, les Etats en développement sont invités à convoquer « d'urgence » une réunion de façon à définir leur position sur chacun des thèmes pouvant être négociés et envisager les moyens à mettre en œuvre, les formes d'actions concrètes, en vue du lancement des négociations.

De notre envoyé spécial

Cette prise de position n'est pas fortuite. C'est à l'initiative du directeur général du CEESTEM, M. Luis Echeverria, qu'a été rédigée, alors qu'il était président du Mexique, la charte des droits et des devoirs économiques des Etats en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international, adopté par l'ONU en 1974. C'est à l'initiative notamment de l'Algérie qu'a été avancée l'idée de « *négociations globales, intégrées et universelles* ». Or leur lancement, qui fait l'objet de pourparlers depuis près de trois ans, est aujourd'hui compromis en raison des réticences américaines. Le CREA et le CEESTEM ont voulu, à la veille du sommet de Versailles, rappeler que la réalisation des objectifs du nouvel ordre économique international « *était de plus en plus impératives* ». Cela a été fait dans une « *déclaration d'Alger pour la démocratisation des relations internationales* » présentant la synthèse des opinions émises au cours des débats.

Ceux-ci avaient été ouverts par les discours des responsables des deux centres de recherches qui en situaient bien l'esprit. M. Echeverria avait déclaré : « *On ne peut tout ramener, en particulier les conflits dans le tiers-monde, au schéma idéologique Est-Ouest, paralysant le débat critique et, surtout, conduisant à confondre et à manipuler l'effort libérateur de beaucoup de peuples du tiers-monde. Mais il est aussi très difficile de croire que les relations Sud - Sud impliquent en elles-mêmes des solutions. En conséquence, il apparait indispensable d'élaborer des concepts nouveaux... (...). Le nouvel ordre économique international définit un projet de restauration d'unité du monde, et, par conséquent, de la suppression de l'inégalité.* »

Prenant également le contre-pied du président de la Banque mondiale, M. Clausen, qui a classé le monde en huit zones, l'ancien chef de l'Etat mexicain a ajouté : « *Diviser le monde en simples régions antagoniques, en zones d'influence ou en aires économiques isolées du caractère unitaire propre à l'exploitation internationale et transnationale, ne peut remplacer, ni l'analyse économique de la globalité ni l'analyse politique des formes spécifiques de domination.* »

Le directeur du CREA, M. Abdelatif Benachehou, qui est secrétaire général de l'association des économistes du tiers-monde, avait, lui, mis l'accent sur les mécanismes de ce qu'il appelle « *l'interdépendance inégale* ». Il avait déclaré : « *Le système monétaire international ou plus précisément le non-système monétaire international, constitue à l'heure actuelle, la police monétaire et financière de surveillance des pays en développement... Il leur est intolérable mais il est également inefficacee pour les pays du Nord...*

» *De fait, les P.V.D., se heurtent à des règles du jeu conçues en dehors d'eux et qui leur imposent des comportements financiers et monétaires au nom de la rationalité économique, que définit un pouvoir monétaire exercé par une minorité de nantis.* » M. Benachehou a également fait état d'une préoccupation moins souvent exprimée, celle que cause la concurrence entre pays socialistes et pays en développement sur les marchés des capitaux, des produits alimentaires et manufacturés...

Le directeur du CREA estime aussi qu'il faut se méfier des « *solutions illusoires* » : celle qui consisterait à mener la bataille sur le seul front de l'aide internationale et négligerait « *la restructuration du système de pouvoirs à l'échelle internationale* » ; celle se réclamant du « *fondamentalisme de la libre entreprise* », la politique des transnationales n'étant pas neutre ; celle qui reposerait sur un transfert de ressources (plan Marshall pour les P.V.D.) « *indispensable* » mais risquant de « *renouveler les formes de la dépendance* » ; celle, enfin, s'inspirant d'une « *conception formelle* » de la coopération Sud-Sud. En revanche, il convient de choisir une « *interdépendance solidaire* ».

M. JEAN-PIERRE COT : solidarité plutôt que générosité.

Aussi bien la déclaration constate-t-elle que « *la nouvelle politique américaine* » conduit à « *l'approfondissement de la crise, à la destabilisation croissante de l'économie mondiale* ». Le comportement des pays socialistes ayant soulevé également des interrogations, les participants au séminaire ont estimé nécessaire une « *démocratisation des relations internationales* » non seulement sur le plan Ouest-Sud mais aussi Est-Sud et Sud-Sud, afin que la coopération soit fondée sur une « *égalité réelle* ».

Dans le même esprit, ils ont affirmé que le transfert de ressources des pays industrialisés vers les P.V.D. ne pouvait avoir pour simple but de relancer l'économie mondiale et de « *conforter la division internationale inégale du travail.* »

Pour le ministre français chargé de la coopération et du développement, M. Jean-Pierre Cot, qui participait à la table ronde de clôture, l'interdépendance des économies du Nord et du Sud n'a fait qu'aggraver la crise ; elle est porteuse de vulnérabilité ; la crise accroît les incertitudes mais cette situation plaide pour un renforcement de la coopération internationale. « *Le Nord a besoin du Sud et réciproquement. Mais dans les rapports entre la noblesse du Nord et le tiers Etat du Sud, la France a pour principe directeur la solidarité et non la générosité. La solidarité oui mais pas à n'importe quel prix.* »

Prenant également ses distances à l'égard des prises de positions néo-keynésiennes, comme celles que l'on retrouve dans le rapport Brandt, proposant notamment une relance de l'activité économique mondiale grâce à des transferts massifs de ressources des pays industrialisés vers les P.V.D., M. Jean-Pierre Cot a souligné que le gouvernement français était favorable à des négociations globales Nord-Sud « *parce qu'elles répondent aux besoins du moment* » (« *à condition de ne pas en perdre de vue le contenu* »).

Coopération Sud-Sud

Mais qu'attendre de la coopération Sud-Sud ? La déclaration d'Alger indique qu'elle doit rapidement être mise en œuvre en évitant le danger de toute « *interdépendance inégale* » entre P.V.D. Les pays les moins avancés, par exemple, ont parfois la crainte de faire les frais d'une telle coopération. Les nations d'Amérique latine ne la perçoivent pas de la même façon que celles des autres continents. Et, d'une façon générale, la coopération Sud-Sud n'est ni une solution de rechange aux négociations globales ni une panacée, mais un programme a été établi à Caracas, il y a un an, et il s'agit aujourd'hui de l'appliquer.

Sans négliger que des transformations internes dans les P.V.D. sont également une des conditions nécessaires à un développement équitable. Le texte d'Alger se prononce aussi pour la création ou le renforcement d'associations de producteurs de matières premières et la mise en place plus rapide d'un « *cadre institutionnel* » pour la coopération entre P.V.D. « *notamment à travers la création d'un secrétariat du groupe des « 77 »*.

Enfin, la déclaration d'Alger invite au renforcement des diverses formes de coopérations régionales existantes dans le tiers-monde. Elle avance aussi l'idée de la création d'une fondation pour la recherche économique et sociale dans les P.V.D. au financement de laquelle pourraient participer plusieurs pays étrangers.

GÉRARD VIRATELLE.

Pour la première fois

LE PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DOIT ÊTRE RÉDUIT

Genève (Nations unies) (*A.F.P.*) — Confronté à un manque de moyens financiers, le conseil d'administration du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) se réunit, ce mardi 2 juin, à Genève pour une session de trois semaines.

Le PNUD, principale organisation de l'ONU pour la coopération multilatérale, s'est fixé comme but de réunir 6,5 milliards de dollars (1) pour son troisième cycle quinquennal 198211986 (contre 1,6 puis 2,7 milliards pour les cycles 1972-1976 et 1976-1981). Atteindre cet objectif exige cependant une augmentation annuelle de 14 % des contributions volontaires versées par les pays donateurs, et dont cent cinquante-quatre pays bénéficiaient en 1980. Or les pays donateurs, confrontés à la récession, se montrent actuellement moins généreux puisque leurs versements ont, pour la première fois dans l'histoire du PNUD, chuté en 1981 de 6 %.

Face à cette baisse, le PNUD et les pays en voie de développement n'ont pu en 1982 prévoir que quatre cinquièmes des projets approuvés à l'origine.

[Le gouvernement français, pour sa part, a l'intention d'accentuer l'augmentation, déjà amorcée au cours des dernières années de sa contribution au PNUD.]

(1) Le dollar vaut un plus de 6 F.

PROCHE-ORIENT

REPRÉSENTANT DE LA LIGUE ARABE A PARIS

M. Yazid déplore le refroidissement des relations franco-arabes

M. M'Hamed Yazid, représentant la Ligue arabe à Paris, a souligné mardi 1er juin, devant la presse diplomatique, la nécessité pour la France d'entretenir des « *contacts équilibrés* » avec Israël et les pays arabes et d'être « *au moins neutre* » dans ses relations avec les deux parties, afin d'améliorer les relations franco-arabes, dont il a déploré le refroidissement.

« *L'expression atlantiste de la politique étrangère de la France* », le recours par Paris et les pays européens au « *langage de l'amitié avec Israël* » pour tenter de briser son isolement diplomatique, le fait que l'Occident croit que certaines de ses valeurs sont incarnées au Proche-Orient par Israël, sont, selon M. Yazid, les trois facteurs qui expliquent ce refroidissement. S'adressant à la France et aux pays de l'Europe : « *Traitez les Israéliens, comme vous traitez les Arabes*, s'est écrié le représentant de la Ligue arabe à Paris, appelant à dénoncer tout aussi fortement « *les actes horribles* » et « *condamnables* » où qu'ils se produisent.

M. Yazid a condamné l'« *incohérence* » de l'attitude européenne envers les Arabes : « *On nous dit : unissez-vous et nous vous soutiendrons. Nous nous sommes unis pour rejeter Sadate, mais vous avez soutenu Sadate. Nous nous sommes unis pour nous opposer à la visite de M. Mitterrand en Israël et pourtant cette visite a bien eu lieu. Nous nous sommes élevés contre la participation des Européens à la force multinationale au Sinaï et cette participation est devenue réelle.* »

Tout en laissant entendre que « *les fluctuations de la balance commerciale franco-arabe* » n'étaient pas étrangère à l'attitude française, M. Yazid a assuré avoir « *pris connaissance avec intérêt et satisfaction* » de la récente déclaration de M. Mitterrand (*le Monde* du 2 juin), selon laquelle : « *C'est en Cisjordanie que se trouve le futur Etat palestinien* », mais, a-t-il ajouté, les déclarations ne suffisent pas, « *il faudrait en plus des actes concrets et des prises de positions condamnant le comportement des Israéliens... On a mis un an pour s'apercevoir que l'Etat palestinien ne serait pas situé sur la Lune. Plutôt que de parler d'Etat palestinien, j'aimerais que l'on parle du droit des Palestiniens à l'autodétermination* ».

M. Yazid a estimé qu'une visite en France de M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., précédant ou suivant le voyage du président Mitterrand en Israël « *aurait aidé à la compréhension de la position de Paris à l'égard du conflit israélo-arabe* ».

● *Le premier ministre israélien* s'est déclaré, mardi 1er juin, favorable à un sommet tripartite consacré aux négociations sur l'autonomie palestinienne et réunissant à Washington les presidents Moubarak et Reagan.

Le chef du gouvernement israélien a toutefois précisé qu'il accepterait de discuter de l'autonomie palestinienne uniquement dans la mesure où l'Egypte ne boycotterait pas Jérusalem en tant que lieu de réunion pour les négociations. M. Begin a fait cette négociations.

M. Begin est attendu le 6 juin à Washington, mais aucune date n'a encore été fixée pour la rencontre qu'il a évoquée.

Iran

NOUVELLES EXÉCUTIONS DE MOUDJAHIDIN ET DE BAHA'IS

Reconnus coupables d'assassinats politiques, de rébellion armée et d'« agitation en prison », quinze Moudjahidin Khalq — dont trois femmes — ont été pendus dimanche soir à Meched, a annoncé, mardi 1er juin, un porte-parole du tribunal révolutionnaire local. Les familles des suppliciés avaient été invitées par le juge islamique à assister à leur exécution.

D'autre part, le quotidien téhéranais *Keyhan* rapportait mardi que trois autres Moudjahidin ont été passés par les armes à Sari, chef-lieu de la province caspienne. Ces exécutions font suite à des affrontements de rue entre Moudjahidin et Pasdaran à Téhéran qui auraient fait le semaine dernière, selon les autorités, une douzaine de morts parmi les Moudjahidin.

Le bureau d'information baha'i de France annonce par ailleurs l'exécution, le 16 mai dernier, de deux membres de l'assemblée spirituelle de Khaniabad, dans la région de Téhéran. Condamnés à mort il y a environ deux mois, ils étaient, depuis lors, maintenus en détention dans l'espoir qu'ils accepteraient de se convertir à l'Islam pour échapper au peloton d'exécution.

هكذا من الأصل

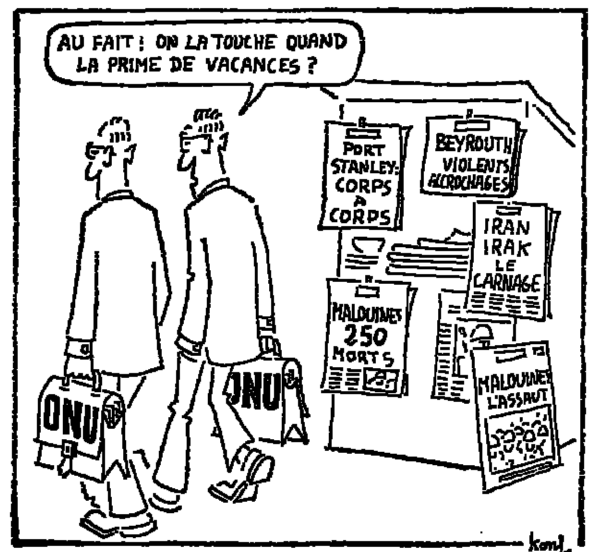
LA GUERRE DES MALOUINES

BUENOS-AIRES : la tendance « dure » se renforce au sein de l'armée

Correspondance

Buenos Aires. — *« Tous nos efforts, les heures d'attente, le froid, la fatigue, arrivent à leur terme... L'ennemi sera mis en déroute grâce à l'action résolue de chacun d'entre vous à son poste de combat. Si chaque homme muni de son fusil, de son mortier, de sa mitrailleuse ou de son canon lutte avec le courage et l'héroïsme qui nous ont toujours caractérisés, la victoire est assurée. »* Le général Mario Benjamin Menendez, haranguant ses troupes avant le déclenchement de la bataille de Port-Stanley, ne s'y est pas trompé : tout dépendra de la combativité des jeunes conscrits argentins. Au bout du compte, ce sont les cinq ou six mille soldats retranchés autour de la capitale des Malouines qui décideront de l'issue des combats.

Leur condition physique, leur moral et l'ascendant du général Menendez seront des facteurs décisifs. Un climat de gravité régnait dans les



(Dessin de KONK.)

états-majors mardi soir. L'attaque menée contre l'*Invincible* (l'état-major interarmes a diffusé un communiqué signalant que Londres l'avait reconnu) et l'affaiblissement de la capacité aérienne de la Royal Navy qui pourrait en résulter ne parvenaient pas à faire oublier que les troupes de choc britanniques avaient pris position à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Port-Stanley. En fait, on admet dans les milieux militaires que la chute de la capitale des Malouines sera difficile à éviter.

Face à de telles perspectives, plusieurs questions se posent. Faut-il essayer de négocier avec la Grande-Bretagne un cessez-le-feu immédiat pour éviter un bain de sang inutile ? Faut-il se battre seulement pour sauver l'honneur ou soutenir la lutte, quel qu'en soit le prix ? Les déclarations faites par le secrétaire à la planification, le général Jose Miret, avant son départ pour New-York témoignent de la volonté de la junte d'épuiser toutes les possibilités pour mettre fin aux combats.

« Guerre limitée » ou « guerre intégrale »

« Nous continuons de faire toutes les concessions nécessaires pour parvenir à une paix honorable », a déclaré le général José Miret, qui aura reçu des instructions précises des trois commandants en chef. Le gouvernement militaire est-il prêt à assouplir sa position sur le retrait préalable de la garnison argentine ? Une telle décision serait difficilement acceptable par un secteur important des forces armées. Les divergences entre les militaires ne portent pas d'ailleurs seulement sur la façon de mener la bataille mais sur ce qui viendra après.

Deux thèses s'affrontent : celle de la *« guerre limitée »* et celle de la *« guerre intégrale »*. Pour les partisans de la première, l'objectif principal est politique : la reconnaissance par la Grande-Bretagne de la souveraineté argentine sur les Malouines. Les moyens pour l'atteindre sont autant diplomatiques que militaires. Si la capitale des Malouines est reprise par les Britanniques, l'Argentine devra poursuivre son action au sein des organisations internationales et, en particulier, de l'ONU, afin d'obtenir gain de cause. Les progrès enregistrés au cours des deux derniers mois laissent présumer que, tôt ou tard, la communauté internationale donnera raison à Buenos-Aires. Les défenseurs de cette thèse estiment que, de toutes les manières, *« l'Argentine a déjà gagné la guerre »*. Le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Lami Dozo, a clairement exprimé ce point de vue lundi : *« Le triomphe politique est un fait acquis. L'Argentine est aujourd'hui un pays différent, un pays qu'on connaît et qu'on respecte sur la scène internationale. »* En résistant comme elle l'a fait à *« la troisième flotte du monde »*, l'Argentine aurait démontré amplement son courage et sa capacité pour défendre une cause nationale. En un mot, elle serait dasormais *« prise au sérieux »*. Une guerre à outrance contre la Grande-Bretagne risquerait, en revanche, de menacer la paix mondiale et aurait des conséquences catastrophiques pour le pays.

Au plan extérieur, elle conduirait inévitablement l'Argentine à une alliance avec le bloc de l'Est et, au plan intérieur, elle favoriserait l'installation d'un régime communiste. Le conflit avec la Grande-Bretagne et les relations de plus en plus difficiles avec les Etats-Unis doivent donc rester une affaire de famille entre trois pays qui, par-delà leur vicissitudes, partagent les mêmes valeurs. Cette thèse est celle de la junte (encore que le général Galtieri ait sensiblement durci le ton au cours des derniers jours), de M. Costa Mendez, ministre des affaires étrangères, des officiers qui ont critiqué l'opération du 2 avril (en particulier les généraux déplacés par le général Galtieri en décembre dernier) et de la plupart des dirigeants radicaux et péronistes. Ils sont soutenus par les milieux d'affaires effrayés par la perspective d'une rupture avec l'Europe et les Etats-Unis.

A ce secteur modéré et, jusqu'à présent, majoritaire, s'opposent, avec de plus en plus de netteté, surtout depuis le débarquement des forces britanniques aux Malouines, les partisans de la *« guerre intégrale »*. Le pays doit se préparer à une guerre prolongée qui ne fait que commencer, affirment-ils. La bataille de Port-Stanley, quelle qu'en soit l'issue, ne constitue qu'un épisode de la guerre totale que les Argentins doivent livrer pour exercer leur pleine souveraineté sur les Malouines et consolider leur identité. Pour vaincre, le pays doit s'en donner les moyens. Militairement, en acceptant une aide technique extérieure d'où qu'elle vienne et *« en mobilisant les vingt-huit millions d'Argentins »*. Diplomatiquement, en rompant les relations avec Washington et en s'alliant avec les pays qui luttent contre le colonialisme et l'impérialisme. Economiquement, en refusant d'honorer sa dette extérieure et *« en mettant le pays au travail »*. Politiquement, en resserrant les liens entre l'armée et le peuple.

Une éventuelle intervention des Etats-Unis

Ces thèses sont défendues partiellement ou totalement par un nombre croissant d'officiers, pour des raisons qui ne sont pas seulement idéologiques mais professionnelles, par la droite nationaliste ainsi que par les petits et les moyens industriels ruinés par la politique économique suivie depuis 1976. Si cette tendance reste minoritaire, son influence grandit. D'une part, en effet, les Etats-Unis ne semblent pas disposés à arrêter la Grande-Bretagne. D'autre part, les dernières conditions mises par Londres à un cessez-le-feu (reddition sans conditions de la garnison argentine, rétablissement de sa pleine autorité sur les Malouines, présence des Etats-Unis sur l'archipel et paiement d'une indemnité de guerre) démontrent que le premier ministre britannique n'aura pas de cesse que l'Union Jack ne flotte de nouveau sur Port-Stanley.

Beaucoup d'observateurs pensent que les Etats-Unis interviendront pour éviter l'irréparable. Une chose est certaine : le temps prese.

JACQUES DESPRÈS.

Les États-Unis se seraient opposés au bombardement de bases en Argentine

(Suite de la première page.)

Il n'est pas exclu que la bataille pour la capitale soit plus avancée qu'on ne le laisse entendre au ministère de la défense, où l'on fait seulement état de patrouilles autour des hauteurs de Kent. Mais on pense généralement que l'assaut final ne sera pas donné avant quelques jours, qui seront mis à profit pour renforcer la ligne de front, amener des approvisionnements et des munitions et permettre aux parachutistes, ayant participé à la bataille de Goose-Green, de récupérer. On souligne cependant dans les milieux dirigeants qu'il ne s'agit nullement d'une « pause » pour faciliter une solution diplomatique.

Après la réunion du « cabinet de guerre » à laquelle il participait, M. Parkinson, président du parti conservateur, a déclaré mardi 1er juin : *« Nous préférons que les troupes argentines s'en aillent, qu'elle se retirent, mais, si elles ne le veulent pas, il nous faudra y aller et reconquérir le territoire britannique des Falkland. »*

C'est aussi la substance du message de Mme Thatcher, que Sir Antony Parsons, représentant de la Grande-Bretagne aux Nations unies, a transmis mardi à M. Perez de Cuellar. Le seul moyen pour les Argentins d'éviter encore l'humiliation d'une défaite, c'est d'accepter d'évacuer leurs troupes, dit-on à Londres. Sans un engagement ferme, il ne saurait y avoir de cessez-le-feu. En répondant ainsi au secrétaire général de l'O.N.U., Mme Thatcher a cependant cédé aux instances de l'administration américaine, de plus en plus inquiète des conséquences diplomatiques d'un désastre militaire argentin.

On ne croit pas à Londres que la junte de Buenos-Aires soit prête à abandonner les Malouines sans combattre, même si leurs pertes sont de plus en plus lourdes. Le ministère britannique de la défense a indiqué mardi que deux cent cinquante soldats argentins sont morts lors de la reprise de Goose-Green et de Port-Darwin (contre dix-sept Britanniques).

Ce chiffre élevé s'explique, d'une part, par les bombardements aériens des forces ennemies, et, d'autre part, par un incident qui a particulièrement indigné les soldats britanniques : après avoir hissé le drapeau blanc, un groupe d'Argentins a tiré sur les parachutistes venus recevoir leur reddition. Après quoi, les « bérets rouges » se sont battus jusqu'à ce qu'ils se soient assuré le contrôle de chaque position. Les Britanniques estiment à sept cents le nombre des victimes argentines depuis le début des hostilités.

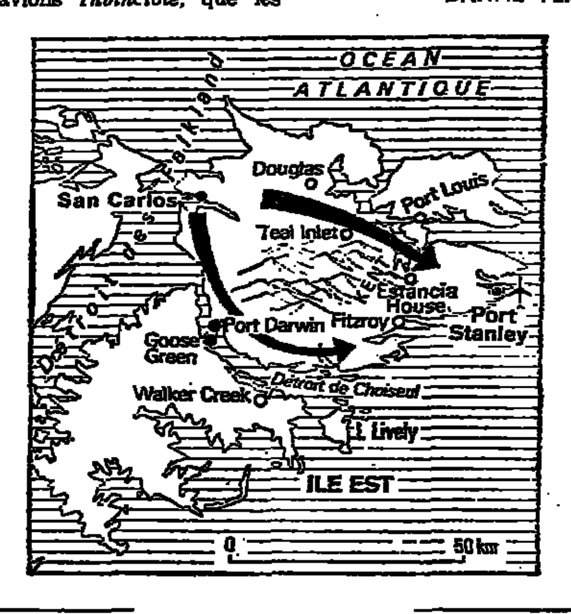
Selon les journalistes britanniques présents aux Malouines, des stocks de napalm ont été découverts dans le campement argentin de Goose-Green. Neuf mille gallons (1) étaient prêts à être utilisés dans des bombes destinées à être lancées des avions Pucara. M. Michael Nicholson, envoyé spécial de la chaîne de télévision commerciale, affirme que deux bombes au napalm ont été lancées sur les troupes britanniques sans faire de victimes. Le commandement en chef craint que les stocks ne soient encore plus importants à Port-Stanley. Le ministère de la défense déclare que la substance découverte à Goose-Green est en train d'être analysée.

Il se confirme que le blocus aérien et naval imposé par la force d'intervention autour des Malouines a été brisé à plusieurs reprises par les Argentins. Selon un habitant de Port-Stanley qui a pu rejoindre les lignes britanniques, deux avions Hercules ont ravitaillé de nuit les troupes d'occupation. Mardi, un Hercules-130 a été abattu au nord-ouest de l'archipel par un chasseur Sea Harrier, parti du porte-avions *Invincible*, que les Argentins ont affirmé dimanche avoir mis hors de combat. Cet Hercules pouvait amener des renforts ou des approvisionnements, mais ce type d'appareil a également été utilisé par les Argentins pour bombarder les lignes britanniques, les bombes étant simplement poussées à la main par la porte arrière...

Enfin, au ministère de la défense, on dément qu'un Exocet AM-39 ait été détruit par un missile anti-missile, comme cela avait d'abord été affirmé (*le Monde* du 2 juin). On indique que l'Exocet tiré dimanche par un Super-Etendard contre les porte-avions a manqué sa cible. Mais cette arme reste une menace pour les bâtiments britanniques, car les Argentins auraient réussi à adapter les missiles Exocet mer-mer sur les chasseurs Super-Etendard pour pallier le manque de missiles Exocet air-mer AM-39.

DANIEL VERNET.

(1) 1 gallon = 4,54 litres.



● *Quelque cent quarante prisonniers argentins* ont été transférés du navire-hôpital britannique *Uganda* sur le navire-hôpital argentin *Bahia Paraiso*, a annoncé le ministère de la défense à Londres, le mardi 1er juin. Le transfert a eu lieu au cours d'un rendez-vous entre les deux bateaux à une trentaine de milles au nord du détroit des Malouines. Ces cent quarante prisonniers faisaient partie des mille quatre cents soldats argentins capturés vendredi, lors de la reconquête de Port-Darwin et de Goose-Green. — *(A.P.)*

● *M. Chirac* a déclaré mardi 1er juin : la France *« aurait pu et peut, peut-être encore, avec d'autres pays latins européens, proposer une solution qui permette à chacun de préserver l'honneur »* dans le conflit des îles Malouines. Ce conflit, selon le président du R.P.R., profitera *« hélas exclusivement à l'U.R.S.S. qui, par son intermédiaire, fait une entrée en force dans une partie du monde où elle n'existait que faiblement grâce à Cuba et au Nicaragua »*.

● *Le capitaine argentin Alfredo Astiz*, soupçonné, par la France et la Suède notamment, d'avoir participé à des enlèvements politiques à Buenos-Aires dans les années 70 et qui avait été capturé en Géorgie du Sud, a quitté l'île de l'Ascension à bord d'un navire britannique et doit arriver prochainement en Grande-Bretagne où il sera détenu, a annoncé mardi 1er juin le Foreign office. La convention de Genève, rappelle-t-on à Londres, permet à l'officier de refuser de répondre aux questions qui lui seront posées, et à la Grande-Bretagne de le maintenir en détention jusqu'à la fin des hostilités. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Les enquêteurs néerlandais n'ont pu déterminer les circonstances de la mort, en mars dernier de leurs compatriotes journalistes

De notre correspondant

Amsterdam. — Réussira-t-on jamais à mettre en lumière les véritables circonstances dans lesquelles quatre journalistes néerlandais ont trouvé la mort, le 17 mars dernier, au Salvador ? Les observateurs restent sceptiques, après la clôture, le mardi 1er juin, de l'enquête menée par le ministère des affaires étrangères à La Haye.

Les enquêteurs, parmi lesquels se trouvait le porte-parole du ministère, ont conclu qu'ils ne disposent pas de preuves judiciaires pour affirmer que les journalistes ont été assassinés de sang-froid par l'armée salvadorienne. Tel avait été le soupçon de la chaîne de télévision protestante Ikon, pour laquelle les Néerlandais devaient réaliser un reportage dans un des « territoires libérés » du Salvador. Ils furent tués quelques instants après qu'ils eurent contacté des guérilleros dans la province septentrionale de Chalatenango.

Les enquêteurs néerlandais, qui ont visité deux fois le Salvador depuis la tragédie, ne se sont pourtant pas laissés convaincre par la version officielle salvadorienne. Celle-ci admet bien que les Néerlandais, et quatre guérilleros qui les accompagnaient, ont été tués par une patrouille de l'armée. Mais le sergent de la patrouille affirme que les guérilleros avaient ouvert le feu sur ses hommes, qui n'ont fait que riposter. Les Néerlandais auraient ainsi péri dans un échange de tirs. La présence des militaires sur les lieux était-elle due au hasard, comme l'affirme le Salvador ? La Haye continue de tenir compte de la possibilité d'un guet-apens tendu aux journalistes, qui, une semaine avant leur mort, avaient été qualifiés de « subversifs » par la presse salvadorienne. Un des journalistes, M. Koos Koster, avait été accusé de convivence avec les guérilleros salvadoriens.

Le seul guérillero qui ait survécu, « Martin », a affirmé à La Haye que les Néerlandais avaient été victimes d'un meurtre prémédité. Il a déclaré qu'il aurait certainement renoncé à la rencontre avec les journalistes s'il avait su, alors, que ceux-ci avaient eu le dangereux privilège de faire l'objet d'articles dans la presse salvadorienne.

RENÉ TER STEEGE.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● UN NOUVEAU REMANIEMENT MINISTERIEL, le second en moins de deux semaines, a été annoncé, le mercredi 2 juin, à Séoul. M. Lee Bum Suk, secrétaire général à la présidence, a été nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Lho Shin Yong qui devient directeur de l'agence pour la sécurité nationale (services de renseignements). — *(Reuter)*.

[Ancien diplomate de carrière, M. Lee a été ambassadeur en Tunisie et en Inde. Il a été vice-président de la Croix-Rouge sud-coréenne et a dirigé la délégation sud-coréenne aux négociations de la Croix-Rouge avec la Corée du Nord, au début des années 70. Il était jusqu'à cette semaine, secrétaire général à la présidence, poste auquel il n'a pas encore été remplacé.]

Chine

● UNE ENSEIGNANTE AMERICAINE, Mlle Lisa Wischer, a été appréhendée par les autorités chinoises dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris le mercredi 2 juin à Pékin. Eelle est accusée d'espionnage et de vol secrets d'Etat. Mlle Wischer est, au surplus, fiancée à un chinois. La jeune femme est apparemment la première personne de nationalité américaine à être détenue en Chine depuis la normalisation des relations sino-américaines en janvier 1979. *(AFP, AP)*.

Djibouti

● RECONDUCTION DU PREMIER MINISTRE. — M. Hassan Gouled Aptidon, président de la République de Djibouti, a chargé, mardi 1er juin, M. Barkat Gourad Hamadou, premier ministre sortant, de former un nouveau gouvernement. Premier vice-président du parti du rassemblement populaire pour le progrès (parti unique, au pouvoir), M. Barkat Gourad Hamadou avait donné sa démission le 25 mai dernier après le renouvellement de l'Assemblée nationale. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LA GUERILLA A REJETE L'ARMISTICE proposé par le nouveau gouvernement militaire du général Rios Montt. Dans un communiqué, publié le 31 mai, la principale organisation révolutionnaire, l'Armée de guérilla des pauvres (E.G.P.) a qualifié l'offre de « farce », et estime qu'elle marque le *« prélude à de nouveaux massacres »*. L'an dernier, près de trois mille cinq cents personnes ont été victimes de la violence politique au Guatemala.

Inde

● L'INDE A PROPOSE AU PAKISTAN de reprendre les pourparlers, suspendus depuis janvier, en vue de l'établissement d'un pacte de non agression entre les deux pays, a annoncé lundi, 31 mai, l'agence indienne PTI. Un émissaire de New-Dehli s'est rendu à Islamabad porteur d'un message en ce sens du premier ministre, Mme Gandhi, au président pakistanais, M. Zia-Ul-Haq. — *(A.F.P.)*.

Namibie

● SIX MORTS DANS UN ACCIDENT D'AVION. — Six personnes sont mortes, mardi 1er juin, dans l'accident de leur avion, un Cessna 210, qui s'est écrasé dans le nord de la Namibie peu après son décollage. Les victimes seraient des fonctionnaires du département sud-africain pour la protection de la nature. — *(A.F.P.)*

Pologne

● MESDAMES GRAZYNA KURON ET ANKA KOWALSKA, détenues depuis le 13 décembre, ont été mises en liberté provisoire, le dimanche 30 mai, la première pour un mois et la seconde pour deux mois. La femme de M. Jacek Kuron doit subir une opération, et l'ancienne porte-parole du KOR est cardiaque. D'autre part, à l'invitation de la conférence épiscopale polonaise, le cardinal Joseph Hœffner, primat catholique d'Allemagne fédérale, se rendra, jeudi 3 juin, à Varsovie, puis à Cracovie. — *(A.F.P., UPI)*.

U.R.S.S.

● M. HUSAK A MOSCOU. — Le chef de l'Etat et du P.C. tchécoslovaques fait, depuis le mardi 1er juin, une « visite officielle d'amitié » en U.R.S.S. *Selon le Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, une augmentation de la coopération entre les deux pays contribuerait à la croissance économique dans les pays du Comecon et aiderait à résoudre *« quelques problèmes de base qui, jusqu'à présent, ont ralenti la croissance des économies des Etats socialistes »*. — *(A.P.)*.

Zaïre

● SELON DES OPPOSANTS ZAIROIS A BRUXELLES, sept parlementaires zaïrois, faisant partie des treize fondateurs du parti d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (U.D.P.S.), auraient été arrêtés, jeudi dernier, au Zaïre. De même source, on indique que ces parlementaires, qui étaient soumis depuis quelque temps à un contrôle strict de la part des autorités zaïroises, seraient détenus à la prison de Makala, à Kinshasa. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

CHINE — L'histoire de l'après-Mao

(Suite de la première page.)

Le choix des objectifs ci-dessus est, bien entendu, en rapport avec la personnalité de l'auteur qui préfère visiblement l'étude de documents et la réflexion poussée à la recherche d'un pittoresque éphémère à laquelle ont succombé nombre de ses confrères, mais il relève aussi du problème maintes fois débattu des difficultés d'accès à la connaissance de la Chine profonde. Alain Jacob s'en explique avec une extrême franchise et l'on retrouve sous sa plume le même sentiment de frustration que bien d'autres ont éprouvé avant lui. Et il est vrai que le « secret chinois », dont il rappelle la permanence, n'a guère été levé qu'entre la chute de l'empire et l'avènement des communistes au pouvoir. Souhaitons que ses remarques contribuent à limiter les impostures et à tempérer les jugements tout faits.

La manière d'Alain Jacob est aussi classique et rigoureuse que possible. Les événements majeurs, les signes qui les font pressentir, les grands textes qui, le plus souvent, les accompagnent, les discordances de la presse officielle sont successivement rapportés, analysés, expliqués, notes de références à l'appui. Toutes les sources crédibles sont utilisées avec discernement compte tenu de leur origine et des déguisements de langage. Il s'agit de démontrer et non d'émouvoir, et l'on regrettera que les images ne soient pas plus abondantes. L'auteur en trouve parfois de fort poétiques, ainsi lorsqu'il décrit les frémissements de Pékin traversé des bruits de la nuit et du petit matin et, parmi eux, le trottinement léger des petits chevaux et des ânes allant de la campagne vers les marchés de la ville:

« Sur la terre couverte de glace et de givre, les mulets se mettent en marche.
Et leurs sabots brisent les rêves de milliers de gens »

disait déjà, au dix-septième siècle, le poète Xu Zhao.

Trois problèmes majeurs

Si, du haut de son observatoire, le chroniqueur s'attache d'abord aux péripéties du régime, il ne peut manquer de discerner et, du même coup, d'évoquer les trois problèmes majeurs qui en dominent la vie intérieure : celui de l'unité et de la stabilité politiques, celui du rajustement et de la modernisation de l'économie, celui de l'évolution de la société, y compris les rapports de celle-ci avec le pouvoir.

La lutte de Deng Xiaoping pour retrouver toutes ses fonctions, ramener Hua Guofeng à la septième place du parti, lui substituer ses fidèles, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, aux postes de président du comité central et de premier ministre, fait prévaloir enfin ses vues réformatrices sur l'attachement de Hua à une certaine idée de Mao, fut certes longue et malaisée, faite de subtiles et néanmoins méthodiques manœuvres. Alain Jacob nous le montre en détail sans pourtant en mesurer la véritable intensité et les risques. Crises successives de dimensions nationales ? Combats en retraite de Hua Guofeng constamment dominé par son rival ? C'est là que notre connaissance imparfaite des forces de chaque camp dans les divers appareils centraux et régionaux devient un obstacle que l'analyse comparée des textes, si instructive qu'elle soit, ne suffit plus à surmonter. Il nous semble cependant que l'issue de la lutte ne fut jamais douteuse. L'élimination des « quatre », le 6 octobre 1976, représentait autant qu'un succès personnel pour Hua Guofeng une véritable revanche posthume pour Zhou Enlai et, par là, une promesse de victoire pour Deng, son héritier désigné. Celui-ci, devenu pratiquement inattaquable, devait, en toute logique, reprendre tôt ou tard ses diverses attributions dans le parti, l'Etat et l'armée. Ce point définitivement acquis au troisième plénum du dixième comité central en juillet 1977, son obstination, ses capacités, sa longue pratique des affaires intérieures du parti, dont il avait été le secrétaire général pendant plus de dix ans, son profil historique, le soutien d'une large fraction du bureau politique et d'importantes figures de l'armée, celui de dizaines de milliers de cadres et de vétérans, victimes comme lui de la révolution culturelle, devaient faire le reste. Il ne s'agissait plus que de respecter certaines formes — et parmi elles la fiction d'une direction collective, — de se plier à un calendrier un peu étalé afin de rassurer une population qu'un manque trop évident d'unité au sommet aurait inquiétée.

Alain Jacob relève à juste titre les illusions optimistes et les variations subséquentes de la politique économique suivie depuis 1976 et met en évidence les obstacles politiques, sociaux et psychologiques que rencontrent le rajustement et la modernisation du système économique, qu'il s'agisse de planification, de transformation des entreprises, de gestion. Peut-être ces deux grands problèmes méritaient-ils d'être traités de façon plus approfondie, tableau sommaire et statistiques principales de l'économie chinoise en annexes. Ce n'était point s'écarter trop de l'objet annoncé du livre puisque, ainsi que le dit le maréchal Ye Jianying, « les quatre modernisations du pays représentent le plus grand impératif *politique* de l'heure » (c'est moi qui souligne).

La note dominante est celle d'un certain pessimisme que l'embarras et les flottements de la direction elle-même paraissent justifier. On ne saurait pourtant oublier que la politique économique adoptée à l'époque du troisième plénum du onzième comité central (décembre 1978) ou un peu après, en grande partie sous l'influence de Chen Yun, semble seule susceptible de donner des résultats positifs.

Que la société chinoise soit, après tant d'autres, en état de crise, c'est ce que reconnaissent chaque jour les dirigeants. Alain Jacob note leurs inquiétudes, cite les mesures jugées propres à restaurer la confiance et, parmi elles, le retour à l'éducation idéologique, particulièrement à l'école, l'élaboration du mythe d'une « civilisation spirituelle socialiste » traduite en slogans quotidiens. Il s'interroge sur leur efficacité, sur l'éveil de la critique des gouvernants par les masses, et peut-être surestime-t-il par endroits les aspirations démocratiques d'une société que son histoire et les expériences parlementaires désastreuses qui ont suivi la chute de l'empire ont mal préparée au libéralisme politique.

Un « maoïsme tempéré »

Le désenchantement d'aujourd'hui procède à la fois des désordres et de l'anarchie de la révolution culturelle, de la montée d'une nouvelle génération coupée des luttes passées et de l'affaiblissement des références morales traditionnelles (confucéennes) ou révolutionnaire (maoïstes). Il favorise le retour en force d'un matérialisme qui fut de tout temps une des caractéristiques de la race et qu'encouragent à la fois le fléchissement de l'autorité et du prestige du parti et le recours aux stimulants matériels et à la règle du profit, tant dans les entreprises qu'à la campagne. Les anciennes réponses ne suffisant plus, il s'agit en dernière analyse de retrouver une idéologie mobilisatrice, politiquement supportable, économiquement efficace, moralement réparatrice. Est-ce possible alors que les vieux dirigeants sont à bout d'imagination, que les nouveaux ne se sont pas encore affirmés, tandis que, comme le dit Alexandre Zoniview, « l'idéologie a besoin de délire » ?

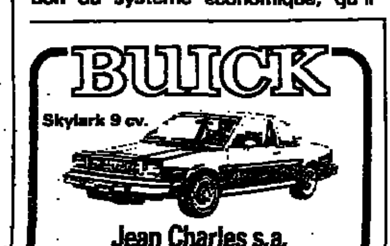
C'est cette question qu'Alain Jacob aborde en conclusion, non sans avoir rappelé au préalable — et qui n'en est point convaincu — que le maintien d'un équilibre entre la croissance démographique et les ressources alimentaires conditionne la survie du régime et, ajouterons-nous, d'une bonne partie de la population, tandis qu'il n'est pas de raccourci vers le développement.

Une base marxiste-léniniste orthodoxe accompagnée d'un maoïsme tempéré (encore faudrait-il s'entendre sur ce terme), une réforme du style de travail d'un parti qui tiendrait mieux compte des réalités sociales nouvelles, de grands efforts communs pour arracher le pays à son arriération, lui semblent les conditions d'une voie possible, empêchant en même temps que le régime ne dérive insensiblement vers le type soviétique.

Sera-t-elle suivie ? Les « gestionnaires lucides mais froids, sensibles seulement aux réalités immédiates et matérielles de la planification centralisée » l'emporteront-ils ? Alain Jacob se garde de le prédire, mais relève en même temps que les contraintes du sous-développement devraient « nouer ensemble gouvernants et gouvernés dans l'aménagement d'un destin commun », déterminer « une certaine moralité des rapports humains et des rapports entre l'individu, la société et le pouvoir ». Noble exigence, qui ne vaut pas seulement pour la Chine, mais pour tous les pays face aux redoutables inconnues du monde de demain.

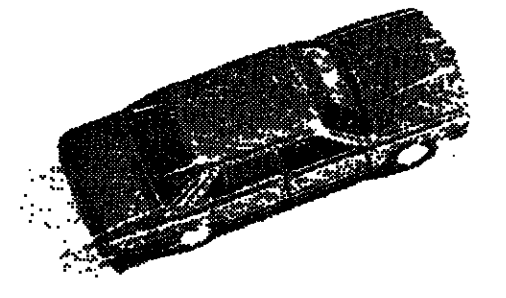
JACQUES GUILLERMAZ.

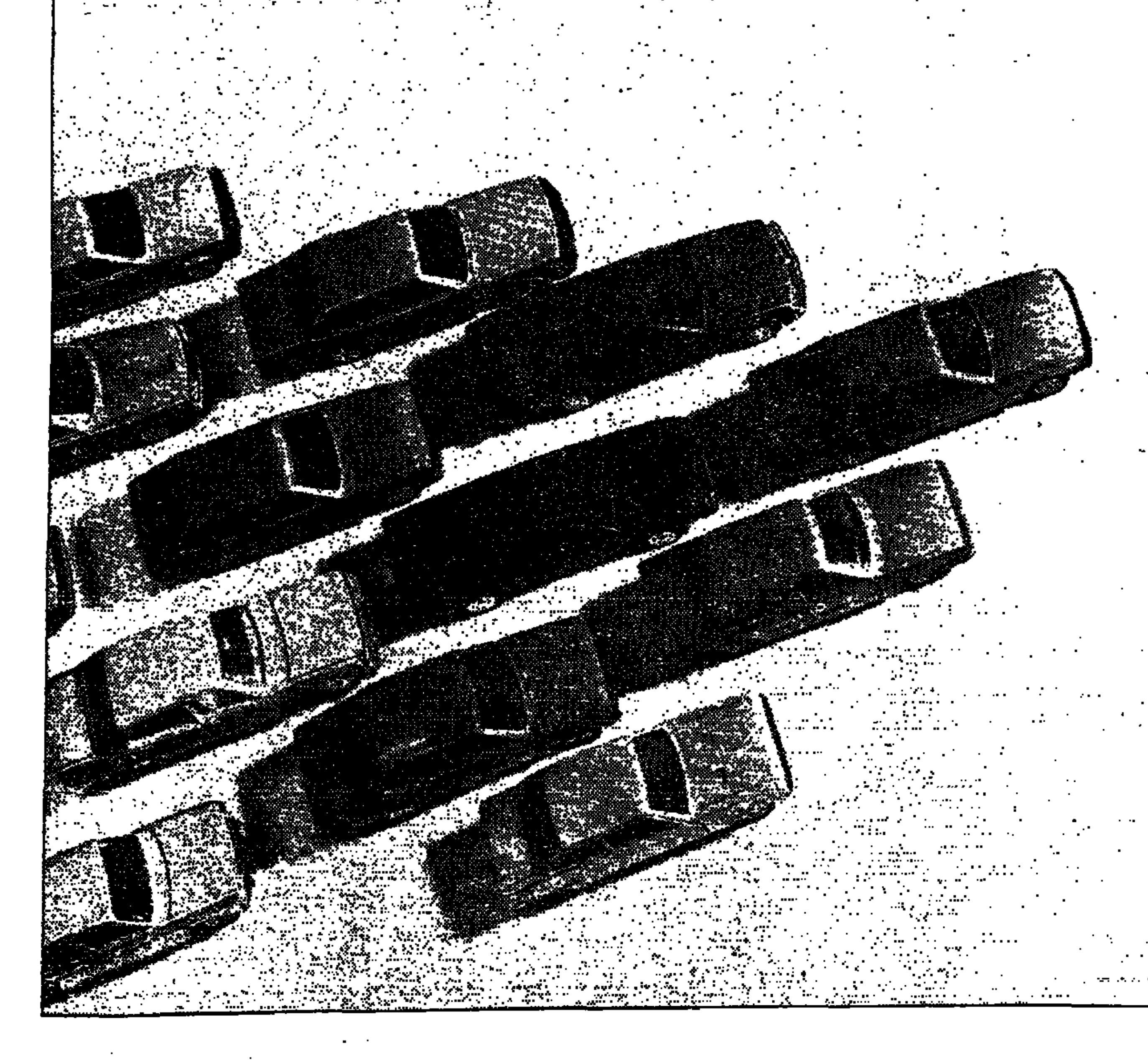
★ *Un balcon à Pékin : le nouveau pouvoir en Chine.* Bernard Grasset, Paris, 366 p., 85 F.











LE DÉBAT SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Tension et incertitude

La fin de la semaine devrait être décisive en ce qui concerne le choix du gouvernement d'abréger — ou non — le débat parlementaire sur les droits nouveaux des travailleurs. Allusions, phrases sibyllines, menaces voilées et silences qui en disent long, tout concourt à créer, à l'Assemblée nationale, un climat tendu et incertain. Le parallèle avec le débat sur les nationalisations s'impose. A l'époque, à force de parler d'un possible recours à l'article 49-3 de la Constitution, le gouvernement n'avait pas eu besoin d'engager sa responsabilité. L'effet dissuasif, avait-on cru alors, avait été suffisant. C'est la première hypothèse. La seconde est que l'opposition avait jugé que l'exploitation politique, dont elle pouvait bénéficier en contraignant l'exécutif à user d'une procédure autoritaire à l'égard du Parlement, risquait de se retourner contre elle. La troisième hypothèse est plus simple : les groupes R.P.R. et U.D.F. s'étaient rendu compte qu'un combat de retardement était vain ; au bout du compte, rien ne pouvait empêcher la gauche de procéder aux nationalisations qu'elle estimait nécessaires.

Ces trois hypothèses peuvent, aujourd'hui, de nouveau être échafaudées. Mercredi, le conseil des ministres pourrait — à toutes fins utiles — autoriser le gouvernement à engager sa responsabilité ; jeudi, la réunion prévue à l'hôtel Matignon entre le premier ministre, les principaux responsables du parti socialiste et MM. Fabius, Le Garrec et Delors, devrait ne pas être limitée à son ordre du jour, c'est-à-dire l'orientation de la politique économique. De toute façon, « chacun prendra ses responsabilités », a indiqué mardi, M. Auroux, ministre du travail, en parlant du blocage du travail législatif par l'opposition. Tel fut aussi le thème de la conférence des présidents, qui s'est réunie mardi soir. Volontairement énigmatique, M. Mermaz, président de l'Assemblée, s'est refusé à répondre au sujet d'un éventuel recours à l'article 49-3. De son côté, M. Joxe, président du groupe socialiste, a évoqué la possibilité de réserver certains articles des projets restant en discussion « pour aller directement à l'essentiel ».

Cette tension psychologique portera-t-elle ses fruits ? Chacun affirme sa volonté de dédramatiser la situation, tout en rejetant sur l'adversaire la responsabilité de celle-ci. Peut-on arrêter un mouvement brownien ? Par une décision purement volontariste, le gouvernement a inscrit à l'ordre du jour du 9 juin le troisième « projet Auroux », portant sur les négociations collectives.

Cette atmosphère ne facilite pas l'interprétation des faits. Ainsi, on croyait pouvoir assurer qu'en défendant neuf amendements dont le seul objet était de maintenir l'obligation, pour les délégués du personnel, d'être capable de « s'exprimer en français », l'opposition ne faisait pas preuve d'un souci évident d'accélérer les travaux législatifs... Quelle erreur ! M. Charles (R.P.R.), heureusement, a rétabli la vérité : en agissant ainsi, l'opposition mettait tout en œuvre pour « clarifier » le débat...

Un débat assez honteux que celui où plusieurs députés R.P.R. se sont exprimés en langues étrangères pour démontrer le caractère absurde de la suppression de l'obligation, pour les immigrés, de parler français. Même si la palme de la caricature revient à l'intervention — en sabir — de M. Deschaux-Beaume (P.S.). Les travailleurs immigrés ne méritaient ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

LAURENT ZECCHINI.

Mardi 1er juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel.

● REPRÉSENTATIVITÉ DES SYNDICATS

L'article 10 traite de la représentativité des syndicats et de la composition des collèges électoraux pour l'élection des délégués du personnel. Il prévoit notamment que tout syndicat *« affilié à une organisation représentative au plan national (1) est considéré comme représentatif dans l'entreprise »*. (Cette disposition étend aux délégués du personnel une mesure déjà applicable à l'élection des délégués syndicaux). L'opposition conteste vivement cet article. M. Noir (R.P.R., Rhône) notamment, déclare : *« L'exemple de « Solidarité » montre ce qu'il advient des syndicats officiels lorsqu'une organisation spontanée, dynamique et critique, ose battre en brèche leur monopole. »* M. Charié (R.P.R., Loiret) dénonce *« un inacceptable mépris pour les syndicats autonomes et libres »*. En France, explique M. Millon (U.D.F., Ain) la situation est faussée parce qu'il existe un *« syndicat politique »*, la C.G.T.

Une véritable politique contractuelle, répond M. Auroux, ministre du travail, *« implique l'existence d'un syndicalisme fort, démocratique et représentatif. En reconnaissant la représentativité de cinq centrales*, ajoute-t-il, *nous laissons une grande liberté de choix aux salariés »*.

Le ministre du travail note ensuite : *« Ce n'est pas en laissant se multiplier les « syndicats-maison » que l'on parviendra à faire signer des conventions au niveau des branches. »*

L'Assemblée examine un amendement du groupe communiste tendant à spécifier que « seuls » les syndicats représentés nationalement le sont dans l'entreprise (afin d'empêcher le développement des « syndicats maison »). M. Coffineau (P.S., Val-d'Oise), rapporteur de la commision des affaires sociales, reconnait que les « syndicats-maison » ne sont que *« les courroies de transmission des chefs d'entreprise »*, mais explique qu'il y a, à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. des organisations autonomes qui ont fait preuve de leur représentativité. L'amendement du groupe communiste est repoussé par 439 voix contre 45.

L'Assemblée repousse ensuite notamment un amendement du groupe R.P.R. tendant à conférer le caractère de la représentativité à *« tout groupement de salariés »* qui peut faire la preuve de cette représentativité à *« tout groupement de salariés »* qui peut faire la preuve de cette représentativité sur la base des critères énoncés à l'artice L. 133-2 du code du travail (2).

Les dispositions suivantes, modifiées par la commission et le gouvernement (et adoptées à l'unanimité), organisent la mise en place des collèges électoraux.

L'Assemblée adopte enfin un amendement de M. Tranchant (R.P.R., Haut-de-Seine) qui a pour conséquence de supprimer les dispositions tendant à confier à la juridiction administrative la compétence pour reconnaître, en cas de désaccord entre le chef d'entreprise et les organisations syndicales, le caractère d'établissement distinct pour l'élection des délégués du personnel. M. Auroux déclare que, *« à la réflexion »*, il est préférable de renvoyer au tribunal d'instance ce type de litiges.

L'article 11 prévoit que des des dispositions seront prises par accord de l'employeur et des organisations syndicales pour faciliter, s'il y a lieu, la représentation des salariés travaillant en équipes successives et dans des conditions qui les isolent de l'ensemble des autres salariés (travailleurs portés, V.R.P., travailleurs à domicile). M. Auroux précisa que cet article comporte une obligation de négocier mais non d'aboutir.

Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée précise que dans les établissements ne dépassant pas vingt-cinq salariés et n'élisant qu'un délégué titulaire et un délégué suppléant, les délégués du personnel sont élus par un collège unique regroupant l'ensemble des catégories professionnelles. A l'initiative de la commission, elle ramène de six mois à trois mois la période de travail dans l'entreprise à l'issue de laquelle *« les salariés des deux sexes âgés de seize ans accomplis »* peuvent être électeurs.

● L'OBLIGATION DE S'EXPRIMER EN FRANÇAIS

L'Assemblée examine ensuite une disposition tendant à supprimer l'obligation faite aux salariés éligibles de *« s'exprimer en français »*. L'opposition critique longuement cette mesure, soulignant que le chef d'entreprise ne pourra pas comprendre ce que lui dit son délégué du personnel et que, dès lors, il sera facile de le poursuivre pour délit d'entrave à l'action des délégués. Pour démontrer ce qu'elle estime être l'aspect grotesque de cette mesure, M. Charles (R.P.R., Nord) s'exprime en... allemand, M. Toubon (R.P.R., Paris)... en nanjere (dialecte tchadien), M. de Liokowski (R.P.R. Charente-Maritime) en... espagnol, M. Charié déclare... en francais, que *« c'est déconsidérer la France »* que de donner aux délégués qui ne parlent pas français les mêmes droits que ceux qui parlent français. M. Coffineau dénonce la *« xénophobie délirante »* des interventions de l'opposition qui, selon lui, *« frisaient le racisme »*.

M. Auroux juge ces amendements *« discriminatoires »* et *« injurieux »* pour les travailleurs immigrés. En les refusant, assure-t-il, *« c'est l'honneur de la France que vous défendrez »*. S'adressant à l'opposition, il lance : *« Vous devriez sortir un peu de vos salons pour rencontrer ces travailleurs immigrés auxquels vous refusez le droit de s'exprimer ! »* M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine) souligne que le patronat n'hésite pas à trouver des interprètes quand il s'agit de faire pression sur les travailleurs immigrés. Les propos de l'opposition, estime-t-il, sont *« racistes »*. M. Millon fait état de son action en faveur de l'alphabétisation des immigrés et ajoute : *« Qui vous dit que les interprètes seront complètement neutres ! »* M. Charles explique enfin que les effectifs de la C.G.T. sont en baisse, et ajoute : *« Il faut bien aller chercher les adhérents quelque part ! »* M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) s'attache à réfuter les accusations de l'opposition à propos de l'action du maire communiste de Vitry-sur-Seine contre un foyer de travailleurs immigrés (*le Monde* du 24 décembre 1980). M. Deschaux-Beaume (P.S., Eure), s'exprimant en sabir, indique en conclusion : *« Et t'te remercie, grâce à toi, M'sieur le ministre, on va bien travailler pour les entreprises françaises... »*

Mme Missoffe (app. R.P.R., Paris) dénonce une mesure *« démagogique »*, et M. Auroux souligne enfin : *« On ne peut vouloir le dialogue en disant à un certain nombre de gens : « Commence par te taire ! »*

Neuf amendements semblables de l'opposition tendant à conserver l'obligation de s'exprimer en français sont repoussés.

L'article 12 prévoit les conditions dans lesquelles l'inspecteur du travail, après avoir consulté les organisations syndicales représentatives, peut autoriser des dérogations aux conditions d'ancienneté requises pour être électeur.

L'article 13 concerne les modalités des opérations électorales. L'Assemblée adopte un amendement de la commission spécifiant que les modalités et le déroulement de ces opérations font l'objet d'un accord entre le chef d'entreprise et les organisations syndicales intéressées. Cet accord devra régir les principes généraux du droit électoral. A défaut d'accord, les modalités seront fixées par le juge d'instance. Cet article prévoit également que *« lorsque le nom d'un candidat a été raturé, les ratures ne sont pas prises en compte si leur nombre est inférieur à 10 % des suffrages valablement exprimés en faveur de la liste sur laquelle figure ce candidat ; dans ce cas, les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation »*. Cette disposition répond au souci de s'opposer aux manœuvres électorales consistant, par exemple, à éliminer certains leaders syndicaux de l'attribution finale des sièges.

L'Assemblée repousse plusieurs amendements de l'opposition tendant à supprimer une mesure qui, selon elle, est contraire à tous les principes du droit électoral et qui favorise la fraude électorale.

L'Assemblée adopte le texte du gouvernement pour préciser que le tribunal d'instance *« statue en dernier ressort »*, s'agissant des contestations relatives à l'électorat et à la régularité des opérations électorales des délégués du personnel. Elle adopte deux amendements défendus par MM. Micaux (U.D.F., Aube) et Noir, modifiés par le gouvernement, précisant que la décision du tribunal *« peut être déférée à la Cour de cassation »*, puis un amendement de la commission qui dispose que la suppléance est assurée par le premier des candidats non élus appartenant à la même organisation syndicale que le titulaire.

S'agissant de l'organisation des élections des délégués du personnel, l'Assemblée adopte pour l'essentiel le texte du gouvernement. A l'initiative de M. Séguin (R.P.R., Vosges), elle précise que le procès-verbal est affiché dans l'entreprise par le chef d'entreprise avant sa transmission à l'inspecteur du travail.

En ce qui concerne le crédit d'heures dont bénéficient les délégués du personnel pour l'exercice de leur fonction, les députés, adoptant le texte du gouvernement, complètent le contingent de quinze heures mensuelles de délégation inscrit dans la législation par un crédit supplémentaire de vingt heures par mois, qui tient compte de l'éventualité de l'exercice par le délégué des attributions économiques du comité d'entreprise. Reprenant une disposition approuvée lors de la discussion des crédits d'heures alloués aux délégués syndicaux (*le Monde* daté 30-31 mai), les députés adoptent un amendement du groupe socialiste, sous-amendé par le gouvernement, précisant que *« ce temps est de plein droit considéré comme temps de travail et payé à l'échéance normale. En cas de contestation par l'employeur de l'usage fait du temps ainsi alloué, il lui appartient de saisir la juridiction compétente »*.

En ce qui concerne la libre circulation des délégués du personnel, l'Assemblée reprend les mêmes dispositions adoptées au bénéfice des délégués syndicaux (*le Monde* du 29 mai). — L. Z. et P. V.

(1) Il s'agit des cinq centrales suivantes : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C et C.F.T.C.

(2) Cet article dispose : *« La représentativité des organisations syndicales est déterminée d'après les critères suivants : les effectifs, l'indépendance, les cotisations, l'expérience et l'ancienneté du syndicat, l'attitude patriotique pendant l'occupation. »*

● *Le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale* a demandé au gouvernement, mardi 1er juin, d'organiser *« dans les meilleurs délais »*, un débat parlementaire sur la situation économique, *« de telle manière que l'opinion publique soit clairement informée des conséquences néfastes de la politique suivie depuis un an »*. Les députés U.D.F. observent que *« le gouvernement demeure étrangement muet tout en laissant entrevoir, au hasard de petites phrases et de fausses confidences, la perspective d'un éventuel infléchissement de sa politique »*.

● *« Rencontres communistes hebdo »* indique, dans son numéro du 27 mai, que M. Marcel Guéguen, adjoint au maire de Lannion (Côtes-du-Nord), dont l'exclusion du P.C.F. avait été demandée par le comité de soutien de cette ville, en raison de son appartenance au collectif national de Rencontres communistes (*le Monde* du 20 mai), a été informé par le secrétaire de cette section que, en définitive, aucune sanction ne lui sera appliquée.



DEMAIN DANS Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

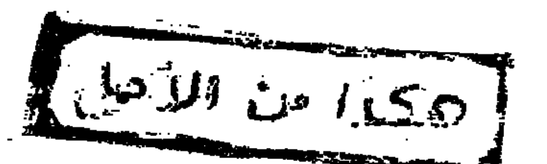
UN SUPPLÉMENT DE CINQ PAGES

● EMMANUEL LÉVINAS ET LA BELLE AVENTURE DE L'ETHIQUE.

● LE FEUILLETON DE B. POIROT-DELPECH : SHAKESPEARE L'INÉPUISABLE.

● LE MYSTÈRE D'ELISSA RHAIS.

مكذا من الأصل



AU SÉNAT

Enseignement privé : M. Savary annonce un prochain rapport au gouvernement Manuels scolaires : « Nous courons le risque du pluralisme et de la liberté »

Plusieurs questions orales regroupées ont permis, mardi 1er juin, au Sénat l'ouverture d'un débat sur l'enseignement privé et sur divers aspects des activités scolaires, notamment le choix des manuels.

Premier orateur, M. Mathieu (R.I., Rhône), s'est inquiété des manifestations d'intolérance qui avaient accueilli le 9 mai le discours modéré du premier ministre lors de la manifestation laïque du Bourget. M. Jager (Un. centr., Moselle) demande au ministre de l'éducation nationale, dont il reconnaît les mérites, de ne pas permettre que l'enseignement public soit un lieu de surenchère pour les idéologies.

« C'est le caractère propre de l'enseignement privé, déclare M. Gouteyron (Haute-Loire, R.P.R.), *qui justifie son existence. Or ce caractère nous semble menacé lorsque le premier ministre met en cause la notion même d'association. »*

Répondant au premier orateur, M. Alain Savary souligne que les « rassemblements » ne déterminent pas la politique de l'éducation nationale, *« pas plus,* précise-t-il, *que la politique de la France ne se fait à la corbeille. »* Les sénateurs R.P.R. paraissent apprécier cette citation du général de Gaulle.

Abordant le fond du débat, le ministre indique que l'étape des premières consultations vient seulement de se terminer. *« Je ferai un rapport au gouvernement,* déclare-t-il ; *c'est à lui qu'il incombe de définir des orientations (...). Je lui demanderai de préciser les premiers éléments de la politique de transformation qui pourra être proposée. A partir de ces éléments je ferai des propositions. Le moment venu, vous aurez à les apprécier. » « (...) En attendant,* répète M. Savary, *les textes actuels seront appliqués, les droits des personnels strictements respectés avant d'être développés. (...) Nous voulons donner aux engagements du président de la République un contenu qui puisse être accepté de chacun. »*

Le problème des manuels scolaires « inspirés de la doctrine marxiste » est soulevé par M. Francou (Un. centr., Bouches-du-Rhône). Ce sénateur s'en prend particulièrement à un manuel (dont il ne désigne pas l'auteur) destiné à la classe de seconde et qu'il estime « révoltant ». Cet ouvrage présente des « dossiers économiques » et compare, par exemple, la vie d'un habitant de la France rurale de 1785 à celle d'un cadre soviétique qui partage son temps entre une firme automobile ultra-moderne et une « datcha » construite avec l'aide de son entreprise. *« Sous prétexte,* indique aussi l'orateur, *de traiter de la consommation collective, une bande dessinée met en parallèle le coût des équipements sociaux et celui de la défense nationale. »*

Un autre sénateur, M. Habert (non inscrit, Français de l'étranger) vise spécialement l'enseignement de l'histoire et cite le cas d'un manuel de quatrième où l'Union soviétique est présentée comme un modèle de démocratie qui a *« aidé les démocraties populaires à acquérir leur indépendance et ne s'est jamais immiscée dans les affaires des autres pays ».*

M. SAVARY : la surveillance dans les lycées me préoccupe.

Le ministre répond que le choix des manuels dépend des chefs d'établissement et de leurs conseils. *« Cette situation,* dit-il, *nous en avons héritée (...) Nous courons les risques du pluralisme et de la liberté. Souhaitez-vous que l'Etat délivre un enseignement officiel ? »*

M. Alain Savary indique néanmoins à M. Francou qu'il a fait part à l'éditeur de ses « réactions personnelles » qui sont celles du sénateur des Bouches-du-Rhône. Il réprouve certaines présentations « grossières » et l'« endoctrinement ». Mais une censure d'Etat conduirait à un enseignement totalitaire. Il faut donc faire confiance aux enseignants : *« Après tout,* dit-il, *certains manuels de l'enseignement privé prennent aussi des libertés avec notre Histoire nationale ! »*

A M. Habert, qui a critiqué aussi l'enseignement thématique de l'Histoire, le ministre répond : *« Notre pays est en effet en danger de perdre sa mémoire. Je vais désigner une mission pour étudier les moyens d'y parer, sans pour autant revenir à l'Histoire-batailles, ni démentir brutalement ceux qui ont cru bien faire dans le passé, mais en tirant la leçon des résultats. »*

M. Savary demande enfin aux auteurs et aux enseignants de veiller à ce que les jeunes *« n'aient pas une vision manichéenne de l'Histoire ».*

Puis il répond à Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), président du groupe communiste, qui l'interroge sur les conditions de la prochaine rentrée scolaire et sur la situation de l'enseignement technique : *« Les quatrièmes préparatoires seront mises en place dès la rentrée 1982. Les classes-passerelles — notamment les premières d'adaptation — vont être développées et le nombre des jeunes qui pourront poursuivre leurs études sera augmenté de façon significative (...). Pour la classe se seconde, j'adresserai aux recteurs des instructions qui tireront la leçon d'une année d'expérience. Le suivi en sera assuré en classe de Première. Les programmes du baccalauréat de technicien seront rénovés. La formation des maîtres sera améliorée selon les recommandations du rapport de M. Peretti (...). La surveillance dans les lycées et collèges me préoccupe tout particulièrement. La politique malthusienne des gouvernements précédents a restreint à l'excès les effectifs sans que les responsables aient mesuré les conséquences de ces mesures. Dès la rentrée 1981, 310 emplois de conseillers et conseillers principaux ont été créés dans les lycées dont l'environnement l'exigeait plus particulièrement. Un nombre égal de postes sera ouvert en 1982 ainsi que 110 emplois de documentalistes. La même politique de développement d'un espace éducatif de qualité sera poursuivie dans les collèges. »* — A.G.

● *Le Tahoeraa Huiraatira,* parti dirigé par M. Gaston Flosse, député R.P.R. de la Polynésie française, qui a enlevé treize des trente sièges de l'Assemblée territoriale lors du scrutin local du 23 mai (*le Monde* du 26 mai), a conclu un accord, le 27 mai, à Papeete, avec le Ai' A Api, formation conduite par M. Emile Vernaudon, ancien collaborateur de M. Francis Sanford, ancien député, leader du E' A Api. Le Ai' A Api ayant obtenu trois sièges aux élections, cette coalition disposera de la majorité absolue à l'Assemblée territoriale (seize sièges sur trente). M. Vernaudon présidera l'Assemblée, tandis que M. Flosse dirigera le conseil de gouvernement, exécutif local. — *(Corresp.)*

« COLLECTIF 82 » : M. FABIUS JUSTIFIE LE RECOURS AUX BANQUES NATIONALISÉES

La commission sénatoriale des finances a entendu le 1er juin M. Fabius, ministre du budget, qui l'a entretenue du « collectif » budgétaire pour 1982. Répondant au rapporteur général, M. Blin (un. centr., Ardennes) qui exprimait son inquiétude devant le caractère « sans précédent » du recours au secteur bancaire nationalisé (sa contribution, en effet, qui sera le double de celle de l'Etat, risque, estime M. Blin, de léser le secteur privé étant donné les limites du marché financier,) le ministre a rappelé les crédits bonifiés mis à la disposition du secteur privé ainsi que l'allégement de la taxe professionnelle prévu dans le collectif.

S'agissant des neuf milliards attribués aux entreprises nationalisées, M. Fabius a fait observer la modestie de l'apport des actionnaires dans le passé. Les entreprises concernées auraient dû, en l'absence de nationalisation, soit céder des éléments de leurs actifs, soit renoncer à leur programme d'investissement. Il a estimé qu'il était dans les fonctions du secteur bancaire de contribuer au financement du secteur industriel privé ou public et souligné le caractère modéré de la contribution demandée.

● *M. René Lamps (P.C.),* ancien député, a indiqué, vendredi soir 28 mai, qu'il souhaite être candidat à la tête d'une liste d'union de la gauche, aux prochaines municipales, à Amiens, ville dont il est le maire depuis 1971. M. François Cosserat (P.C.), premier adjoint, considéré comme le successeur possible de M. Lamps, a précisé que son groupe n'avait pas été informé de cette intention. Les conseillers municipaux socialistes se sont déclaré *« très surpris »* non seulement de la décision du maire, mais aussi de son annonce *« sans concertation préalable ».*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les députés U.D.F. réclament l'examen de la réforme avant la fin du mois

Le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, réuni mardi 1er juin, demande que *« le Parlement soit saisi avant la fin de la session ordinaire des projets relatifs »* à la réforme du mode de scrutin municipal. Il *« constate que, malgré des demandes réitérées, le gouvernement bafoue la représentation nationale en le tenant dans l'ignorance de ce que sera le mode d'élection des futurs conseillers municipaux, et ceci alors que communistes et socialistes en délibèrent entre eux à longueur de semaine ».*

Pour le groupe U.D.F., *« on s'oriente vers un scrutin digne des apparentements* (voir ci-dessous) *de la IVe République et qui devrait selon ses auteurs, limiter un éventuel rejet de la politique socialiste ».* Les députés U.D.F. affirmant qu'ils ne sauraient *« en aucun cas cautionner de telles manœuvres ».*

[L'apparentement des textes avait été instauré par la loi électorale du 9 mai 1951 en vigueur pour les législatives de 1951 et de 1956. Ce système donne la faculté à deux ou plusieurs listes de souscrire — publiquement et avant le scrutin — une déclaration d'apparentement, de nature à modifier la répartition des sièges. Seules pouvaient s'apparenter les listes des partis ou groupements nationaux, c'est-à-dire présentant un ou plusieurs candidats, sous la même étiquette, dans au moins trente départements. La loi de 1951 prévoyait un seul tour de scrutin à l'issue duquel la liste qui obtenait la majorité absolue des suffrages exprimés enlevait la totalité des sièges à pourvoir. Si aucune liste n'était dans ce cas, mais si un groupement de listes apparentées obtenait la majorité, tous les sièges lui revenaient, ceux-ci étant répartis suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste ni aucun groupement de listes ne recueillaient la majorité des exprimés, les sièges étaient répartis à la proportionnelle. Les listes apparentées étaient alors considérées comme une même liste pour l'attribution de sièges (la répartition entre elles se faisant à la proportionnelle). En plus des apparentements, la loi de 1951 se caractérisait par la faculté donnée à l'électeur de panacher son bulletin de vote et de marquer d'une croix le nom d'un ou de plusieurs candidats qu'il désirait avantager (vote préférentiel).]

● *Une délégation de la Fédération des gaullistes de progrès* conduite par son secrétaire national, M. Jacques Blache, chargé de mission auprès de M. Ralite, ministre de la santé, a été reçue mardi 2 juin par M. Marcel Debarge membre du secrétariat national du parti socialiste. L'entretien a porté, selon M. Blache, *« sur l'aménagement de la représentation proportionnelle en vue des prochaines élections municipales »* et a dégagé *« une identité de vues sur la nécessité d'aller vers un rassemblement populaire où l'ensemble des forces de gauche et de progrès se retrouveraient à égalité de droits et de responsabilités ».*

M. HERMIER (P.C.F.) : la majorité doit tenir ses engagements.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, saisit l'occasion des déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing au *Quotidien de Paris* (*le Monde* du 2 juin) pour réaffirmer la position du P.C.F. sur les élections municipales. Sans citer la formule de l'ancien président de la République, qui qualifiait de *« magouille »* le mode de scrutin envisagé par le ministre de l'intérieur, M. Hermier souligne, toutefois, que *« les partis de la majorité, conformément aux engagements qu'ils ont pris devant le corps électoral et à l'accord servant de base à leur coopération gouvernementale »,* doivent proposer *« un scrutin clairement fondé sur la proportionnelle ».*

Ce scrutin, ajoute M. Hermier, *« peut être efficace (...) s'il est aménagé afin que la liste arrivée en tête dispose d'une majorité lui permettant de gérer effectivement les affaires de la commune ».* M. Hermier souligne aussi la nécessité de l'union des forces de gauche *« pour faire barrage à la droite ».* Il ajoute : *« Un scrutin à deux tours qui ne laisserait en piste que deux listes au second tour ne paraît pas susceptible de répondre à cette double exigence de démocratie et d'union. Il comporterait un réel danger de voir des courants de pensée éliminés des conseils municipaux et il créerait des obstacles à l'indispensable union des forces de gauche. »*

Le Monde

société

JUSTICE

AU CONSEIL DES MINISTRES

L'acte de décès de la loi Peyrefitte

Après quelques hésitations, le gouvernement a finalement décidé d'abroger avant l'été la loi Sécurité et Liberté. Le projet rayant la loi Peyrefitte du code devait être adopté au cours du conseil des ministres de ce mercredi, puis soumis aux députés au mois de juillet.

L'incertitude persiste cependant sur la date exacte de la disparition de la loi Peyrefitte. Le gouvernement a la ferme intention de soumettre le projet à l'Assemblée le mois prochain. M. Badinter l'a répété il y a quelques jours à Athènes, à l'occasion de la rencontre des ministres de la justice du Conseil de l'Europe. Mais il faudrait que les travaux du Parlement ne soient pas davantage retardés. Si ce retard se confirmait, seuls les députés seraient saisis, mais pas nécessairement le Sénat, et l'abrogation effective de la loi Peyrefitte, prévue seize jours après sa promulgation, n'interviendrait pas avant l'automne.

Voici les principales dispositions du projet de loi soumis au conseil des ministres :

● **LES SUPPRESSIONS PURES ET SIMPLES.**

La plupart des articles de la loi *« sécurité et liberté »* sont purement et simplement abrogés. Il en va ainsi des dispositions qui permettent de sanctionner plus sévèrement certains délinquants. Sont notamment condamnés les articles portant sur la récidive, le sursis et les circonstances atténuantes.

La partie abrogative porte aussi sur les dispositions limitant les permissions de sortir, les mesures de semi-liberté et de libération conditionnelle. Ainsi toute la partie de la loi Peyrefitte qui étend à certains malfaiteurs le champ du régime de sûreté disparait. Il en va de même pour les dispositions qui restreignent les pouvoirs des juges de l'application des peines.

Parmi les autres mesures abrogées figurent les articles instituant une garde à vue de trois jours en cas d'enlèvement et de vols à main armée commis en groupe. Les dispositions accélérant la procédure criminelle disparaissent elles aussi. Ainsi le projet retire aux présidents de chambres d'accusation la possibilité de désaisir les magistrats chargés d'instruire les affaires criminelles, lorsqu'ils estiment que l'instruction avance trop lentement.

● **LES CONTROLES D'IDENTITÉ**

Les principales dispositions sur les contrôles d'identité ont déjà été approuvées par le conseil des ministres, le 21 avril (*le Monde* du 23 avril). Fruit de l'arbitrage de MM. Mitterrand et Mauroy, ces dispositions autorisent la police à procéder à des contrôles aussi bien en cas d'infraction que dans l'hypothèse *« où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée »*. Cette dernière disposition, qui légalise les contrôles préventifs, est assortie d'une condition : ces vérifications ne peuvent avoir lieu que *« dans des lieux déterminés »*, c'est-à-dire dans un train ou dans une gare, par exemple, mais non sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F.

Les autres dispositions sur les contrôles d'identité, que le conseil des ministres de ce mercredi devaient adopter, portent sur les points suivants : lorsqu'une personne qui ne peut justifier de son identité est conduite dans un local de police pour vérification, elle ne peut être retenue plus de quatre heures. Le cas échéant, ces quatre heures sont soustraites du délai de garde à vue. Si cette personne est mise hors de cause, elle reçoit un double du procès-verbal faisant état des conditions dans lesquelles son identité a été vérifiée. Ce procès-verbal, qui ne peut faire l'objet d'une mise en mémoire informatisée, est détruit dans un délai de six mois.

● **DE NOUVEAUX FLAGRANTS DÉLITS**

Le projet de loi prévoit un retour à la procédure des flagrants délits qui existaient avant la loi Peyrefitte. Lorsque l'auteur d'une infraction est pris *sur le fait*, il peut être déféré immédiatement devant le tribunal correctionnel. Cependant cette procédure est assortie de nouvelles garanties : il faut que la peine encourue soit au moins égale à un an et n'excède pas cinq ans. Au-dessous de ce plancher, le prévenu comparaitra librement à une date ultérieure. Au-dessus de ce plafond, une instruction sera obligatoirement ouverte.

Ce retour aux flagrants délits s'accompagne d'autre gardes-fous. Ainsi, lors de son audition par le parquet, le prévenu peut-il se faire assister d'un avocat. En outre, il ne peut être jugé selon la procédure de flagrants délits qu'avec son accord. S'il refuse, il peut faire l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de détention provisoire. Par rapport à la loi Peyrefitte, l'innovation principale réside dans le fait que la procédure de comparution express ne pourra jouer qu'en cas de délit flagrant, au sens où l'entend le code de procédure pénale. Sous le régime de la loi « sécurité et liberté », la comparution immédiate du prévenu pouvait avoir lieu quelles que soient les circonstances de l'infraction, pourvu que les charges réunies contre lui paraissenti « suffisantes ».

● **LA COMPOSITION DES COURS D'ASSISES**

Un addendum est prévu au projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Il porte sur la composition des cours d'assises. Au cas où le nombre des jurés appelés à juger un criminel serait insuffisant, il est prévu de faire siéger à leur place des magistrats professionnels. Le texte du projet ne vise aucune hypothèse en particulier mais le gouvernement veut éviter que les cours d'assises ne soient paralysées dans l'hypothèse où les jurés feraient l'objet de menaces de la part de terroristes ou de malfaiteurs dangereux. Cette disposition est rendue nécessaire par la disparition de la Cour de sûreté de l'Etat. Composée de militaires de carrière et de magistrats professionnels, celle-ci, qui eut à juger des affaires difficiles, était évidemment à l'abri de ce genre de pression. — B.L.G.

Tous risques pesés

M. Mitterrand l'a dit : *« On ne corrige pas une mauvaise loi, on l'abroge. »* Cette mise au point n'était pas superflue : avant de se ressaisir, le gouvernement avait donné le sentiment d'hésiter. Face à la peur engendrée par l'explosion du Capitole et l'attentat de la rue Marbeuf, il aurait fallu être héroïque pour décider d'abroger sur-le-champ la loi Peyrefitte. Le gouvernement est courageux. Il n'est pas téméraire. Le projet de loi, que devait adopter ce mercredi matin le conseil des ministres, est marqué par cet instinct de conservation politique.

La décision a tardé. Après le report décidé au lendemain de l'attentat contre le Paris-Toulouse, M. Mauroy avait fixé, le 8 avril, un délai d'un mois pour l'adoption du projet par le gouvernement. On connaît aujourd'hui les raisons de ce délai supplémentaire : le conseil des ministres ne souhaitait pas signer l'acte de décès de la loi Peyrefitte avant de mettre en place la commission Arreckx chargée de trouver, pour l'automne, les moyens de freiner la montée de la délinquance.

Vingt-deux maires ont été réunis à l'hôtel Matignon vendredi dernier. Une large publicité a été donnée à cette initiative qui a un précédent : le rapport sur la violence demandé à M. Peyrefitte par M. Giscard d'Estaing au début de son septennat. Ce rappel n'est pas désobligeant pour la gauche. Rien ne doit être négligé lorsqu'il s'agit de rassurer, fût-ce par une énième réflexion sur les causes et les remèdes de la délinquance urbaine. Car l'affaire, évidemment, est politique : il s'agit d'atténuer les critiques que ne va pas manquer de susciter l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ».

Cette prudence politique ressort aussi des articles consacrés aux contrôles d'identité. Sur ce point, le réalisme l'emporte sur la témérité. A quelques nuances près, ce sont les dispositions de la loi Peyrefitte qui sont reconduites. Sur le papier, des garanties existent bel et bien. Mais il faut de l'optimisme pour considérer qu'elles empêcheront les policiers de contrôler à tout moment qui bon leur semble. M. Peyrefitte ne s'y est pas trompé qui estime qu'entre le nouveau texte et les dispositions qui portent son nom, *« c'est blanc bonnet et bonnet blanc »*.

L'affirmation de M. Mitterrand, selon laquelle on ne peut qu'abroger une telle loi, perd ainsi de son poids. Une touche de réalisme supplémentaire est ajoutée au projet avec le retour discret des flagrants délits, que les socialistes critiquaient dans l'opposition mais qui refont surface entourés de garanties, il est vrai, moins illusoires que celles dont sont parés les nouveaux contrôles d'identité.

L'argument en faveur du maintien des « flags » est de poids. Au risque de multiplier les détentions provisoires, il faut une procédure rapide permettant de juger dans la journée les petits délinquants pris sur le fait. Seulement voilà : les « flags », ce n'est pas seulement une procédure expresse. C'est aussi, à Paris surtout, des habitudes détestables qui conduisent très souvent des magistrats à condamner dans la hâte à des peines de prison ferme des jeunes, pour la plupart immigrés, qui sont mal défendus. Parier pour la disparition de ces mauvaises habitudes, c'est irréaliste.

Pour le reste, la loi Peyrefitte est condamnée, à l'exception des articles consacrés à la refonte de certaines infractions, le vol notamment, qui feront l'objet d'un réexamen lors de la « grande réforme » du code pénal.

Doivent ainsi disparaître les dispositions aggravant les sanctions frappant certains délinquants, ainsi que celles limitant, dans certains cas aussi, les libérations conditionnelles. Sur tous ces points, le gouvernement fait preuve d'un courage politique qui risque de lui valoir beaucoup de critiques.

Malgré la prudence que dictent les nécessités du moment et que reflètent les articles du projet évoqués plus haut, le pas est aujourd'hui franchi. Risques pesés. Rarement promesse électorale n'aura suscité autant d'hésitation et nécessité autant de détermination pour une bataille qui s'annonce difficile.

BERTRAND LE GENDRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Prison avec sursis dans l'affaire des H.L.M. de la région parisienne.

Des peines d'emprisonnement avec sursis, accompagnées d'amendes de 10 000 francs, ont été prononcées, mardi 1er juin par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris dans l'affaire des irrégularités commises jusqu'en 1977 par l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (*le Monde* du 29 avril).

M. André Girard, ancien chef du service hygiène, entretien et chauffage, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour infraction au code de l'urbanisme et complicité de corruption ; M. Jules Brocard, qui favorisa la réalisation d'un marché de fournitures de vide-ordures à l'Office, à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour trafic d'influence ; M. Richard Mulet, fournisseur de ces vide-ordures, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour corruption, et M. Guy Rabourdin, ancien député R.P.R. de Seine-et-Marne, qui fut président de l'Office, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour infraction au code de l'urbanisme.

Les suites d'un mystérieux trafic de cigarettes.

Bordeaux. — Un ancien fonctionnaire au service des enquêtes douanières à Bordeaux, M. Henri Touton, arrêté en 1978 et condamné en juin 1980, à cinq ans d'emprisonnement et 186 millions de francs d'amende pour avoir été complice d'un trafic international de cigarettes, a comparu mardi 1er juin devant la cour d'appel de Bordeaux. L'audience n'a pas apporté d'information nouvelle sur la mystérieuse *« organisation s'occupant de trafic de cigarettes transportées par camions de l'Europe centrale vers l'Espagne »*. Il est vrai que la cour avait refusé, au cours d'un premier examen en 1980, de confronter le dossier de M. Touton à un autre dossier d'instruction, portant aussi sur un trafic de cigarettes, à Mulhouse. Ce dossier, instruit par Germain Sengelin, juge d'instruction, a été marqué, en décembre 1981, par l'inculpation de M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la direction nationale des enquêtes douanières, à qui la direction des douanes n'a cessé de conserver sa confiance.

Devant le refus de la cour de joindre les deux dossiers, ne serait-ce que pour examen, les avocats de M. Touton, Mes Francis Szpiner et Bernard Dessaix, ont quitté l'audience en estimant qu'on ôtait ainsi toutes chances à leur client de se disculper. L'arrêt sera rendu le 22 juin.

● *Triple meurtre de Martigues : deux arrestations.* — Deux des auteurs présumés du triple meurtre de Martigues (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 2 juin) ont été arrêtés, le mardi 1er juin, par les policiers du S.R.P.J. de Marseille. Il s'agit de M. Jean-Claude Trulio, qu'une rivalité amoureuse opposait à l'une des trois victimes Gilbert Tur. M. Trulio a été inculpé d'assassinat par le parquet d'Aix-en-Provence. L'autre personne arrêtée est M. Jean-Claude Nomellini, trente-cinq ans.

LES TROIS RÉFORMES PÉNALES

L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » n'est que la première étape d'une réforme pénale qui en comportera trois.

Au mois de juillet devrait être scellé le sort de la loi Peyrefitte.

A l'automne, le gouvernement pourrait présenter au Parlement un projet de procédure pénale comportant quatre volets : création d'un tribunal de l'application des peines ; nouvelles garanties en cas de garde à vue ; création d'une cour de révision des erreurs judiciaires et possibilité pour les criminels de faire appel à des verdicts d'assises. Seul ce dernier volet, qui a été proposé par la commission Léauté mais fait l'objet de nombreuses critiques en raison de sa lourdeur, pourrait être remis en cause.

Egalement à l'automne ou au printemps, le Parlement pourrait être saisi de la « grande » réforme du code pénal. Une commission, présidée par M. Badinter, travaille sur cette réforme. Elle aura bientôt terminé l'étude de la partie générale du code pénal, c'est-à-dire l'examen des principes qui sous-tendent ce code. L'autre partie concerne la redéfinition des infractions. Son examen demandera plusieurs mois encore.

M. Peyrefitte, Kant et la sécurité

Plusieurs lecteurs, familiers de Kant, se sont étonnés d'une récente déclaration de M. Peyrefitte à propos des contrôles d'identité. Dans le Monde *du 23 avril, l'ancien garde des sceaux avait approuvé en ces termes la récente décision du conseil des ministres :* « Il faut se féliciter que le sens des responsabilités et la perception du réel aient fini par l'emporter sur ce qu'on appelle en philosophie les « *jugements synthétiques* a priori », générateurs d'idées fausses et d'utopies dangereuses. »

M. J. Khalfa, élève à l'Ecole normale supérieure, dont M. Peyrefitte fut aussi élève, nous écrit notamment :

C'est avec étonnement que je lis la déclaration faite par M. Peyrefitte à votre journal. Cette référence à la notion de « *jugement synthétique* a priori » est : 1° incongrue ; 2° erronnée.

1° Incongrue, parce que la notion kantienne de jugement synthétique *a priori* ne peut avoir de sens dans ce cas qui relève des dispositions particulières d'une loi et non de sa possibilité *a priori*. Or, M. Peyrefitte ne pourra jamais tirer analytiquement du concept de « sécurité » telle ou telle disposition relative aux contrôles d'identité. Il ne s'agit donc ni de jugements analytiques ni de jugements synthétiques *a priori*, mais de simples jugements empiriques, c'est-à-dire synthétiques *a posteriori*.

2° Mais, de plus, l'interprétation que fait M. Peyrefitte de la notion de jugement synthétique *a priori* est non seulement fausse, mais même scandaleuse de la part d'un ancien normalien. Lorsque Kant propose cette notion, c'est justement pour affirmer qu'il est impossible de penser sans elle, non seulement *« le sens des responsabilités »* et *« la perception du réel »*, mais aussi bien les mathématiques et la physique (dans sa partie pure). Les jugements synthétiques *a priori* sont donc au fondement de toute science. Le premier élève de terminale venu, qui aura lu ne serait-ce que la préface à *la Critique de la raison pure*, le sait.

RELIGION

JEAN-PAUL II EN ÉCOSSE

Droit de cité pour la minorité catholique

De notre envoyé spécial

Glasgow. — Jean-Paul II termine son voyage de six jours en Grande-Bretagne ce mercredi 2 juin à Gardiff, capitale du Pays de Galles. Il devait célébrer une dernière messe sur une prairie près de la ville, le matin, puis rencontrer les jeunes à Ninian Park, l'après-midi, avant de prendre l'avion pour Rome à 18 h 45.

La journée et demie passée en Ecosse peut être considérée comme un succès pour Jean-Paul II dans un pays dont toute l'histoire religieuse porte à renforcer les sentiments anti-romains.

Si les Ecossais ne se sont pas massés en grand nombre sur la route empruntée par le cortège pontifical, ils ont été courtois dans l'ensemble, et la rencontre avec les dignitaires des Eglises non catholiques, notamment avec le modérateur de l'Eglise presbytérienne — le révérend John McIntyre — fut empreinte d'une cordialité simple mais réelle.

C'était comme si la minorité catholique si longtemps honnie, persécutée puis tolérée, avait enfin reçu droit de cité. Un peu à la manière dont l'Eglise catholique aux Etats-Unis avait reçu ses lettres de noblesse grâce au président John Kennedy. Les manifestations de masse organisées pour accueillir le pape ont mis l'accent sur le folklore écossais — kilts, tartans, cornemuses — comme si l'on voulait montrer qu'on peut être à la fois bon catholique et bon Ecossais.

Même le pasteur Ian Paisley n'a pas pu ternir l'éclat de cette visite. Arrivé à Edimbourg lundi soir, le leader protestant avait stationné ses troupes près de l'Assembly Hall où le pape devait rencontrer le modérateur de l'Eglise d'Ecosse. Quelques œufs lancés en direction du « pope-mobile » (véhicule construit spécialement pour transporter le pape) n'ont pas empêché Jean-Paul II de bénir ceux qui proféraient des imprécations. Trois personnes ont été arrêtées par la police.

Mais le pasteur Paisley n'est pas homme à renoncer : le lendemain, mardi soir, il a pris la parole lors d'un meeting orangiste qui se tenait au centre de Glasgow, dans George's Square, alors qu'à quelques kilomètres de là le pape terminait sa messe en plein air, à Bellahouston Park, dans les environs de la ville. Cinq cents loyalistes, en majorité très jeunes et issus des classes populaires, ont manifesté sur la place au son des tambours et des fifres et en chantant des airs symbolisant les « apprentis de l'Ulster ». La place était encerclée par un nombre égal de policiers.

L'héritage protestant

Pendant ce temps, Jean-Paul II s'apprêtait, après une nouvelle journée bien remplie, à regagner Edimbourg pour une rencontre avec les évêques écossais avant sa dernière étape au Pays de Galles. Tôt, le matin, il avait eu un dernier entretien en tête-à-tête avec le modérateur presbytérien. Il s'était rendu ensuite à l'hôpital Saint-Joseph pour une visite aux malades, puis au collège Saint-Andrew où il prononça une allocution — la vingt et unième depuis son arrivée en Grande-Bretagne — en présence des professeurs et des étudiants, sur l'éducation catholique.

Il est à noter que le pape a fait l'éloge de l'Education Act de 1918, loi scolaire intégrant l'enseignement catholique dans le système d'Etat et prenant en charge son financement, alors que cette question des subventions de l'Etat à l'enseignement privé est précisément un des griefs formulés par l'Eglise d'Ecosse à l'encontre des catholiques.

Dernier événement de la journée : la messe à Bellahouston Park en présence de plus de deux cent mille personnes. Jean-Paul II a retracé, devant la foule enthousiaste, l'histoire glorieuse, et quelque peu romancée, de l'Eglise catholique en Ecosse qu'il gratifia du titre de *specialis filia romanae ecclesiae* (fille privilégiée de l'Eglise romaine). Le pape a exhorté les catholiques écossais à ne pas se contenter d'avoir regagné leur place dans la vie publique, mais d'aller de l'avant vers le royaume. Il est probable que ces propos ne seront pas du goût de tous les Ecossais. Un tel langage ne pouvait guère rassurer les disciples du pasteur Paisley qui juraient, au même moment, de mourir plutôt que de trahir leur héritage protestant.

ALAIN WOODROW.

CRÉATION D'UN CONSEIL PONTIFICAL POUR LA CULTURE

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le Saint-Siège vient de créer un conseil pontifical pour la culture, dont le projet était à l'étude depuis plusieurs années. En novembre dernier, le pape avait d'ailleurs demandé au cardinal Gabriel Garrone d'étudier concrètement la création d'un organisme permanent destiné *« à assurer les rapports de l'Eglise et du Saint-Siège avec la culture »*. Dans le sillage du concile Vatican II, le nouveau conseil doit permettre *« aux chrétiens, et en particulier aux catholiques, de s'interroger sur les conditions culturelles qui sont à la base du développement des peuples »*.

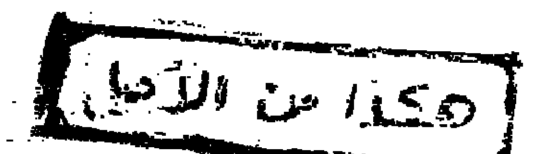
Le comité de présidence du conseil pontifical pour la culture comprend, outre le cardinal Garrone, Mgr Paul Poupard, pro-président du secrétariat pour les non-croyants. Ce dernier assume en outre au sein du conseil la présidence du comité exécutif. Un conseil international, composé des représentants de la culture catholique à travers le monde, qui se réunira au moins une fois par an, est en outre chargé de *« promouvoir le dialogue avec les religions non chrétiennes et avec les personnes ou les groupes qui ne se réclament d'aucune religion dans une recherche conjointe d'une communication culturelle pour tous les hommes de bonne volonté »*.

Le conseil pontifical pour la culture a pour tâches de : 1) témoigner de *« l'intérêt que le Saint-Siège accorde aux progrès de la culture »* et au *« dialogue des cultures »* ; 2) collaborer avec les organisations culturelles internationales ; 3) suivre, *« selon la manière qui lui est propre et les compétences spécifiques des autres organismes de la curie en la matière demeurant toujours sauves, l'action des organismes internationaux, à commencer par l'UNESCO et le conseil de coopération culturelle du conseil de l'Europe »* ; 4) suivre l'action culturelle des gouvernements ; 5) accueillir à Rome les représentants de la culture intéressés à mieux connaître l'action de l'Eglise. — Ph. P.

MÉDECINE

● *Des « jumelles-éprouvette »* sont nées, le 1er juin, à Melbourne (Australie). C'est la première fois que la technique de fécondation *in vitro* permet une double naissance normale. Déjà, en juin dernier, des *« jumeaux-éprouvette »* étaient nés à Melbourne ; cependant, l'un d'eux était porteur d'une grave malformation cardiaque (*le Monde* du 11 juin 1981). Cette double naissance porte à vingt et un le nombre des « bébés-éprouvette » australiens.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique s'est glissée dans l'article du « Monde de la médecine » du 2 juin. Dix mille Français ont perdu la *vue* (et non la vie) à la suite d'accidents de la route.



ÉDUCATION

L'université de Lyon-I dispose d'un administrateur provisoire...

...mais cherche toujours un président

En abrogeant la loi — dite « loi Sauvage » — qui, selon la volonté de Mme Saunier-Seïté renforçait le pouvoir des professeurs dans les conseils d'université, le gouvernement avait choisi d'organiser de nouvelles élections dans les établissements d'enseignement supérieur. A la suite de ces consultations de nouveaux présidents d'université ont été élus, d'autres ont été réélus, résultat des modifications intervenues dans la répartition des sièges à l'intérieur des conseils (le Monde du 14 avril). A l'université Claude-Bernard de Lyon, l'élection du nouveau président n'a toujours pas eu lieu, aucun des différents candidats n'obtenant la majorité requise. Le vendredi 28 mai, le ministère de l'éducation nationale a désigné un administrateur provisoire jusqu'au 31 décembre 1982. Il s'agit de M. Claude Dupuy, l'un des candidats en présence, qui sera assisté de MM. René Mornex, ancien vice-président, et Jacques Chanel, professeur de physiologie. Les étudiants élus au conseil de l'université sur des listes indépendantes ont démissionné.

De notre correspondant régional

Lyon. — Sept réunions, vingt et un tours de scrutin : M. Claude Dupuy, physicien, membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et candidat de l'intersyndicale, n'a pas pu franchir la barre des 60 % (48 voix sur 80 membres du conseil de l'université). Il s'en est approché jusqu'à un score maximum de 46 mais il n'a pu aller plus loin. Une première hypothèse de déblocage consistait à imaginer une nouvelle règle d'élection du président, moins stricte. Mais, pour obtenir cette modification, la barre est placée plus haut encore : les deux tiers des membres du conseil doivent la voter. La deuxième hypothèse, ardemment souhaitée par ce candidat, serait un effacement des minoritaires au profit de la nouvelle majorité marquée à gauche.

Les syndicats de la FEN, la C.G.T., la C.F.D.T. et des étudiants écrivent, dans un communiqué : « *Lors des élections présidentielles antérieures placées dans un contexte politique différent, un tel processus de blocage n'avait jamais été utilisé par les forces syndicales alors minoritaires et celles-ci s'étaient toujours inclinées devant la majorité du conseil. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les forces pour le changement sont majoritaires, mais la minorité ne peut pas s'incliner.* »

« *C'est le type même du raisonnement logique qui n'est pas forcément vrai* », répond M. Yves Lemoine, biologiste et dernier candidat opposant en lice. Il fait observer que « *son retrait n'entraînerait pas l'élection de M. Dupuy* ». De plus, à ses yeux, l'abandon du quorum pour la représentation étudiante au conseil a perturbé son fonctionnement : avec 41 sièges (27 pour les étudiants, 14 pour les personnalités extérieures) les membres non enseignants de l'université sont, dans l'absolu, majoritaires. M. Lemoigne, qui s'est livré à une analyse des scrutins, estime que l'écart en sa défaveur n'existe pas chez les enseignants. Et il déplore la « sous-représentation » de certaines catégories : chercheurs, techniciens, professeurs de rang magistral, et regrette la « loi Sauvage ». Son rival conteste cette « *remise en cause de la voie légale* ».

Née après la loi d'orientation de 1968 de la fusion de deux blocs (médecine-pharmacie-odontologie, d'une part, faculté des sciences, d'autre part) l'université de Lyon-I, un établissement important avec deux mille deux cents étudiants, était parvenue, au prix d'un respect coutumier de la règle de l'alternance — un président « médecin » succédant à un président « scientifique », — à bien vivre cette pluridisciplinarité. Cette cohabitation a même largement favorisé l'émergence d'un troisième pôle de sciences de la nature, situé à mi-chemin des sciences exactes (mathématiques, physique, chimie) et des disciplines médicales.

La cristallisation des antagonismes, d'ordre essentiellement politique, pourrait, à terme, remettre en cause cet acquis. Une scission de Lyon-I en deux, voire en trois universités, serait politiquement une solution. Un président de gauche pour les sciences, un président de droite pour la médecine : les traditions sont encore vivantes. Mais ces gestions monocolores, on le sait, n'empêcheraient pas les luttes internes notamment par unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) interposées, sinon entre laboratoires de mêmes unités.

Il serait cependant hasardeux de résumer la crise à un affrontement entre deux tendances. Certes, M. Dupuy dénonce le « *bloc compact* » des voix de médecine qui s'oppose à lui. Mais pour sa part, M. Lemoigne récuse toute étiquette d'homme de droite. La lutte pour le pouvoir c'est aussi l'opposition de deux personnalités. Ce n'est pas, ou très peu, une opposition sur des programmes d'action.

En matière universitaire, le consensus serait-il une idée rétro ?

CLAUDE RÉGENT.

Le ministère précise les conditions de la répartition des postes aux concours du CAPES et de l'agrégation

La nouvelle répartition des postes mis aux concours du CAPES (1) et de l'agrégation « *s'inscrit dans un souci de gestion rationnelle des recrutements* », indique une « *note d'information* » publiée par le ministère de l'éducation nationale en réponse aux protestations de nombreux candidats, notamment les germanistes (*le Monde* du 8 mai).

Les vases communicants

La note précise que « *compte tenu du faible nombre des départs à la retraite, le potentiel enseignant d'ensemble (agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement) a augmenté de manière significative et régulière depuis six ans dans ces deux disciplines* [italien et allemand] *et ne sera nullement réduit, bien au contraire, à la rentrée 1982* ». Il se trouve que deux disciplines, actuellement, sont « *fortement excédentaires* » : les lettres modernes et l'allemand, alors que d'autres, comme les sciences économiques et sociales, les sciences naturelles, les disciplines artistiques et technologiques, et l'espagnol, sont déficitaires.

Or, pour éviter de recruter des personnels auxiliaires, le ministère a appliqué le principe des vases communicants dans son enveloppe globale de postes — qui reste du même volume qu'en 1981. Les recrutements dans les disciplines déficitaires vont augmenter d'environ 80 %. Pour les disciplines excédentaires, les recrutements vont donc diminuer puisque « *toute inflexion volontariste en faveur d'une discipline spécifique doit être compensée par une diminution correspondante dans une ou plusieurs autres* ». Un correctif toutefois : la pondération des postes a été limitée cette année. En effet, « *les disciplines déficitaires n'ont pas été totalement pourvues à la mesure des besoins, notamment pour ne pas perturber de façon excessive le rythme des recrutements dans celles qui sont excédentaires* ». Le principe des vases communicants a été appliqué avec retenue, sinon les candidats au CAPES d'allemand auraient vu encore moins de postes offerts au concours.

(1) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

UNE ENQUÊTE DU «MONDE DE L'ÉDUCATION»

L'égalité, toujours en chantier

Génocide culturel, égalitarisme absurde, scolastique marxiste, plat unique, sacrifique des élites !... C'était, il n'y a pas si longtemps, autant d'invectives lancées contre M. René Haby et « son » collège unique, durant une campagne animée, paradoxalement, par certains amis politiques de l'ancien ministre de l'éducation, devenu député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle (1).

Autant de faux procès. L'enquête que publie *le Monde de l'éducation* le prouve abondamment : le collège « unique » ne l'est pas ! « *Le premier cycle continue à être une immense gare de triage* », résume Guy Herzlich, en introduction à cette étude. Classes préprofessionnelles, enseignement technique, sections d'éducation spécialisées... : « *Au total, moins des deux tiers des enfants entrant en sixième suivent la scolarité « normale » complète de premier cycle — et, dans certains collèges, la proportion est bien plus faible.* »

Sortir de l'échec

« *Marche ou pars !* » Tel serait le slogan de l'institution, selon Michèle Saltiel, qui dessine, à l'aide de multiples exemples concrets, une typologie de la division, selon l'origine sociale des élèves et l'implantation géographique des établissements. Quoi de commun, sous l'étiquette commune, entre un ancien premier cycle de lycée, dont 50 à 60 % des élèves poursuivront des études longues, et un ancien C.E.G. d'une agglomération moyenne dont seulement un tiers des élèves accèderont au lycée ?

Sortir de l'échec tiendrait-il alors du mythe de Sisyphe ? Avant de renoncer, il faudrait d'abord reconnaître que l'on a traité l'apparence — les filières ségrégatives supprimées par la réforme Haby — plutôt que l'essentiel. S'est-on réellement préoccupé de la formation d'enseignants confrontés à des élèves de niveaux différents ? A-t-on offert aux établissements les moyens nécessaires à l'instauration d'un climat de communauté scolaire ? A-t-on recherché à adapter le contenu des programmes à des enfants qui, selon Jean Piaget, entre dix et quatorze ans, n'abordent pas au même rythme cette période « *intermédiaire qui conduit de la pensée concrète à la pensée hypothético-déductive* » ?

Non, semble-t-il, et d'autant plus que l'on n'a même pas mené à bien ce que l'on avait promis : en 1979-1980, le « *soutien* » aux élèves en difficulté n'était pratiqué que par 38 % des collèges et l'« *approfondissement* » par seulement 27 %...

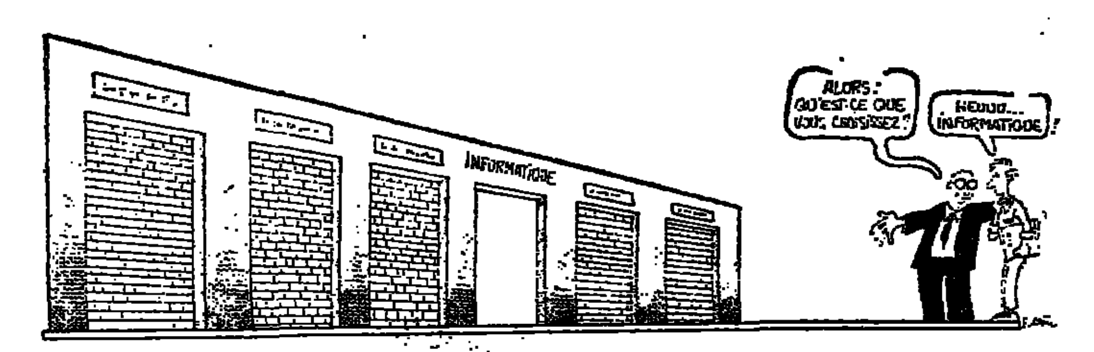
Il faudrait donc se remettre à l'ouvrage. Telle est la fonction de la commission Legrand, dont les travaux sont nourris d'expériences multiformes menées localement par des enseignants et des principaux qui refusent de se résigner. Michèle Saltiel en décrit quelques-unes. Les idées ne manquent pas. Reste à savoir si l'intendance suivra.

(1) Voir *le Monde* du 21 octobre 1980.

★ *Le Monde de l'éducation*, n° 84, juin 1982, 10 F.

GRANDES ÉCOLES

Cap sur l'électronique



Alors que les grandes écoles d'ingénieurs ont tendance, aujourd'hui, à former des généralistes, il est un « créneau » qui renforce sa spécialité : l'électronique et l'informatique. La quarantaine d'écoles — sur les cent cinquante reconnues par la commission du titre d'ingénieur — qui préparent aux filières électrotechniques, électroniques, informatiques et automatiques « produisent » actuellement entre trois mille quatre cents et trois mille cinq cents diplômés par an. Au dire de tous les experts, c'est notoirement insuffisant. On évalue à environ soixante-quinze mille le nombre d'ingénieurs qu'il faudra former d'ici à 1990 si la France veut se lancer « en grand » dans la filière électronique.

Sous le gouvernement Barre, le ministère des universités et l'Agence de l'informatique (ADI) avaient signé un « accord-cadre » pour le doublement en quatre ans du nombre d'ingénieurs informaticiens (« le Monde » du 24 janvier 1981). Cet accord, assorti de subventions importantes (de l'ordre de 70 millions de francs), devrait porter ses fruits dans les établissements engagés dans l'opération, comme l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse (ENSEEIHT).

L'actuel gouvernement, à son tour, souhaite relancer la filière électronique, sous l'impulsion notamment de MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et Louis Mexandeau, ministre des postes et télécommunications. L'expert qu'ils avaient désigné pour conduire la mission « filière électronique », M. Abel Farnoux, vient de remettre son rapport. Il en ressort que, si la France veut maintenir son rang industriel et surtout o c c u p e r sérieusement le créneau des nouvelles technologies, sa « production » d'ingénieurs informaticiens et électroniciens devrait augmenter de 7 % par an. Or, au rythme actuel, cette production n'augmente que de 2 % à 2,5 %.

L'accroissement du nombre d'ingénieurs informaticiens est avant tout un problème de moyens (en formateurs et en établissements de formation). Il n'y a en effet aucun obstacle psychologique au recrutement d'élèves ingénieurs : non seulement l'informatique et l'électronique sont des domaines « nobles » dans la hiérarchie des disciplines, mais c'est un secteur porteur qui ne connaît pratiquement pas le chômage. Les jeunes diplômés, même débutants, se voient couramment offrir des salaires de départ de 9 000 F par mois, comme l'indique l'hebdomadaire « Usine nouvelle », qui, dans son dernier numéro (27 mai), consacre un dossier aux écoles d'ingénieurs électroniciens. De fait, il n'est pas rare qu'un diplômé de ces écoles ait aujourd'hui le choix entre sept ou huit offres d'emploi.

L'ENSEEIHT de Toulouse

Des promotions doublées en cinq ans

« DANS le cadre d'une convention avec l'agence de l'informatique en vue de doubler le nombre d'ingénieurs informaticiens, l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse, l'ENSEEIHT, recrute... ». Cette affiche a été distribuée dans bon nombre de lycées et d'universités depuis que l'Agence de l'informatique (ADI) a signé un contrat avec l'école toulousaine, le 18 décembre 1980.

Ce programme, établi sur cinq ans, a démarré à la rentrée 1981. Il consiste essentiellement en une aide financière accordée par l'ADI pour que l'ENSEEIHT puisse acheter un équipement informatique de pointe, aménager ses locaux et embaucher des professeurs supplémentaires.

Jusqu'en 1981, l'école diplômait une soixantaine d'informaticiens (1). Cette année, la progression est enclenchée. Ils seront soixante-dix. Les besoins de l'industrie française sont tels que, d'ores et déjà, chaque étudiant peut choisir entre dix offres d'emploi différentes celle qui lui conviendra. Dans cinq ans, si tout va bien, les promotions auront doublé.

Les candidats (80 % d'entre eux) sont recrutés grâce au canal des concours nationaux après l e u r s classes spéciales ou par le concours parallèle de ceux qui obtiennent un DEUG ou, plus rarement, un D.U.T. Dans ce cas, les études à l'ENSEEIHT durent trois ans. L'accord avec l'ADI permet un recrutement encore plus large. Les titulaires de maîtrise en informatique ou d'un diplôme équivalent peuvent entrer en deuxième année. Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ont la possibilité de recevoir une formation complémentaire d'un an, en section spéciale de mathématiques appliquées-informatique, alors que d'autres, possédant déjà une maîtrise, suivent des cours de formation continue dans la mesure des places disponibles. Chaque promotion accueille 10 % environ d'étudiants étrangers.

La filière informatique forme des ingénieurs polyvalents, capables de concevoir des produits, capables aussi de les utiliser. Leur formation s'affine sur des projets personnalisés. Ils réalisent des applications micro-informatiques, à base de microprocesseurs, et s'initient aux derniers développements des secteurs de pointe : robotique, intelligence artificielle, traitement d'image, télématique avec la conception assistée par ordinateur. La recherche se développe en relation étroite avec les laboratoires L.S.I. (Langues et systèmes informatiques) ou les LAAS (laboratoires d'automatique et d'analyses des systèmes), associés au C.N.R.S. Les élèves ingénieurs ont ainsi p a r t i c i p é au projet ARGOS-II.

En matière de reconnaissance des formes, ils ont réalisé un dispositif électronique de lecture de texte pour aveugles (le projet Delta) et, dans le domaine de la télédétection, le département est associé à la mise au point d'un logiciel opérationnel de correction géométrique et de comparaison automatique d'images satellites, conçu par le CNES. L'ANVAR a passé un contrat d'aide à l'innovation avec un groupe de chercheurs du département qui, grâce à un traitement d'images par ordinateur, mettent au point un système qui permettra un tri automatique des pommes calibrées et mûres à point.

Embauche en deuxième année

Formation dans les salles de classe aux cours de travaux pratiques, formation aussi sur le terrain, grâce aux stages dans les entreprises entre la deuxième et la troisième année. *« L'Aérospatiale, Thomson-C.S.F., Framatome, délèguent des gens qui viennent à l'école pour parler de leurs besoins aux étudiants. Ils les prennent en stage et nous les embauchent dès la deuxième année »*, s'exclame, enchanté, M. César Curie, professeur chargé du placement. *« Les sociétés les envoient effectuer leur stage à Abou-Dhabi ou sur une plate-forme de forage en pleine mer. Une entreprise a même offert une semaine de ski dans les Alpes à quelques élèves cet hiver. Pour discuter avec eux. Il paraît que ça coûte moins cher qu'un pavé dans* le Monde, poursuit-il, amusé. *Ainsi, les jeunes diplômés partent tranquillement au service militaire avant d'entrer dans l'entreprise où leur place les attend, pour un salaire de débutant pouvant atteindre 130 000 F par an. Si 30 % d'entre eux restent dans le Grand Sud-Ouest, 46 % quittent le chaud soleil de Toulouse pour la région parisienne. »*

« Notre objectif est de donner aux ingénieurs une très forte culture de base qui leur permettra de s'adapter à tous les domaines de l'informatique », explique M. Jean-Pierre Crestin, d i r e c t e u r de l'ENSEEIHT. *« Nous sommes en train d'ouvrir des options en troisième année dans les domaines du logiciel, du matériel informatique appliqué et numérique. L'ADI a versé 3 600 000 francs pour trois ans. Nous avons acheté trois micro-machines, des « Alpha microsystems » de quatre postes de travail chacune, des microprocesseurs de douze postes de travail. Nous allons recevoir un mini-ordinateur de C.I.I.-Honeywell-Bull équipé de v i n g t terminaux. Du matériel de pointe. »*

D'autre part, les 600 mètres carrés d'un ancien atelier de machines-outils vont être transformés en salles de cours ou de travaux pratiques. Le ministère de l'éducation nationale a versé 700 000 francs pour l'aménagement des locaux — qui seront terminés à la rentrée prochaine — et 350 000 francs en complément d'équipement du matériel.

Le contrat avec l'ADI incite les sociétés à verser à l'école une partie de leur taxe d'apprentissage. Deux cent cinquante d'entre elles l'aident ainsi à financer une partie du matériel. L'ADI a également permis l'embauche d'un ingénieur informaticien, et le ministère de l'éducation nationale s'est engagé à fournir dix postes supplémentaires d'enseignants en trois ans.

Le programme de la convention est lancé depuis une année scolaire et tout n'est pas parfait. *« Les créations de postes de professeur et d'assistant sont un peu longues à se concrétiser*, estime M. Crestin, *et les étudiants n'étaient pas, en octobre dernier, aussi nombreux que nous l'aurions souhaité ; certaines grandes écoles françaises ont organisé leur concours d'entrée un peu tard et les candidats n'ont pu démissionner en f a v e u r de l'ENSEEIHT, qui avait commencé ses cours. »* Mais ces petits problèmes devraient être réglés à la rentrée prochaine, espère, confiant, M. Crestin.

CATHERINE LAURENS.

(1) Fondée en 1907 par le scientifique Charles Camichel, l'école s'est d'abord divisée en deux filières : hydraulique et électrotechnique (1955). Le département électronique a été crée en 1956 et celui de mathématiques appliquées-informatique en 1959.

L'ENSERG de Grenoble

Résister à la spécialisation

L'ÉLECTRONIQUE est, depuis dix ans, l'un des secteurs les plus dynamiques et les plus performants de l'industrie grenobloise. Ce n'est pas le fait du hasard si cette branche a pu ainsi se développer, prospérer et devenir l'un des points forts du tissu industriel local, qui fut dominé successivement par la ganterie au dix-neuvième siècle, par l'hydro-électricité au début du vingtième et qui est devenu aujourd'hui le premier centre français de production de circuits intégrés. Grenoble a pu bénéficier d'un environnement scientifique et universitaire tout à fait remarquable. L'existence de puissants laboratoires de recherche, publics et privés, mais également la présence d'écoles hautement spécialisées dans le domaine de l'électricité et de l'informatique, ont permis à cette cité alpine de devenir le principal centre européen de micro-électronique.

L'Institut national polytechnique de Grenoble (I.N.P.G.), véritable université technologique capable de rivaliser avec ses homologues européens ou américains, constitue u n ensemble cohérent spécialisé dans la formation d'ingénieurs électroniciens et d'informaticiens de très haut niveau. L'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité (ENSERG) est, parmi les cinq écoles formant l'I.N.P.G., celle où la sensibilisation à la micro-électronique et à la physique des composants est la plus poussée, et ce depuis de nombreuses années. Les élèves bénéficient d'un enseignement dispensé par des spécialistes de haut niveau, travaillant dans les laboratoires de recherches de l'école, ou par les ingénieurs de l'industrie.

Pendant les deux premières années, les élèves reçoivent un enseignement général portant sur la physique, les mathématiques, l'électronique, afin d'obtenir, explique le directeur de l'ENSERG, *« le fond de culture indispensable à tout électronicien qui lui p e r m e t t r a de trouver à la sortie de l'école un éventail d'industries le plus large possible où se diriger »*. M. Maurice Buyl-Bodin affirme vouloir *« résister fermement »* aux pressions des industriels f r a n ç a i s qui demandent que les ingénieurs diplômés de l'ENSERG sortent de leur école avec le niveau de spécialisation le plus « pointu » possible. Seule pour l'instant, une spécialisation est donnée en troisième année dans les s e c t i o n s « micro-électronique », « traitement de l'information » et « télécommunications ».

Parmi les soixante-dix ingénieurs diplômés chaque année de l'ENSERG, 83 % sont recrutés par l'industrie dans le secteur études et développements, 7 % rejoignent l'enseignement et la recherche publique, mais 15 à 20 % seulement des élèves de l'ENSERG trouvent un emploi dans l'industrie ou les laboratoires p u b l i c s et privés de l'agglomération grenobloise. La s p é c i a l i s a t i o n donnée par l'ENSERG à ces élèves leur permet d'occuper dans l'industrie des postes d'ingénieurs de procédé, mais aussi de concepteurs de circuits intégrés. Cette dernière formation est acquise grâce à la réalisation de travaux de recherche en cours d'études, effectués dans les laboratoires de l'école ou dans ceux d'établissements grenoblois avec lesquels l'Ecole supérieure d'électronique et de radio-électricité entretient des liens de coopération, comme par exemple le Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI) du Commissariat à l'énergie atomique, la société Hewlett - Packard, Thomson - C.S.F.

Compte tenu des demandes sans cesse croissantes d'ingénieurs ayant des connaissances en circuits intégrés, les besoins recensés par l'industrie s'élèvent à 250 ou 300 ingénieurs par an — alors que le nombre formé dépasse à peine actuellement la centaine. L'ENSERG compte porter dès la prochaine année universitaire ses effectifs à 90 ou 100 élèves en première année, puis, à moyen terme, de recevoir 150 étudiants. L'ENSERG répondrait ainsi à la demande d'un secteur industriel en pleine expansion et porteur d'avenir.

CLAUDE FR' 'ICILLON.

Un nouveau service : le CIME

DESTINE à faciliter la formation d'ingénieurs spécialisés dans le domaine des circuits intégrés, le Centre interuniversitaire de micro-électronique de Grenoble (CIME) sera opérationnel à partir du mois d'octobre 1982. CIME sera un service technique regroupant des moyens expérimentaux lourds pour la conception et le test de circuits intégrés. Le centre n'est pas un lieu de formation délivrant des diplômes : chaque établissement universitaire utilisateur de CIME conservera la maîtrise de ses propres programmes pédagogiques. Les élèves de l'Institut national polytechnique de Grenoble et de l'université scientifique et médicale de Grenoble, et l'INSA (Institut national des sciences appliquées) de Lyon utiliseront le centre pour leurs travaux pratiques et il pourrait, à l'occasion, être un lieu d'enseignement.

Le second objectif de CIME est d'apporter un soutien technique et un environnement favorable aux laboratoires de recherche universitaires de la région Rhône-Alpes, en permettant notamment d'accueillir des a n t e n n e s d'équipes de recherche ayant une action en micro-électronique. En associant l'I.N.P.G., l'université scientifique et médicale de Grenoble, l'INSA de Lyon et toutes les équipes de recherche de la région Rhône-Alpes intéressées au développement des circuits intégrés, CIME devrait pouvoir favoriser une meilleure utilisation du potentiel d'enseignement et de recherche dans le domaine de la micro-électronique et assurer une coordination efficace des programmes de recherche sur le plan régional. Enfin, le centre renforcera encore le rôle qu'entend jouer dans le domaine de la conception et de la réalisation des circuits intégrés l'agglomération grenobloise. — C. F.

L'institut franco-singapourien d'électro-technologie

Former 1200 ingénieurs par promotion

A deux pas des fleurs de béton de la ville nouvelle de Jurong, dans l'ouest de Singapour, un chantier de belles dimensions sort de terre : celui du futur institut franco-singapourien d'électro-technologie. Il a reçu, il y a quelque temps, la visite d'une délégation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, partie prenante dans ce projet qui représente le plus gros investissement à vocation culturelle et éducative réalisé par la France en Asie. Et qui, avec d'autres initiatives, montre l'intérêt porté par la France à ce pays.

L'idée en remonte à la fin 1978, lorsque le g o u v e r n e m e n t de M. Lee Kuan Yew décida de lancer Singapour, déjà place forte commerciale et financière, dans la *« révolution culturelle des années 80 »*. Dans l'esprit de ses promoteurs, celle-ci vise à relever le niveau technologique de la main-d'œuvre locale — qu'on juge ici déjà coûteuse, au regard du voisinage, alors que l'O.S. gagne aux environs de 1 000 F par mois — afin d'attirer dans ce pays dépourvu de matières premières des capitaux générateurs de très haute valeur ajoutée. Concrètement, il s'agit de former, à partir de 1985, mille deux cents ingénieurs par an, soit le plus haut taux mondial par rapport à la population (550 par million d'habitants, contre 420 en Allemagne de l'Ouest).

En même temps qu'à une restructuration de l'université, le gouvernement p r o c é d a à u n « appel d'offre » international pour développer sur place certaines formations « pointues » : le Japon répondit pour le logiciel informatique, l'Allemagne fédérale pour la mécanique et la métallurgie, la France pour l'électrotechnique e t l'é l e c - tronique.

Dès lors, sous l'égide de l'Economic Development Board — le tout-puissant E.D.B., chargé de planifier et de gérer le développement technologique du pays — le projet de création d'un institut spécifique prenait corps. L'Etat de Singapour se chargeait de la construction et de la maintenance des bâtiments. Le budget culturel et technique du Quay d'Orsay engageait pour sa part quinze millions de francs dans l'équipement électrotechnique, la France prenant aussi à sa charge le séjour sur place de douze de ses ressortissants (d i r e c t e u r, chefs de départements, professeurs) pendant cinq ans, et la moitié du coût de la formation des trente-six enseignants singapouriens qui prendront le relais. La chambre de commerce de Paris et son Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (E.S.I.E.E.) cautionneront une pédagogie orientée vers la production et les entreprises. Enfin, la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.) pourvoira aux besoins en matériel de formation des laboratoires et des ateliers.

Coopération linguistique

Un an après son ouverture, prévue pour avril 1983, l'institut tournera à pleine puissance et il accueillera alors cinq cents élèves en deux cycles d'études de deux ans chacun. Le premier sera accessible à des é l è v e s comptant douze ans d'études générales et en fera des techniciens supérieurs qui passeront ensuite deux ans en entreprises — de préférence françaises. Le second les amènera au niveau d'ingénieurs.

Cet institut représente le volet le p l u s spectaculaire de la coopération culturelle, technique et scientifique franco-singapourienne, mais il n'est pas le seul. Paris accorde une grande sollicitude en la matière à ce petit pays — par les dimensions — qui, bien qu'éloigné du nôtre et profondément marqué par un siècle et demi de colonisation britannique, sait o u b l i e r les obstacles géographiques et linguistiques pour assouvir sa soif de développement. Depuis 1976, la formation d'ingénieurs singapouriens de haut niveau fait partie, en France, d'un « programme prioritaire ».

Les bacheliers sont ainsi vingt à vingt-cinq chaque année à être accueillis pour des séjours de six ans qui commencent par un passage de neuf mois à Pau, pour s'y perfectionner en langue, avant l'accès à un cycle mathématiques supérieures-mathématiques spéciales, à Nancy, Lyon, Toulouse, Grenoble ou Nice. Puis viennent les grandes écoles, dont ils sortent généralement dans la botte. Singapour compte ainsi quelques anciens de l'Ecole nationale d'aviation civile, de Sup Elec, de Centrale, et même un « X », en attendant son premier énarque à la prochaine rentrée. Cent dix-sept étudiants singapouriens sont actuellement en formation en France : treize en stage linguistique, quarante en préparation, soixante-quatre dans les grandes écoles.

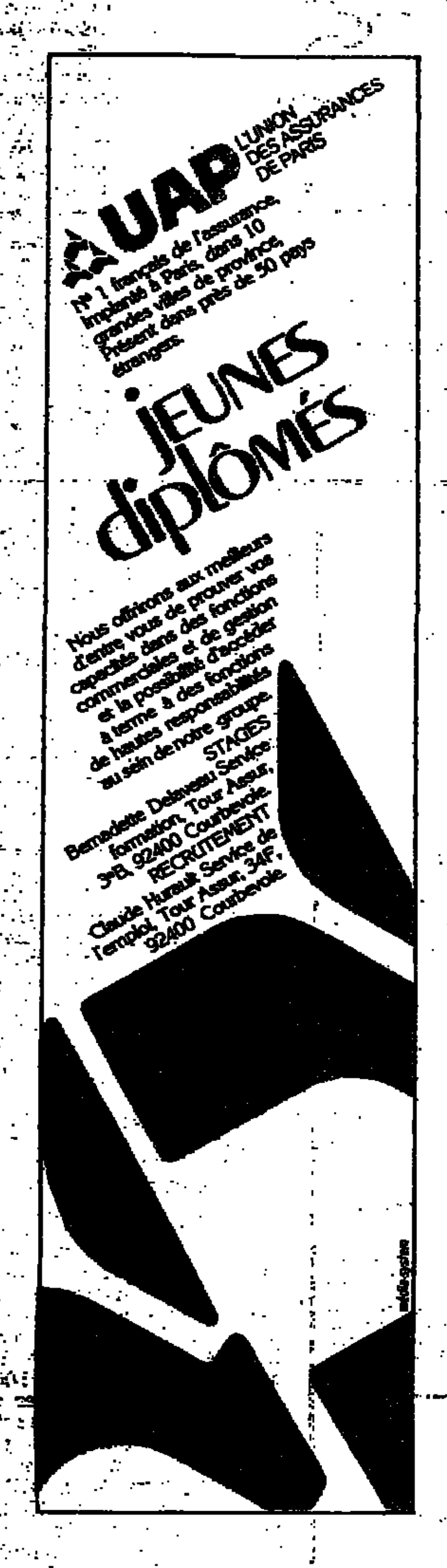
Enfin, la France assure une coopération linguistique t r è s active sur place. Pour permettre à une population déjà naturellement multilingue d'apprendre le japonais, l'allemand ou le français, le gouvernement a créé un centre unique d'enseignement de ces trois langues dans lequel ne sont admis, c'est à noter, que les élèves excellents en toute autre matière. Ce qui explique peut-être leur taux de réussite à des examens qui sont pourtant du niveau de ceux de Cambridge : 100 %, dont 47 % de mentions. Faute de place, la s e c t i o n française du centre n'accueille que six cent cinquante élèves dont environ vingt-cinq sont choisis chaque année pour aller passer deux mois (novembre et décembre) dans des écoles et des familles en France. Le directeur et deux professeurs de la section sont français.

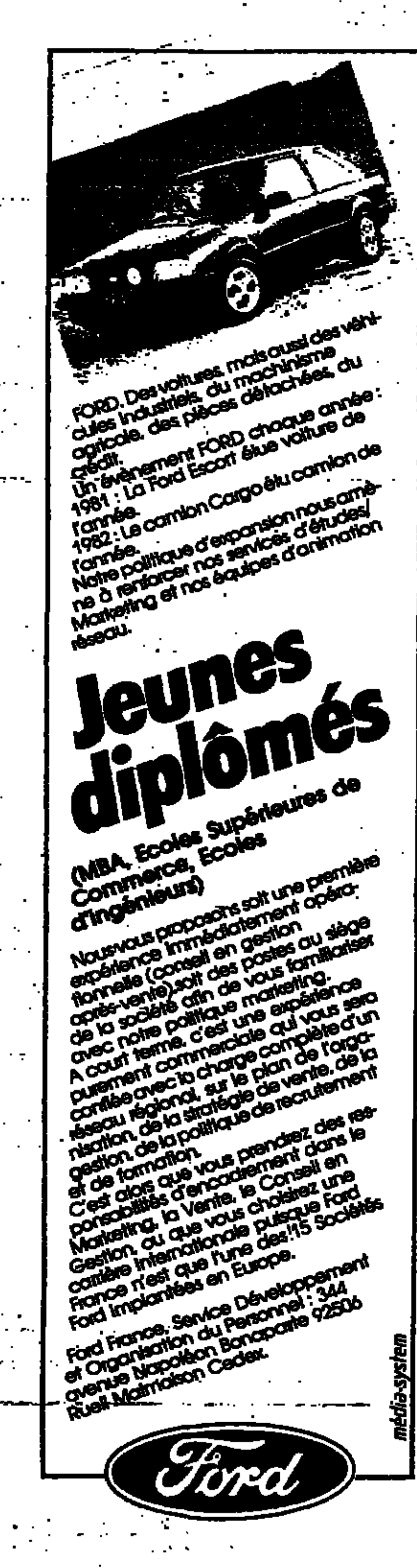
C'est donc un effort tous azimuts que la France mène à Singapour, largement favorisé par l'action, sur place, de son personnel diplomatique. Une façon très constructive de prendre date dans cette partie du monde promise à un avenir encore trop souvent insoupçonné en Occident.

JAMES SARAZIN.

هكذا من الأصل

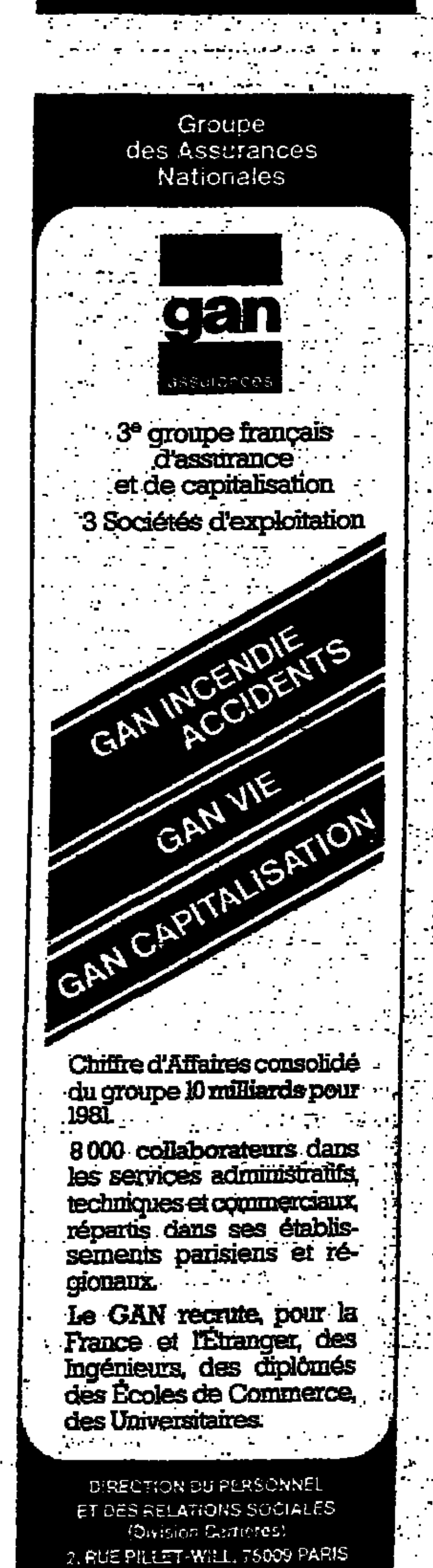
COMMUNICATION & ENTREPRISES

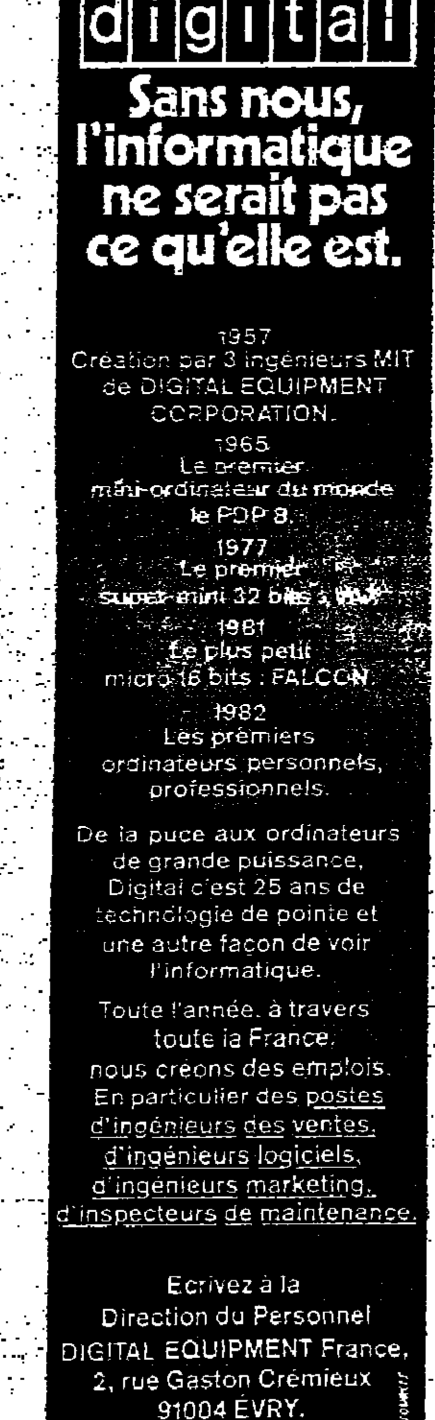


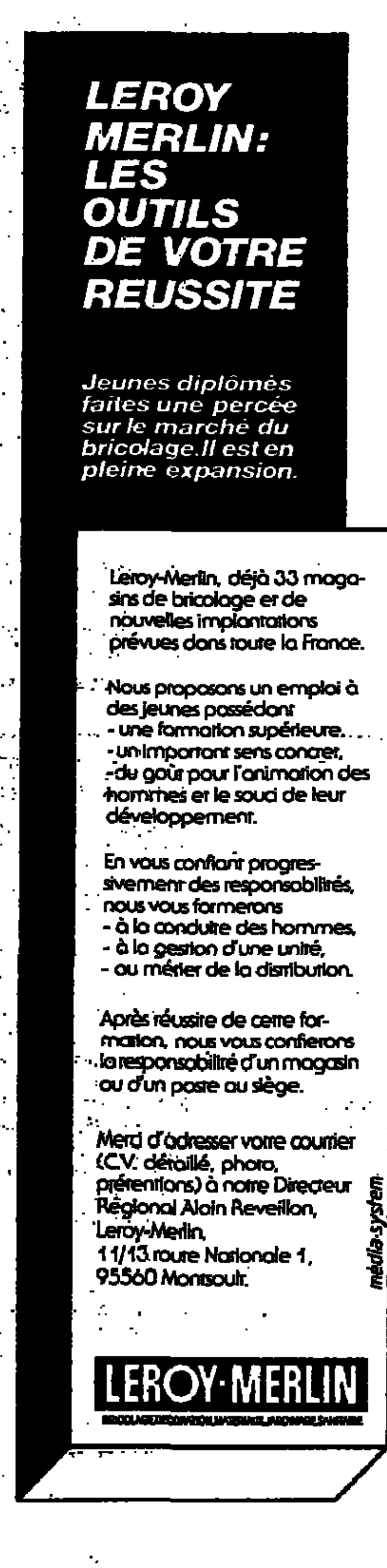




















INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

A l'italienne

Les Italiens — et surtout les Milanais — ont un don pour les formes contemporaines et les couleurs ; leurs créations sont largement diffusées en France. A Paris, deux nouvelles boutiques apportent le reflet de ce style milanais, dans le domaine des textiles.

Entre Saint-Germain-des-Prés et Saint-Sulpice, Naj Oleari a installé sa boutique, dans le même décor de bois laqué bleu turquoise qu'à Milan, Rome, Florence et Tokyo. Martine Valentin y présente les productions de la firme milanaise. « *Les Naj Oleari*, explique-t-elle, *sont tisseurs depuis 1916. Actuellement, les créations sont dessinées par Mao-rizia Dova (fille du peintre italien Dova) et mises en couleurs par son époux, Angelo Naj Oleari.* »

Tous ces tissus de coton sont exposés en rouleaux qui tapissent les murs d'une immense palette. Les unis, déclinés en quatre-vingts coloris, ont sept textures différentes, allant du voile léger à la toile pour sièges ou stores. Les imprimés, à motifs floraux, ont également une grande diversité : des tout petits semis aux larges dessins de couleurs fraîches (110 F environ le mètre). Les tissus plastifiés ont la même originalité et peuvent être utilisés en tenture murale (agrafée ou collée), tels des unis damassés ou un nouvel imprimé de coups de pinceaux jaune vif sur fond gris perle, à 140 F le mètre.

A partir de ses tissus, Naj Oleari crée aussi de multiples objets, disposés dans la boutique. Avec les unis, des coussins et de grands parapluies. Avec les imprimés, des édredons, des sets de table, des trousses de tous les formats ; avec les tissus plastifiés, des valises souples, des sacs et des cartables.

Le sous-sol est le royaume de l'enfant, de son habillement à son confort. Parmi les trouvailles, en tissu imprimé : un sac de couchage pour poussette, un gros chat-coussin pour une chaise haute, un sac fourre-tout — en forme de maison — à accrocher au mur (145 F) et une veilleuse, bande de trois tissus différents qui se déroule devant l'ampoule.

A l'enseigne de Casa blu, c'est une nouvelle vision de l'espace-nuit que Claudine Viscogliosi et Max Carcassonne proposent aux Parisiens. Dans ce magasin, largement ouvert sur la placette ombragée à l'angle du boulevard Raspail et de la rue du Cherche-Midi, on se croit soudain à Milan. Dallage blanc, plantes vertes et vaste espace pour circuler à l'aise, tel est le décor à l'italienne dans lequel Claudine présente ses créations textiles.

Sa ligne Casa blu renouvelle le décor du lit, avec des draps, taies et housses de couettes en coton tissé style « chemise », Prince-de-Galles ou fines rayures dans des tons doux de gris, bleu, beige ou rose saumon (drap-housse d'une personne, 130 F). Une parure raffinée est en satin de coton tissé blanc avec parement à grandes rayures bleu marine, rose ou brun. Claudine Viscogliosi a imaginé un pratique « jupon de sommier », vendu au mètre, en coton uni ou imprimé à point bourdon (15 F le mètre) ou blanc à jours Venise.

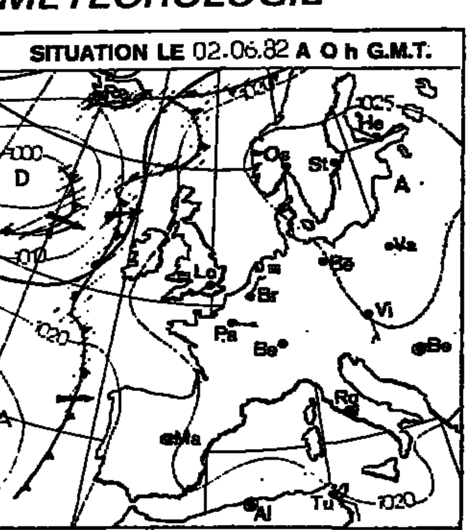
Inédits en France, les lits italiens « Flou » reposent sur de gros pieds cylindriques : leur sommier et leur dosseret de tête sont recouverts de housses amovibles en tissu de coton de couleur unie.

Dans les meubles-conteneurs en bois et grillage blanc, créés pour Casa blu, sont disposés des draps de très grande taille (notamment pour les lits « Flou » qui se font jusqu'en 170 cm de large) et une vaste collection de linge de toilette en éponte bouclette unie et en jaquard à pois ou à rayures.

JANY AUJAME.

★ Naj Oleari, 11, rue Princesse, 75006 Paris. Casa blu, 27, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

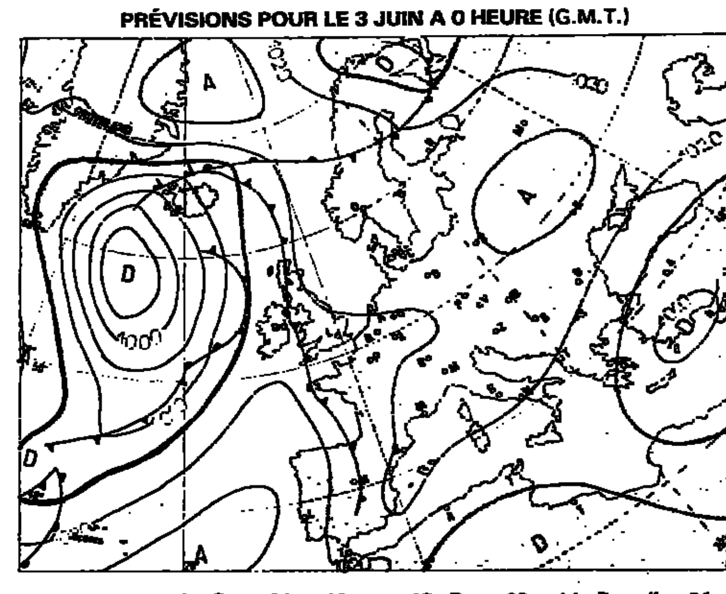
MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 03.06.82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 juin à 0 heure et le jeudi 3 juin à 24 heures :

Des masses d'air chaud, humide et instable circulent sur la France dans un flux de sud à faible gradient. Un thalweg se rapproche lentement des côtes atlantiques, ce qui renforcera l'activité orageuse sur l'Ouest et le Sud-Ouest.

Jeudi, le temps sera nuageux et brumeux en début de matinée avec des bancs de brume ou de brouillard fréquents sur les régions du Nord et de l'Est, le Jura et les Alpes. Dans la journée, le temps chaud et lourd prédominera en toutes régions, et en fin d'après-midi des orages éclateront localement. L'activité orageuse sera mieux organisée, d'une part, sur les régions s'étendant des Ardennes aux Vosges et au Jura et, d'autre part, de la Bretagne à la Vendée et l'Aquitaine l'après-midi, gagnant le soir la Normandie, le Centre, l'ouest du Bassin parisien, le Massif Central et les Pyrénées. Les vents de sud à sud-est seront faibles à modérés et souffleront par rafales sous les orages. Les températures, toujours très douces le matin, dépasseront souvent 25 degrés l'après-midi, excepté près des côtes de la Manche, où elles avoisineront 22 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 juin à 7 heures de 1 021,8 millibars, soit 766,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juin ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 juin) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Bourges, 28 et 14 ; Brest, 22 et 12 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 27 et 15 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 23 et 17 ; Nancy, 29 et 14 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 15 ; Pau, 23 et 14 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 27 et 16 ; Strasbourg, 29 et 15 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 24 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 18 degrés ; Amsterdam, 29 et 15 ; Athènes, 25 et 16 ; Berlin, 30 et 17 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 26 et 15 ; Le Caire, 29 et 19 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 24 et 12 ; Dakar, 26 et 21 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 26 et 12 ; Jérusalem, 23 et 13 ; Lisbonne, 31 et 13 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 28 et 14 ; Madrid, 23 et 12 ; Moscou, 20 et 10 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 20 et 15 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 30 et 15 ; Stockholm, 27 et 12 ; Tunis, 29 et 19 ; Tozeur, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■		■	■		
V			■		■			■	
VI									■
VII									
VIII								■	
IX		■		■		■			
X						■			
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Petits nuages dont on ne doit pas craindre qu'ils provoquent un refroidissement. — II. Vraiment bien attachée. — III. N'est pas très bonne quand elle est pâle. — IV. Pic des Pyrénées. Avant J.-C. — V. Comme un ver. Un agrément d'autrefois. — VI. On compte sur eux pour faire place nette. — VII. Qui a donc suivi. — VIII. Cassent une croûte. — IX. Utile quand on veut passer. — X. Deviennent très coulants. D'un auxiliaire. — XI. Préposition. Une ville où l'on peut trouver des mules.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui se mettent souvent en grève. — 2. Par nature, ne peut pas être déplacé. Mal reçu (épelé). — 3. On allume quand il descend. S'établissent dans des pavillons quand elles sont externes. — 4. Mot qui peut s'appliquer à tout ce qui est fin. On y porte tout ce qu'on veut louer. — 5. Un endroit agité. Un homme qui se moque du monde. — 6. Comme une balle mal lancée. Permet de tout saisir quand elle est fine. — 7. Pronom. Souvent trouvé à la fontaine. — 8. Roi d'Iolcos. Qui a donc transpiré. Est parfois sous le bonnet. — 9. Pas timbré. Peut apparaître après une opération.

Solution du problème n° 3201

Horizontalement

I. Élévation. — II. Nomade ; Mu. — III. Dieu ; Robe. — IV. Est ; Barre. — V. Titre ; Ga. — VI. Treillage. — VII. Esus; Anes. — VIII. Réa. — IX. Et ; Erasme. — X. Nef ; Citer. — XI. Austère.

Verticalement

1. Endettement. — 2. Loisirs ; Te. — 3. Émetteur ; Fa. — 4. Vau ; Risée (cf. « fortune ».). — 5. Ad ; Bel ; Arcs. — 6. Téra ; La ; Ait. — 7. Organiste. — 8. Ombrage ; Mer. — 9. Nuée ; Espère.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 JUIN

« L'ancien carmel de Saint-Denis », 14 h 45, hall du métro Saint-Denis-Porte de Paris, Mme Allaz.

« Le seizième arrondissement et son histoire », 15 h, 71, avenue Henri-Martin, Mme Bachelier.

« Quartier Mouffetard », 15 h, place Monge, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Les berges de la Seine », 15 h, place Valhubert, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Art et Aspects de Paris).

« Les Gobelins », 15 h 30, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité (M. Czarny).

« Le Marais », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Place des Victoires », 15 h, statue de Louis XIV (Paris et son histoire).

« Place des Vosges », 14 h 30, 1, place des Vosges (Mme Romann).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFERENCES

15 h 30 : 23, quai Conti, M. M. Philonenko : « Efféminisme et mysoginie ».

19 h : 14, cours Albert-Ier, M. Guichard : « Humour et musique » (Les amis de Richard Wagner).

19 h 30 : Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. F. Brunel : « Le langage des animaux » (Université populaire de Paris).

20 H 15 : 11 bis, rue Keppler : « Le souvenir des vies passées : réalité et illusion » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

20 h 45 : Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, J.-F. Six : « L'itinéraire de l'ancien évêque d'Orléans » (Association des amis du Père Riobé).

BREF

CONFÉRENCES

DROITS DE L'HOMME ET DIVERSITÉ DES CULTURES. — Le professeur Paul Ricœur fera une conférence sur ce thème, le jeudi 3 juin à 20 h 45, au Centre Études et recherche d'Auteuil, 53, rue Erlanger, 75016 Paris. Entrée gratuite.

EXPOSITIONS

JARDINS IMAGINAIRES. — Du 8 au 20 juin, quatre artistes exposent à la galerie du Sorbier des compositions de jardins en miniature. Pascale Bertoux a recréé des parcelles de paysages africains, sortes d'« offrandes-fétiches » faites de végétaux, de pierres et de perles. Jacques Buchholtz reflète la poésie des villages d'Occitanie, mêlant lichens et arbres nains à des jaillissements de mini-fontaines. Dans un esprit ludique, Catherine Champy a animé des enclos de terre crue d'enfants, de chats et d'oiseaux. Plus secrète, Catherine Laurent suggère des jardins irréels au milieu de sables colorés.

★ Galerie du Sorbier, 70 rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS NATURE. — La Direction régionale du temps libre, jeunesse et sports de Lyon et le C.P.I.E. des monts du Pilat organisent, du 21 au 27 juin, un stage de formation d'animateur nature, à Marlhes (Loire), ouvert aux candidats DEFA et BAFA et aux individuels capables de promouvoir, d'organiser et d'animer les activités de découverte du milieu naturel.

★ Direction régionale du temps libre, jeunesse et sports, 2, rue Grenette, 69002 Lyon, tél. : (7) 842.68.26

TECHNIQUES ARTISANALES. — Les ateliers du CREP, association agréée par le ministère du temps libre, jeunesse et sports, organise des stages de formation à diverses techniques artisanales, la poterie-céramique (5 degrés, d'une semaine chacun), le grès (3 degrés, d'une semaine chacun), le tissage (un seul degré, selon la technique des Gobelins, sur une semaine).

★ Centre régionale d'éducation populaire, 1, rue du Docteur-le-Savoureux, 92290 Chatenay-Malabry. Tél. : 660-67-53.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 31 mai, mardi 1er et mercredi 2 juin 1982 :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'émission de l'emprunt d'État 16 % juin 1982 :

● Relatif au haut-comité de l'environnement.

UN ARRÊTÉ

● Portant extension de la convention collective des industries métallurgiques des Vosges.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

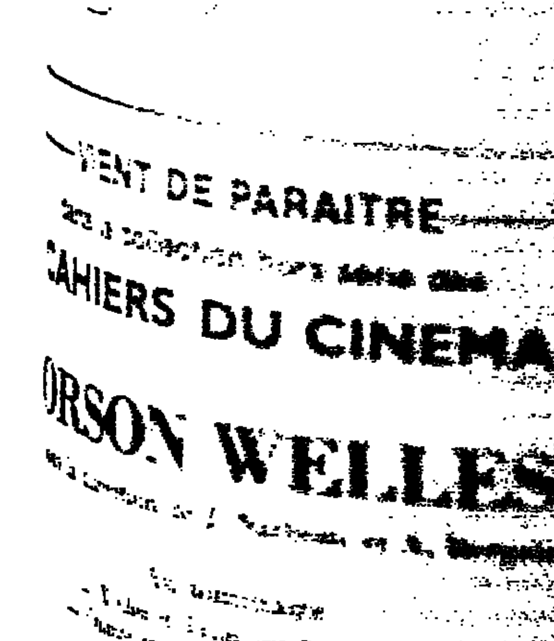
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

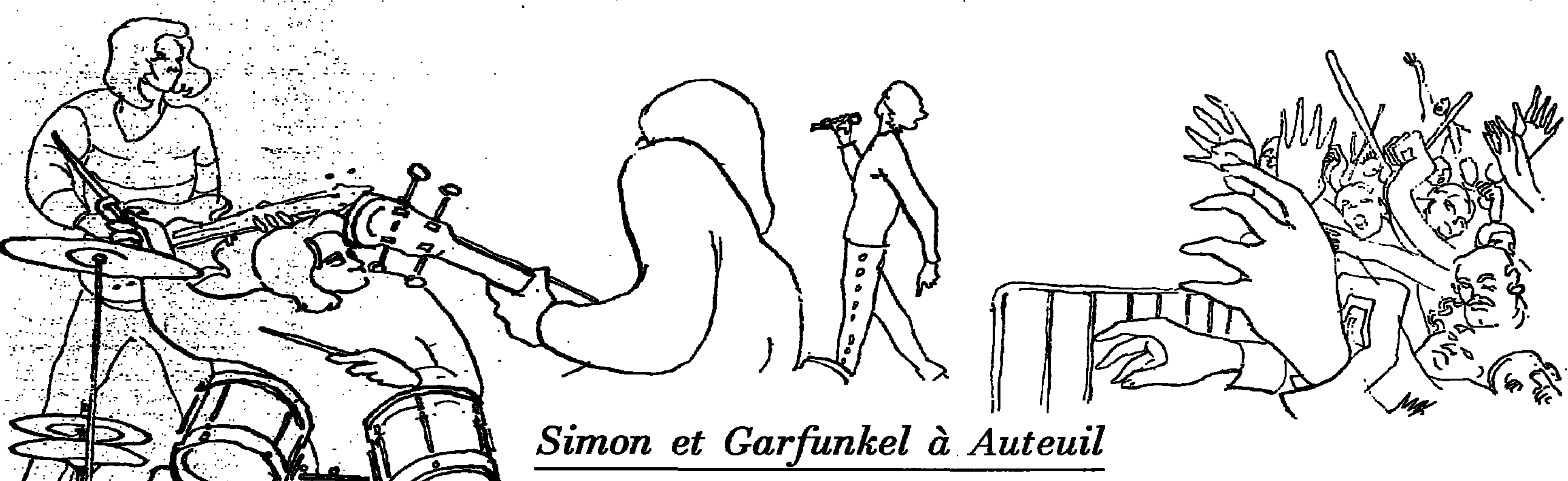
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ARTS ET SPECTACLES



Simon et Garfunkel à Auteuil

La fête de la nostalgie

Jours de fête pour les amateurs de rock avec trois concerts géants à l'hippodrome d'Auteuil : le 8 juin, Simon et Garfunkel ; les 13 et 14 juin, les Rolling Stones. Séparés depuis 1971, Simon et Garfunkel avaient donné un concert à l'Olympia de Paris en 1970. Les Rolling Stones, qu'on avait crus un moment perdus pour la scène, se sont offert, au cours du dernier trimestre de 1981, une gigantesque tournée américaine qui a constitué le plus gros succès financier du show-business. Deux groupes qui nous font remonter un peu le temps.

RICHE de ses différences, apparemment éparpillé dans de multiples visages, cris et passions, mélangeant constamment les genres, le rock, instable, changeant, éphémère, si *accordé à la vie de tous les jours*, s'inscrit dans un mouvement cyclique. Etroitement lié au désir, à une rage d'aimer, à une soif de savoir, enfin à autre chose que la tranquillité d'esprit, le rock, qui a jailli il y a près de trente ans d'une combinaison anarchique de musiques blanches et noires, n'a pas fondamentalement changé. Il est une forme d'art où l'on ne dissimule pas ses sentiments réels, où on laisse entrer l'imprévu, la douleur et l'extase, où se construit sous forme de puzzle une vision globale du monde. Il est comme la vie qui s'écoule en vous et en dehors de vous.

Les intuitions poétiques, les flamboiements d'images, les exaltations d'énergie se sont bousculés, surtout depuis le début des années 60. Les musiciens et les héros se sont succédé, ont sublimé les aspirations de millions de gens, et puis, parfois, ont basculé dans la foule sans trop de blessures, avec le souvenir d'un voyage arrêté ou perdu.

Certains héros n'ont pas compris que les mondes se suivent inexorablement, s'épanouissent, agonisent et disparaissent, et ils ont été écrasés par une sensation de mort. D'autres, à force de vouloir aimer avec folie, se sont tués. D'autres encore sont devenus des faiseurs ou des superstars décrochant des contrats exorbitants pour des concerts ou pour la réalisation d'un album.

Al Kooper semble à l'aise dans son nouveau rôle de producteur (les groupes Lynynd Skynynd et Tubes) ainsi que Robbie Robertson, l'ancien *leader* du Band. Eric Clapton paraît avoir choisi une solitude sans nom, de même que Pete Townshend, l'ancien homme-orchestre des Who et Bob Dylan, dont l'aventure prend brusquement une allure balbutiante !

Led Zeppelin a arrêté net ses grands mouvements lyriques, Stephen Stills et David Crosby se sont progressivement asphyxiés et Roger Mc Guin tente par à-coups, d'une manière poignante et obstinée, de reprendre une aventure perdue avec la fin d'une décennie.

Peu de héros des années 60, la quarantaine aujourd'hui proche ou dépassée, peuvent revendiquer légitimement le droit à la parole comme créateur. Il y a certes Frank Zappa, incroyablement prolifique, totalement soumis à sa musique, multipliant expériences et ruptures, bâtissant inlassablement une œuvre cohérente qui a sa propre force, sa propre logique. Il y a les Rolling Stones qui ont su garder leur cohésion en dépit de quelques velléités de musique à la première personne. Toujours proches de leurs sources, ils ont le talent de maintenir le son de leur groupe dans toute sa violence, de saisir les apports extérieurs, de les digérer et de faire croire ensuite que cela vient d'eux-mêmes, que cela est à eux et rien qu'à eux seuls.

Les retrouvailles momentanées de Paul Simon et Art Garfunkel, d'abord le temps d'un concert à New-York le 19 septembre 1981, puis pour une exceptionnelle tournée européenne, se situent dans la marge d'un mouvement général.

Il y a deux ans, Paul Simon interprétait dans un film *(One Trick Pony)*, dont il était lui-même l'auteur, le personnage d'un musicien des années 60 qui avait du mal à passer le cap de la nouvelle décennie, perdait progressivement le contact avec une réalité différente de celle des années 60 : le bouillonnement social et politique n'avait plus cours, il n'y avait plus de tendance générale, plus d'objectif précis, les gens ne recherchaient plus que la paix, la tranquillité, la sécurité, le fait d'être en équilibre avec eux-mêmes.

Histoires de solitude et d'amitié

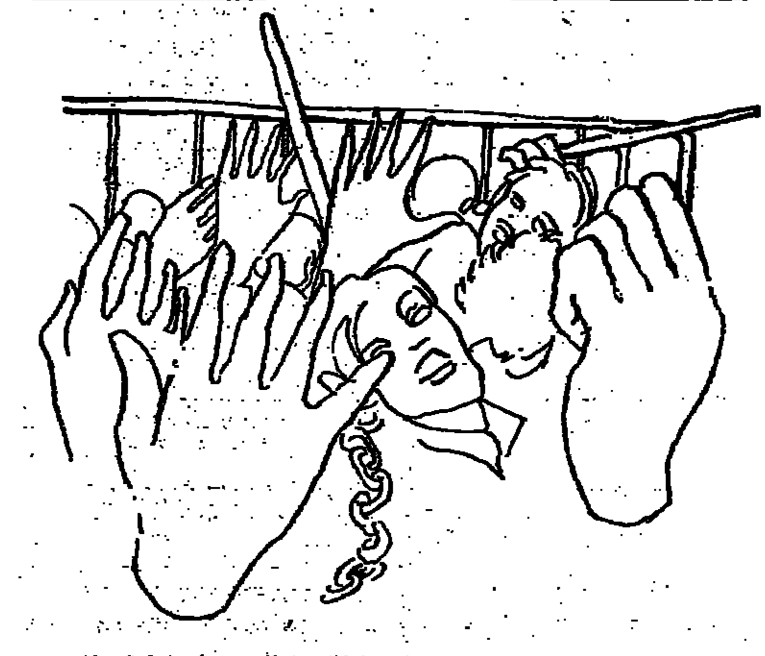
Cette histoire, c'était celle, brûlante, de certains folk-singers new-yorkais qui avaient vu leur aventure, quelquefois leur vie, s'effondrer irrésistiblement. C'était un peu aussi celle de Simon qui n'avait pas réalisé d'album original pendant cinq ans.

Ce silence entre 1975 et 1980 n'avait été en aucune façon la conséquence de la séparation d'avec Art Garfunkel. Tous les deux avaient décidé en 1971 de mener des aventures parallèles – Simon dans l'écriture de chansons, Garfunkel comme comédien dans les films *Catch 22* et *Carnal Knowledge* – mais ils s'étaient retrouvés à diverses occasions sur certains albums solos de l'un ou de l'autre.

Leur premier duo, c'était à l'âge de onze ou treize ans dans un recoin d'escalier de l'école de Queens, près de New-York, qu'ils fréquentaient tous deux. A seize ans, ils avaient enregistré leur premier titre (*Hey, Schoolgirl*) avant de se séparer une première fois pour, chacun de son côté, poursuivre leurs études et de se retrouver réunis en 1964 avec *Sounds of Silence*. Leurs voix s'harmonisent avec une pureté parfaite. Ils chantent *Mrs Robinson*, *Bridge over Trouble Waters*, des histoires simples de solitude et d'amitié, des chansons sur l'impossible communication, sur l'isolement dans la métropole, l'interrogation enfin sur les valeurs américaines.

Cinq cent mille personnes avaient participé en septembre dernier au concert gratuit de Central Park retransmis ensuite dans le monde entier par les télévisions et par les disques. Le souvenir, la nostalgie planaient ce soir-là au-dessus du célèbre parc de New-York. Et aussi le bonheur d'entendre une nouvelle fois des chansons *fulgurantes, éternelles* comme celles des Beatles.

CLAUDE FLÉOUTER.



Les Rolling Stones en tournée

Trente secondes

LE compte à rebours a commencé. On ne parle que de ça. Les Rolling Stones à l'hippodrome d'Auteuil. L'événement. D'abord un concert, puis deux. Plus de cent mille personnes en deux jours. Et, à mesure que le temps passe, l'excitation grandit. A la FNAC, on faisait la queue sur trois étages pour acheter les tickets. Cette excitation qui atteindra son point culminant pendant les trente secondes qui précéderont le concert. Trente secondes inoubliables, chargées d'une électricité à couper au couteau. Presque comme un rituel, on annoncera les Rolling Stones, Keith Richards testera sa guitare, le temps de reconnaître, en deux accords plaqués au hasard, ce son inimitable, Charlie Watts exécutera négligeamment un roulement de batterie et Jagger, là-bas, tout là-bas, lancera peut-être un « bonjour » en français.

Alors, en quelques fugitifs instants, on pourra palper cette ivresse mêlée de violence et de frustration, exacerbée par l'aboutissement de plusieurs semaines d'attente, alimentée par les prestations des deux groupes en première partie. Ces trente secondes de tension superbe et de défoulement vertigineux qui ont toujours fait la magie d'un concert des Rolling Stones et qu'aucun autre groupe n'a jamais su provoquer. En tout état de cause, c'est à cela qu'on peut résumer un concert des Rolling Stones, ce moment privilégié qui fait que tout est gagné d'avance. Le reste ? Eh bien, le reste est anecdotique. Peu importe, en somme, s'ils jouent bien ou s'ils jouent mal. Personne n'y prêtera attention, pendu aux lèvres de Mick Jagger, accroché aux riffs de Keith Richards, parcouru par toutes ces chansons trop connues pour ne pas céder au plaisir dès les premières notes. D'ailleurs les Stones connaissent la scène mieux que personne, suffisamment pour s'en tirer et donner le change dans le pire des cas.

Les uns aimeront, les autres n'aimeront pas, de toute façon la plupart d'entre eux ne verront que des fourmis gesticuler sur une scène lointaine et entendront avec plus ou moins de bonheur selon qu'ils seront bien ou mal placés. L'important finalement étant d'être là, porté par le flot, en se laissant convaincre qu'il s'agit bien là d'un événement. Car événement il y aura, tout aura été fait pour, à l'insu du public et peut-être même à l'insu du groupe. Les mythes ont ce privilège de n'être pas mis en doute même s'ils fonctionnent par fantômes interposés. On ne tue plus les mythes, on les vulgarise, une manière bien plus expéditive de le faire.

Et c'est bien de cela qu'il s'agit : en 1982, on n'ira pas voir un groupe mais une légende. On ira voir les Rolling Stones comme on aura été voir Simon & Garfunkel, Yves Montand ou Frank Sinatra. Des noms. Evidemment la question essentielle serait de savoir si tout cela a encore un quelconque rapport avec le rock. La vérité est que personne ne cherche plus à s'en convaincre.

Les Rolling Stones n'étaient pas le plus grand groupe de rock'n roll du monde. Ils étaient le rock. Des rebelles avec une cause et des arguments, un bras d'honneur perpétuel et insolent, lancé à l'Établissement. On attendait leurs disques avec impatience, on guettait leurs frasques avec émerveillement. Pas seulement un rock en forme de manifeste ou des chansons qui mettaient le feu aux poudres mais un mode de vie, un choix de comportement et d'attitude. Tout leur était permis, et ils se permettaient tout.

Jagger chantait « Casse-toi de mon nuage », Keith Richards disait « on n'est jamais seul avec un Smith & Wesson », hors-la-loi, on les traquait, on les mettait en prison, et, de pieds de nez imparables en provocations sublimes, ils revenaient à la charge. Ils étaient des modèles. Sensuels et subversifs. Ils étaient les Rolling Stones, et ils étaient les seuls. C'était une affaire de clan, en tout bien tout honneur, on les aimait parce qu'ils faisaient peur. Aujourd'hui on les aime comme un divertissement, par curiosité, par nostalgie, peut-être même en y trouvant un réel plaisir, mais sans plus y fixer nos passions.

L'année passée, les Rolling Stones ont effectué aux Etats-Unis la plus grosse tournée de tous les temps. Ils ont atteint avec *Tatoo You* leurs plus gros chiffres de vente. Simplement ils étaient tout sauf un groupe-numéro-un-au-hit-parade, tout sauf un de ces dinosaures passés à la moulinette du show-business. On parle d'événement, on parle d'argent, de performance, mais on ne parle plus guère de musique. Depuis six ans les Rolling Stones ont enregistré des disques qui sont passés sans laisser leur empreinte. Des disques souvent propres et efficaces, et c'est le moins qu'on puisse attendre d'un groupe qui a passé plus de temps qu'aucun autre en studio. Mais la magie, la flamme, ont changé de mains, la conscience, les attitudes, ont changé de camp. Depuis six ans l'actualité s'est faite à leurs dépens.

Lors de la conférence de presse de Mick Jagger dans les salons d'Auteuil, c'est un petit incident provoqué par un journaliste de *Libération* qui fut le plus riche en enseignement : après avoir renversé par deux fois un cendrier dans un grand fracas de taule ; tel un maître d'école, le manager des Rolling Stones vint le réprimander en lui disant qu'il était l'invité de Mick Jagger et que par conséquent il était prié de se conduire en gentleman. C'était donc ça. les frasques des Rolling Stones étaient bien loin, les hors-la-loi sont devenus des gentlemen. Un groupe peut-être encore capable des concerts les plus excitants mais au bout du compte un groupe comme les autres. Et c'est bien la dernière chose qu'on pouvait accepter des Rolling Stones.

ALAIN WAIS.

Entretien avec Werner Herzog à propos de « Fitzcarraldo »

Les chantiers



(Photo Ann DAY.)

Notre monde manque d'utopie. notre cinéma manque d'utopies. On dirait que le nouveau film de Werner Herzog, *Fitzcarraldo* (*le Monde* daté 23-24 mai) est né d'une sorte de fantasme « image et son » : projeter l'opéra italien dans la forêt vierge. Caruso chez les coupeurs de têtes, un mixage aberrant... Très vite le rêve du personnage semble découler du rêve du metteur en scène : là où Fitzcarraldo (Klaus Kinski) mène son histoire et son équipage dans l'utopie. Herzog mène son équipe puis son spectateur dans une utopie analogue. Chacun a son propre bateau, fût-il de deux millimètres, et le moment le plus extraordinaire de la vie n'est-il pas celui où l'on a la folie, comme Fitzcarraldo, de lui faire franchir une montagne ? Ce sont ces hauteurs-là qui ont séduit Gabriel Garcia Marquez, juré au festival de Cannes.

« BIEN sûr, *dit Werner Herzog. Fitzcarraldo* est un film sur les rêves, sur le fantasme. Il devrait encourager le public à aller dans ses propres fantaisies. Dès que le bateau se met à gravir la montagne, tout le cinéma bouge, les gens se touchent, se font des signes, chuchotent. Personne ne veut croire que c'est la réalité, et pourtant le temps de subsistance de l'image permet de vérifier qu'elle est vraie. Evidemment, ce n'est que dans les rêves que les bateaux volent par-dessus les montagnes, c'est dans les rêves aussi qu'on a l'expérience de la gravité, on sent le poids, on sent qu'on est accroché à la terre. Le film montre le poids physique en même temps que son absence. J'avais toujours voulu faire un film sur le poids, qui puisse donner au public la sensation de sa propre pesanteur dans le siège. Là, je voudrais qu'à la fin du film chacun se trouve délesté d'au moins 30 kilos. Quand la porte du cinéma s'ouvre de nouveau, et pour peu qu'il y ait du vent, j'aimerais que les gens se sentent soulevés, emportés par leur sentiment.

— Comme le capitaine avec son équipage pousse le bateau dans un voyage, vous emmenez votre film avec votre équipe dans une aventure semblable...

— Je n'aime pas le mot aventure, je suis le dernier à chercher des aventures. Je suis un travailleur très concentré, et je trouve les aventuriers louches et désagréables. Il arrive que des nécessités aient un goût d'aventure, mais il faut qu'elles viennent d'un projet.

— Là où Fitzcarraldo mène son histoire dans l'utopie, vous emmenez le cinéma dans une utopie analogue...

— Le rêve de Fitzcarraldo est aussi son vrai travail, et son devoir est devenu mon devoir. L'utopie est quelque chose qui m'a toujours beaucoup occupé ; naturellement, on se retrouve dans le champ du cinéma. Quand j'avais quatorze ans, je voulais fonder un Etat dans une province du Guatemala, déjà c'était une attitude plus utopique que réaliste. Mais, si on veut fonder un Etat, on ne peut pas partir d'une utopie, on doit s'appuyer sur différents droits : le droit historique, le droit national, et je n'en avais aucune idée, ce fut un échec. La seule chose que je pourrais fonder maintenant ne serait pas un Etat, mais une sorte d'ordre religieux. Je ne l'entends pas dans le sens classique des franciscains par exemple, mais une grande partie de notre travail a une affinité avec la façon de vivre et de produire d'un ordre. Il y a une tendance artisanale, comme chez les compagnons de la fin du Moyen Age.

— C'est vrai que faire franchir une montagne par le bateau est un peu un miracle moderne, mais un miracle artisanal. tout comme le film devient un chantier et l'utopie une utopie-dynamite. boueuse. meurtrière, qui va à l'encontre de l'écologie...

— Il faut avoir recours aux dimensions. sinon on dit des bêtises. Là où nous avons tourné, nous avons percé une travée de 40 mètres de largeur sur une longueur de 1 kilomètre, nous avons coupé tous les arbres. A l'est de ce point s'étendent 3 500 kilomètres de jungle qui ne sont peut-être habités que par cent cinquante personnes et, au nord, encore 2 500 kilomètres de jungle, et, de là, on arrive aux Andes. Pendant des heures, en avion, on survole cet océan plat, sans fin. Pour donner une idée de proportion, il suffit d'imaginer une énorme plage de sable de 3 kilomètres de longueur d'où l'on se met à bouger un petit grain — c'est ce que nous avons fait. La jungle repousse très vite ; pour construire la gare, dans le film, nous avons dû couper beaucoup d'arbres, c'était un immense chantier ; trois mois après, tout avait repoussé, les plantes nous arrivaient jusqu'à l'épaule.

— Et à ceux qui vous reprocheraient une entreprise raciste, ou colonialiste, que répondriez-vous ?

— Le film transporte volontairement des racismes : les vendeurs de caoutchouc appellent les Indiens les « culs-nus ». Mais cette attitude est étrangère à Fitzcarraldo. Je ne crois pas qu'on puisse reprocher au film lui-même d'être raciste : au contraire, les Indiens y gardent une dignité qu'on a rarement vue au cinéma. Non seulement leur identité n'a pas été touchée, mais elle a été renforcée. Les Indiens portaient des lunettes noires, des tee-shirts de John Travolta, et le film les a aidés à retrouver et à comprendre leurs racines. Les enfants de sept-huit ans ont demandé à leurs pères : pourquoi vous ne chantez plus ces chansons ; pourquoi vous ne nous les apprenez plus ?

La preuve, j'étais là

« Quant au soupçon de colonialisme, je ne pense pas qu'il puisse coller au cinéma, parce que ce n'est pas un travail qui dure ; après quelques mois, il se retire, il ne reste pas. Le colonialisme prend toujours l'identité de l'autre. Dans ce cas, au contraire, l'identité renaît. Nous avons été l'objet de campagnes invraisemblables, d'accusations grotesques. On a dit que j'avais violé les droits de l'homme, que j'avais fait mettre des Indiens en prison, que j'avais violé leurs femmes et dévasté leurs champs, que je les avais forcés à travailler comme des esclaves sous la menace des fusils. Des gens sont venus sur le tournage avec des photos de camps de concentration, qui montraient deux mille cadavres sur une montagne ; ils les ont fait voir aux Indiens en leur disant que j'avais participé à ces massacres et que j'allais faire la même chose avec eux. Bien sûr, le problème n'était pas là : nous étions un bon appât pour les médias.

« Deux ans avant le tournage, pour les repérages, nous avions planté notre premier camp à la frontière de l'Equateur, au nord, dans une région qui venait d'être occupée par les Américains : postes militaires, puits de pétrole et bordels improvisés, un pipe-line traversait très brutalement la contrée des Indiens. Nous étions dans un grand champ, plus vulnérables que les autres ; les Indiens n'ont pas attaqué les militaires et ils ont brûlé notre camp, en signe de protestation. La presse a joué un rôle falsificateur : le fleuve qu'on voit dans le film, par exemple, est comme une autoroute, avec un trafic, des avions qui s'y posent. Les Indiens portent des longs pantalons, ils fument des Lucky Strike. Ceux qui sont venus mettre le feu à notre camp étaient munis de talkies-walkies et, dans la presse, on a montré des Indiens nus avec des flèches...

« Maintenant, je suis devenu calme avec toutes ces histoires, les accusations ont été vérifiées et niées par Amnesty International, et ma présence, qui était malheureuse là-bas, a aidé les Indiens. La plupart de ces histoires ont d'ailleurs été fomentées par des journalistes qui n'étaient jamais allés en Amazonie. Je ne possède pas la vérité, mais j'ai vu de mes propres yeux, et, comme Fitzcarraldo, je peux répondre aux sceptiques en racontant l'histoire du Français qui avait été le premier à voir les chutes du Niagara : à son retour, comme il racontait à quel point elles étaient grandioses, personne ne le croyait, on lui demandait : « *Mais vous avez une preuve ?* », il répondait : « *Oui, je les ai vues.* » C'est ma position : ma preuve, c'est que j'étais là et que j'ai participé.

— Il y a des ressemblances apparentes entre Apocalypse now *et votre film : même démesure du budget, même tournage mystérieux et semé d'embûches, même rumeur de mégalomanie. Qu'avez-vous pensé du film de Coppola ?*

— C'est un film qui n'a pas de personnages, mais juste des figures, et qui manque de détails, qui vous assène en permanence des coups de bâton sur la tête. Avec le budget d'*Apocalypse now*, je pourrais tourner quatre fois *Fitzcarraldo* : pour chaque trente secondes du film de Coppola, je pourrais réaliser un film comme *Signes de vie*. Il ne faut pas mesurer mon film par son budget, parce qu'il n'a pas été fait avec de l'argent, mais avec de la foi.

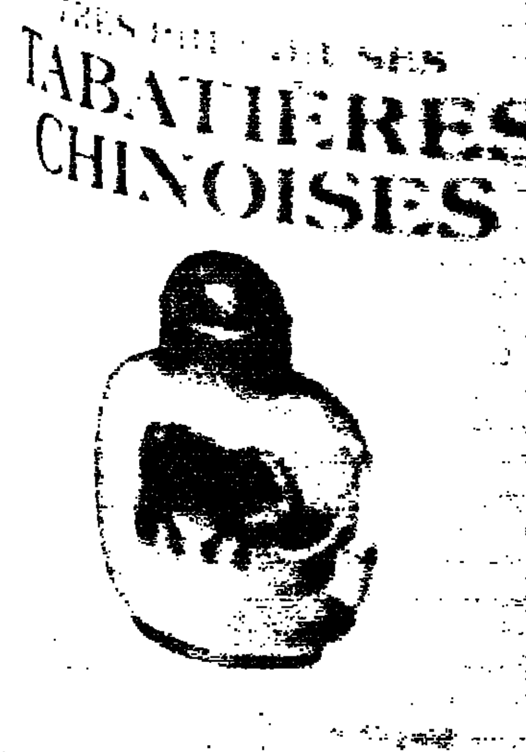
— Le film délivre une parole... La parole serait qu'il faut « croire », dans un sens plus général ou plus particulier que le sens religieux ?

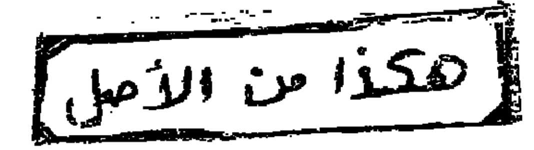
— Bien sûr, le film a quelque chose à faire avec la foi. J'ai été converti au catholicisme quand j'avais quatorze ans, et l'idée de l'ordre religieux va un peu dans ce sens, je ne dis pas qu'il soit chrétien. Je crois que la foi chrétienne ne vit plus que de sa propre substance depuis des siècles, ce n'est plus une religion adaptée à notre civilisation. La mode des sectes et de l'astrologie montre que les gens, aujourd'hui, sont perdus.

» Pour moi, la religion a un rapport avec l'image de l'homme, avec les visions, avec la morale. La littérature, la peinture ne font pas autre chose que de définir notre état intérieur et une image humaniste de l'homme. Dans le sens négatif, je pourrais très bien définir l'éthique et demander, comme l'Eglise catholique : qu'est-ce que le péché ? Je prendrais un exemple primitif, je répondrais : le tourisme est un péché, la vertu est d'aller à pied, je ne l'entends pas dans un sens athlétique, ou comme le jogging, pour moi marcher est une autre façon de vivre, dans ce cas-là, ça devient une vertu. Mais il est plus facile de dresser le catalogue des péchés : le jour viendra où des fidèles fanatiques iront avec raison incendier les agences de voyage, je le prévois très clairement.

— « Conquistador de l'inutile », *dit le baron du caoutchouc en désignant Fitzcarraldo. Le cinéaste ne doit-il pas être aussi un conquistador de l'inutile ?*

— Oui, cette phrase peut être utilisée comme un thème, une dédicace, mais elle n'est pas seulement vraie pour les gens qui font du cinéma ; ceux qui bâtissent la cathédrale de Strasbourg œuvrent aussi à la conquête de l'inutile... Si Louis II de Bavière avait eu une caméra, il aurait pu faire un film comme *Fitzcarraldo* à la place du château de Neuschwanstein. En d'autres mots, *Fitzcarraldo* est un film bavarois. J'appartiens à une tradition culturelle qui réunit Bach et beaucoup d'autres compositeurs et mathématiciens. Ce que nous faisons ici, le « nouveau cinéma allemand », est le résultat d'une culture légitime, en contrepoint à la barbarie du IIIe Reich. Des gens comme Fassbinder, Achternbusch ou moi faisons partie d'une culture populaire ; la vraie grande littérature allemande vient de ce fonds autrichien ou bavarois. Heinrich Böll, en comparaison avec des auteurs comme Thomas Bernhardt, Handke ou Innerhofer, ne mérite pas son Prix Nobel. Quelqu'un qui serait né et qui aurait grandi à Berlin ou à Hambourg n'aurait pas pu concevoir *Fitzcarraldo*. De même, l'empereur Guillaume n'aurait pas pu bâtir Neuschwanstein ; il a tout juste pu organiser une grande armée.





de l'utopie

— Il y a dans la partie « reportage » de Fitzcarraldo *un côté « Connaissance du monde » (l'eau blanche en fusion, les couchers de soleil), est-ce que pour vous le cinéaste est aussi un paysagiste ?*

— Les paysages, pour moi, sont toujours stylisés et mis en scène, comme des animaux ou des personnages. Et quand je mets en scène un animal, le poulet hypnotisé de *Signes de vie* ou le chameau des *Nains aussi ont commencé petits*, je le dirige. Mes paysages ne relèvent pas d'une géographie, ils sont davantage intérieurs. J'ai fait récemment une très grande découverte : celle d'un peintre néerlandais, contemporain de Rembrandt, Hercules Seghers. On ne l'a jamais pris au sérieux : Rembrandt avait acheté un de ses tableaux et l'avait modifié. Il a peint des paysages avec une bravoure que personne n'a osée, même au vingtième siècle, et il est beaucoup plus ancien et plus radical que Caspar David Friedrich. Ses paysages sont complètement irréels. Si on les regarde de près, on s'aperçoit qu'ils n'existent pas ; ils sont plus profondément cachés en nous que nos rêves. Il a fait la lithographie colorée d'un petit paysage, et ce n'est plus la peinture du paysage, c'est la peinture de la peur.

— De quelle façon, différemment, la musique peut-elle vous influencer ?

— Les influences viennent plus de la musique que de la peinture, Schütz, Gesualdo, Carissimi, mais elles sont difficiles à dire en mots. C'est la façon de raconter quelque chose, le sentiment du rythme. La façon dont un film est reçu par le public est très proche de la réception de la musique, on est là et on s'ouvre, la poitrine et le cœur, pour que ça arrive. Dans un cinéma, on a toujours la poitrine ouverte. Si on lit, ce sont les yeux et l'esprit qui s'ouvrent. Le sentiment de l'espace, dans un cinéma, est similaire à celui qu'on a de la musique : on ne supporte pas un dérangement. On peut lire dans un train où il y a beaucoup de bruit, mais si on est au cinéma et que dehors passe un tramway, on est dérangé pendant plusieurs minutes dans la réception du film.

Contre Eisenstein, pour Poudovkine

— Est-ce que, comme Wim Wenders, vous iriez à Hollywood ?

— Non. Si on va à Hollywood, on doit travailler à l'intérieur de la définition du cinéma hollywoodien. On peut avoir un pied dans le cinéma américain et rester un cinéaste bavarois, mais la définition est si étroite qu'il faut vraiment faire un cinéma qui nourrit les rêves triviaux d'un public de masse américain. Le film doit pouvoir être compris dans le dernier *drive in* de la province, sinon il est rejeté dans la catégorie *« foreign film »*, film étranger.

» Voyez le cas de *Wise Blood (le Malin)*, réalisé par John Huston d'après Flannery O'Connor : toutes les composantes sont américaines, et pourtant l'industrie du cinéma le traite comme un film étranger, parce que son esprit est celui de la tragédie grecque. Le prédicateur se crève les yeux à la fin du film, ça n'existe que chez les Grecs, ça ne passe pas dans la définition des rêves triviaux. L'histoire d'un prédicateur qui veut élever une Eglise sans Christ pour les aveugles et les paralytiques ne peut avoir de succès, donc on rejette le film dans le marché périphérique. Non, n'ayez pas peur, je n'irai jamais à Hollywood. Je ferais des films comme *Wise Blood* et ce serait des catastrophes. Mais je trouverais plutôt bien qu'Hollywood vienne ici, que Coppola apprenne quelque chose de nous, qu'il apprenne à organiser des moments stylistiques.

— Pourquoi la référence nominative à la littérature anglo-américaine dans Fitzcarraldo *? Fitzgerald et la Molly de Joyce ont été pour vous des nourritures spécialement riches ?*

— Non, sûrement pas. Je n'ai presque pas lu Joyce et je crois que, si j'avais été son contemporain, j'aurais probablement été son ennemi, ou son opposant. De même, je me serais opposé à Abel Gance, et j'aurais été contre Eisenstein, j'aurais préféré Poudovkine. Quand j'ai vu le *Napoléon* de Gance, j'ai, bien sûr, été très impressionné, mais ses techniques de montage m'ont donné l'idée d'une déviation grandiose. Pour moi, la vraie vitalité et substance de la littérature et de la poésie n'est pas là où est Joyce, mais là où sont Hölderlin, Kleist, Büchner. C'est très simpliste, ce que je dis, il faudrait donner des exemples : la vraie littérature, elle se fait à pied — Rimbaud et Villon sont des gens qui sont allés à pied, pas Joyce. Poudovkine est plus « à pied » qu'Eisenstein, et quand je dis cela, ce ne sont pas des conceptions abstraites, c'est juste la proximité de la terre. Lang est très géométrique, je préfère Murnau. Et Eisenstein — sauf dans *Ivan le Terrible*, qui, pour moi, est son meilleur film, une œuvre de l'autre côté — me fait l'effet d'un cuisinier qui coupe les feuilles de salade en petits carrés.

— Et maintenant, que préparez-vous ?

— J'ai arrêté tous mes plans. Tous les gens qui travaillaient avec moi sont partis travailler ailleurs. Je vais marcher à pied pendant longtemps et je veux écrire pendant que je marche. J'ai un projet très précis : un long chemin. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT
et HANS-GEORG BERGER.

Confidences d'un juré de Cannes

par GABRIEL GARCIA MARQUEZ

CETTE fois on n'a pas entendu les huées d'usage, quand le verdict unanime a été rendu par le président du jury Giorgio Strehler. Le public compact de spécialistes et d'aficionados du monde entier réunis lors de la cérémonie de clôture du 33e Festival de Cannes a semblé approuver la décision des jurés : deux femmes et huit hommes de nationalités diverses. Pour eux la tâche n'avait pas été facile. Leur réunion finale la nuit précédente avait duré neuf heures sans une seule pause. J'étais l'un de ceux-là.

Comme souvent par le passé, la Palme d'or a donc été partagée entre deux films. Jamais auparavant cette solution, qui a quelque chose du compromis ou en tout cas du moyen terme, ne m'avait paru satisfaisante. Je suis persuadé qu'en approfondissant les jugements portés sur deux films se retrouvant à parité de suffrages, on parvient toujours à trouver à l'un des valeurs qui le font prévaloir sur l'autre. Bien sûr nous aurions pu, afin de trancher le problème, procéder à un vote. Cependant, dès le départ, nous nous étions imposé la règle de ne pas avoir recours à ce moyen, sauf en cas de force majeure. Plus encore : le président, lorsqu'il y a un nombre pair de jurés — ce qui était le cas, — a le droit de remédier à l'égalité des suffrages par un vote supplémentaire, mais, d'entrée de jeu, Giorgio Strehler avait renoncé à ce privilège pour se placer dans les mêmes conditions que les autres jurés. De ce fait, nous avons été obligés d'analyser chaque film avec des arguments raisonnés. Le directeur du festival, Robert Favre Le Bret, quand il a su à quoi ressemblaient nos débats, a dit qu'il n'avait, en trente-cinq ans, jamais vu un jury discuter autant.

Mon candidat unique pour la Palme d'or, et je ne m'en suis jamais départi, était *Missing* du Grec naturalisé français Costa-Gavras, qui révèle, par le biais d'un cas particulier, toute la tragédie humaine consécutive au coup militaire du Chili et dénonce la complicité de grands fonctionnaires des Etats-Unis. A mes yeux, la seule limite de ce film tenait à son écriture un peu trop classique car, dans le cadre d'une compétition comme Cannes, on doit pouvoir espérer des inventions, des nouveautés.

La prestation de Jack Lemmon — et le verdict l'a prouvé, — non seulement est apparue comme la meilleure du Festival, mais aussi comme la meilleure de sa carrière. Au cours des débats, s'il est apparu clairement que tous les jurés s'accordaient à considérer *Missing* comme l'un des deux meilleurs films, nous ne pensions pas tous qu'il fût assez bon pour obtenir, seul, la Palme d'or.

L'autre film favori était *Yol* du Turc Yilmaz Güney, qui, en quatre-vingt-dix minutes d'une projection intense, fait physiquement ressentir quel drame terrible représente le fait, simple, de vivre en Turquie aujourd'hui. A la différence de *Missing*, qui avait, au service de sa bonne cause, l'énorme machinerie des producteurs d'Hollywood, le film turc avait été écrit et conçu jusque dans ses moindres détails en prison, par un détenu politique. C'est depuis la prison, par personne interposée, qu'il avait été tourné : à tel point qu'il paraissait difficile de déterminer équitablement qui, au bout du compte, en était le véritable auteur. Parmi toutes les choses bizarres qui sont arrivées dans l'histoire du cinéma, je crois que rien ne s'était jamais produit d'aussi étrange. Dès le début des discussions il a été clair que *Yol* était le film qui avait impressionné le plus profondément chacun des jurés. Mais on ne retrouvait pas la même unanimité s'agissant du prix qu'il faudrait lui décerner. Quant à moi, il me paraissait évident que le film était fait sur mesure pour le Prix spécial du jury. Pour une raison qui peut paraître paradoxale : s'il est impossible de préciser qui en réalité est son auteur, il y a dans ce film une respiration personnelle : c'est l'une de ses plus belles qualités.

Pour l'harmonie

Les règlements du Festival, que Giorgio Strehler a appris par cœur comme s'ils étaient un « conducteur de théâtre », stipulent expressément que la Palme d'or et le prix spécial du jury ne doivent être en aucun cas considérés comme un premier et un deuxième prix, mais comme deux récompenses parallèles, de niveau identique. La formule d'*ex aequo* s'est imposée plutôt pour des raisons pratiques. C'est seulement au moment de la cérémonie finale que nous, les jurés, avons pris conscience que nous avions fait plus que de répartir un prix : nous avions œuvré pour l'harmonie interne du tiers-monde. Nous avons réussi le miracle qu'un Grec et un Turc montent sur le même podium et s'embrassent de joie aux yeux de la terre entière.

Pour le reste des prix, c'était facile. L'hommage à l'ensemble de l'œuvre complète de Michelangelo Antonioni prenant pour point de référence le film *Identification d'une femme*, qu'il vient de réaliser à l'âge de soixante-dix ans, nous étions tous d'accord, du fond du cœur, pour y voir la plus raffinée de ses œuvres.

Je n'ai été qu'une seule fois en désaccord avec l'avis général et je continue de penser que le Prix spécial du jury attribué à *la Nuit de San-Lorenzo*, des frères Taviani et le prix de la mise en scène attribué à *Fitzcarraldo*, de l'Allemand Werner Herzog, auraient dû être intervertis.

En effet, depuis le moment où j'ai vu *la Nuit de San-Lorenzo*, j'ai été bouleversé par sa fluidité et ébloui par la lumière de diamant de la Toscane, mais il m'est resté toujours l'inquiétude de ne pas savoir exactement ce que ses admirables auteurs ont voulu me dire. Je n'étais pas seul en cet abîme. Deux autres membres du jury ont demandé à revoir le film. Personnellement, j'ai décidé, au terme d'une journée de réflexion, de ne pas assister à la deuxième projection privée. Parce que mes rapports avec l'art ont toujours été d'amour immédiat, et je ne me souviens d'aucune œuvre, en aucun genre, qui m'ait impressionné davantage la seconde fois que la première. Lors de la discussion finale évidemment, mes réserves n'ont pas constitué un obstacle à l'unanimité.

Le Prix spécial du jury me semblait plus adéquat pour *Fitzcarraldo*, non qu'il fût meilleur ou pire, mais parce qu'il possède ce souffle mystérieux, indéfinissable et dévastateur qui permet d'identifier sur-le-champ une œuvre d'art authentique : l'inspiration et cette magie secrète qui permettent au film d'atteindre d'un même élan les hauteurs les plus sublimes de la folie et les abîmes plus insondables de la « poésie de quatre sous ». Aucun autre film du Festival n'avait cela, et c'est un miracle de plus en plus rare dans les arts contemporains. Si Herzog ne s'est pas placé en tête, c'est à mon avis qu'il s'est un peu perdu dans le conformisme d'un final à la manière de Rossini, alors que nous nous attendions à une fin en forme d'apocalypse wagnérienne qui nous aurait comblés après tant d'égarements de l'imagination.

De nombreux spectateurs ont cru voir dans le délire de *Firzcarraldo* un pillage dans les romans contemporains d'Amérique latine, pillage évident surtout dans l'épisode où un personnage se sert d'un bloc de glace pour impressionner les Indiens d'Amazonie, et encore dans l'image d'un bateau échoué au milieu de la jungle. C'est pourquoi j'ai été très net à l'intérieur du jury, en ce sens que j'étais prêt à renoncer à ce qui pouvait sembler m'appartenir. D'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'images essentielles, mais bien au contraire de simples faux pas. Cependant, quand Werner Herzog m'a téléphoné le lendemain pour me dire, avec cette amabilité qui est la sienne, qu'il aimerait faire quelque chose avec moi, je n'ai pu résister à l'impolitesse de lui répondre : *« Ne vous en faites pas, Herzog, nous l'avons déjà fait. »* Je lui présente publiquement mes excuses.

SELECTION

Cinéma

Fitzcarraldo de Werner Herzog

Les Indiens Jivaros sont séduits par l'opéra italien, et Klaus Kinski réalise l'impossible : faire escalader une montagne par un bateau. La dernière et superbe « folie » de Werner Herzog, prix de la mise en scène au Festival de Cannes. *(Lire notre entretien pages 18-19.)*

Missing de Costa-Gavras

Palme d'or pour un grand film populaire, psychologique, émotionnel, dans la tradition d'autocritique politique du cinéma américain. La prise de conscience d'un homme d'affaires new-yorkais, dont le fils a disparu au Chili, au moment du putsch. Des lauriers aussi, pour Jack Lemmon.

Les séducteurs du Studio 43

Du 2 au 14 juin, à l'occasion de la sortie du livre de Pierre Cadars, *les Séducteurs du cinéma français*, une rétrospective de films des années 30 à 50, avec des acteurs dont le charme, la beauté, la jeunesse, l'âge mûr, la virilité, représentèrent les différents aspects du pouvoir masculin.

ET AUSSI : *Histoire du cinéma chinois 1925-1982* (soixante films, au cinéma La Pagode, du 2 au 8 juin) ; *Passion*, de Jean-Luc Godard (réflexion d'un créateur solitaire sur l'existence des images cinématographiques, le non-sens du scénario et la beauté picturale) ; *les Fantômes du chapelier*, de Claude Chabrol (extraordinaire interprétation de Michel Serrault) ; *Mourir à trente ans*, de Romain Goupil (la fin du rêve révolutionnaire, par un ancien militant de 1968).

La quinzaine des réalisateurs à Paris

«AT» d'Ali Ozgenturk

AT (Cheval mon cheval), le second film d'Ali Ozgenturk, le réalisateur de *Hazal*, qui attend de passer en jugement à Istanbul, après un premier internement, dit, comme le dernier film de James Lester Peries, mais d'une autre manière, la malédiction des pères.

Un paysan et son jeune fils partent pour Istanbul, ville tentaculaire où, croit le père, son garçon pourra étudier et devenir un homme libre. Seuls les orphelins, selon une règle absurde, ont droit à l'enseignement gratuit de l'Etat. Le destin va conduire à l'issue tragique qui permettra au fils d'étudier.

Comme dans son premier film, Ozgenturk avance à coups de tête, fonçant dans le décor comme à l'aveuglette, sensible à la présence des objets, des obstacles, à cette réalité toujours hostile. Il croit que le mouvement en avant, la simple volonté d'avancer constituent le meilleur antidote aux fléaux d'une société dure aux pauvres, aux démunis. Nos vieilles civilisations occidentales ont connu, il n'y a pas tellement de temps, une misère semblable. — L. M.

★ *AT* est projeté le mercredi 2 juin à la Cinémathèque française où sont présentés, après Cannes, la Quinzaine des réalisateurs (jusqu'au 15 juin à Chaillot, puis du 9 au 21 juin au Centre Georges-Pompidou), et la Semaine de la critique (du 2 au 7 juin, Centre Georges-Pompidou, puis du 16 au 22 juin à Chaillot).

Théâtre

Dialogues Nord-Sud en Languedoc-Roussillon

De Béziers à Montpellier, du 4 au 14 juin, le Magic Circus, Centre dramatique du Languedoc-Roussillon, organise des dialogues entre les cultures du Nord et du Sud, entre l'Occident et les autres. Hommes de théâtre, musiciens, architectes, auteurs, parlent ensemble de ce qu'ils font : concerts, spectacles, ballets, sont les supports des discussions. En final, dans les arènes d'Arles, la participation française aux Rencontres méditerranéennes : Antonio Gadès et Maurice Béjart présentent chacun un spectacle puis une création commune.

ET AUSSI : LONDRES, jusqu'au 20 juin, *l'Almeida Festival*, musique, *vidéo, marionnettes, théâtre* Dans plusieurs salles londoniennes. Rens. : (441) 359-44-04. — MACON, du 5 juin au 2 juillet, théâtre et animation sur le thème des personnes âgées. Rens. : Centre d'action culturelle, avenue du Général-de-Gaulle, 71000 Mâcon. — GENNEVILLIERS, du 8 au 23 juin, *Scène libre* pour huit compagnies professionnelles et les Ateliers Théâtre de Gennevilliers. Rens. : 793-26-30.

Musique

Le Festival des orchestres

Le Théâtre musical de Paris (Châtelet) termine sa saison par un feu d'artifice, avec son Festival international des orchestres, qui rassemble l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, dans Mozart (le 6), l'Orchestre de Pittsburgh, avec André Prévin (le 7), Eugen Jochum à la tête de l'Orchestre de Bamberg *(8ᵉ Symphonie*, de Brückner, le 8), l'Orchestre de Rotterdam, dans Beethoven (le 9), l'Ensemble intercontemporain et son *leader*, Boulez *(le 10)*, la somptueuse Philharmonie tchèque de Vaclav Neumann (le 11), la Philharmonique de Berlin, dirigée bien entendu par Karajan (les 14 et 15), pour finir avec l'Orchestre symphonique de Vienne, sous la conduite du grand chef russe, Rojdestvensky (le 16). Une fabuleuse concentration de talents.

ET AUSSI : *La Damnation de Faust*, direction A. Lombard (Opéra de Paris, le 2 ; Festival de Saint-Denis, le 7) ; *Jeanne au bûcher*, direction P. Dervaux (Châtelet, le 3) ; *R. Raimondi* (Saint-Denis, le 4) ; *Festival de musique ancienne*, à Étampes (du 4 au 19) ; Journée de la liberté à Radio-France (le 5, à 17 h : *Quatuor Lassalle* ; à 20 h 30 : *Orchestre national*, direction L. Segerstam, avec M. Dichter) ; *Vêpres de Monteverdi*, direction P. Herreweghe (Royaumont, le 6, à 17 h 30) ; *concours de chant de Paris* (Radio-France, demi-finale le 6, à 20 h, finale le 9, à 19 h 30) ; *M. Pollini* (Champs-Élysées, les 7 et 9).

Danse

Le retour de Carolyn Carlson

Invitée par Jean Mercure, elle s'installe pour treize jours au Théâtre de Paris avec sa deuxième création vénitienne, *Underwood*, regard nostalgique jeté vers l'Amérique de son enfance.

ET AUSSI : *le Four solaire* aux Bouffes-du-Nord (l'après-Carlson), *Jean Gaudin* à l'usine Pali Kao (l'esprit des lieux), *Stella Hyedann* à la galerie Jean Oudin (solo danse), *La compagnie lyonnaise la Traboule* à Corbeil (Les contes de notre enfance). *Création de « Pour Giselle »* à la Maison de la danse de Lyon : une réécriture du célèbre ballet de Perrot, par Michel Hallet, un des espoirs de la jeune danse française. *Création de « Couleur d'iceberg », de Quentin Rouillier, au Théâtre municipal de Caen* (le noir et le blanc). *Soirée de danse au Casino d'Arras* en préfiguration du centre culturel et social, avec N. Pontois P. Dupond, D. Kahlfouni, D. Garrio (9 juin).

Variétés

Simon and Garfunkel à Auteuil

Paul Simon et Art Garfunkel se retrouvent à nouveau pour chanter en Europe, dans une série de concerts exceptionnels. A Paris, ils vont faire entendre *Sounds of Silence, Bridge over Trouble Waters, Mrs Robinson*, à l'hippodrome d'Auteuil le 8 juin. *(Lire notre article page 17.)*

ET AUSSI : *Eddy Mitchell*, jusqu'au 8 juin, au Palais des sports ; *The Cure*, au Palais des sports de Montpellier, le 3 juin ; à Aix-en-Provence, le 4 ; au Palais d'hiver de Lyon, le 5 ; à l'Olympia les 7 et 8 ; *Frank Zappa*, le 2 juin à Rennes ; le 3 au Palais des sports de Dijon ; *Jacques Higelin*, le 2 juin au Palais des sports de Reims ; les 3 et 4 au Palais des sports de Lille ; le 5 au Forest National de Bruxelles ; le 7 à Rennes (sous chapiteau).

Expositions

Léonard de Vinci, de Milan à Paris

A Milan, cette semaine, est donné le coup d'envoi de grandes festivités en l'honneur de Léonard de Vinci, à l'occasion du cinquième centenaire de la venue du Florentin en Lombardie. A l'exposition des *dessins prêtés par les* collections royales de Windsor, qui s'inaugure au Castello Sforzesco, s'ajouteront des expositions de technologie vincienne (Musée des sciences et techniques), de portraits contemporains de Léonard (Castello Sforzesco), de documents sur les vicissitudes de *la Cène*, en cours de restauration pour trois ans encore.

A Paris, du 3 juin au 29 juillet, le musée Jacquemart-André présente, entouré de quelques dessins prêtés par le Louvre, le *Codex Leicester*, un manuscrit scientifique de Léonard, rebaptisé *Codex Hammer* depuis son acquisition aux enchères londoniennes en décem*bre 1980 par le docteur Armand* Hammer, magnat du pétrole et collectionneur, pour la modeste somme de 2 200 000 livres (23 000 000 de francs).

ET AUSSI : les *Picasso* de Jacqueline, *Vostell* et *G. Roussi*, au Centre culturel du Marais. *Gœthe et la France*, au Gœthe Institut. *Naissance de l'écriture*, au Grand Palais. *Paris-Rome-Athènes* à l'École des beaux-arts. *Dessins de Chambas, Cueco, Ipoustéguy*, à l'ARC.

FESTIVALS DE MUSIQUE EN PROVINCE

JUIN 1982

FESTIVAL DE SEINE-MARITIME *(jusqu'au 23 juillet)*. — Animation culturelle des monuments historiques, avec les ensembles les plus variés : le Butoh japonais Ariadone, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, le Dog Troep de Hollande, l'Orchestre du Grand Turc, etc. (Rens. : bureau du Festival d'été, cours Clemenceau, 76000 Rouen, tél. (35) 62-81-88).

TOULON *(jusqu'au 10 juillet)*. — Entourant le concours international de basson, des concerts avec le Beaux-Arts Trio, I Solisti Veneti, M.A. Estrella, l'Orchestre de chambre de Bratislava, l'Octuor de la Philharmonique de Berlin, la chorale de Pampelune, etc. (Rens. : Office du tourisme, 8, avenue Colbert, 83000 Toulon, tél. (94) 24-03-81).

BOURGES *(2-13 juin)*. — Le douzième Festival des musiques expérimentales réunit comme chaque année des productions du monde entier, le plus souvent en création, données dans des lieux de plein air ou de promenade. Une expérience unique. (Rens. : G.M.E.B., place André-Malraux, 18000 Bourges, tél. (48) 20-41-87.)

LYON *(8 juin-1ᵉʳ juillet)*. — Des fêtes *variées à travers la capitale rhodanienne*. A Fourvière : *Andromaque*, mise en scène Carlo Boso, le *Requiem* de Campra, musique et chants tziganes de l'Europe de l'Est, et par ailleurs la Philharmonie de Leningrad. *Médée* d'Euripide, *Iphigénie*, les Danses masquées de l'île de Madura, etc. (Rens. : Auditorium Ravel, tél. (7) 860-37-13.)

STRASBOURG *(11-26 juin)*. — Cinquantenaire du plus ancien festival français qui fêtera son jubilé par la *Messe en si* de Bach, à la cathédrale, sous la direction d'Helmut Rilling. Brillante participation : la Philharmonie tchèque, Ch. Hogwood, Cl. Arrau, Gidon Kremer, le Melos Quartet, Marie-Claire Alain, etc. ((Rens. : Wolf, 24, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg, tél. (88) 32-43-10.)

NOHANT *(18-27 juin)*. — Chez George Sand (et Chopin), le Trio Rudy-Belkin-Maisky, le Bach Collegium de Munich et A. Auger, Galina Vichnevskaya, A Ciccolini, M. Portal et Youri Egorov. (Rens. : Fêtes romantiques, B.P. 60, 36400 La Châtre, tél. (54) 48-11-36.)

DIVONNE *(23 juin-9 juillet)*. — Une cure de repos musical avec Pierre Fournier, M. Béroff, M. Portal, le Trio Pasquier, l'Orchestre de chambre de Toulouse, le Fitzwilliam Quartet, H. Szeryng, le Quatuor A. Berg, N. Magaloff et l'Orchestre de Bratislava. (Rens. : bureaux du Festival, 01220 Divonne, tél. (50) 20-06-63.)

COLMAR *(24-27 juin)*. — Au musée des Unterlinden et aux Dominicains, le Festival Münchinger, *avec des programmes très variés*, du Haydn, du Schubert, du Bellini, du Mouret, à côté de Bach et Mozart. (Rens. : Théâtre municipal, 68000 Colmar, tél. (89) 41-29-82.)

LA ROCHELLE *(24 juin-10 juillet)*. — Le Festival ayant éclaté en plusieurs périodes, la partie musicale se réduira aux « Etats généraux du bruit », avec onze séances fort originales. Mais il y aura aussi de la danse, du théâtre (*Sophonisbe* et *Nicodème*), des expositions et, naturellement, soixante films (rétrospective Barnet, hommage à M. Sen, J. Schlesinger, T. Konwicki, N. MacLaren, Sie Tian, A. Jabor, etc.). (Rens. : 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle ; tél. : (46) 41-03-35.)

GRANGE-DE-MESLAY *(25 juin-4 juillet)*. — Musique religieuse pour les dix-neuvièmes Fêtes musicales de Touraine, avec J. Norman, D. Fischer-Dieskau, S. Richter, T. Pinnock, The Tallis Scholar, le Groupe vocal de France, W. Gönnenwein, etc. (*Rens. : Hôtel de Ville, 37000* Tours ; tél. : (47) 61-81-24.)

LANGEAIS *(26-27 juin-3-4 juillet)*. — Deux week-ends sur le pré (de 11 heures à 18 heures) avec de jeunes ensembles instrumentaux et comme hôtes l'Ensemble instrumental Andrée-Colson et Doda Conrad. (Rens. : Domaine de Vernou, B.P. 22, 37130 Langeais ; tél. : (47) 96-80-59.)

JUILLET

CARCASSONNE *(1ᵉʳ-29 juillet)*. — Le Ballet de l'Opéra, *l'Histoire du soldat*, par Jérôme Savary, le Ballet Mazowse, *Jeanne au bûcher*, sous la direction de M. Plasson, le Washington Ballet et trois grandes pièces : *les Possédés, le Pain dur* et *Jules César*. (Rens. : Théâtre municipal, B.P. 236, 11000 Carcassonne ; tél. : (68) 47-58-06.)

SULLY-SUR-LOIRE *(2-24 juillet)*. — Au château (où aura lieu une exposition Schubert), à la collégiale Saint-Ythier et à l'abbaye de Saint-Benoît, quatre week-ends musicaux, avec, notamment, P. Amoyal, G. Vichnevskaïa, J. Vandeville, B. Soustrot, J.-P. Wallez, l'Orchestre de Lorraine, etc. (Rens. : Maison du tourisme, 45600 Sully-sur-Loire ; tél. : (38) 35-32-21.)

LUBÉRON *(juillet-septembre)*. — Un petit festival de l'amitié qui se transporte de Silvacane à Roussillon, La Tour-d'Aigues, Saint-Michel, Ménerbes, avec de jeunes artistes tels que les Quatuors Ravel et Arcana, Guy Cottin, Catherine de Preissac, Yves Henry... (*Rens. : Bénita Carteron*, 16, rue Philippe-Paget, 78380 Bougival, tél. (3) 918-22-78.)

SAINTES *(3-13 juillet)*. — Sous la direction de Philippe Herreweghe désormais, le 11ᵉ Festival de musique ancienne présente vingt et un concerts, sur le thème « Des rhétoriques aux lumières » (baroque et préclassique), avec de grands spécialistes : T. Kopman, J.-Cl. Malgoire, l'Ensemble Parnassus, le Collegium vocale de Gand, la Chapelle royale, etc. (Rens. : CIRMAR, B.P. 214, 17100 Saintes, tél. (46) 74-13-69.)

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN *(3 juillet-27 août)*. — Créé par un jeune Parisien de Camargue (dont nous avons conté *l'histoire l'an* passé), ce festival itinérant donnera cette saison trente-huit concerts dans vingt et une villes de la côte ou de l'arrière-pays, avec de jeunes solistes, mais aussi des maîtres tels que M.-A. Estrella et Serge Baudo, I. Stern et A. Lagoya, R. Raimondi, N. Yepes, les Solisti Veneti, etc. *(Rens. : Festival méditerranéen*, B.P. 4, 13129 Salin-de-Giraud, tél. (42) 86-12-14.)

SAINT-MAXIMIN *(10-18 juillet)*. — Dans l'admirable cloître et la basilique, où trône l'orgue exceptionnel du frêle Isnard, un effort exceptionnel est fait pour rendre aux journées musicales leur lustre passé : journée continue de musique française (le 10 juillet, de 17 à 24 heures), concerts de l'Ensemble instrumental et vocal de Lausanne, dirigés par Michel Corboz, Ensemble Guillaume Dufay, les Sacqueboutiers, Ch. Ferras et P. Barbizet. (Rens. : Collège d'échanges contemporains, place Jean-Salusse, 83470 Saint-Maximin, tél. (94) 78-01-93.)

VAISON-LA-ROMAINE *(11 juillet-14 août)*. — Un Festival polyvalent (danse, jazz, théâtre, chansons, musique), qui présente notamment *Didon et Enée*, de Purcell, et *le Roi pasteur* de Mozart, *Noces de sang, Jules César, le Mariage forcé* et *le Malade imaginaire*, Barbara Hendrickx et M. Castro-Alberty, dix-huit jeunes solistes. (Rens. : Hôtel de ville, 84110 Vaison, tél. (90) 36-05-25.)

ORANGE *(13 juillet-7 août)*. — *La Force du destin*, le *Requiem*, *Nabucco*, de Verdi, récitals T. Berganza, G. Janowitz, B. Hendrickx, K. Ricciarelli et L. Valentini-Terrani et concerts. (Rens. : Chorégies, B.P. A.Z., 84100 Orange, tél. (90) 34-24-24.)

AIX-EN-PROVENCE *(15 juillet-3 août)*. — Création mondiale des *Boréades* de Rameau, *Le Turc en Italie, la Flûte enchantée* et concerts. (Rens. : Festival, Palais de l'archevêché, 13100 Aix-en-Provence ; tél. (42) 23-11-20.)

LE VIGAN *(16 juillet-24 août)*. — Neuf concerts avec Ken Sasaki, l'Orchestre symphonique de la garde républicaine, l'Ensemble instrumental de Grenoble, etc. (Rens. : Mairie, 30120-Le Vigan ; tél. (66) 91-19-06.)

CARPENTRAS *(16 juillet-12 août)*. — Festival polyvalent : ballet (l'Opéra de Paris, le Washington-Ballet, Joseph Russillo), musique (Orchestre français de la jeunesse, Collegium musicum de Heidelberg, M. Nordmann et M. Larrieu, D. Varsano), folklore (Venezuela), jazz, opéra *(Orlando Paladino* de Haydn, negro-spirituals, théâtre *(l'Ecole des femmes, Lysistrata, l'Invitation au château)* etc. (Rens. : Hôtel de Ville, 84200-Carpentras, tél. (90) 63-46-35.)

VILLEVIEILLE *(17-juillet-5 août)*. — Au château de Villevieille et à la chapelle romane de Saint-Julien-de-Salinelles, d'excellents concerts patronnés par les disques Erato : le Chœur grégorien de Paris, F. Duchâble, L. Laskine, Olivier Charlier, le Berry Hayward Consort, le Quatuor Via Nova, l'Orchestre de chambre Liszt de Budapest, etc. (Rens. : (1) 280-69-19 Paris.)

COMMINGES *(17 juillet-21 août)*. — Sur le chemin de Saint-Jacques, autour des merveilleuses orgues de Saint-Bertrand et de Saint-Just de Valcabrère, des concerts d'orgue avec Cochereau, Taddei, Falcinelli, Chapuis, Guillou et Brosse, des concerts de musique de chambre avec Cziffra, H. Dreyfus, les Pekinel, les Arts florissants, le Quator Kodaly, etc., et la création de deux œuvres de Sauguet et Guillou. (Rens. : Mazères, 31260 Salies-du-Salat, tél. (61) 90-00-38.)

ALBI *(24 juillet-12 août)*. — Un récital G. Janowitz, une soirée Pergolèse, *l'Histoire du soldat*, une soirée Maurice Baquet, le ballet d'A. Gadès, des récitals et des concerts des Solisti Veneti, de l'orchestre du Festival Haendel à Halle, de l'Ensemble Dufay et du Quator Via Nova, sous la direction artistique de J.-P. Wallez. (Rens. : 19, place Sainte-Cécile, 81000 Albi, tél. (63) 54-22-30.)

PRADES *(27 juillet-12 août)*. — Le trente et unième Festival Pablo Casals rassemblera, comme l'an passé, autour de Léonard Rose, une pléiade de grands artistes : A. Ciccolini, B. Soustrot, M. Larrieu, J. Chambon, le Quator Allegri, H. Szeryng, etc. (Rens. : rue Victor-Hugo, 66500 Prades, tél. (68) 96-33-07.)

AOUT

LA ROQUE-D'ANTHÉRON *(2-19 août)*. — Après la réussite du premier Festival de piano, La Roque-d'Anthéron, face au Lubéron, récidive avec F. Duchable, *M. Béroff, D. Baldwin*, B. Gelber, M. Rudy, C. Ortiz, R. Buchbinder, K. Zacharias, J. Vakarelis, P. Rogé, I. Södergren, le Duo Schnabel, F. Thiollier, M. Argerich, N. Freire et R. Lupu. (Rens. : Hôtel de ville, 13640 La Roque-d'Anthéron, tél. (42) 50-42-32.)

MENTON *(5-29 août)*. — Le beau Festival de musique de chambre de *la* place Saint-Michel réunit cette année l'orchestre Liszt, Abdel Rahman el-Bacha, L. Alva, B. Soustrot, J.-Y. Thibaudet, S. Mintz, les sœurs Labèque, le Quator Melos, A. Schiff et les orchestres de chambre de Provence, d'Israël et de Pologne. (Rens. : Office du tourisme, 06500 Menton, tél. (93) 57-57-00.)

CASTELNAU *(10-13 août)*. — Le centre international d'échanges musicaux présente *Carmen* avec un plateau de jeunes chanteurs professionnels et de choristes amateurs au château de Castelnau-Bretenoux (Lot). Rens. : CIEM, 4, rue Wilhelm, 75016 Paris, tél. (1) 525-90-21.)

SEMAINES DU LUBÉRON *(11-21 août)*. — Dix concerts à L'Isle-sur-Sorgue, Oppède-le-Vieux, Menerbes, Apt, Gordes, Bonnieux, Taillades, avec le Nouveau Trio Pasquier et une pléiade de jeunes artistes. (Rens. : Maison du tourisme, 79, rue Saunerie, 84300 Cavaillon, tél. (90) 71-32-01.)

GARGILESSE *(23-26 août)*. — Colloque, atelier et concerts autour de Pierre et Marie-Claire Jamet. Rens. : Mairie de Gargilesse, 36190 Orsennes.)

SAINT-LIZIER *(27 août-4 septembre)*. — Dans cette belle cathédrale ariégeoise, une série de concerts de haut niveau, avec notamment M. Argerich, P. Reach, S. Gazeau, A. Meunier, le Quatuor Melos. (Rens. : 31260 Mazères-sur-Salat, tél. (61) 90-00-38 ou 66-14-11.)

LA CHAISE-DIEU *(27 août-6 septembre)*. — Dix jours bien remplis de musique dans la merveilleuse abbaye de la « danse des morts », avec une insistance sympathique sur la musique sacrée française : trois œuvres de M.A. Charpentier *(Grande Messe royale, le Jugement dernier (direction J.-Cl. Malgoire), pour un reposoir et la Messe des morts* de Gossec, accompagnées par les *Vêpres* (direction M. Corboz), la messe *In illo tempore* de Monteverdi et la *Messe à cinq voix* de P. Colin (seizième siècle), etc. Des concerts avec la Philharmonique de Dresde, A. Grumiaux, les sœurs Labèque, J.-P. Rampal, M.A. Estrella, etc. (Rens. : Velay-Voyages, 37, place du Breuil. 43000 Le Puy, tél. (71) 09-74-64.)

SEPTEMBRE

BESANÇON *(2-19 septembre)*. — Le 35ᵉ Festival de Besançon et de Franche-Comté (dans dix-neuf villes de la région) réunit une participation brillante avec notamment l'Orchestre de Paris, les Orchestres des radios de Bratislava, Mulhouse, Munich et Turin, le Quatuor Enesco, M. Argerich, la Grande Écurie et la Chambre du Roy, M. Béroff, le Trio Esterhazy, Cl. Helffer, 2e2m, Musica Antiqua, le Melos Quartet, le Ballet de l'Opéra de Lyon, les Arts florissants. (Rens. : 2 D, rue Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : (81) 80-73-26.)

NEMOURS *(6-19 septembre)*. — Un festival consacré au violoncelle avec A. Nores, A. Biljsma, M. Bacquet, A. Navarra, l'Ensem*ble orchestral de Paris*, etc. (Rens. : Mᵐᵉ Alambret, 28bis, bd de Sébastopol, 75004 Paris. Tél. : (1) 271-71-30.)

FESTIVAL BERLIOZ - LYON *(18-26 septembre)*. — Pour la quatrième fois Berlioz sera à l'honneur à Lyon, avec en particulier son *Benvenuto Cellini*, si souvent malchanceux, qui devrait réunir vingt mille personnes au Palais des sports, sous la direction de Serge Baudo et dans une mise en scène d'Alfred Wopmann. Le *Te Deum* sera dirigé par M. Janowski, *l'Enfance du Christ* par J.-E. Gardiner et l'on entendra encore Teresa Berganza, ainsi que le nouvel Orchestre français des jeunes, dirigé par J. Kaltenbach. Comme toujours, la plupart des manifestations seront données aussi dans la ville natale de Berlioz, La Côte-Saint-André. (Rens. : 127, rue Servient, 69003 Lyon. Tél. : (7) 860-85-40.)

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 4 au 10 juin

Les programmes des mercredi 2 et jeudi 3 juin se trouvent en page 24.

HAITIENS DANS LA TOURMENTE, VUS PAR BERZOSA

La faim ou les camps

IL y a eu l'Espagne de Jose Berzosa, il y a eu le Chili, il y a Haïti. Jose Berzosa poursuit sa description acérée des dictatures. Mais cet Espagnol engagé (il ne cherche pas à le cacher, il aime même le montrer) est un artiste. S'il témoigne, ce n'est jamais didactique. « Un homme dans la tourmente », série de trois émissions sur Haïti qui sera présentée par l'unité de programme de Pascale Breugnot sur Antenne 2 en juin, n'est pas un documentaire à proprement parler, il bouscule trop les règles journalistiques, il compose avec la réalité, il met en scène... Ce n'est pas non plus du reportage-fiction, c'est une enquête « vivante », un document unique sur la réalité du peuple haïtien aujourd'hui.

Et la réalité de ce peuple né de l'exode (quel exode, la déportation !) qui s'est soulevé le premier contre les Blancs (Haïti a été la première République noire dans le monde) : la réalité aujourd'hui, c'est le choix entre la faim à l'intérieur du pays et les « camps » aux Etats-Unis. Le peuple haïtien se défait lentement, depuis la dictature des Duvalier, dans un exode massif et permanent. Un million d'Haïtiens vivent à l'étranger. Flot continuel qui se déverse par barques minuscules sur les côtes de la Floride et que l'administration Reagan a décidé d'arrêter.

Un humour très spécial

Jose Berzosa, réalisateur espagnol, Jean-Claude Charles, écrivain haïtien, tous deux des exilés depuis de nombreuses années, ont ensemble regardé, exploré le drame, version pile et version face de la réalité. Cela donne trois émissions très différentes dans le ton, dans le fond.

« Entre Dieu et le président », (diffusé le lundi 7 juin à 20 h. 30), portrait brillant et sarcastique de quelques-unes des figures les plus connues du pouvoir duvaliériste, mais qui reprend le procédé déjà utilisé dans *Chili Impressions*, déçoit un peu à cause de cela. On y retrouve l'humour très spécial de Berzosa, sa manière inimitable d'installer les gens sur du sable, son goût du rituel et de la mise en scène, son talent pour « démonter » les idéologies. La seconde émission, « Les lois de l'hospitalité » (dimanche 13 juin, 22 h. 15), est un document considérable, le résultat d'une enquête strictement journalistique sur les différents camps et prisons où sont enfermés les Haïtiens « illégaux ». Ils y sont interrogés de même que des responsables américains de camps. Le troisième et dernier volet « Les enfants de Millbrook » (dimanche 27 juin, 23 h. 15), est une « œuvre » à part entière. Un cercle magique de tendresse.

On commence légèrement, pourrait-on dire. Par les témoignages souriants de l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Wolf Ligande, nommé et salarié par Jean-Claude Duvalier, président à vie de la République d'Haïti ; par celui du beau-père du président à vie, M. Ernest Bennett, un des personnages les plus importants et les plus riches d'Haïti, écrivain à ses heures ; par ceux de quelques hommes d'affaires.

Jose Berzosa a une manière à lui d'interviewer les puissants. Il choisit le terrain le plus difficile, il va chez l'« ennemi », et il le laisse parler. Pour être plus précis, il laisse parler ses personnages mais il « pense » à l'image. Il met en scène. Tout l'art est là. Il leur fait jouer leur propre rôle. La scène de l'archevêque parlant debout à côté de son propre portrait — un peu plus grand que nature — est exemplaire en ce sens. Il se produit grâce à cette double image — superbe ! — une modification subtile de l'écoute, comme si le discours se détachait du personnage lui-même pour devenir une chose en soi. L'idéologie vacille dans son narcissisme en devenant théorie. Elle ne tient pas face à la réalité effroyable. L'archevêque fuyant devant les questions sur le pouvoir, M. Ernest Bennett qui se compare à Balzac à Voltaire ou Soljenitsyne : dans ces dialogues « innocents » sur la littérature, les qualités et les défauts du beau-fils, s'inscrivent en creux les failles du discours. Jose Berzosa se moque-t-il ? On ne sait pas, on ne le saura pas. Est-ce sa faute si les personnages se montrent tels qu'ils sont ? S'ils jouent trop bien leur rôle ? Le discours devenu comédie fait rire. Mais pas longtemps.

Avec *« les lois de l'hospitalité »*, on passe en effet à l'autre réalité. Quel choc ! Ceux qui fuient pour des raisons économiques et politiques, hommes, femmes, enfants qui s'embarquent sur des bateaux — des barques — et qui arrivent à moitié morts de faim et de soif (parfois à l'état de cadavres) sur les côtes de Floride. Les réfugiés haïtiens seraient plusieurs centaines de milliers aux Etats-Unis. Fin juillet 1981, ils débarquaient au rythme de quatre mille par mois. Les arrestations ont commencé avec l'arrivée de Reagan au pouvoir. Tout Haïtien trouvé sans papier (un navire de surveillance croise dans les eaux haïtiennes et des gardes-côtes surveillent la mer en permanence) est immédiatement conduit et enfermé dans un camp. Jose Berzosa et Jean-Claude Charles ont réussi à pénétrer dans quelques-uns d'entre eux — ce qui n'a pas été une mince affaire ; à Krome, ancienne base de stockage de missiles au sud-ouest de Miami ; à Fort-Allen, immense camp entouré de grillages et de barbelés dans le sud de Porto-Rico ; au pénitencier d'Otisville, prison de haute sécurité au nord de l'Etat de New-York.



★ A la prison d'Otisville dans l'Etat de New-York.

Simon était à Krome, il y a perdu son bras à la suite d'un coup de crosse. Il a été torturé puis relaché à moitié mort avec ses fractures. Il témoigne. A Krome, il y a aussi soixante cas de gynecomastie - développement anormal des seins : cela n'arrive qu'aux haïtiens enfermés dans des camps. Ces hommes ont tenu à les montrer, ils soulèvent leur chemise devant la caméra, très graves. Ils n'ont pas honte et ils ont raison, ils veulent qu'on sache ce qui se passe. Krome, sept cents personnes, des lits superposés, des hommes accoudés au fer du lit ou couchés.

Vision accablante, comme celle de Fort-Allen, qui ressemble étrangement (même s'il faut faire attention aux mots) à un camp de concentration avec ses grilles et ses barbelés et à Otisville, la prison de haute sécurité. Des hommes sont assis là. L'angoisse est palpable dans l'immobilité même. Depuis combien de temps sont-ils là ? Six mois, huit mois... Et pour combien de temps ? Personne ne sait.

Avec « Les enfants de Milbrook », Jose Berzosa et Jean-Claude Charles nous montrent ce que deviennent les enfants (de quinze, seize ans) qui sont partis seuls et ont embarqué eux aussi avec des « poat-people ». Ils sont emmenés à Millbrook, un internat dans le nord de l'Etat de New-York.

Il y a Eddy, Nicole, Hélène, Claude, Alex, Massena, Denise... On ne racontera pas cette émission, la plus belle, pour laisser au téléspectateur son émotion. Disons seulement que Berzosa a eu l'idée d'aller retrouver quelques-unes de leurs familles à Haïti. Il a enregistré le message de ces enfants à leurs parents. Puis il a enregistré le message des parents : *« Bonjour maman, comment ça va ? Moi, je vais bien ici... » « Bonjour, mon fils, comment ça va ? Tout le monde va bien ici... »* Il y a dans ces dialogues réduits à l'anodin, contredits par la réalité dramatique — le froid, la solitude d'un côté ; les familles qui s'habillent pour la photo au milieu d'une misère grouillante de l'autre, — quelque chose qui dépasse toute tentative de définition. Rituel. Pudeur dense. Berzosa est un cinéaste.

CATHERINE HUMBLOT.

LES PROJETS DE « C'EST LA VIE »

Avant ou après Max ?

« C'est la vie » va, de la meilleure façon qui soit, fêter, le 21 septembre, son cinquième anniversaire : en élargissant sa formule. La prochaine rentrée, qui coïncide avec la mise en application du premier programme gouvernemental d'insertion professionnelle et sociale des « seize-dix-huit ans », verra, en effet, l'émission d'Antenne 2, animée par Noël Mamère, rédacteur en chef adjoint, s'ouvrir davantage aux problèmes des jeunes, notamment en matière d'enseignement et d'emploi.

CONFIEE à Dominique Laury, qui rejoindra ainsi l'équipe de « C'est la vie », actuellement composée de sept journalistes, une nouvelle rubrique comportera un reportage, chaque mercredi, un « direct », chaque mois, sur une action pédagogique spécifique, et une série (sujet traité pendant une semaine complète) tous les deux mois.

Autre projet : montrer, sur le terrain et en étroite collaboration avec eux, ce que réalisent les organismes d'aide humanitaire, afin de contribuer, dit Noël Mamère, à *« un rééquilibrage Nord-Sud »*. Enfin, l'équipe de « C'est la vie » reprendra, une semaine tous les deux mois, sa tournée des régions, avec la participation de la presse locale : ainsi, durant cinq jours du mois d'octobre prochain, l'émission sera diffusée à partir de la Corse.

Ces nouveautés impliquent que la durée de « C'est la vie » soit, sans jeu de mots, prolongée — à moins de supprimer des rubriques existantes, — et Noël Mamère espère que le temps d'antenne qui lui est dévolu passera de quinze à vingt minutes. Mais quel sera alors son emplacement sur la grille des programmes ?

« Aspirée », au début de son existence, par le célèbre jeu « Des chiffres et des lettres » (on allumait le récepteur, en ne jetant qu'un œil sur l'écran, sur le coup de 18 h. 30, pour ne pas manquer Max Favalelli et ses complices), « C'est la vie » a, peu à peu, conquis sa propre audience. Son taux d'écoute est, aujourd'hui, important : de dix à douze points — un point correspondant à quatre cent mille téléspectateurs. Mieux : le magazine bénéficie, assure Noël Mamère, du meilleur indice de satisfaction de toutes les émissions d'information d'Antenne 2.

Aussi, son responsable serait le plus heureux des animateurs, si la nouvelle formule de « C'est la vie » suivait, et non plus précédait, le jeu d'Armand Jammot. Mais il faudrait alors gommer l'aberration qui consiste à diffuser les actualités régionales simultanément sur les trois chaînes. Dans ce cas, le « créneau » ainsi libéré sur Antenne 2 serait, on s'en doute, très convoité...

« Au ras de la toile cirée »

Appréciée par un large public — « C'est la vie » reçoit, en moyenne, quatre cents lettres par jour, — cette émission n'est pas prisée de la même manière par la rédaction de la deuxième chaîne. *« Un aimable confrère,* sourit Noël Mamère, *m'a dit un jour que nous faisions de l'information « au ras de la toile cirée »*. Hormis le résumé des nouvelles du jour, qui est donné à la prise d'antenne, « C'est la vie » a, en effet, pour objet de traiter de la vie quotidienne des Français, et c'est ce qui fait, du reste, son succès : 90 % des idées de reportages sont suggérées par le courrier des téléspectateurs. *« Les journalistes,* explique Noël Mamère, *sont trop propriétaires de la parole. Nous nous efforçons d'aller chercher la parole où elle se trouve, de la faire émerger »*.

La place faite aux handicapés dans la société française, la dignité des familles du quart-monde, l'information sexuelle des tout-petits, les dommages causés par la marée blanche (la paperasserie administrative) ou noire (la pollution). « C'est la vie » ne choisit pas les sujets les plus faciles. *« Il s'agit,* souligne son animateur, *de faire apparaître à la télévision tous les groupes sociaux, trop « évacués » par ailleurs, y compris à la télévision... »*.

C'est, effectivement, un parti pris, et Noël Mamère ne se cache pas de vouloir faire *« une télévision combative, un peu militante »*, tout en conservant un ton alerte qui tranche avec le style plus compassé d'autres présentateurs. On ne surprendra pas en disant que cette pugnacité ne plaît pas à tout le monde, et les indignations que provoque parfois l'émission sont surtout d'ordre économique, lorsque le magazine s'en prend, par exemple, à une marque nommément citée. Mais cela aussi, c'est la vie, sans guillemets.

MICHEL CASTAING.

Vendredi 4 juin

Un film

UNE FILLE UNIQUE

Film français de Philippe Nahoum (1976), avec S. Chemineau, B. Labraska, P. Nahoum, J. Balasko, G. Maggiani, A. Saliceti. A 2, 23 h 5.

★ *La désintégration d'une famille bourgeoise, en vacances à la campagne, pendant l'été 1935 où s'esquisse l'union du futur Front populaire. Vies privées et choix idéologiques, menaces du fascisme. Philippe Nahoum rapprochait cette époque de celle où il tourna son film et qui lui paraissait amener le même tournant historique. Cette attitude politique se trouve, aujourd'hui, décalée mais la mise en scène, en plans-séquences, a gardé son efficacité, le rappel du passé ne se pare pas de nostalgie rétro et on aime la lucidité du réalisateur envers ses personnages, assez complexes et attachants.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Plumes et diamants.
De J.-C. Averty, avec Zizi Jeanmaire, Bonino et Valentine Petit.
21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Les enquêtes insolites d'une veuve et de sa chienne Bibiche.
22 h 25 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La mauvaise pente.
15 h Série : Embarquement immédiat.
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : l'amour après 60 ans ; Chanson à histoire ; Potion magique ; Variétés.
16 h 45 Bonnes adresses du passé : James Joyce.
De J.-J. Bloch et R. Bernard (redif.).
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Mariolino ; Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Woody Woodpecker.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. : R. Pigault. Avec M. Lonsdale, J.-M. Bory, N. Calfan...
Un jeune journaliste et sa femme organisent une réception dans leur propriété de Normandie. La fête tourne au drame.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. En route, compagnons.
Avec C. Krafft-Pourrat (le Colporteur et la Sorcière), H. Pitaud (le Pain de la terre), H. Vincenot (les Etoiles de Compostelle), D. Roche (pour : « le Journal de ma vie », par J.-L. Menetra).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle « Jeune Cinéma français ») : Une fille unique.
De Philippe Nahoum.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vidéocraks.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le Nouveau Vendredi : La Face cachée du sommet.
Dans le cadre de « Feux croisés », magazine d'André Campana et Jean-Charles Eleb, un reportage d'Alain Taleb. Réal. : Jean-Marie Perthuis.
Autour de la table qui réunit, à Versailles, les chefs d'Etat et de gouvernement représentant « sept pays industrialisés », se confrontent des modes de vie, des cultures et des choix de société. Un reportage sur ces sept pays face à la crise sera suivi d'un débat en direct de Versailles avec Jacques Attali, entouré des représentants personnels de plusieurs chefs d'Etat étrangers.
21 h 30 Téléfilm : L'Ombre sur la plage.
Réal. : Luc Beraud. Avec : T. Liotard, C. Redgrave, P. Bonke, etc.
Une jeune femme se souvient de son engagement dans la Résistance, de sa rencontre avec un officier anglais, Harry. Une histoire d'amour, mais aussi un réquisitoire contre la guerre.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
« Variation sur un thème de F. Bridge », de B. Britten.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Vingt siècles de routes françaises ; Le mythe Jivaro : moins cinq : A. Jacquard.
8 h, Les chemins de la connaissance : Quelques grandes dates de l'histoire de Narbonne (folklore et poètes) ; 8 h 32, Culture et politiques : Perle de culture au Japon ?
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Marguerite 1925 », avec Micheline Boudet.
11 h 2, Libre parcours récital : F. Cambreling, harpe ; H. Bouflet, violon ; H. Zuiste, violon ; M. Michalakakos, alto ; J.-L. Bourre, violoncelle (Bartok, Debussy, Caplet).
12 h 5, Agora : Les mystiques chrétiens des origines avec O. Clément.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Cinq siècles de coexistence entre Grecs et Turcs.
14 h, Sons : Publics, va-et-vient.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Alliance » II, de J.A. Michener.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : René-Martin Pillet (3).
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Emission spéciale « Ocora ».
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « Le guerrier de la nuit à la tête couverte de sang », d'après J.-A. Curtis.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre national des études spatiales.
20 h, L'homme dans le soleil : Saint-Pol Roux.
21 h 30, Black and blue : Elis Regina.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin ; œuvres de Destouches, Paganini, Reger, Beethoven, C.P.E. Bach, Moussorgski.
8 h 7, Quotidien — Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Les nouveaux romantiques ; œuvres de Berg, Bartok, Wagner, Sinopoli, Reimann, Kœring, Ferrero, Rihm.
12 h, Equivalences ; œuvres de Vierne.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) ; œuvres de Haydn, Beethoven, Sciortino, par le Trio Henry.
14 h 4, Boîte à musique ; œuvres de Petrassi.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre ; œuvres de Crussel, Magnard, Glière, Debussy.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) ; œuvres de Frescobaldi, Castello, Corelli.
19 h 38, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : « Symphonie n° 7 » de Sibelius, « Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre de chambre » de Part ; « Erstes See-Bild » pour orchestre, de Trojahn ; « Tiento » pour orchestre, de Halffter, par l'orchestre radio-symphonique de Sarrebruck ; S. Gawriloff, violon ; U. Heinen, violoncelle ; Dir. C. Halffter.
22 h 5, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● **Spécial Ocora (F.-C., 16 h.).** — Fondée par Pierre Schaeffer dans les années 50, la collection Ocora, produite par Radio-France, compte aujourd'hui plus de cent trente disques qui sont autant de témoignages, pris sur le vif par des spécialistes, des diverses traditions musicales du monde entier : l'Inde, l'Afrique, l'Extrême-Orient, Bali et Java, naturellement, mais aussi l'Irlande, le Brésil et bientôt la France, tant il est vrai qu'il faut avoir fait le tour du monde pour découvrir qu'il existe en Vendée, en Bretagne et ailleurs ce qu'on nomme à présent des musiques traditionnelles (pour ne plus dire folkloriques) « en voie de disparition ». Le voyage musical auquel nous convie Michel Vincent suivra cet itinéraire assez naturel, faisant escale un peu partout, pour s'acheminer en compagnie de Louise Reichert, dépositrice des secrets de la chanson au coin du feu. — G.C.

Samedi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 **Philatélie-Club.**
10 h 40 **Accordéon, accordéons.**
11 h **La séquence du spectateur.**
11 h 30 **La maison de TF 1.**
13 h **Journal**
13 h 35 **Pour changer.**
Série : Fame.
14 h 30 **Sports : Tennis.**
En direct de Roland-Garros.
18 h 35 **Trente millions d'amis.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Droit de réponse.**
Une émission de Michel Polac.
Les syndicats, pourquoi faire ?
21 h 55 **Série : La Plantation.**
De V. Vogel et H. Falk. Avec L.A. Warren, M. Scott, H. Lange...
Une nouvelle série américaine sur fond de plantation dans le sud des Etats-Unis à la veille de la guerre civile. Amours, passions, ambitions...
22 h 50 **Sports : Tennis.**
A Roland-Garros.
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 **Sommet des pays industrialisés.**
Table ronde : la crise mondiale. *(Lire notre sélection.)*
11 h 15 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 45 **Idées à suivre.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Hawaï, police d'Etat.**
La Chansonnette.
14 h 20 **Série : San Ku Kaï.**
Le palais du diable.

A l'heure du sommet

SPECIAL VERSAILLES
Antenne 2; 10 h 15, 12 h 45, 18 h 10 et 20 h.

Installez-vous dans votre fauteuil. Deuxième journée spéciale consacrée au sommet des pays industrialisés. Après le 3 juin, Antenne 2 organise de nouveau une « couverture » de l'événement tout au long de la journée de samedi. A 10 h. 15, la chaîne s'ouvre en présentant la réunion préparatoire du sommet qui s'est tenue à Paris les 17 et 18 mai avec un débat qui rassemblera des économistes, des conseillers de chefs d'Etat et des experts (dont Mme E. Rothschild, MM. W. Leontief, S. Tsuru, F.H. Cardozo, W. Nordhaus, J. Lesourne). Le journal d'Antenne 2 midi sera retransmis en direct de Versailles ainsi que la conférence de presse du président François Mitterrand (à 18 h. 15) et le journal de 20 heures.

14 h 55 **Les jeux du stade.**
Mundial 82 : Cyclisme.
17 h **Récré A 2.**
Barrières.
17 h 30 **Les carnets de l'aventure.**
Festival de la mer.
18 h 10 **Sommet des pays industrialisés.**
Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République.
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 45 **C'est une bonne question.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Avec M. Amont, S. Vartan, D. Balavoine, etc.
21 h 40 **Feuilleton : Les Invités.**
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Auclair, J.-M. Bory, N. Calfan, J. Desailly...
La fête a tourné au drame. Un cadavre est retrouvé dans la piscine du jeune journaliste qui avait invité des amis à une réception dans son manoir de Normandie. L'enquête commence.
22 h 35 **Document INA : Carnets de bal.**
Wissembourg ou harmonie, série de A. Ilan Chojnow ; réalisation J.-L. Comolli.
Le bal, véritable institution sociale avec ses codes, ses règles, ses histoires. Après le bal populaire la semaine précédente, ce film aborde un bal de société en Alsace. Le maire ouvre la première danse. Christophe et Petra rêvent de partir.
23 h 35 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **On sort ce soir.**
Une émission présentée par P. Douglas. Réal. : Patrick Martin.
A l'Opéra de Nice : « L'occasion fait le larron », de Rossini, avec l'orchestre régional Provence - Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender et le Nouveau Théâtre de Nice. Ce huitième opéra de Rossini, chanté en italien, met en scène deux couples d'amoureux contrariés par des échanges d'identité selon un schéma connu de la comédie italienne et de l'opéra-bouffe.
22 h 15 **Journal.**
22 h 45 **La chambre du roi.**
Une reportage de Claude Nicole Hocquard et Lydie Laupies sur la restauration de la chambre du roi à Versailles.
23 h 35 **Prélude à la nuit.**
Milhaud : Suite pour ondes Martenot et orchestre à cordes.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Le prix des places de cinéma ; (voir vendredi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Regards sur la science.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Comment surmonter les défis économiques du futur ? (2).
9 h 7, **Matinées** : Le monde contemporain.
10 h 45, **Démarches avec... Jean-Camus et R. Duvert** (« Travers II »)
11 h 2, **La musique prend la parole :**
12 h 5, **Le Pont des arts.**
14 h, **Sons** : Maison ma mère.
14 h 5, **Journal d'une défaite** : mai-juin 1940, par D. Chagnollaud.
16 h 20, **Le livre d'or** : Orchestre de chambre de Berlin. Dir. : H. Schunk (Geissler, Britten, Wilbrandt, Chostakovitch).
17 h 30, **Pour mémoire** : L'autre scène ou les vivants et les dieux (« La branche sèche, l'oiseau et le vide », avec K.-G. Durckheim).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Jean Grenier** : la promenade (De l'écriture et de l'écrivain, entretiens avec L. Foucher).
20 h, **Le chien n'aime pas le tango**, de J.-J. Varoujean. Avec : M. Régnier, A. Le Moal, R. Blaess, etc.
21 h 55, **Ad lib**, avec M. de Breteuil.
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

JOURNEE LIBERTE

6 h 2, **Samedi-matin** ; œuvres de Elgar, Tailleferre, Fauré, Moss, Dohnanyi, Dukas.
8 h 2, **Concert** : « Symphonie n° 3 » de Beethoven, par l'orchestre philharmonique : Dir. O. Klemperer ; « Nabucco » : Chœur des Hébreux, de Verdi ; œuvres de Rzewski, Wagner.
10 h, **De Léonore à Fidélio** ; « Léonore » (intégrale) et « Fidélio » (extrait), de Beethoven, par les chœurs et orchestre Philharmonia ; Dir. O. Klemperer ; « Musique de scène pour Egmont », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Dir. G. Szell ; œuvres de Bartok, Penderecki, Janacek, Stravinsky.
14 h, **Prométhée ou la liberté volée aux dieux** ; œuvres de Liszt, Wolf, Scriabine, Schubert.
15 h 30, **Les blues-men musique emprisonnée**, par X. Prévost.
16 h, **La règle d'or** (en direct du Palais du Luxembourg à Paris) : « Ave Maria stella », de Duffay ; « Magnificat quinti toni », de de La Rue ; « O bone Jesu », de Compère ; « Quella damma son io », de Schutz ; 3 madrigaux de Monteverdi ; par le Collegium vocale de Cologne : M. Kramer, soprano, U. Tocha, mezzo, W. Fromme, contre-ténor, H. Billig, basse.
17 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Quatuor en la mineur », de Beethoven ; « Fragmente Stille an Diotima », de Nono, par le Quatuor Lasalle.
18 h 30, **Œuvres de Xenakis, Haydn, Nono, Berlioz, Schoenberg, Messiaen, J.-S. Bach.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Léonore I », « Fidélio », « Léonor III », « Quatrième Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Beethoven ; « Deuxième Symphonie », de Szimanowski, par l'Orchestre national de France : Sol. M. Dichter ; Dir. L. Segerstam ; « Mazeppa », de Liszt, par C. Arrau, piano ; « Polonaise n° 6 », de Chopin, par M. Pollini, piano.
23 h, **Œuvres de Berio, Vivaldi, Mozart, Haendel, Janacek, Chaynes.**

● **Szymanowski : « Symphonie n° 2 (F.-M., 20 h. 30).** — On dit souvent, et à juste titre, que Karol Szymanowski (1883-1937) est, chronologiquement, le plus grand compositeur polonais depuis Chopin, mais on connaît encore fort mal sa musique, à la seule exception du « Concerto pour violon n° 1 », qui offre aux virtuoses curieux une occasion de sortir des sentiers battus. Composée en 1909, la « Deuxième Symphonie » porte la marque des trois années passées à Berlin. L'influence de Richard Strauss y est sensible dans l'effervescence orchestrale et peut-être jusqu'à cette façon si surprenante de commencer une symphonie dans une atmosphère de musique de chambre pour mieux laisser ensuite gonfler la pâte sonore. Mais le final du second (et dernier) mouvement offre une fugue à cinq sujets d'une écriture singulièrement incisive et qui évoque à l'avance la manière néo-classique d'Albert Roussel. — G. C.

Dimanche 6 juin

Deux films

LA DENTELLIÈRE
Film franco-suisse de Claude Goretta (1976), avec I. Huppert, Y. Beneyton, F. Gorgietti, A.-M. Duringer.
FR 3, 20 h 35.

★★ *D'après un roman de Pascal Lainé, le rapport amoureux éphémère, à cause des différences sociales, d'une jeune coiffeuse et d'un fils de bourgeois. Une suite de détails quotidiens faisant surgir tout un monde intérieur et les fameux silences d'Isabelle Huppert, admirable dans la retenue de ses émotions.*

MAMMA ROMA
Film italien de Pier-Paolo Pasolini (1962), avec A. Magnani, E. Garofolo, F. Citti, L. Loiano, S. Corsini.
FR 3, 22 h 40.

★★ *La lutte farouche et vaine d'une prostituée romaine pour devenir une femme honorable, se faire aimer de son fils adolescent et lui procurer une belle situation. L'itinéraire d'un double sacrifice dans une société qui rejette les marginaux et les conduit au désespoir. Ce deuxième film de Pasolini, resté inédit en France pendant quinze ans et sorti après sa mort, annonçait toutes les œuvres d'un cinéaste déchiré par le mystère du mal. La Magnani est magnifiquement pathétique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
11 h **Messe de la Sainte-Trinité.**
Célébrée avec les enfants de l'école Sainte-Odile, à Montpellier, prédicateur : Père J.-C. Monte.
12 h **Télé-foot.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Mise en boîte.**
14 h **Sports : Tennis.**
A Roland-Garros.
18 h **Série : Rebecca.**
Dernier épisode. Maxime révèle à Rebecca combien il haïssait son ancienne femme...
19 h **Magazine : Pleins feux.**
Les Corbeaux, *à la Comédie-Française ;* l'Alouette, *au Théâtre de la Madeleine ; le groupe polonais Mazowsze ; Diane Ross, au Palais des sports.*
19 h 30 **Les animaux du monde.**
Les chasseurs d'Okavango.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Soirée Versailles : Sommet des nations industrialisées.**
Réal. : J.-P. Barizien.
A l'occasion de la rencontre à Versailles des chefs d'Etat de différents pays — dont les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, etc., — une grande soirée est organisée le 6 juin à Versailles. Opéra, fanfares, pyrotechnie, jets d'eau et feux de lumière, le tout retransmis en mondiovision et commenté par Léon Zitrone.
23 h 20 **Sports : Automobile à Detroit.**
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h **Cette semaine sur Antenne 2.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, série : L'homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Médecins de nuit.**
Alpha.
18 h **La chasse aux trésors.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés: La nouvelle affiche.**
Réal. : G. Barrier ; présentation : Max Meynier. Avec D. Balavoine, M. Berger...
21 h 40 **Document : Antoni Tapiès.**
Réal. A.-S. Labarthe.
La peinture abstraite, forte, dramatique, d'un artiste catalan qui utilise divers matériaux : sable, papiers froissés, cartons, objets...
22 h 30 **Série documentaire : La vie à vif.**
Pour mémoire, réal. M. Gosset. *(Lire notre sélection.)*
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Images du... Portugal.**
10 h 30 **Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
Une émission réalisée par la télévision yougoslave.
Des reportages sur les métiers de la mer, le retour d'une famille émigrée en France, et des variétés avec des groupes yougoslaves et la chanteuse Teraza Kesovija.
12 h **D'un soleil à l'autre.**
Magazine agricole.
13 h **Les jeux du dimanche.**
14 h **Onze pour une coupe.**
14 h 30 **Festival du jazz à Antibes.**
Bunny Brunel quartet.
15 h 15 **Ouvert le dimanche.**
18 h 15 **Les Secrets de la mer rouge.**
D'après H. de Monfreid. Réal. : C. Guillemot et P. Lary.
L'Enquête.
18 h 45 **Magazine : L'écho des bananes.**
Une émission de V. Lamy.
Kim Larsen, le groupe Magma, le groupe Comics et Lili Dropp.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Magazine : Merci, Bernard.**
Une émission de J.-M. Ribes.
Des sketches, les rubriques habituelles, avec Eva Darlan, Tonie Marshall, Ronny Coutteure, Philippe Khorsand.
20 h 35 **Cinéma : La Dentellière.**
Un film de Claude Goretta.
22 h 10 **Journal.**
22 h 40 **Cinéma de minuit (Aspects du cinéma italien) : Mamma Roma.**
Un film de P.P. Pasolini.
0 h 5 **Prélude à la nuit.**
Récital James Galway (flûte) : Sonate pour flûte et clavecin de Bach en mi-mineur.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son** : C. Etienne raconte...
8 h, **Foi et tradition.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : Le Grand-Orient de France.
10 h, **Messe** : en l'église Notre-Dame-de Grâce de Passy.
11 h, **Regards sur la musique** : « Capriccio », opéra de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. : K. Böhm.
12 h 5, **Allegro.**
12 h 45, **Le Quatuor Estherhazy et W. Tenhave**, altiste, interprètent deux quintettes de Mozart.
14 h, **Sons** : Maison ma mère.
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : La dame ne brûlera pas, de C. Fry.
16 h 5, **Le lyriscope.**
17 h 30, **Escales de l'esprit** : la Comtesse de Ségur, par A. Praigneau.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Raymond Roussel (3e partie).
20 h 30, **Atelier de création radiophonique** : Raouncischwarz, de J. Schwartz.
23 h, **Musique de chambre** : Chostakovitch, Zemlinski, Schubert, le Fine Arts Quartett et le Quatuor Académia.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade** ; Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Roger, Kreisler, Lanner, Hagen, Offenbach, Smetana, Halffter, Dvorak, Tchaïkovski, J. Strauss, Lehar, Rossini, Glinka, Chopin, Schroeder, Saint-Saëns.
8 h 2, **Cantate** : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, **Magazine international.**
12 h 5, **Les après-midi de l'orchestre** : « les Mahlériens » de Los Angeles à Londres : la seconde carrière de Otto Klemperer ; œuvres de Schönberg, Mozart, Beethoven, Bruckner.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de J. S. Bach, Mendelssohn, Tchaïkovski, Bartok, Boulez, Debussy, Vivaldi, Brahms, Berberian, Dutilleux.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** « Schubert », par M. Le Bris.
19 h, **Jazz.**
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** ; « le Songe d'une nuit d'été », de Mendelssohn ; « Nuit dans les jardins d'Espagne », de de Falla ; « Concerto pour piano et orchestre en ré majeur », de Ravel, par l'orchestre symphonique de la radio de Francfort ; chef des chœurs, W. Schaeffer, Sol. H. Heichele, soprano, M. Neubauer, alto, A. de Larrocha, piano ; Dir. R. Fruhbeck de Burgos.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Zino Francescatti ; œuvres de Mozart, Fauré, Chausson ; 0 h 5, Rupture.

Le désir de mort

POUR MEMOIRE
Antenne 2, 22 h 30.

La France en 1979. Isabelle, vingt ans, et Pierre, trente-neuf ans, se rencontrent sur une route par un jour de juin et décident de... mourir ensemble. Un pacte. Après une errance à travers l'Espagne puis la France — en Auvergne, dans le Midi, à Paris..., — ils arrivent à Belle-Ile, s'enferment dans une chambre avec un 22 long rifle : Pierre a survécu.

Traité sous la forme de documentaire, le film de Marianne Gosset raconte cette « **très horrible et très belle histoire** » qui s'est passée réellement, ce n'est pas une enquête sur un suicide, c'est un regard, celui de la réalisatrice à la sensibilité ultra-fine (elle s'est toujours attachée aux choses de la vie difficiles, aux malaises, à l'angoisse, au mal être, à l'être). Marianne Gosset cherche, ausculte, interroge cette pulsion de mort qui existe en chacun de nous. — C. H.

Lundi 7 juin

Deux films

LA CONQUÊTE DE LA PLANÈTE DES SINGES
Film américain de Jack Lee Thompson (1972), avec R. Mc Dowall, R. Montalban, N. Trudy, R. Rhodes, D. Murray.
TF 1, 20 h 35.

★ *Quatrième épisode d'une série inspirée par le roman d'anticipation de Pierre Boule. En 1990, les singes évolués, réduits en esclavage, se révoltent sous l'impulsion d'un nouveau Spartacus. Une parabole politico-sociale sous la forme d'un spectaculaire film d'aventures.*

OSCAR
Film français d'Edouard Molinaro (1967), avec L. de Funès, C. Rich, A. Natanson, S. Saurel, C. Gensac.
FR 3, 20 h 30.

★ *Un vaudeville de Claude Magnier, gros succès du théâtre de Boulevard, mené à toute allure, de quiproquo en quiproquo. Louis de Funès, possédé par deux idées fixes, fait un étourdissant numéro.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Feuilleton : La vérité tient à un fil.**
12 h 30 **Les visiteurs du jour.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Magazine : Portes ouvertes.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
La croisée des chansons ; 14 h 10, Téléfilm : Miracle à la mine ; 15 h 40, Les couleurs de la vie ; 17 h 10, A votre service ; 17 h 15, Paroles d'homme ; 17 h 25, Rendez-vous au club.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
18 h 50 **Les paris de TF 1.**
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **L'avenir du futur : La conquête de la planète des singes.**
Film de J. Lee Thompson.
Débat : D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?
Avec comme invités, MM. Y. Coppens et Ph. Taquet, paléontologistes ; J. Ruffié, généticien des populations, et E. Schœffeniels, biochimiste.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Cette semaine sur Antenne 2.**
13h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Premier lundi.
15 h **Série : Anthropos.**
Portrait d'un préhistorien sur son terrain : L'Homme de Pincevent, une émission de J.-M. Arnold, real. F. Luxereau.
16 h 30 **Portrait: Passé simple... Fernand Ledoux.**
Réal. : J. Sagols (rediff.).
17 h **Itinéraires.**
Le Nicaragua après Somoza ; Résonances : le groupe Pancassan.
17 h 45 **Récré A 2.**
Qua-qua-O : Une souris sur Mars : Tarzan...
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Woody Woodpecker.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série documentaire : Un homme dans la tourmente.**
Haïti : entre Dieu et le président. Réal. : J. Berzosa.
(Lire notre article page 21.)
21 h 35 **Téléfilm : Meurtre au quarante-troisième étage.**
De J. Carpenter. Avec L. Hutton, D. Birney, A. Barbeau, C. Cyphers...
Leigh Michaels qui vient de s'installer à New-York se sent épiée.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 10 **Messages.**
Une émission des P.T.T.
18 h 30 **Magazine d'actualité : Laser.**
Une émission de D. Delhoume et M. Meimon.
18 h 55 **Tribune libre.**
Désarmement et développement dans la perspective du nouvel ordre économique mondial.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (le rire du lundi) : Oscar.**
D'Edouard Molinaro.
21 h 55 **Journal.**
22 h 25 **Magazine : Thalassa.**
22 h 55 **Musi - Club : Hommage à John Cranko.**
Avec un de ses ballets, créé en 1951 : Pine Apple Poll.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Nouvelles en trois lignes et faits divers de F. Fénéon ; l'Egypte devant le futur ; l'Afghanistan ; Le Star system ; moins cinq avec J.-P. Peter.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Castes et classes : le regard occidental (1) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : les ruses d'un mythe.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : l'Album Albert Camus de la Pléiade avec R. Quilliot et J. Roy.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « l'Homme de cœur », avec A. Stil.
11 h 2, **Evénement-musique** : le Festival d'orchestres symphoniques, au T.M.P. (Châtelet).
12 h 5, **Agora** : « Le chant d'amour et de mort » de R. M. Rilke.
12 h 45, **Panorama** : avec O. Revault D'Allonnes.
13 h 30, **Atelier de recherche vocale** : Roy Hart Theatre.
14 h, **Sons** : Maison ma mère.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Caldeiras », de V. Peyder.
14 h 47, **Le monde au singulier** : Marpessa Dawn, comédienne.
15 h 30, **Points de repère** : Paris rêvé par les architectes, par V. Bertrand.
16 h 30, **Le rendez-vous de 16 h 30** : Vénus, un nouveau monde habitable ?
17 h, **Roue libre** : les Voyages d'Ibn Battuta (1), par G. Ladoues.
17 h 32, **Echos du Festival international des musiques expérimentales de Bourges.**
18 h 30, **Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois** : le Pèlerin de l'amour, d'après W. Irving (et à 20 h).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** ; le XVIe siècle florentin au Louvre ; « New glass », au musée des arts décoratifs.
20 h, **La reine aux cheveux d'or**, inspiré du Meize Buch (trad. : M. Gaster ; adapt. : M. Sarfati).
20 h 42, **Musique enregistrée.**
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Entre le ciel et l'enfer, les chemins du purgatoire.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Cinéma par P.-J. Pagliano.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** ; œuvres de Walberg, Roger-Roger, Gérard.
6 h 30, **Musiques du matin** ; œuvres de Mendelssohn, Mozart, Scarlatti, Haydn.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 6, **D'une oreille l'autre** ; œuvres de Beethoven, Schœnberg, Wagner, Schubert, Liszt, Visée.
12 h, **Chasseurs de son stéréo** ; œuvres de Satie, Kleynjans, Barrios.
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) ; œuvres de R. Strauss, Wolf, Debussy, Ravel, Puccini, Massenet.
14 h 4, **Pablo Casals** : de l'archet à la direction d'orchestre ; œuvres de J. S. Bach, Schubert, Dvorak, Beethoven, Boccherini.
17 h 2, **Repères contemporains** ; œuvres de Messiaen, Boulez.
17 h 30, **Les intégrales** ; Isaac Albéniz.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106).
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (donné en l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson le 22 novembre 1981) ; « Trema », de Holliger ; « Kantate nach Worten von M. Eckhart », de Zender ; « Trente pièces pour cinq orchestres », de Cage, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine ; Sol. U. Heinen, violoncelle, H. Auerbacher, alto... Direction A. Dubois, G. Rose, S. This...
22 h, **La nuit sur France-Musique** ; Musique de nuit ; œuvres de Mozart, Mendelsohn, Scarlatti, Druzecky ; 23 h 05, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Mozart, Britten, Dutilleux, par M. Bourgue, hautboïste ; 0 h 5, guitare nuit.

● **Albeniz : Intégrale (F.-M., 17 h. 30).** — L'univers brûlant et impétueux d'Albeniz, c'est avant tout « Ibéria », vertiges de virtuosité pianistique, où l'inspiration mêle la subtilité debussyste et la force lisztienne. A côté d'« Ibéria », il y a pourtant une foule de petites pièces plus anodines, à la poésie moins dense, aux reliefs moins tragiques, aux contours aussi colorés et qu'on connaît moins. C'est dans ces miniatures beaucoup plus folkloriques qu'Albeniz essayait tranquillement son génie : ce ne sont pas des morceaux négligeables. On peut les entendre toute cette semaine grâce à la série « Les intégrales ». Alicia de Larrocha, avec un piano qui résonne comme une cathédrale, est sûrement la meilleure interprète de cette musique incisive et piquante, mais l'on pourra aussi apprécier les versions très pittoresques, très espagnoles, d'Esteban Sanchez ou encore celles de Michel Block. — T. Fr.

Mardi 8 juin

Trois films

CAGLIOSTRO
Film italien de Gregory Ratoff (1949), avec O. Welles, N. Guild, A. Tamiroff, F. Latimore, V. Cortese.
A 2, 15 h 5.

★ *Les scénaristes ont renchéri sur l'imagination d'Alexandre Dumas pour raconter la vie de Joseph Balsamo, devenu Cagliostro, l'hypnotiseur, et mêlé aux affaires de la cour de France. Habileté de la réalisation et composition magistrale d'Orson Welles.*

TREIZE A LA DOUZAINE
Film américain de Walter Lang 1949, avec C. Webb, J. Crain, M. Loy, B. Lynn, E. Buchanan, B. Bates.
A 2, 20 h 45.

★ *Un ingénieur élève ses douze enfants selon les méthodes rationnelles de l'économiste Taylor. Amusante comédie tirée d'une histoire vraie, note d'émotion sur la fin. Clifton Webb est épatant.*

ROGER LA HONTE
Film français de Riccardo Freda (1966), avec G. Géret, I. Papas, J. Topart, J.-P. Marielle, A. Vernon, M. Boyer, G. Tinti.
FR 3, 20 h 30.

★ *Le vieux feuilleton de Jules Mary — un homme, condamné pour meurtre à la suite d'une machination, s'évade et se venge quinze ans plus tard, — adapté par Jean-Louis Bory, dans le véritable esprit du mélo et mis en scène avec beaucoup de raffinement esthétique par Riccardo Freda, spécialiste italien du genre.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Feuilleton : Amicalement vôtre ; 14 h 35, Tout feu, tout femme ; 15 h 10, A faire vous-même (et à 16 h 40) ; 15 h 15, Dossier : mariage mixte ; 15 h 55, Elles comme littérature ; 16 h 10, Chantons français ; 16 h 45, La table d'Adrienne ; 17 h 5, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Opéra : Tannhaüser.
De Wagner (en liaison avec France-Musique). Avec l'orchestre et les chœurs du festival de Bayreuth, dir. : C. Davis ; chef des chœurs : N. Balatsch ; chorégraphie : J. Neumeier, et : S. Wenkoff, G. Jones, B. Weikl, H. Sotin...
(Lire notre sélection.)
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La publicité.
15 h 5 Cinéma : Cagliostro.
De Gregory Ratoff.
16 h 45 Entre vous
De L. Bériot. L'Escaut oriental ; Un verre à la main ; Les bottes de sept lieues.
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Casper ; C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Woody Woodpecker.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Mardi cinéma et à 22 h 5
20 h 45 Cinéma : Treize à la douzaine.
De Walter Lang.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Atout jeune ; Nono.
18 h 55 Tribune libre.
Désarmement, défense et sécurité.

Festival de Bayreuth

TANNHAUSER

TF 1 et FM, 20 h 30.

Lors de sa première apparition au Festival de Bayreuth 1972, on a parlé de la mise en scène de Götz Friedrich comme d'une véritable et scandaleuse révolution. Venu de l'Est, on le soupçonnait de vouloir, en parfait marxiste, donner mauvaise conscience au public traditionnel — petit et grand bourgeois, — pour lequel « Tannhäuser », bien plus que « Tristan » ou « Parsifal », est un ouvrage confortable et rassurant. Certains casques à pointe, certains détails de costumes, constituaient des allusions assez nettes à un passé encore brûlant pour déchaîner les passions, tant et si bien que, dès l'année suivante, Götz Friedrich dut faire quelques concessions.

Reprise chaque année jusqu'en 1978, cette production n'a bientôt plus fait grincer les dents de personne. Aujourd'hui, elle peut nous paraître passablement conventionnelle, mais par son refus du hiératisme compassé, tel qu'il sévissait alors, elle a fait passer un vent nouveau qui souffle à présent de tous côtés, pour le meilleur et pour le pire. (« Tannhäuser » sera retransmis simultanément en stéréophonie en modulation de fréquence sur France-Musique.) — G. C.

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Roger la Honte.
De Riccardo Freda.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz (violon) : pièces musicales arrangées par F. Kreisler.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Castes et classes (2) : le regard occidental ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous (2) : Ulysse et la mer ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.
9 h 7, La matinée des autres : Garçon premié lot, Tifi dézième lot (île Maurice), par J. Maunick.
10 h 45, Etranger mon ami : « Lent retour », de Peter Handke.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Jean-Louis Petit.
12 h 5, Agora : « L'esprit au long cours » avec A. Medam.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Maison ma mère, par J. Pivin.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Jardin des disparus » ; « les Deux Visages de janvier », de P. Highsmith.
14 h 47, Le monde au singulier : Marina Horak, pianiste tchèque.
15 h 30, Points cardinaux : la durée du travail dans les pays industrialisés.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Ibn Battuta (2).
17 h 32, Le Festival de Bourges.
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « le Voleur de cadavres », d'après R.-L. Stevenson.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par P. Thuillier.
20 h, Dialogues : L'âge des Masses ? avec P. Bourdieu et S. Moscovici.
21 h 15, Musique de notre temps : la musique électro-acoustique avec M. Chion.
22 h 30, Nuits magnétiques : Cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schubert, Scarlatti, Haydn, Weber.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre : œuvres de J. Brahms, Mozart, Schutz, Messiaen, Schubert.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : « La Périchole » de Offenbach.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de White.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Pablo Casals : de l'archet à la direction d'orchestre : œuvres de Beethoven, J. Brahms, Mozart.
17 h 20, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : Isaac Albeniz.
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du Studio 106), œuvres de Feldman, Bon, Dillon, Tarann, par A. Bartelloni, mezzo-soprano et J. Mefano, piano.
19 h 38, Jazz : Les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges : œuvres de Massenet, Ponce, Rachmaninov, J. Strauss fils.
20 h 30, Opéra : (en simultané avec T.F. 1) « Tannhaüser », de Wagner, par l'Orchestre et les chœurs du Festival de Bayreuth (voir distribution à TF 1).
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Jazz-club.

Mercredi 9 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
Ingénieurs et techniciens du bâtiment et des travaux publics.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés ; Variétés.
15 h 50 La belle santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
Gaicimore ; Dessins animés ; 17 h 25, Feuilleton : les Robinsons suisses.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : P... comme proxénète.
De M. Thoulotze.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Musique : Kurt Weill ou l'opéra du malheur.
22 h 30 Court métrage.
Le monde sans soleil.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Dessins animés.
Mia - Mia - O ; Wattoo - wattoo ; Goldorak.
15 h 30 Récré A 2.
Doggy Dog ; Matou ; Casper ; Méthanie ; Boule et Bill ; La panthère rose ; Zeltron ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Jacques Mayol, opération moins 100.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Woody Woodpecker.
20 h Journal.
20 h 35 Musique : Spécial Vladimir Horowitz.
Présenté par E. Ruggieri, réal. R. Sangla.
V. Horowitz interprète des sonates de Scarlatti, la « Polonaise fantaisie », « Grande ballade », de Chopin.
21 h 55 Histoires courtes.
« Rendez-vous hier », de G. Marx.
22 h 20 Magazine : Juste une image.
23 h 15 Journal.

Prostitution, pègre, peep-shows...

P... COMME PROXENETE

TF 1, 20 h 35.

Saviez-vous que la prostitution rapportait chaque année en France 7 milliards de francs ? Une énorme industrie dont la quasi-totalité des bénéfices va tout droit dans les mains des proxénètes, hommes d'affaires ayant aujourd'hui immeubles, hôtels, conseillers juridiques et mêmes politiques. François Debré et Jacques Kapriellan ont mené pour les « Mercredis de l'information » une enquête dans le quartier Saint-Denis à Paris, l'un des « centres » les plus importants d'Europe avec ses sex-shops, ses peep-shows, ses salons de massage, ses bars « montants » et ses cinq mille femmes qui travaillent dans cinq cents studios. Avec quelques prostituées, avec la brigade mondaine, avec un jeune Algérien qui a réussi à échapper à son proxénète, avec la famille d'une jeune femme enlevée à Paris, on découvrira les facettes de cette industrie violente, multinationale extraordinairement organisée à travers plusieurs pays d'Europe, du Maghreb et d'Afrique. Un gros dossier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en 42 jours.
18 h 55 Tribune libre.
Comité d'action pour l'Union européenne.
19 h 10 Jou...
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Les Secrets de la princesse de Cadignan.
De Jacques Derry, d'après H. de Balzac. Avec C. Auger, M. Vlady, F. Marthouret, N. Arestrup, F. Christophe...
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Journal.
22 h 40 Histoire du Festival de Cannes.
Une émission d'A. Halimi, avec la participation de R. Favre Le Bret.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz.

Une causette

LES SECRETS DE LA PRINCESSE DE CADIGNAN

FR 3, 20 h 30.

Il y a d'abord l'original : une nouvelle que nous lirons religieusement ce samedi après-midi en prévision du spectacle du soir. Une nouvelle d'Honoré de Balzac, « les Secrets de la princesse de Cadignan », adaptée par Jean-Claude Carrière et mise en scène par Jacques Deray. De quels secrets s'agit-il ? De ceux de la séduction. La princesse de Cadignan (Claudine Auger) est une mangeuse d'hommes. Elle prend ses cavaliers, les met à genoux, les ruine et les jette sur le paillasson. Le froid Rastignac en fit l'expérience et Daniel d'Arthez (François Marthouret), intellectuel génial mais piètre stratège en amour, sera lui aussi pris au piège. Toutes les scènes se passeront en intérieur coquet et en discussion chaste. Quand la caméra ne sait plus où donner de l'œil, elle s'oublie dans le paysage. « Les Secrets de la princesse de Cadignan » est une causette d'une heure trente bien jouée, un peu lourde, mais qui se laisse distraitement regarder. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Castes et classes (3). Classes et mondes rural ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous (3) Ulysse et la ville.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences, par N. Lefebure.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « le Jour du Gombo », avec M. Grimaud.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Alain Fourchotte.
12 h 5, Agora. La France et les Français, vus par les voyageurs américains, 1814-1848, de B. de Sauvigny.
12 h 45, Panorama. Actualité du Vietnam, de l'Inde et du Tibet.
13 h 30, Solistes : Harry Cox, piano (Sibelius, Nielsen)
14 h, Sons : Maison ma mère.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Forgeron m'avait dit », de R. Mallet.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le premier mois de la vie.
15 h 2, Le monde au singulier : Jean Prouvé, par F. Christian.
15 h 45, Archimedia : Les satellites scientifiques.
17 h Roue libre : Les voyages d'Ibn Battuta (3).
17 h 32, Le Festival de Bourges.
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « le Chat qui réfléchit », d'après G. Keller.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Chercheurs sur l'océan, avec P. Averous.
20 h, La musique et les hommes : Franz Liszt et les ténèbres de la gloire (Récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).
22 h 30, Nuits magnétiques : Cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Rossini, Ratajski, Newman, Boccherini, Toussaint, Roy, Tiomkin.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Corelli, Haydn, Rachmaninov, Schubert, Debussy.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre : œuvres de Schumann, Monteverdi, R. Strauss, Kagel, Stamitz, W.-F. Bach.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119), œuvres de Respighi, Loewe, Wolf, Webern, Aubin ; par D. Henry, baryton ; A. Pondepeyre, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10 : Kaléidoscope œuvres de Mozart ; 14 h 55 : Le billet du jour ; 15 h : Les éphémérides de la musique, œuvres de Weber ; 15 h 40 : Le jeu et la bricole ; 15 h 50 : Dossier instrumental ; 16 h 15 : Pêle-mêle infos ; 16 h 20 : Le jeu et la bricole ; 16 h 45 : Un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France, œuvres de Mendelssohn ; En filigrane, œuvres de Stravinsky, Debussy.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Ligeti.
17 h 30, Les intégrales : Isaac Albéniz.
18 h 30, Studio-Concert : (donné le 12 mai en Studio 118), œuvres de Schumann, Kodaly, par le Trio Perennyi.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en liaison avec Antenne 2), « Six sonates », de Scarlatti ; « Polonaise-fantaisie », de Chopin, par W. Horowitz, piano.
21 h 45, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Brahms ; 22 h 30 : Club des archives, œuvres de J. Brahms, Beethoven, Mendelssohn, R. Strauss.

Jeudi 10 juin

Un film

L'AFFAIRE MATTEI
Film italien de Francesco Rosi (1972), avec G.-M. Volonte, L. Cosilli, F. Graziosi, E. Jola, E. Marciani, E. Ferrosso.
FR 3, 20 h 35.

★★ *Enquête sur un fait divers authentique : la mort mystérieuse, en 1962, d'un « empereur du pétrole ». Un modèle exemplaire du cinéma de reportage - fiction selon Rosi. Celui-ci a mêlé des informations sur la « guerre du pétrole » (avant la crise de l'énergie) à travers le monde au récit romanesque du destin d'un homme. La société capitaliste des années 60 apparaît avec ses combats implacables pour acquérir et garder la puissance économique. En même temps, les données psychologiques du personnage de Mattei (un des grands rôles de Gian-Maria Volonte) rappellent, par certains côtés, le Citizen Kane d'Orson Welles.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Bienfaits et méfaits du soleil.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre : John Wayne.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le P.S.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Ralentir... école.
De A. Dhouailly. Avec E. Riva, P. Doris, H. Deschamps...
L'école d'un petit village est menacée de fermeture et les habitants sont consternés. Surtout Aimé, l'employé commercial, qui est amoureux de l'institutrice.
22 h Série : Chasse à l'homme.
de J. Chollet et A. Voisin : la part de l'absolu.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec D. Balavoine.
15 h 5 Série : Embarquement immédiat.
16 h Document : Les chemins de Chagall.
De Daniel Le Comte.
16 h 45 Document : Les enfants en question.
L'enfant et ses grands-parents.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Casper ; La bande à Bédé...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles
La C.G.C.
20 h Journal.
20 h 35 Débat : L'heure de vérité.
Avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-Houba : un portrait de Jonathan Richman ; Ruppert Hine ; Pete Townshend ; Téléphone à Toronto : interviews du groupe Téléphone, et de Bob Ezrin.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : La cuisine voyageuse ; Nono.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : L'Affaire Mattéi.
De Francesco Rosi.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Castes et classes (4). La caste dominante ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous (4). Voyage réel et symbolique ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.
9 h 7, Matinées : la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Bernard Cavanna.
12 h 5, Agora : « Anthropophagie », de O. de Andrade.
12 h 45, Panorama, avec E. Manet ; actualités des arts plastiques.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Metz.
14 h, Sons : Maison ma mère.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le monde et autres faits divers », de J.M.G. Le Clézio, avec C. Piéplu.
14 h 47, Départementale : Hyères.
15 h 2, Le monde au singulier : Din Kien Quoc, architecte.
15 h 30, La radio sur la place : Architecture et démocratie.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : avec M.-Letord Tregaro.
17 h, Roue libre : Ibn Battuta (4).
17 h 32, Le Festival de Bourges.
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « Balkis », d'après G. de Nerval.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine, par J. Bernard ; Darwin (3).
20 h, Le Marathon, de C. Confortès, avec l'auteur, J. Higelin et S. Frey.
21 h 48, Musique enregistrée.
22 h, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Tous les feux, le feu », de J. Cortazar, par A. Dussollier.
22 h 30, Nuits magnétiques : Cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Rossini, Corelli, J.-S. Bach, Haydn, J. Brahms, Clément.
8 h 7, Quotidien - Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Dvorak, Fauré, Beethoven, Geminiani.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Beethoven, Liszt.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Magne, Claudric, Dubois, Gérard, Walberg.
14 h 4, Pablo Casals : de l'archet à la direction d'orchestre ; œuvres de Mozart, Schubert, Elgar, Saint-Saëns, Mendelssohn, Schumann, Brahms.
17 h 2, Les intégrales : Isaac Albeniz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Adagio et fugue », « Concerto pour piano et orchestre n° 27 », de Mozart ; « Symphonie Londres », de Haydn, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. A. Planes, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique, 23 h : Studio de recherche radiophonique : contes, de Rudyard Kipling ; 0 h 5, Kurt Weill, de Berlin à New-York.

● **Le monde au singulier** (F.-C., 15 h 2). — Claude Hudelot nous conduit dans un « Monde au singulier », celui de Din Kien Quoc chargé de reconstruire le casino d'Hyères. L'architecture, encore elle, aurait quelque rapport avec la démocratie, c'est en tout cas ce que suggère ensuite « La radio sur place », du même Claude Hudelot : paradoxe, heureux événement né de la dialectique ou problème de façade. Est-ce le soleil, la proximité dans l'espace de la presqu'île de Giens où vécut Saint-John Perse, voyageurs de sables et de mers, ou encore le voyage dans le temps de l'émission « Roue libre » qui nous fait suivre Ibn Battuta, voyageur de l'islam ? Cet « après-midi » a tout d'un coup un goût exquis d'Orient.

Vu

LES DERNIERS JOURS DE HITLER SUR ANTENNE 2

Sans dieux ni crépuscule...

Décidément, sous le fer à repasser du mauvais cinéma, toute l'histoire, des fanfreluches aux haillons sanglants, est aplatie et glacée comme un ruban de confiseur ! Pourtant, la coproduction franco-américaine présentée en deux parties par Antenne 2, sous le titre le Bunker, *disposait d'un sacré scénario, parfaitement connu depuis le livre capital publié en 1947 par Hugh Trevor-Roper, — présent au débat —* les Derniers Jours de Hitler *(Calmann-Lévy). On savait déjà que le fameux crépuscule des dieux de l'Allemagne nazie était dépourvu de dieux. Voici qu'un navet gomme même le crépuscule !*

Passons sur les inexactitudes historiques, la chronologie de ces derniers jours d'avril 1945 bousculée, Jodl et Keitel, protagonistes pourtant essentiels, étrangement absents, Fegelein pendu à un croc de boucher... Tout cela n'aurait pas trop d'importance si l'essentiel était suggéré. Les téléspectateurs, en inondant le central de coups de téléphone rageurs sur le thème : « On rend les nazis sympathiques ! », *ont très bien senti que le naufrage du IIIe Reich et la mort de son chef n'avaient rien à voir avec cette bluette pleurnicharde autour d'un Hitler transformé en pépé bougon, mi-poivrot mi-gâteux, et d'un Goebbels creux et calamistré. Quand tout un pays, contre tout espoir, est entraîné par son « guide » dans la folie suicidaire, on ne rend pas le climat irréel et terrifiant décrit par les témoins — notamment Albert Speer et Hanna Reitsch, — de ces quelques jours, d'une bête aux abois dans sa tanière en montrant Eva Braun bonne fille — elle le fut — levant sa coupe de Moët-et-Chandon et criant* « Heil Hitler ! »

Après cela, le débat, en dépit des efforts de spécialistes de la valeur d'un Eberhard Jaeckel, ne pouvait que passer à côté de la question. Les vraies scènes du bunker ont pourtant porté à l'incandescence finale les traits principaux dans lesquels Saul Friedländer, dans un petit essai pénétrant (1), *voit l'essence et la fascination du nazisme : l'alliance du mauvais goût petit-bourgeois et de la pulsion de mort. Jünger, d'emblée, avait compris cette « frénétique allégresse, fête de* pur nihilisme ». *Fête funèbre que Goebbels a consciemment mise en scène, faisant, des dernières heures de son chef des funérailles teutoniques qu'il crut grandioses et édifiantes pour l'Allemagne à venir. Hitler sympathique ? Bien sûr, massacrant les juifs et condamnant à mort sa patrie, il était aimable avec ses secrétaires et ne tirait pas les cheveux des petites filles !*

Deux généraux soviétiques, en service commandé, décorés jusqu'au nombril, ont fait un beau numéro d'antifascisme intarissable, sans consentir à dire pourquoi Staline avait si longtemps feint de croire que le Führer n'était pas mort. Ce Führer, qui n'était pas au rendez-vous d'Antenne 2, tel qu'il vécut et mourut, selon Friedländer : « Un Monsieur-Tout-le-monde enrobé de kitsch et, en même temps, une puissance quasi surhumaine lancée vers le vide. »

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) Saul Friedländer, *Reflets du nazisme*, Seuil, 1982.

LE FESTIVAL DE LA FM AU PALACE

Et l'invention ?

Le palmarès du Festival de la FM a été annoncé lundi 30 mai, lors d'une soirée-concert au théâtre Le Palace à Paris. Cent neuf radios y mettaient en compétition leurs reportages, leurs émissions, leurs indicatifs d'émissions et de station. Un premier Festival destiné à attirer l'attention sur le contenu des radios libres ; une fête qui, selon les organisateurs — la Banque des programmes (association régie par la loi de 1901) — devait être aussi l'occasion de célébrer « *un an de spontanéité, de créativité et de bonne humeur* ».

Confrontées à de larges difficultés financières, obsédées par l'obtention d'une dérogation, clé de leur reconnaissance légale, et donc de leur avenir (soutiens, subventions, emplois d'initiatives locales en dépendent), absorbées par la mise en place de grilles complètes de programmes (les « boucles » ont tendance à disparaître) et l'organisation d'équipes d'animateurs bénévoles, les radios libres n'ont guère le temps de se rencontrer. La soirée de lundi, réunissant plus d'une centaine d'entre elles, leur a permis de confronter expériences et inquiétudes, et d'échanger mille combines touchant essentiellement la question du financement. Mécénat, *sponsoring*, petites annonces, voire publicité déguisée : tous rivalisent d'idées mais bien peu osent encore prendre des risques.

De nombreuses stations provinciales étaient « montées » à Paris, et leurs micros circulaient avec insistance dans le public — ne fallait-il pas rapporter au pays un reportage qui justifie le déplacement ? — alors que quelques parisiennes, plus familières de l'endroit, retransmettaient en direct une partie de la manifestation. Entre deux chansons de Pierrot le Fou ou des Tokow Boys, une animatrice de Gilda félicitait un représentant de Carol pour son feuilleton *les Aventures de Mandrillan* (la série est prévue jusqu'en 1989 !), Idée FM s'entretenait avec Carbone 14, Radio 3 (la station des Rose-Croix) distribuait généreusement ses prospectus, et Radio Méditerranée Provence menait une habile opération de relations publiques ; et tandis que l'indispensable Mao récoltait ses informations pour sa « gazette parlée », c'est-à-dire téléphonique (268-11-70), à l'adresse des radios libres, le nouveau binôme formé par deux représentant de la F.N.R.L. et de la F.N.R.T.L.I. témoignait d'un rapprochement récent entre les deux fédérations, et ne manquait pas d'intriguer.

Bref, une bonne partie du petit monde des radios libres était présent, visiblement heureux d'une telle occasion, même si quelques commentaires malveillants sur le manque d'opportunité de ce Festival jugé prématuré ou les multiples spéculations sur les choix futurs de la commission Holleaux révélaient de grandes divergences au sein même du mouvement.

Quant au palmarès, proclamé par genres entre deux séquences musicales, s'il ne pouvait prétendre à une exacte représentativité des radios, il n'en témoignait pas moins du travail accompli par les stations autant que de leurs maladresses, leurs tâtonnements, voire leur conformisme : les stations de portée nationale et l'influence anglo-saxonne ont réussi à imposer un style dont les radios libres se départissent rarement. Parfois pourtant, une démarche, la recherche d'un son nouveau retiennent l'attention. Mais comment juger sur les mêmes critères une station rurale, unique voix d'une région, d'un pays, d'une culture étouffée pendant des lustres, et l'une des cent cinquante radios parisiennes, plus promptes parfois à l'invention, plus coupées aussi de leur auditoire. Les besoins de Paris et des régions sont différents, la portée de l'instrument ne semble pas comparable.

Il est temps d'écouter, de juger, de jauger les radios libres. Sans doute, elles n'ont pas souvent les moyens financiers de réaliser leurs ambitions, mais on est parfois déçu de la timidité ou de la frilosité dont elles font preuve. Un an pour s'essayer au micro, pour jouir du premier plaisir d'émettre et de se faire entendre, d'une liberté nouvelle : il leur faut passer maintenant à un autre stade, celui de la création, de l'innovation, de l'imagination vraie.

Comment est-il possible qu'après l'explosion de l'été 1981, on puisse encore avoir le sentiment que la réflexion et la recherche radiophoniques, datent d'une autre époque ? Tardieu, Cocteau, Schaeffer auraient beaucoup à enseigner.

ANNICK COJEAN.

LE PALMARÈS

● ***Prix de la meilleure émission :*** **Radio Pyrénées-Atlantiques, Gilda, la Radiopolitaine (Paris) ; Ici et maintenant (Paris).**

● ***Prix du meilleur reportage :*** **Radio Nova (Paris), Radio Vilaine (Rennes), Cité 96 (Paris).**

● ***Prix du meilleur jingle d'émission :*** **Carbone 14 (Paris), Radio Ivre (Paris), Pom FM (Paris), la Voix du Béarn, Radio 3 et Mercure (Orne) ayant aussi fait partie de la sélection.**

● ***Prix du meilleur indicatif de station :*** **Carol FM (Paris), Radio Nova (Paris), Boulevard du Rock (Paris), Radio Alizé du bassin d'Arcachon et Spice FM de Paris ayant aussi fait partie de la dernière sélection.**

Sur les trois chaînes

HOMMAGES A ROMY SCHNEIDER

La diffusion de *Mado*, en hommage à Romy Schneider, lundi soir sur TF 1, a provoqué des protestations, ici ou là dans la presse ou chez les téléspectateurs. Non contre le film de Claude Sautet, mais contre le choix de la première chaîne de programmer une œuvre dont l'actrice disparue est loin d'être la vedette. Dans *Mado*, Romy Schneider joue une superbe et pathétique scène avec Michel Piccoli et apparaît fugitivement à la fin du film : c'est tout.

A la direction des programmes de TF 1, on s'explique ainsi : *« D'abord, nous avons été les premiers à rendre hommage à Romy Schneider. Ensuite, le véritable hommage, c'est le long « portrait » que nous avons diffusé d'elle, à 20 h 30, avant le film. Ensuite,* Mado *est la seule œuvre dont nous disposions pendant ce week-end de Pentecôte, où nous n'avons pu joindre personne pour obtenir, par exemple, les copies des* Choses de la vie *ou de* Max et les ferrailleurs, *autres films de Claude Sautet dont nous avons acquis les droits. En période de travail normale, nous aurions pu prévoir, le matin pour le soir, une autre programmation, comme nous l'avons fait, par exemple, lors de la disparition de Jacques Brel ou celle de Pascal Jardin. Nous négocions, actuellement, l'achat de* Une femme à sa fenêtre, *de Pierre Granier-Deferre. »*

TF 1 aurait peut-être pu, dans ces conditions, se borner, lundi, à diffuser le « portrait » de l'héroïne de *la Passante du Sans-Souci*, ce qui était déjà en soi une heureuse et rapide initiative, et donner plus tard un autre film de l'actrice. Mais une polémique ne vaut pas d'être engagée, et l'essentiel est de revoir Romy Schneider sur les petits et les grands écrans. FR 3 a programmé, pour jeudi soir 3 juin, *les Innocents aux mains sales*, de Claude Chabrol, et Antenne 2 doit incessamment faire connaître son choix. Rappelons qu'un film de cinéma ne peut passer à la télévision qu'au moins deux ans après sa sortie en salle.

M.C.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 JUIN

— *MM. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., *Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C., *Marcel Rigoud*, ministre de la formation professionnelle, et le professeur *Paul Milliez*, sont reçus à l'émission « Radio libre au P.C. » sur Europe 1, à 20 heures.

— *M. Louis Mexandeau*, ministre des P.T.T., est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 heures.

— *M. Jacques Attali*, conseiller spécial du président de la République, est reçu au journal de TF 1, à 20 heures.

JEUDI 4 JUIN

— *M. Jacques Léauté*, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, sur France-Inter, à 7 h 40.

— *M. Michel Rolant*, président de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie, participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

● *Radio-Bleue*, l'une des deux stations thématiques de Radio-France, qui n'émettait jusqu'alors que cinq jours par semaine, émettra également le samedi matin à partir du 5 juin. Thierry Beccaro et Françoise Hotton recevront un invité dont la présence servira de lien entre les diverses émissions de la matinée.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Mercredi 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
On n'a pas tous les jours vingt ans. Réal. : J. Kanapa et P. Corard.
Sept millions de Français sont menacés de finir leurs jours dans un hospice de vieillards, appelé parfois mouroir. Aujourd'hui, un effort est fait pour moderniser ces lieux : les crédits de 1982 sont passés de 150 millions à 300 millions et 1 400 emplois seront créés.

21 h 40 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).

22 h Spécial Cannes.
Emission proposée par P.A. Boutang.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Planète bleue.
De L. Broomhead. Réal. J.-P. Spiero.
Le littoral est-il en danger ? Pollutions organiques, pétrolières, industrielles : avec la participation d'Alain Bombard et de son équipe de scientifiques de l'île des Embiez.

21 h 40 Magazine : Cinéma, cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Reportage de W. Wenders sur le Festival de Cannes ; interview de J.-L. Godard ; spécial Los Angeles, etc.

22 h 45 Histoires immédiates.
De H. Brusini et C. Guy. La Pologne, une affaire intérieure ?
Le problème polonais, ses répercussions dans la vie politique des autres pays de l'Est, et dans les relations Est-Ouest, etc., avec la participation du philosophe Michel Foucault, de l'historien K. Pomian et de l'écrivain A. Finkielkraut.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : L'amour s'invente.
Un téléfilm de D. Decoin. Avec P. Mallet, T. Liotard, A.-M. Philipe, F. Arnoul, etc.
Un jeune comédien se trouve dans une étrange résidence en compagnie de neuf hôtes, sous la houlette de Mme Hunziger. Arrive une jeune fille belle, Eva. Tous deux inventeront leur histoire d'amour.

22 h Journal.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Récital G. Tacchino : « Carnaval opus 9 », de Schumann.

FRANCE-CULTURE

20 h, **La musique et les hommes** : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné à l'Opéra de Paris, le 5 mars 1982) : « Concerto no 12 pour violon » ; « Bogomilo », opéra inachevé (extraits), de Jolivet ; « Concerto de la fidélité », de Tailleferre, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Z. Pesko, avec D. Erlih et A. Auger.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Les clubs des archives : Autour d'E. Feuermann (Schubert, Beethoven, Haydn).

Jeudi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'assistance maternelle.
14 h Sports : Tennis.
Internationaux de tennis (en direct de Roland-Garros).
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quoditiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mon petit âne, ma mère.
De P. Vialet. Avec J. Spiesser, E. Bellego, V. Descamps, C. Renard...
Mère abusive et problème de belle-mère dans le couple. Celle-ci exerce une pression sur son gendre déçu des comportements impudiques de sa femme.
22 h 10 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).
22 h 35 Série : L'aventure des plantes.
De J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.
Un face-à-face au sommet : l'homme et l'orchidée.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le sommeil.
15 h Série : Embarquement immédiat.
Défi.
15 h 50 Document : La saga des Français.
Des travaux et des jours. Réal. : M. Pamart (rediffusion).
Trois célibataires, habitant le château de Servas au milieu de la garrigue cévenole, livrent leurs souvenirs familiaux.
16 h 55 Document : Garimperos de la Serra Pelada.
De M. Beauchamps.
Un propriétaire agricole de Maraba, petite ville de l'Etat du Para, en Amazonie, découvre une pépite d'or de 7 kilos... Quinze jours après, dix mille personnes affluent dans cette région.
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Mariolino ; Lippy le lion ; Casper...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Les partis politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Une si jolie petite ville : Castres.
21 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
Quelques groupes super-vidéo 82 ; un film sur le groupe AC/DC ; portrait de Marvin Gaye.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : La cuisine voyageuse ; Nono.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des indépendants.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (en hommage à Romy Schneider) : « les Innocents aux mains sales ».
Film français de C. Chabrol (1974), avec R. Schneider, R. Steiger, P. Giusti, J. Rochefort, F. Maistre, P. Santini (rediffusion).
A Saint-Tropez, Julie, délaissée par son mari, homme riche, plus âgé qu'elle et cardiaque, devient la maîtresse d'un jeune écrivain fauché. Les amants se débarrassent du mari par ce qu'ils croient être un « crime parfait ». A partir d'un suspense criminel, le portrait d'une femme isolée dans un univers d'hommes. Belle, mystérieuse, sans cesse « modifiée » psychologiquement par ses robes et ses coiffures, Romy Schneider fut admirable dans ce rôle insolite, dans cette tragédie glacée où la mise en scène atteint la rigueur d'un Fritz Lang.
22 h 20 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Récital Tacchino : *Concerto pour flûte et harpe*, de Mozart.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Calendrier ; musée du jouet ; vingt siècles de routes françaises : le mythe Jivaro.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Quelques grandes dates de l'histoire de Narbonne (de la polyculture à la viticulture) ; à 8 h 32, Culture et politique : Mère qui parle et père qui joue ; à 8 h 50, L'étoile et son berger.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** : « Sacha Guitry », avec Henri Jadoux.
11 h 2, **Libre parcours récital** : A. Gruel, luth et théorbe, E. Lestringant, ténor (Le Roy, Moulinié, Narvaez, Caccini, Boësset, Lambert).
12 h 5, **Agora** : « Quelques essais de littérature universelle », avec Etiemble.
12 h 45, **Panorama** : Avec L. Quere.
13 h 30, **Renaissance des orgues de France** : L'orgue de la cathédrale de Metz.
14 h, **Sons** : Publics, va-et-vient.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « L'Alliance », de J.-A. Michener.
14 h 47, **Départementale** : La Briche (Indre-et-Loire).
15 h 2, **Le monde au singulier.**
15 h 30, **La radio sur la place** : « L'aventure de la culture industrielle en Indre-et-Loire ».
16 h 30, **Le rendez-vous de 16 h 30.**
17 h, **Roue libre** : « Le beau Danube bleu », par F. Malettra.
17 h 32, **Libre parcours récital** : P. Reach, piano (Schumann) ; Philharmonie nationale des jeunes (Mozart).
18 h 30, **Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois** : Le Démon Araignée, d'après « The Black Spider ».
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine**, par le professeur J. Bernard ; « Les prédispositions aux maladies », avec le professeur Jean Dausset.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Entretien avec J.-G. Normann ; « Karolkarl », de J.-G. Normann. Avec M. Vitold, N. Nerval, N. Borgeaud, M. Thierry, etc.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique du matin** : Œuvres de Gossec, Verdi, Mozart, Schubert, Haendel.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Musiciens d'aujourd'hui** : Le nouveau lyrisme ; œuvres de Berg, Bennet, Bedford, Duhamel, Tuttino, Foss, Gorecki, Trojahn, Reimann
12 h, **Le royaume de la musique** : Œuvres de Haendel, Schubert, Wagner.
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Musiques légères** : Œuvres de Ingelbrecht, Bonneau, Delerue, Tchaïkovski.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Ciléa, Liszt, Busoni.
17 h 2, **Repères contemporains** : Berio, Geslin.
17 h 30, **Les intégrales** : Les quatuors de Haydn.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) : Orchestre de guitares.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Actualités lyriques** : Moussorgski.
20 h 30, **Concert** (en direct de l'auditorium 105 de Radio-France) : « Troisième quatuor en la mineur », de Gounod ; « Quatuor », de Verdi ; « Quatuor », de R. Strauss, par le quatuor Margrand.
22 h 45, **La nuit sur France-Musique** : Studio de recherche radiophonique ; œuvres électroacoustiques de Schwartz ; 0 h 5, Kurt Weill.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 4 JUIN

● (R.T.L.) 21 h, *Trente-six heures avant le débarquement*, film de G. Seaton.
● (T.M.C.) 20 h 35, *La Rue sanglante*, film de A. Rogell.
● (R.T.B.) 21 h 05, *Smile*, film de M. Ritchie.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Opéra : *Cendrillon* de Massenet.
● (T.S.R.) 20 h 35, Mozart ; 22 h 05, L'affaire Pétain.

SAMEDI 5 JUIN

● R.T.L., 21 h, *les Deux Cavaliers*, film de John Ford ; 22 h 50, *Ciné-Club, Monica*, film de Ingmar Bergman.
● T.M.C., 20 h 35, *Lumière*, film de Jeanne Moreau.
● R.T.B., 20 h 30, *Un jour, une vie*, film de L. Peerce ; 22 h 10, Folklore : *le Dragon dans la ville*.
● T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : Docteur Teyran.

DIMANCHE 6 JUIN

● R.T.L., 21 h, *les Gens de la pluie*, film de Francis Coppola.
● T.M.C., 20 h 35, *The Boy-Friend*, film de Ken Russell.
● R.T.B., 20 h, Variétés : Alain Souchon. ; 21 h, Feuilleton : Mozart.
● T.S.R., 20 h, la chasse au trésor ; 21 h, L'affaire Pétain.

LUNDI 7 JUIN

● R.T.L., 21 h, *la Chartreuse de Parme* (1) film de Christian Jaque.
● T.M.C., 20 h 35, *le Fils Père*, film de Serge Korber.
● R.T.B., 20 h 25, *Le Mans*, film de L. Hatzis.
● T.S.R., 20 h 25, *Spécial cinéma*.

MARDI 8 JUIN

● R.T.L., 21 h, *la Chartreuse de Parme* (2) film de Christian Jaque.
● T.M.C., 20 h 35, La chasse au trésor ; 21 h 40, Télé-cinéma.
● R.T.B., 21 h 05, Feuilleton : Ardéchois, cœur fidèle ; 22 h 05, Portrait : Charles-Joseph de Ligne.
● T.S.R., 20 h 05, Feuilleton : L'esprit de famille ; 21 h 05, Entracte.

MERCREDI 9 JUIN

● R.T.L., 21 h, *le Rafiot héroïque*, film de Ralph Murphy.
● T.M.C., 20 h 35, *L'inconnu du ranch*, de William Witney ; 22 h 05, Gogo rythmes.
● R.T.B., 21 h, Jeux sans frontières.
● T.S.R., 20 h 05, Jeux sans frontières ; 21 h 40, Téléscope a choisi pour vous.

JEUDI 10 JUIN

● R.T.L., 21 h, *le Lion en hiver*, film d'Anthony Harvey ; ou *le Reptile*, film de Joseph Mankiewicz.
● T.M.C., 20 h 35, le Fils du pendu, film de Frank Borzage.
● R.T.B., 20 h 20, *On achève bien les chevaux*, film de Sydney Pollack.
● T.S.R., 20 h 05, Temps présent ; 21 h 10, *Marino, la mer*, film de F. Canova.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

LE CINÉMA PORTUGAIS DES ORIGINES A NOS JOURS. – Salle animation. Jusqu'au 7 juin.

ESKIMO D'AUJOURD'HUI. – Bibliothèque des enfants. Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 14 juin.

WALTER DE MARIA. – 360° Yi-King/64 sculptures. Jusqu'au 13 juin.

RALPH GIBSON. Derniers travaux photographiques. – Jusqu'au 6 juin.

LA ROCHELLE ET LE NOUVEAU MONDE. – Carrefour des régions, jusqu'au 4 juillet.

ERIKA MAGDALINSKI, un environnement vidéo. – Salle contemporaine. Jusqu'au 20 juin.

C.C.I.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. – Jusqu'au 20 septembre.

B.P.I.

BANDES DESSINÉES CHINOISES. – Jusqu'au 14 juin.

SILENCE ON JOUE ! Salle d'actualité. Jusqu'au 28 juin.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. – Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. – Art ancien de Géorgie soviétique. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. – Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. – Grand Palais, entrée avenue W. Churchill (225-03-20). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

XXVIII[e] SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. De 10 h 30 à 19 h. Entrée : 20 F. Du 5 au 27 juin.

VERSAILLES, PALAIS D'IMAGES. Photographies 1852-1982. – Galeries nationales du Grand-Palais. Entrée Clemenceau, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Du 5 juin au 12 juillet.

LE XV[e] SIÈCLE FLORENTIN AU LOUVRE. – Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET ÉMAUX DES XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES. – Fonds du cabinet des dessins. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

FERNAND LÉGER ET L'ESPRIT MODERNE 1918-1930. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 juin.

GEER VAN VELDE (1898-1977). Rétrospective. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 juin.

IPOUSTEGUY. Dessin. – CUECO. Paysages dessinés. – CHAMBAS. Mon opéra. – LE PARIS DE L'IVRE DE PIERRES. – ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 juin.

DÉLICES DES ILES, du groupe Julie. – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Soulcy et la terre sainte. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROBERT WLERICK (1882-1944). – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 28 juin.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et industrie. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. – Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

JACNO. IMAGES DE LA RÉVOLTE 1965-1975. – Jusqu'au 20 juin ; INAUGURATION DE LA CINÉMATHÈQUE PUBLICITAIRE, films publicitaires de 1912 à nos jours, de 12 h à 18 h. – Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf le mardi de 12 h à 18 h.

BACCHANALES ET CHÈVRE-PIEDS. – Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LÉONARD DE VINCI : LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers. – Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MORCEAUX DE RÉCEPTION DES GRAVEURS 1655-1789. – Musée de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). sauf dimanches et jours fériés, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 juin.

MUSICIENNES DU SILENCE. – Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). – Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet ; JEAN DUBUFFET, livres et estampes (récents enrichissements). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857. – Bibliothèque Nationale, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Du 4 juin au 13 août.

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

AFFICHES INDIENNES D'AMÉRIQUE DU NORD. – Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juin.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. – Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. – Hôtel de la Monnaie, 11, Quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; CHAHINE, Paris, estampes. Jusqu'au 1[er] août. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

PARIS, CARREFOUR DES ROUTES DE COMPOSTELLE. – Mairie annexe du 5[e], 21, place du Panthéon. Sauf le lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entré gratuite. Du 4 juin au 18 juillet.

Centres culturels

1816-1982 : CENT TRENTE ARTISTES LITHOGRAPHES. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf le mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.

GŒTHE ET LA FRANCE. - Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21), sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 18 juin.

PARIS-ROME-ATHENES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIX[e] et XX[e] siècles. – Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

ETUDES D'ARCHITECTURE, ENSEIGNEMENTS ET TRAVAUX DES ECOLES D'ARCHITECTURE EN FRANCE. – Ecole des beaux-arts, cour vitrée du Palais des études, 14, rue Bonaparte. Sauf le dimanche de 12 h à 20 h. Jusqu'au 12 juin.

DEMOND, FAVROT, GILBERT, GUILHAUMON, TEFFO. – Atelier Matthey, galerie de la Maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). De 9 h à 19 h. Jusqu'au 12 juin.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE. – Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), Sauf les dim., L. et jours fériés, de 12 h 30 à 19 h, jusqu'au 4 septembre.

PICASSO. – Jusqu'à fin 1982 ; GILLES ROUSSI : Machines inutiles. – Jusqu'à fin juin ; VOSTELL. – Jusqu'à fin juillet. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28).

L'OR DES INCAS, trésors du Musée « Oro del Peru » de Lima. – Le Printemps, 64, Bd Haussmann, 4[e] étage du magasin Havre (285-22-22). Jusqu'au 26 juin.

ARTISTES, ORDINATEURS, ART. – Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Entrée libre, tous les jours de 10 h à 19 h. Du 4 au 22 juin.

LA LITTERATURE SUMERIENNE. XXX[e] et XX[e] siècles avant J.-C. – Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20), de 10 h à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

L'ESTAMPE CONTEMPORAINE AUX ÉTATS-UNIS : œuvres de Arakawa, Red Grooms, J. Rosenquist, S. Sorman. – American Center, 261, Bd Raspail (633-51-26). Sauf Sam. et dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 juin.

SIX GRAVEURS SLOVENES. – Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 30 juin.

KO OOSTERKERK, eaux fortes ; HENRI PLAAT, gouaches. – Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

BENGT LINDSTROM, peintures, jusqu'au 8 juillet, HANS WINBERG, sculptures, jusqu'au 8, juillet. – Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (271-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h.

PATCHWORKS DU MONDE. – QUILTS CONTEMPORAINS. – Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

DOCUMENTS SUR L'EXPOSITION COLONIALE DE PARIS 1931. – Bibliothèque Lancry, 11-15, rue de Lancry (203-27-10). Jusqu'au 29 juin.

CHRISTIAN GAILLARD, illustrateur, prix Mecanorma de l'illustrateur de presse 1982. – Bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe (371-71-16). Jusqu'au 30 juin.

CLAVÉ, gravures 1965-1980. – Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (277-65-69).

35 PEINTRES ET SCULPTEURS ETRANGERS RESIDANT A PARIS. – Maison des jeunes et de la culture des Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (575-62-32). Du 4 au 25 juin.

Galeries

LE RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS. – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

POUR MON PLAISIR, XIX[e]-XX[e] siècle. – Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 22 juillet.

TÊTES ET NUS, DESSINS DE SCULPTEURS : Arp, Giacometti, Matisse, Picasso, etc. – Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 15 juin.

LA PEINTURE SURRÉALISTE EN ANGLETERRE 1930–1960. – Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 juin.

DENIS RIVAL, L'atelier : Peintures et dessins. BELLAN, dessins. (Espace 2), Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre Lescot (233-85-39). Jusqu'au 19 juin.

HOMMAGE A HENRI CREUZEVAULT : peintures, aquarelles, gouaches, dessins, collages des années 1930 à 1955. – Galerie Creuzevault, 58, rue Mazarine (326-67-85). Jusqu'au 30 juin.

WARJA LAVATER, langages imagés ; Gasiorowski, peintre. – Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 juillet.

HERVÉ DI-ROSA, avec la participation de : Dr. Tabe, Hank, etc. – Galerie Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 30 juin.

SCULPTURE ET COULEUR : Brown, César, Dubuffet, etc. – Galerie Bretean, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 juillet.

PEINTURES ET DESSINS DE L'ATELIER NÉO-MÉDICIS. – Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 12 juin.

LES INDIENS D'ARIZONA ET DU NOUVEAU-MEXIQUE, tableaux d'Antoine Tzapoff. – Galerie R. Duperrier, 14, rue des Beaux-Arts (033-38-44). Jusqu'au 25 juin.

PROCÈS POUR AGUAYO. – Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 juin.

GILLES AILLAUD, peintures récentes. – Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 juin.

ARCABAS, peintures. – Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 25 juin.

ARMAN, papiers découpés, collages. – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 juin.

GRACIA BARRIOS, peintures, dessins. – Aux anysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile (354-02-70). Jusqu'au 28 juin.

G. BARUCHELLO. – Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 3 juillet.

MAHDJOUB BEN BELLA. – Lieu d'images, 27, rue Bichat (208-52-38). Jusqu'au 20 juin ; Galerie M. Ozenne, 22, passage Véro-Dodat (326-26-99). Jusqu'au 3 juillet.

BLAIS. – Y. Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOIS BOISROND. – Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 26 juin.

ALEXANDRE BONNIER, aquarelles et dessins récents. – N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 11 juin.

FRANCISCO BORES, 1923-1972. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. – Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

PETER BRIGGS. – Galerie C. Cronsel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 17 juin.

COLETTE BRUNSCHWIG. – Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 juillet.

DESARMENIEN, peintures. – Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 12 juin.

ERIK DESMAZIÈRES, gravures 1972-1982. – Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 3 juillet.

ERIK DIETMAN. Trasses... – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'à fin juin.

ERTE. – Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 19 juin.

FAGNIEZ. Peintures récentes. – Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 20 juin.

FRIEDLANDER. – Galerie des éditions de l'Ermitage, 33, rue H.-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 19 juin.

GEOFFROY. – Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 27 juin.

KARL GERSTNER, Color Forms. – Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 10 juin.

GILLES GHEZ. – « Bar de l'Aventure », C. Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'à la fin juin.

ISCAN, peintures, dessins. – Galerie J. Peyrole, l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (272-74-59). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTIAN JACCARD, anonymes calcinés du dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle. – Galerie J. Six, 6, rue Royale (260-57-57). Du 3 juin au 10 juillet.

ALAIN KLEINMANN, Œuvres récentes. – Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 20 juin.

J.-F. KOENIG, œuvres sur papier. – Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 26 juin.

GEORGES KOSKAS, Bablel'z. – Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'en octobre.

PATRICK LANNEAU. – Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 26 juin.

G. LARDEUR, Dialogue Nord-Sud IV, sculptures. – Galerie Marcel-Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 30 juin.

ÉRIKA MAGDALINSKI, Trophées. – Galerie Art Contemporain J. et J. Dongny, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 15 juin.

MARCELLA MALTAIS, tableaux récents. – Librairie Galerie « Obliques », 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 15 juin.

JONIER MARIN : wild zones. – Galerie I. Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Juin.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN-MARIE MARTIN, pastels. – L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 25 juin.

MATTA, pastels. – Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 13 juillet.

MARIE OVENSANZ, fragmentismo..., marbres, dessins, peintures... – Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 juin.

CLAUDIO PARMIGGIANI. – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 19 juin.

JUDIT REIGL, l'art de la fugue, peintures 1980-1982. – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 juin.

MAURICE ROCHER : couples et visages. – Galerie S. Garnier, 12, boulevard de Courcelles (763-06-46). Jusqu'au 26 juin.

FABIO DE SANCTIS, sculptures. – Galerie du dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 19 juin.

BILLY SULLIVAN, pastels. – Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le Boucher (278-66-67).

TAL-COAT, peintures. – Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 10 juillet.

BERNARD TURIOT. – Galerie V. Veteau, 4, rue des Guillemites (271-95-90). Jusqu'au 26 juin.

GEER VAN VELDE, peintures. – Galerie L. Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 3 juillet.

VELLIOT, peintures. – Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 30 juin.

En région parisienne

ARCUEIL. Derbre, Feraud, Viseux : sculptures. – Jardins et galerie de l'hôtel-de-ville. Sauf dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

AULNAY-SOUS-BOIS. Traces d'elles.-Maison de la culture,134, rue Anatole-France (868-00-22). Sauf lundis et jeudis, de 16 h à 19 h 30. Jusqu'au 20 juin.

BOULOGNE. Valadié.Union de Banques à Paris, 26, bd J.-Jaurès (604-13-18). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h30. Jusqu'au 30 septembre.

BRETIGNY. – Dedans... Dehors... Propositions (Adjemian, Cornilleau, Larrière, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 26 juin.

CERGY-PONTOISE. L'Histoire au quotidien. La Révolution française.- Bibliothèque publique, Place des Arts (031-93-60). Jusqu'au 4 juillet.

CORBEIL-ESSONNES. Métiers d'art contemporains dans l'espace quotidien.- Commanderie St-Jean, 24, rue Widmer (261-58-54). Tous les jours de 14 h à 18 h ; sam. et dim., de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 juin.

CRÉTEIL. Communication art régions. Situation 3 : Ile-de-France. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Matière à voir : vingt sculpteurs autour de Zorko. – Parc de l'hôtel-de-ville (875-44-88). Jusqu'au 13 juin.

POISSY. Jeu, jouet et politique. Musée du jouet, 2, Enclos-de-l'Abbaye (965-06-06). Sauf lundi et mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 juillet.

PONTOISE. Claude Grobety : peintures, dessins, gravures. – Musée Tavet-Delecour, 4, rue Lemercier (031-93-00), sauf le mardi, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. Norbert Goeneutte. – Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75), du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. Ouvrages d'herbes de Marinette Cueco. – Théâtre des Louvrais, du mercredi au dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Mundial des artistes : les affiches officielles de la Coupe du monde de football 1982. – Centre culturel E. Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès, mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et 15 h à 19 h ; jeudi, vendredi de 15 h à 18 h 30 ; samedi 15 h à 18 h. Du 4 au 16 juin.

VILLEPARISIS. Imprimerie lithographique Clot Bramsen et Georges Paris. – Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99), mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.

En province

AMIENS. Espaces de patience : E. Buffoli, C. Cussinet, V. Jordan Roman, J. Leclercq, F. Limerat, etc. – Maison de la Culture, 2, place Léon Gontier (91-83-36)

ANGERS. Edward Baran : fil, papier, espace. – Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 juin.

BORDEAUX. Braque en Europe. – Galerie des Beaux-Arts (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre. Fragments et figures, cinq peintres français : S. Fauchier, D. Gauthier, A.-M. Pecheur, B. Piffaretti, Y. Reynier. C.A.P.C. Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 28 août.

LE CREUSOT. Maquettes. – Écomusée de la Communauté, château de la verrerie. Jusqu'au 15 septembre.

GORDES. Mel Bochner, œuvres nouvelles. – Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 20 juin.

JOUY-SUR-EURE. Première Biennale européenne de Sculpture contemporaine de Normandie. – Centre d'art contemporain, 2, rue de Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 25 juillet.

LES SABLES-D'OLONNE. Georges Touzenis, Patrick Mellet. – Musée de l'Abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (328-01-16). Jusqu'au 31 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, sculptures. Fondation Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MULHOUSE. Cinquième biennale européenne de la gravure. – Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (45-51-20). – Boni-Dorny-Piza, gravures : A.M.C., Centre d'animation culturelle, 7, rue Alfred-Engel. Jusqu'au 27 juin. – Hans Martin Erhardt : Maison d'art alsacienne, 40, avenue du Président-Kennedy. Jusqu'au 25 juin.

NICE. Andy Warhol : Marilyn-Mao-Dollars. Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis (85-65-23). Jusqu'au 20 juin. – Robert Malaval : Paillettes, Galerie d'art contemporain, 59, quai des États-Unis (85-82-34). Jusqu'au 20 juin. – Hundertwasser. Œuvre gravé - Gustav Mahler (1860-1911). La vie et l'œuvre. – CARI, villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 27 juin.

RENNES. Nature du dessin et dessins d'expression figurative. – Musée des beaux-arts (cabinet d'art graphique), 20, quai Émile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 13 juin.

SAINT-OMER. La montre du XVII[e] au XIX[e] siècle. Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 21 juin.

STRASBOURG. Des murs qui parlent. Peintures murales contemporaines. – Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 13 juin. Gâteaux et pâtisseries d'Alsace : moules et formes. – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier. Bertholin. – Musée d'art moderne, Ancienne douane. Jusqu'au 27 juin.

TOULON. Don Hazlitt, peintre newyorkais. – Musée de Toulon, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 27 juin.

VILLEURBANNE. C. Boltanski, D. Buren, T. Cragg, J. Holzer, P. Nadin... – Le Nouveau musée, 11, rue de Dolard (884-55-10). Gérard Gasquet, peintures. – Hall de l'Hôtel-de-ville. Jusqu'au 26 juin.



THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HYSTÉRIE, Chapelle de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h (2).

SCHLIEMANN, Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 (2).

TCHOUFA, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 (2).

LES PANTINS, Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 (2)

EMBALLAGE PERDU, Mathurins (265-90-00), 21 h (3).

LES BABA CADRES, Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 (3).

LES GÉANTS DE LA MONTAGNE, Chaillot, grand théâtre (727-81-15), 20 h 30 (8).

EL COMEDIANTS, T.E.P. (797-96-06), 20 h 30 (8).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 2, à 20 h 30 : les 3, 7 et 8, à 19 h 30 ; le 4, à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; le 5, à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (OPÉRA) (723-47-77), les 3, 4 et 8, à 20 h 30 : Soirées de ballets.

SALLE FAVART (296-12-20), Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 2, 3, 5, 6 et 9, à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 4, 7 et 8, à 20 h 30 ; les 5, 6 et 9, à 14 h 30 : Marie Tudor.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, le 7, à 20 h 30 : Concert musique vivante, dir. D. Masson, sol. R. François, J.-J. Gaudon, P. Strauch (Ives, Subotnick, Taylor, Vierk).

ODÉON (325-70-32), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h 30 ; le 6, à 15 h : Yvonne, princesse de Bourgogne (dernières).

PETIT ODÉON (325-70-32). Relâche.

PETIT TEP (797-96-06) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. dim. à 18 h : le Voyage fantastique de la Thalimène.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, les 2, 3, 4, 5, 6 et 7, de 14 h 30 à 23 h : Mouvement des réalisateurs de télévision ; le 3, à 18 h 30 : Stratégie tactique et jeu. – Cinéma-Vidéo, les 2, 3, 4, 5 et 6, à 15 h : Le film d'art en Belgique ; à 19 h : Nam June Paik. – Musique, le 3, à 20 h 30 : Concert 2 E 2 M : le 4, à 20 h 30 : Concert de l'Institut néerlandais L. Andriessen et l'Ensemble Hoketus. – Théâtre, le 2, à 20 h 30 : Preparadise sorry now (Fassbinder).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 2, 3, 4 et 5, à 18 h 30 : Martha Argerich, Misha Maisky ; les 8 et 9, à 18 h 30 : Maria Carta ; (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. dim. à 14 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), à 20 h 30 : Festival international d'orchestres ; Le 6 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart) ; le 7 : Pittsburgh Symphony Orchestra, dir. A. Previn (Tchaïkovsky, Rachmaninov) ; le 8 : Orchestre symphonique de Bamberg, dir. E. Jochum (Bruckner) ; le 9 : Orchestre philharmonique de Rotterdam (Beethoven).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (D.), 21 h : Phèdre.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 2, 3, 4, 5, 6 à 21 h : Paul Robeson.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Potiche.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), les 2, 3 4 à 20 h 30 : Ukulele ; le 5 à 15 h : Journée non stop Marseille sur scène.

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), mer., sam., 15 h et 20 h 30, dim., 16 h : des Fabliaux à Molière ; mardi, vendr., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) mar., mer. 18 h 30, J., V., S., 20 h 30 : le Cahier brûlé.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : Richard II ; Atelier du Chaudron (328-97-04) J., V., S., 20 h 30, D., 16 : Ballade de la femme tambour ; le 7 à 20 h 30 : Performance.

CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Appelez-moi Arthur.

CENTRE KIRON (523-54-20), les 5, 6 à 21 h 15 : Je n'oublierai pas.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Michelet et sa sorcière ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : Hors jeu ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Prix Martin.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir), 21 h, mat. D., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : l'Escalier.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam., 17 h, dim., 15 h 30 : la Servante amoureuse. – (D., L.), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : Figaro Solo ; (D.), 20 h 30 : Jafabule ; (D), 22 h : Tours d'ivoire (dern. le 8).

CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : Cour, Métrages-Koronéos II (dern. le 5).

DAUNOU (261-69-14) (mer., dim. soir), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : La vie est trop courte (dern. le 6).

DEUX PORTES (361-49-92) jeu., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : la Grosse Bertha.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D.), 21 h, mat. S. 15 : Diableries amoureuses.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : le Philosophe soi-disant.

ESPLANADE CHAMPERRET (758-21-34) (D. soir. L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Hamlet.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h : les Aviateurs (dern. le 5) ; 21 h 30 : la Vengeance d'une orpheline russe (dern. le 5).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h 15 : Hommage à Koudechapo ; (D., L.), 22 h : le Jour le plus con.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), jeu., sam., mar., 20 h 30 : Artaud et la Peste ; les 6, 7 à 20 h 30 : De voix vive.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Sylvie Joly. – II. 18 h 30 : Madame Pénélope première ; 22 h 15 : Une saison en enfer. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.) 20 h 30 : Trottoirs.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, J.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.

MICHEL (265-35-02) (L), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., 16 h : Trahisons. – Petit Montparnasse (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h. mat. dim., 18 h : Hommage à Pierre Dac.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir. L.) 20 h 45, mat. dim., 15 h : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam : 19 h 15 et 22 h., mat. dim., 15 h 30 : Pauvre France.

PÉNICHE ADAC (628-67-16), Port Debilly, le 2 à 22 h ; le 3 à 21 h ; Port Henri IV, les 4, 5 à 21 h ; le 6 à 17 h : Mémoires du souterrain.

PLAISANCE (320-00-06) (D.) 20 h. 30 : la Camarde.

POCHE (548-92-97) (D.), 21 h : Souvenirs du Faucon maltais.

RANELAGH (288-64-44) (S., D., L.), 20 h 15 : Pas sur la bouche.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Mer., D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D., L.), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO FORTUNE, 21 h, le 5 : Ça sert à rien ; les 3, 4 : C'est fou.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) mer., 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h, dim., 17 h : l'Écume des jours.

TEMPLE SAINTE-MARIE (207-27-13). 21 h : David, homme de Dieu, roi d'Israël (dern. le 5).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h : Demain Jérusalem.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 17 h 30 : l'Amant.

THÉATRE DU LYS (327-88-61). 20 h 30 : Maldoror (dern. le 5) ; à partir du 8 : Histoires de bouffe ; 22 h 15 : Lovecraft (dern. le 5).

THÉATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.

THÉATRE DE LA MER (589-70-22) (L.), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec môa ?

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55). I : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Drôles de bobines. II : (D. soir, L., mar.), 21 h, mat. dim., 17 h 30 : Apprendre à rire sans pleurer.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 22 h 30 : Escurial.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 5 à 20 h 30, le 6 à 15 h : l'Amante anglaise. – Les 2, 3, 4, 8 à 20 h 30, 15 h : Antigone toujours. – Petite salle, le 8 à 20 h 30, le 6 à 15 h : Une femme, Camille Claudel ; les 2, 3, 4, 5 à 20 h : Hamlet.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim, 16 h : Articule ; (D., L.), 22 h : Gaspard.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : les Chaises.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D., L., Mar.), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 les Démones loulou ; 22 h 30 + S, 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. – II. 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour c'est comme un bateau.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; (D., L.), 22 h 25 : Camaïeu d'amour.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L., Mar.), 20 h 30 : J.C. Bramly.

L'ENVOL (347-33-06) (L., Mar.), 19 h : Ch. Camerlynck ; (Mar.), 20 h 45 : les Voyages déforment les valises.

FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : Une saison en enfer (à partir 3).

LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 15 : Ch. Aubron.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I. 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ; 23 h : J. Arnulf.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 22 h : Bunny's Bar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h (Sam.) : l'Apprenti fou ; Sam., 16 h. : la Timbale ; le 7 à 21 h : Xheuil.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h : C. Antonini (dern. le 5) ; 22 h 30 : Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. dim., 15 h 30 : C'est pas tout rose.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 16 h : Pierre Douglas.

CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, L.), 22 h, mat. Dim. 18 h : Cl. Leroux.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 4 à 21 h : B. Gosselin.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 3 à 20 h 45 : Musique traditionnelle de Chine.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : S. Alaoui ; 22 h : Les Babouches font du rock mou.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), le 4 à 20 h 30 : P. Jarnau.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), petite salle, 20 h 45 : M. Robine (dern. le 5) ; à partir du 8, B. Santeff.

PETIT FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Bolivia Manta (dernière le 5).

STUDIO TH-14 (545-49-77), les 4, 5, 6 à 20 h 30 : I. Jusic.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 26, 27, 28 à 20 h 45 : F. Bezamat, Ch. Lancry, Ch. Morell.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), le 8 à 18 h 30 : M. Carta, A. Ionatos.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), le 1er, 18 h 30 : les Baladins de la Révolution.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h + V., S., 23 h 30 : Horacio Molina.

Dans la région parisienne

ALFORTVILLE, Festival de Musique, Palais des Sports, le 5 à 21 h : Solistes de l'Opéra de Paris ; le 6 à 17 h et 19 h : Rencontres régionales de danse ; le 8 à 21 : Odeurs.

ARCUEIL, Salle Vilar (547-53-02), le 5 à 21 h : A. Métayer.

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 6, à 18 h : Carte de séjour, Arab Rock.

BAGNOLET, A.T.E.M. (364-77-18), les 2, 3, 4, 5, à 21 h : Pip Simmons Group.

BEZONS, Théâtre P.-Éluard (982-20-88), le 5, à 21 h : Atlanta, rock.

BONDY, Salle des fêtes (847-18-27), le 5, à 19 h : Fiesta Mexicana.

BOULOGNE, C.N.R. (604-73-93), le 7, à 20 h 30 : Ballet-Théâtre de la Seine ; le 8, à 21 h : Orchestre et chœurs du C.N.R. (Mozart, Debussy, Bach, Brahms).

BOURG-LA-REINE, Salle des fêtes (663-76-96), le 4, à 21 h : Ballet de l'île de la Réunion ; le 8, à 21 h 30 : de Bach à Baquet.

BURES-SUR YVETTE, M.J.C. (907-74-40), le 5, à 21 h : le Dernier Salon ; le 8, à 20 h 45 : J.-Cl. Dhainaut, J. Lavielle, Ch. Grolleau Lecoq (Mozart).

CHATOU, Maison pour tous, le 5, à 21 h : F. Pujol, M. Vidal, H. Smith.

CORBEIL, C.A.C. P.-Neruda (089-00-72), le 2, à 20 h 45 : la Bonne Vie ; le 5, à 20 h 45 : les Pierres de la Nuit.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 5, à 20 h : Gaia des Étoiles ; M.J.C. (333-58-24), le 4, à 21 h : G. Pierron.

CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 5, à 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France (Berlioz, Mozart, Sibelius) ; Comédie de Créteil (339-21-87), les 3, 4, 5, à 20 h 30 : P. Meyer, P. Morgenthaler ; M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 6, à 14 h 30 : Scène Ouverte.

ENGHIEN, Casino (412-90-00), le 5, à 15 h : Michel Ypar.

ETAMPES, 7e Festival de Musique Ancienne (494-80-90), Église Saint-Gilles, le 4, à 21 h : Collegium Vocal de Cologne (Senfl, Hassler, Lechner, Schütz) ; – Église Saint-Basile, le 5, à 21 h : Ensemble Musica Antiqua de Cologne (Bach, Froberger).

EVRY, Agora (077-93-50), le 7, à 21 h : Jacques Higelin.

FLEURY-MÉROGIS, Salle A. Malraux, le 6, à 15 h : Djamel Allam.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 8, à 20 h : Accueil de Jeunes Compagnies.

LEVALLOIS, C.C.C. (270-83-84) les 4, 5, à 21 h : P. Jans, J. Aitlan.

MANTES, Cinéma Normandie (643-20-43), le 4, à 21 h : Art Blakey ; le 5, à 21 h : M. Solal.

MARLY-LE-ROI, Maison pour tous (958-74-87) les 4, 5, à 21 h ; le 6, à 16 h : Gens du Voyage.

MARNE-LA-VALLÉE, C.A.C. (005-64-87), le 4, à 21 h : Bal Folk.

MEUDON, Orangerie du Château (534-75-19), le 8, à 21 h : C. Renard.

NANTERRE, Cathédrale Sainte-Geneviève, le 4, à 21 h : J.-J. Grunenwald, J. Marical (Dupré, Bach, Mozart) ; – Th. par le Bas (775-91-64), Jeu., Ven., Sam., 20 h 15 ; Dim., 15 h : Ulysse. – Foyer M. Ravel (893-41-24), le 4, à 21 h : Cl. Terranova Quartet.

NEUILLY, Athletic (624-03-83), (D., L., Mar.), 21 h 30 : les Burlingueurs.

NOISIEL, Maison du Temps Libre (005-76-35), le 3, à 21 h : l'Île aux Chèvres ; les 2, 4, à 21 h : Tardieu.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16) le 6, 17 h 30 : Ensemble Vocal et Instrumental de la Chapelle Royale, dir. Herreweghe (Monteverdi).

SAINT-DENIS, Festival de la Musique (243-30-97) Th. G.-Philipe, le 2, à 20 h : Ensemble Musique Vivante, dir. M. Kagel (Kagel, Schubert, Mefano, Globokar) ; – Basilique, le 4, à 20 h : R. Raimondi, J. Reiss ; – le 7, à 20 h : Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. A. Lombard (Berlioz).

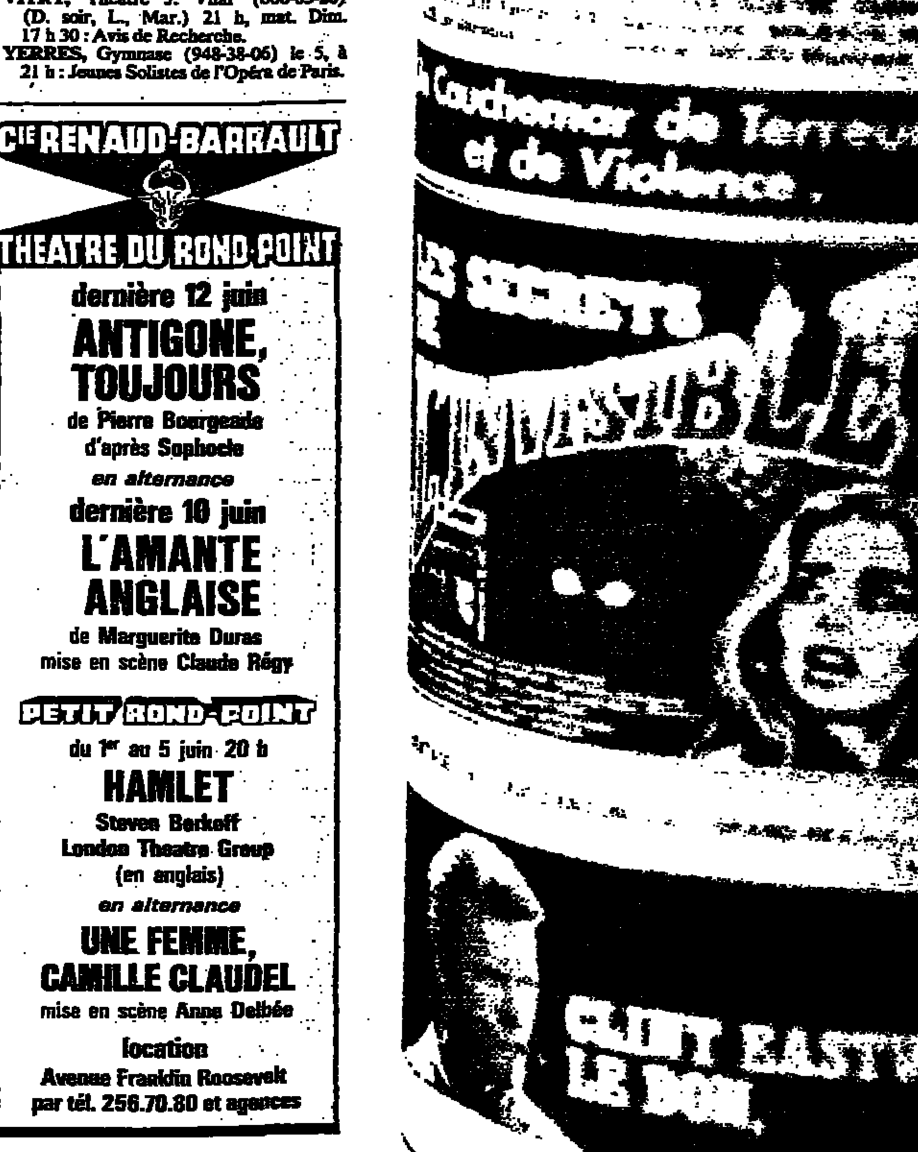
SENLIS, Auditorium F. Liszt ((4) 453-39-99), le 6, à 16 h : Cl. Coutour, P.-M. Vigneau (Bach, Hindemith, Spohr).

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 8, à 21 h : F. Chouchan.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) le 4, à 20 h 30 : Voyage au pays du Poète (Neruda) ; le 7, à 21 h : le Dîner bourgeois.

VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20) (D. soir, L., Mar.) 21 h, mat. Dim. 17 h 30 : Avis de Recherche.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 5, à 21 h : Jeunes Solistes de l'Opéra de Paris.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 JUIN

15 h : Monsieur, madame et Bibi, de J. Boyer ; 19 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : la Vela incantata, de G. Mingozzi ; 21 h 30, Cheval, mon cheval, de A. Ozgenturk.

JEUDI 3 JUIN

15 h : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : Poupées de roseau, de F. Ferhati ; 21 h, The scarecrow, de S. Pillsbury.

VENDREDI 4 JUIN

15 h : Sérénade, de J. Boyer ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : India, fille du soleil, de F. Barreto ; 21 h, Batch 81, de M. Léon.

SAMEDI 5 JUIN

15 h : Walking down Broadway, de E. von Stroheim ; 17 h, Anna Uno, de R. Rossellini ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : l'Occupante évincée, de G. Ghose ; 21 h, les Fleurs sauvages, de J.-P. Lefebvre.

DIMANCHE 6 JUIN

15 h : Histoires extraordinaires, de R. Oswald ; 17 h, la Fille sur la balançoire, de R. Fleischer ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : Heatware, de P. Noyce ; 21 h, Kisapmata, de M. de Leon.

LUNDI 7 JUIN

18 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : la Nuit atlantique, de A. Moracchini ; les Premiers jours de l'été, de P. Nimonti.

MARDI 8 JUIN

15 h : Madame ne veut pas d'enfants, de H. Steinhoff et C. Landau ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : le Temps suspendu, de P. Gothar ; 21 h, Irezumi, esprit de tatouage, de Y. Takabayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 26 MAI

15 h : le Manteau, de G. Kozintsev et L. Trauberg ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : Comme de vieux chiffons, de M. Rutier ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : Des endroits sensibles, de P. Andrejew.

JEUDI 3 JUIN

15 h : La Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : la Guerre de Mirandum, de F.-M. Silva ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : Parti sans laisser d'adresse, de J. Veuve.

VENDREDI 4 JUIN

15 h : Solitude de P. Fejos ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : Silvestre, de J.C. Monteiro ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : Mourir à trente ans, de R. Goupil.

SAMEDI 5 JUIN

15 h : Anthologie du cinéma expérimental : San-Francisco 1940-1982 (en présence de S. Edery) ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais, les Armes et le Peuple, de Trabalhadores da actividade cinematografica (collectif) ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : JOM, de A.S. Makharam et B. Sine ; 21 h : Anthologie du cinéma expérimental San-Francisco 1940-1982 (en présence de S. Edery).

DIMANCHE 6 JUIN

15 h : Anthologie du cinéma expérimental : San-Francisco 1940-1982 ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : l'Ile des amours, de P. Rocha ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : le Peintre, de G. du Rees et C. Olofson ; 21 h : l'Ange, de P. Bokanowski.

LUNDI 7 JUIN

15 h : Anthologie du cinéma expérimental ; San-Francisco 1940-1982 (en présence de S. Edery) ; 17 h : Courts métrages de B. Carrière (en sa présence) ; 19 h : Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : l'Ombre de la terre.

MARDI 1er JUIN

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) : Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

C'EST MA VIE, APRÈS TOUT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FAC EN DELIRE (Fr., All.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

GUY DE MAUPASSANT (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.

L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).

LETTRE D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) :

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet - Racine, 6e (633-43-71).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-49-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Sui.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logo, 5e (354-26-42).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pubicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PIXOTE, LA LOI DU PALAIS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POLICE FRONTIÈRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 6e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PRUNE DES BOIS (Belg.) Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98.

RAGTIME (A., v.o.) : Élysées Point-Show, 8e (225-67-29). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

SAN CLEMENTE (Fr) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ ET LA PEAU, film français de Pierre Rissient. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CONVERSA ACABADA (MOI, L'AUTRE), film portugais de Joao Botelho, v.o. : Action République, 11e (805-51-33).

200 000 DOLLARS EN CAVALE, film américain de Roger Spottiswood, v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 11e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FITZCARRALDO, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DES MOTOS, film américain de David Wickes, v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE, film français de Gérard Balducci, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (*), film américain de Peter Foleg, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINEMA

Les festivals

HOMMAGE A JACK LEMMON (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mer. : l'Inquiétante Dame en noir ; J. : Irma la Douce ; V. : Sauvez le tigre ; S. : Ma sœur est du tonnerre ; D. : la Garçonnière ; L. : le Syndrome chinois ; Mar. : Spécial Première.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Mer., S., D. : 1941 ; J., S., D. : The Warriors ; V., S., D. : la Dolce Vita ; L., S., D. : Buffet froid ; Mar., S., D. : Alphaville.

HOMMAGE A RAOUL WALSH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : Gentleman Jim ; J. : Il était une fois un hors-la-loi ; V. : la Charge de la 8e brigade ; S. : Manpower ; D. : l'Esclave libre ; L. : Une corde pour te pendre ; Mar. : Esther et le roi.

LES GRANDS SÉDUCTEURS DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) ; J. : 22 h, S., 16 h : Fièvres ; J., 18 h, S., 14 h, L., 20 h : les Frères Bouquinquant ; Mer., 22 h 30, V., 20 h, D., 16 h : Deuxième bureau ; V., 22 h, D., 20 h : le Coupable ; S., 18 h, D., 22 h : le Secret de Mayerling ; Mer., V., 18 h : les Intrigantes ; Mer., 20 h, S., 22 h : Les miracles n'ont lieu qu'une fois ; S., 20 h, D., 14 h, L., 18 h : la Fête à Henriette ; J., 20 h, D., 18 h, L., 22 h : la Mille Deuxième Nuit.

MARGUERITE DURAS : Action République, 11e (805-51-33) ; Mer., V., D., 16 h, Mar., 16 h : Agatha ; J., S., L., 16 h et 18 h : Détruire, dit-elle.

CYCLE ÉRIC ROHMER : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : Ma nuit chez Maud ; J. : le Genou de Claire ; V. : le Signe du Lion, la Boulangère de Monceau ; S. : la Marquise d'O ; D. : la Femme de l'aviateur ; L. : Perceval le Gallois ; Mar. : l'Amour l'après-midi.

INGRID BERGMAN (v.o.) : Acacias, 17e (764-97-M83) ; Mer. : A travers le miroir ; J. : la Nuit des forains ; V. : le Septième Sceau ; S. : l'Œil du diable ; D. : l'Œuf du serpent ; L. : la Source ; Mar. : le Silence.

FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Mer. : Gay Divorce ; J. : Carioca ; V. : Swing Time ; S. : O toi ma charmante ; D. : l'Entreprenant M. Petrov ; L. : Demoiselles en détresse ; Mar. : Top Hat.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Mer. : les Bleus ; J. : Elle voit des nains partout ; V., S. : la Maîtresse du lieutenant français ; D., Mar. : Conan le barbare.

FILMS CHINOIS « OMBRES ÉLECTRIQUES » (muet) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ÉPOUVANTE (v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), V. 24 h, S., 1 h du matin : la Malédiction I ; V., 1 h 50 du matin, S., 3 h du matin : Damien, la Malédiction II ; V., 3 h 40 du matin, sam., 4 h 50 : la Malédiction finale.

JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; Mer. et Mar., 14 h : Pendez-moi haut et court ; Mer. et mar., 15 h 40 : Vaudou ; Mer. et Mar., 16 h 55 : l'Homme léopard ; Mer. et mar., 18 h 15 : la Malédiction des hommes-chats.

GAY (v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; J., 14 h : la Conséquence ; J., 15 h 40 : Outrageous ; J., 17 h 30, V., 17 h 40 : Sébastiane ; V., 16 h 25 : Pink Narcissus.

RENÉ CLAIR : Escurial, 13e (707-28-04), J. 20 h 45, Mar. 18 h 30 : 14 juillet ; J. 22 h 30, L. 12 h : Sous les toits de Paris ; J. 19 h, Mar. 12 h : le Million.

LUIS BUNUEL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J. 17 h 15, S., 12 h : Viridiana ; J., 12 h, L., 20 h 30 : Los Olvidados ; J., 15 h 30, V., 12 h. : l'Ange exterminateur ; J., 14 h : la Montée au ciel.

MIKHALKOV KONTCHALOVSKY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : le Premier Maître ; Une nichée de gentilshommes ; Oncle Vania.

PANORAMA DU COURT MÉTRAGE FRANÇAIS : Péniche des Arts, 16e (326-92-55), t.l.jrs, 20 h 30 et 22 h 30.

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.), La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Gît-le-Cœur, 3e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BLOW UP (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.)) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (32752-37).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-65).

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A.), Action Écoles, 5e (325-72-07).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62)) ; St-Lambert, 15e (332-91-68).

DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.), Olymic, 14e (542-67-42).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

1900 (It. v.o.), (2 époques) (*), Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-66).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

ORFEU NEGRO (Fr.-Bres., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).

PROFESSION : REPORTER (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ROLLERBALL (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

RUBY GENTRY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.), A. Bazin, 16e (337-74-39).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES 39 MARCHES (A., v.f.), Bergères, 9e (770-77-58).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Pour les salles voir lignes programmes

DANSE

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D) 20 h 30 : Le four solaire.

CENTRE MANDAPA (59-01-60), le 2 à 20 h 45 : Danse de l'Inde, syle Kathak.

C.I.S.P. TH. PARIS-12 (343-19-01), le 7 à 20 h 45 : Association musique et danse.

ESPACE MARAIS (271-10-19) 18 h 30 : Si, trois femmes, (dernière le 5).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (589-40-46), les 2, 3, 4 à 21 h : Compagnie de la danse universitaire Paris-V.

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), les 2, 3, 4, 8 à 20 h : S. Hyedann.

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78) (D. Soir, L.), 20 h 30, mat. D. 15 h 30 : Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad.

THÉATRE D'EN FACE, le 4 à 21 h : A. Coridon, J. Voguet, J. Aubert.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 14 h 30 : Carolyn Carlson.

USINE PALI KAO (636-80-32) (D.), 21 h 30 : Sous-Couches.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 2 JUIN

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M.-A. Estrellas.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Cl. Arrau (Liszt, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : C. Michel, M. Bouvet (Dussek, Nadermann, Boieldieu).

THÉATRE DE PARIS, 18 h 30 : M. Argerich, M. Maisky (Beethoven, Franck, Stravinski).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Trio Ravel (Mozart, Chopin, Brahms).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : M. Roche (Geoffroy, Bach, Muffat).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Trio 75 (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn).

ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT, 18 h 30 et 21 h : G. Lartigau (Franck, Widor).

ÉGLISE SAINTE-ANNE DE LA MAISON-BLANCHE, 19 h 30 : O. Allouard-Carny (Bach, Mozart, Brahms, Tournemire...).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : J. Hantai (Mozart, C.-Ph.-E. Bach).

JEUDI 3 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 2 ; 21 h : B. Bahurel, J.-F. Ott (Beethoven, Schumann, Fauré).

THÉATRE DE PARIS, 18 h 30 : M. Argerich, M. Maisky (Schumann, Schubert, Debussy).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : Les Dominos (Monteverdi, Carissimi, Haendel...).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble polyphonique de France, Ch. Ravier (Monteverdi).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. A. Bernard (Bellini, Dvorak, Mozart).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : Quatuor Consonance (Haydn, Schubert, Mozart).

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 20 h 30 : Ensemble polyphonique et instrumental de Montparnasse, Ensemble de Lafontaine Saint-Sulpice (Delalande, Melfi).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Margand (Gounod, Verdi, Strauss).

INSTITUT NÉERLANDAIS, 20 h 30 : C. Van Zeeland, G. Bouwhuis.

VENDREDI 4 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 2 ; 21 h : voir le 3.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Bezzina, B. Verlet, Cl. Giardelli (Frescobaldi, Castello, Corelli). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Zinman (Berlioz, Beethoven, Sibelius).

RANELAGH, 19 h : J. Di Donato, V. Fèvre, Ch. Hoquet, J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, Ph. Mate, D. Dorow (Stravinski, Webern, Poulenc...).

THÉATRE DE PARIS, 18 h 30 : voir le 2.

FIAP, 20 h 30 : C. Charpentreau (Mendelssohn, Schubert, Debussy, Messiaen).

HOTEL DE SAINT-AIGNAN, 21 h : M.-Th. Claude, L. Civatte (Bach, Couperin, Corelli...).

CENTRE VALEYRE, 20 h : K. Sridhar, N.-V. Murthy (musique classique de l'Inde du Nord).

THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : D. Raclot, P. Devoyon (Beethoven, Chopin, Chostakovitch).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Chœurs de la Pléiade, dir. Ch. Schwarz (Haydn, Mozart, Brahms...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœur, orchestre et solistes des grandes écoles, dir. S. Ducroux, chef de chœur M. Henry (Fauré, Schubert, Dittersdorf).

INSTITUT NÉERLANDAIS, 12 h 30 : P. Wang, R. Freyggang (flûtes de Pan).

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : S. Roy Chowdhury, S. Maitra (musique de l'Inde du Nord).

SAMEDI 5 JUIN

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h 45 : Kun Woo Paik (Liszt).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. A. Bernard (voir le 3).

JUSSIEU, Fac de sciences, 15 h 30 : Musique traditionnelle chinoise.

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 2.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Orchestre symphonique des jeunes de Stuttgart, dir. P. Strub (Beethoven, Brahms).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : Ensemble choral S. Becquet (Albinoni, Corelli, Vivaldi, Bach).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Quatuor Lasalle (Beethoven, Nono) ; 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Segerstam, sol. M. Dichter (Beethoven, Szymanowski).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : J.-P. Brosse.

THÉATRE DE PARIS, 18 h 30 : voir le 3.

BIBLIOTHÈQUE FAIDHERBE, 15 h : M. Ledizes-Richard, P. Strauch (Bach, Maderna, Ravel, Martinu).

ÉGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : J. Ver-Hasselt (Titelouze, Chaumont Du Mage).

PALAIS DU LUXEMBOURG, 16 h 30 : Concert de musique ancienne.

RANELAGH, 20 h : S. Boulin, W. Christie (Couperin).

DIMANCHE 6 JUIN

NOTRE-DAME, 17 h 45 : R.-S. Lord (Bach, Tournemire, Langlais, Godfrey).

CONCIERGERIE, 17 h 45 : R. Maldonado, G. Verba (Ponce).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, A.-M. Disnard (Mozart, Stradella, Bach, Fauré).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chorale Boieldieu et Orchestre de chambre, dir. J. Caron (Charpentier, Bach).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Chorale des Invalides et Ensemble instrumental, dir. J. Cussac (Pachelbel, Bach, Mozart).

ÉGLISE AMÉRICAINE, 18 h : M. Debost (Bach, Telemann, Schubert...).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : Ensemble Sotto Voce, dir. H. de Magalhaes (Vivaldi, Bach, Mozart).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Quatuor français (Beethoven).

LUNDI 7 JUIN

LUCERNAIRE, 21 h : R. Dangarel, M.-A. Lasserre (Schubert, Saint-Saëns, Fauré).

RANELAGH, 20 h : voir le 5 ; 22 h : Les musiciens de théâtre (Rameau, Pergolèse).

ST-GEORGE'S ANGLICAN CHURCH, 12 h 45 : G. Sablier.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Pollini (Schubert, Schumann, Chopin).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : M.-H. Dupard, D. Bellik (Strauss, Webern, Duparc) ; L. Navarre, C. Brilli (Duparc, Ravel, Roussel, Poulenc).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : M. Delfosse, J. Ballot (Blavet, Duphly, Balbastre...).

C.N.R.S., Salle de conférences, 12 h : K. Sridhar, N.-V. Murthy (musique classique de l'Inde du Nord).

SALLE GAVEAU, 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler...).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 30 : Orchestre de chambre D. Fanal, F. Trachier, M.-J. Chasseguet (Mozart, Vivaldi, Poulenc).

MARDI 8 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Cholmondelet (Beethoven, Chopin, Berg) ; 21 h : voir le 7.

SALLE GAVEAU, 23 h 30 : voir le 7.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz, D. Merlet (Mozart).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h : F. Matringe (Liszt, Rachmaninoff, Scriabine).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Quatuor 2E 2M.

RANELAGH, 18 h : voir le 7, 22 h.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 3.

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : E.-H. Diemand.

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble vocal J.-P. Lore, Orchestre français d'Oratorio, dir. J.-P. Lore (Haydn).

TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h 30 : Ensemble vocal de Chevreuse-Essonnes, Ensemble instrumental Ars Juvenis, dir. Ch. Paillard (de Mondonville, Delalande).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : B. Biot (Schubert, Ries, Hétu, Bartok).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Chœur de Bjursas.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

ÉCOUEN, musée de la Renaissance, le 2, à 20 h 30 : Le Madrigal de Paris, dir. R. Safir (Janequin, Lejeune, Certon...).

BOULOGNE, place du Parcchamp, le 3, à 19 h : La Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Stamitz, Leduc, Couperin...).

ÉPINAY-SUR-SEINE, château, le 4, à 18 h : Ensemble instrumental B. Fonteny, dir. B. Fonteny (Albinoni, Campra, Haydn, Schoenberg).

TREMBLAY-LES-GONESSE, grange aux Dîmes, le 5, à 16 h : Ensemble G. de Machaut, dir. J. Belliard (de la Halle, Pérotin, Dufay, Busnoys).

VILLE-D'AVRAY, château, le 6, à 15 h : Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit (Palestrina, Vivaldi...).

VERSAILLES, château, le 8, à 17 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Scarlatti, Vivaldi...) ; chapelle Royale, le 8, à 21 h : Beaux-arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CHURCH (551-75-98), le 4 à 20 h : Melbra Rai.

ARC (723-61-27), le 2 à 20 h 30 : Globe Unit Orchestra.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30, le 2 : Modern English.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : L. Bennett, à partir du 3 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30, les 2, 3, 4, 5 : Fal Frett ; 22 h, les 6, 7 : Combinacion Latina ; le 8 : Dife.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h, les 2, 3 : E. Louiss, les 4, 5, 6 : Patato y los Salseros.

CONNETABLE (277-41-40), les 4, 5 à 20 h 30 : Diaphane Trio.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 4, 5 : V. Ferre, A. Jaume, F. Tusques, R. Boni ; le 6 à 19 h : A. Nozatti.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (S. D), 18 h 30 : Rockin'Chair.

FEELING (271-33-41), (mar.), 22 h : les 2, 3, 4 : Tribal Quintet, les 5, 6, 7 : D. Malherbe, J.-P. Rykiel.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68) le 2 à 19 h 30 : Shakin Stevens.

INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES (341-04-25) le 4 à 20 h 45 : M. Solal, M. Roques.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45, le 2 : R.-S. Jackson and Decoding Society, les 3, 4 : Les Etoiles, Boto Novos Tempos, le 5 : Art Blakey and the Jazz Messengers.

OLYMPIA (742-25-49), les 3, 4, 5 à 21 h : Marianne Faithfull.

PALACE (246-10-87), 20 h, le 2 : Kid Creole, le 3 : Duran Duran ; 19 h30, le 4 : Mickey Jupp.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h, le 4 : Archie Shepp.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Eddy Mitchell (dernière le 6).

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., Watergate Seven + One ; jeud., F. de Pasquale Jazz Quintet ; ven., Metropolitan Jazz band ; sam., Ph. de Preissac Jazz Quintet ; lun., Alligator Jazz Band ; mar., M. Baker Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30, les 5, 6, 7 : H. Parlan, R. del Fra, A. Levitt ; 23 h : F. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu (dernière le 6).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 3 à 18 h 30 : G. Marais, R. Boni ; Auditorium 105, le 4 à 20 h 30 : Globe Unit Orchestra.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 2, 3, 4, 8 : Cl. Luter ; le 5 : Tin Pan Stompers.

TH. NOIR (797-85-15), 20 h 30 : Kapia (dernière le 6).

PRESSE

QUAND M. KRASUCKI EVOQUE LES MALHEURS D'« ANTOINETTE »...

Deux rédactrices d'*Antoinette* qui étaient en conflit avec la direction (*le Monde* du 30 Janvier) ont été licenciées pour *« fautes graves »*. C'est ce que l'on apprenait le mardi 1er juin, alors que M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., présentant le numéro spécial de juin « nouvelle manière », déclarait à la presse : *« Il n'y a pas de journalistes avec un J majuscule à* Antoinette, *mais des permanents au service de la confédération. »*

Après cinq mois de pourparlers entre l'équipe d'*Antoinette*, l'organe féminin de la C.G.T., et le bureau confédéral, Mme Chantal Rogerat, ancienne rédactrice en chef du mensuel, et Mme Simone Aubert, ancienne administratrice, ont reçu leur lettre de licenciement. Evoquant le conflit, M. Krasucki a indiqué : *« La C.G.T. n'est pas une entreprise. Si quelqu'un quitte une activité, cela se fait sur la base d'un accord. En cas de désaccord, c'est l'organisation qui a le dernier mot. Faire appel à une clause de conscience qui n'existe pas en l'occurrence est une exigence exorbitante. »*

La conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux de la C.G.T. n'avait pas exactement pour objet d'aborder ce différend politico-syndical, mais plutôt de présenter le numéro spécial d'*Antoinette* confectionné sous la responsabilité de la nouvelle direction.

Ce numéro de juin, élaboré par des militants « bénévoles », notamment de *la Vie ouvrière* », a été tiré à 110.000 exemplaires en prévision du 41e congrès confédéral, qui se tiendra du 13 au 19 juin à Lille. *« C'est le plus fort tirage depuis qu'*Antoinette *existe »*, a précisé le secrétaire confédéral.

Reprenant les thèmes développés dans leur article de présentation, Jacqueline Léonard, la nouvelle directrice, et Eliane Bressol, la nouvelle rédactrice en chef, ont souligné que *« les travailleuses de la C.G.T. ont besoin d'un journal progressiste, émancipateur, qui se bagarre (...). « En nous confiant ces responsabilités, le bureau confédéral veut faire d'*Antoinette *un journal plus C.G.T., plus féministe que jamais »*, ont-elles ajouté.

Au cours de la conférence de presse, pour exprimer leur *« reconnaissance aux briseurs de grève »* de *la Vie ouvrière*, des membres de l'ancienne équipe ont offert un bouquet de fleurs jaunes à M. Pierre Tartakowski, rédacteur à *la Vie ouvrière*.

Le conflit n'est pas terminé. Refusant la *« mise en demeure »* de la confédération du 28 mai : soit accepter la formule de départ proposée le 24 mai avec des indemnités alignées sur le cas général des salariés, et non les indemnités beaucoup plus avantageuses prévues par le code du travail pour les journalistes, soit être licenciées pour *« fautes graves, sans préavis ni indemnités »*, les anciennes journalistes d'*Antoinette* sont décidées à ne pas en rester là. L'une d'entre elles de conclure : *« La C.G.T. nous a appris que l'on ne négocie pas sous la menace. Aussi nous ne négocierons pas sous la menace. »*

● *La succession d'Emilien Amaury.* – Mme Françoise Flipo, avocat général, a livré les conclusions de l'enquête menée sur le « testament » en faveur de Mlle Francine Amaury, mardi 1er juin, devant la première chambre d'appel de Paris. Rappelons que la reconnaissance – ou la non-validité – de ce document conditionne pour une large part le contrôle du groupe de presse Le Parisien libéré (*Point de vue-Images du monde, Marie-France*, etc.). En conclusion, Mme Flipo estime, comme le tribunal, mais pour des motifs qui ne sont pas absolument identiques, qu'il ne faut pas donner à ce document la valeur d'un testament. Arrêt le 6 juillet.

GRÈVE PARMI LE PERSONNEL TECHNIQUE DE « LIBÉRATION »

Libération n'a pas paru ce mercredi 2 juin en raison d'un arrêt de travail observé par une partie du personnel technique du journal. Les grévistes protestent d'une part contre l'introduction de la hiérarchie des salaires à la fabrication (où l'on reste favorable au salaire unique), et, d'autre part, contre les retards répétés apportés au versement des salaires et l'impossibilité d'obtenir des acomptes. Ils soulignent enfin la dégradation des conditions de travail à *Libération* pour justifier leur mouvement de protestation.

La direction du journal déplore, pour sa part, *« une grève sans préavis et sans revendications »*, notant que les virements des salaires de mai ont été effectués le 28 mai dernier.

La direction du journal conclut en affirmant que *« c'est le travail de l'ensemble des membres du journal tout au long d'une journée qui se trouve ainsi définitivement jeté à la poubelle, et cela en pleine expansion du titre et surtout le jour même où* Libération *révélait l'affaire du charnier de Kenchela (1), en Algérie. »*

(1) Dans son numéro de mercredi 2 juin, qui n'a pas été mis en vente, *Libération* devait publier un reportage de M. Lionel Duroy, qui révèle que des exactions ont été commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, dans l'ancienne base fortifiée de Khenchela au nord-est des Aurès, et que s'y trouve un charnier. La première partie de ce reportage sera publiée dans le numéro du jeudi 3 juin.

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

PÊCHE

POUR EXPLOITER LE « COLIN DES KERGUELEN »

Une société de Bordeaux cherche à s'installer à la Réunion

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Pour la deuxième année consécutive, le *Zelande*, un chalutier de grande pêche appartenant à la Société nouvelle des pêches lointaines (S.N.P.L.), à Bordeaux, effectue une campagne au sud de l'océan Indien dans la zone économique des îles Kerguelen. Après la campagne expérimentale du *Jutland* en 1979 (*le Monde* du 17 août 1979), les résultats du *Zelande* en 1981 ont été considérés comme « *relativement satisfaisants* » par les responsables de la société. Le chalutier avait ramené 700 tonnes de colin des Kerguelen, dont 630 tonnes ont été écoulées en Grande-Bretagne, au Japon, en Italie et au Danemark.

Ces campagnes (comme celle qui vient de commencer) n'ont été possibles que grâce au soutien du Fonds interministériel d'organisation des marchés (FIOM), qui a accordé sa garantie. Mais la S.N.P.L., qui pour mener son expérience a créé en son sein une société aux structures plus souples, la Société d'exploitation des pêches lointaines (SPEL), envisage d'intensifier ses activités dans l'hémisphère austral. Dès le mois de décembre 1982 et jusqu'en juillet 1983, elle pêchera les trois espèces de poisson qui se trouvent, à des périodes différentes, dans la région des Kerguelen. Les trois campagnes de pêche seront entrecoupées de congés de quinze jours pour l'équipage, qui sera rapatrié par avion en métropole, le navire restant à la Réunion pour économiser le carburant. Un accord a été signé récemment entre l'équipage du *Zelande* et l'armateur en ce sens.

Le directeur commercial de la S.N.P.L., M. Jacques Dezeustre, vient d'effectuer une mission à la Réunion, pour étudier les conditions de mise en place d'une antenne locale. Il pourrait s'agir soit de la création d'une nouvelle société, soit d'un accord avec les armements locaux avec lesquels la S.N.P.L. dit entretenir d'« *excellents rapports* ». En outre, l'exploitation des nouvelles espèces de poisson suppose des transformations importantes du chalutier. Les machines conçues pour la morue permettent le traitement du colin de Kerguelen (le poisson qui a été ramené lors des précédentes campagnes), mais en revanche le « poisson des glaces » (dont le goût a été comparé à celui de la sole ou du rouget) et la « rascasse des Kerguelen » nécessitent l'acquisition de nouveaux matériels et des travaux (5 à 6 millions de francs).

Une autre difficulté à résoudre concerne la commercialisation de ces espèces totalement inconnues des consommateurs. Il faut aussi conserver une clientèle toute nouvelle, et, d'autre part, faire face — déjà — à la concurrence des pays étrangers qui proposent, eux aussi, de nouveaux produits tels le colin... de l'Alaska.

Pour la S.N.P.L. qui réalise 70 % de ses prises dans les eaux canadiennes, les Kerguelen constituent une des rares possibilités de redéploiement. Après la campagne de longue haleine qui va s'engager à la fin de l'année, des armateurs bordelais se donnent trois ans pour tirer les conclusions définitives de l'expérience.

HUBERT BRUYÈRE.

UN CONCURRENT POUR LE CAVIAR

L'exploitation des ressources halieutiques des mers australes ouvre de nouvelles perspectives à la gastronomie. Une petite entreprise réunionnaise, les *Conserveries exotiques de Bourbon*, assure, depuis quelques jours, la préparation et la commercialisation des « œufs des glaces », un succédané de caviar. Provenant du colin des Kerguelen, les œufs sont décongelés dès leur arrivée à l'usine.

Sortis de la poche qui les contient, ils sont mélangés avec quelques aromates avant de subir une coloration orangée.

Les œufs des glaces seront présentés au mois de novembre au Salon international de l'alimentation à Paris. Ils devraient être commercialisés dans de petits bocaux de 30 grammes, à un prix oscillant entre 20 et 25 francs.

● *La migration des palombes.* — Un groupe de naturalistes pyrénéens a loué deux cols dans les Pyrénées-Atlantiques, sur les crêtes d'Organbideska, pour les soustraire aux chasseurs et y installer pendant trois ans, comme il l'avait fait de 1978 à 1981, des observatoires d'étude des migrations. La location de ces emplacements coûte 200 000 F. L'ancienne actrice Brigitte Bardot et plusieurs associations françaises et étrangères participent au financement.

Dans les Hautes-Pyrénées

POLÉMIQUE AUTOUR DU BARRAGE DE PUYDARRIEUX

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Doit-on noyer deux fermes, 63 hectares de terres labourables et 145 hectares de bois pour construire le barrage de Puydarrieux, qui, en retenant 14 millions de mètres cubes d'eau dans les collines des Hautes-Pyrénées, doit assurer l'irrigation de 7 000 hectares de terres dans les départements du Gers et du Lot-et-Garonne ? Telle est la question posée dans le Sud-Ouest à l'occasion de l'enquête d'utilité publique et des enquêtes parcellaires ouverte dans un certain nombre de communes des Hautes-Pyrénées et du Gers.

Les enquêtes se terminent le 3 juin. Elles concernent le plus grand ouvrage jamais réalisé par la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne. Le projet inscrit dans le plan « Grand Sud-Ouest » a les caractéristiques suivantes : une digue longue de 850 mètres et haute de 25 mètres barrera un vallon où coule la Baisole, dans la commune de Puydarrieux, région de coteaux située à 30 kilomètres au sud de Tarbes. L'ouvrage coûtera 58 millions de francs aux trois partenaires concernés : le ministère de l'agriculture, l'agence de bassin Adour-Garonne, le conseil régional Midi-Pyrénées.

Des possibilités nouvelles d'irrigation seront ouvertes aux cultivateurs habitant une trentaine de communes situées en aval. On en attend une augmentation sensible des rendements du maïs. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne a déjà mené à bien depuis sa création des programmes d'irrigation portant sur 40 000 hectares. Mais les besoins nouveaux sont importants : le double des équipements réalisés chaque année.

L'ouvrage de Puydarrieux, s'il est construit, ne sera pas en service avant 1985.

GILBERT DUPONT.

URBANISME

La municipalité de Marseille fait le ménage au centre de la ville

De notre correspondant

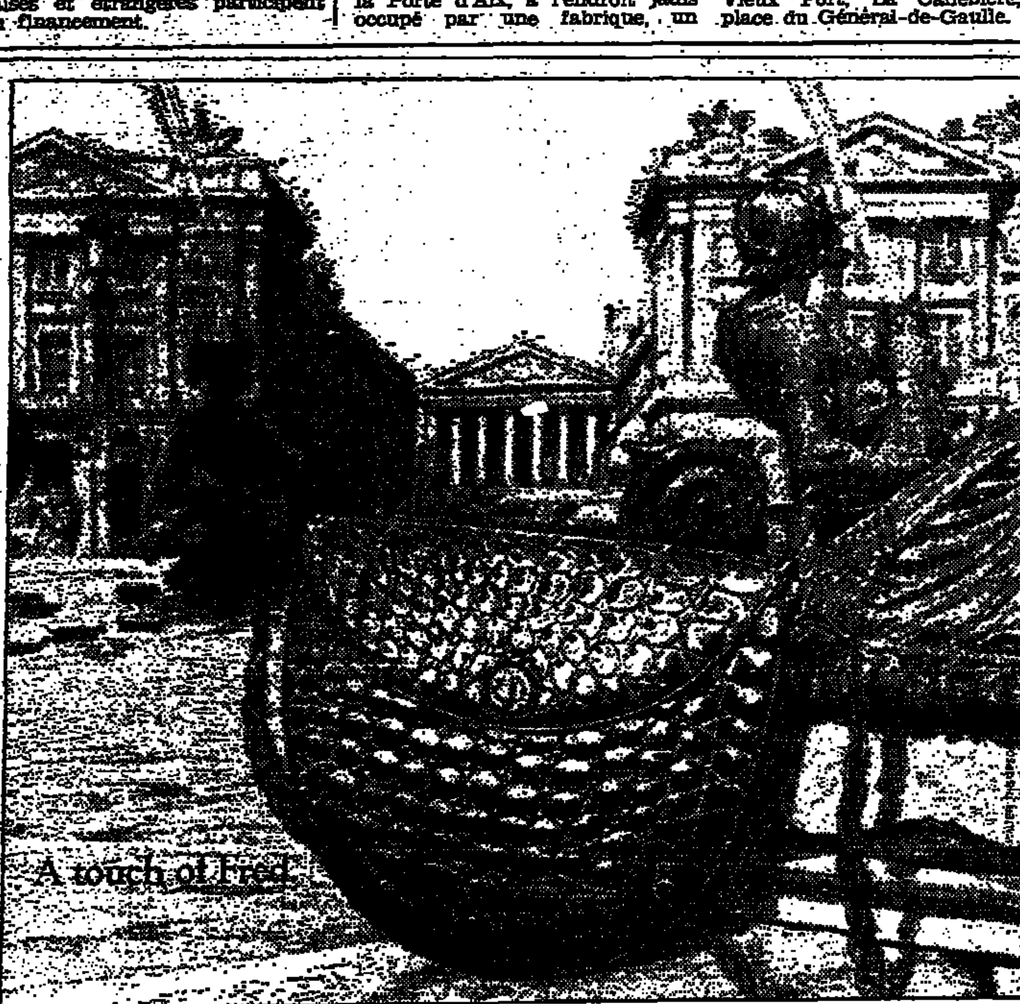
Marseille. — M. Gaston Defferre a annoncé le 1er juin à Marseille plusieurs mesures pour réhabiliter le centre de la ville, et qui intéressent en particulier les quartiers de Belsunce et de la Porte d'Aix, dans lesquels la ville, depuis plusieurs années, a acheté des immeubles vétustes pour les rénover.

Les effectifs (notamment grâce aux possibilités de recrutement offertes à la ville par le plan de solidarité signé récemment avec l'Etat) et le matériel du service de nettoiement vont être renforcés. La ville va acquérir des « motos nettoyeuses » pour déjections canines semblables à celles qui vont entrer en service à Paris.

La municipalité veut aussi lutter contre la prolifération des marchés sauvages, notamment dans le quartier Belsunce, à forte population maghrébine. Près de la Porte d'Aix, à l'endroit jadis occupé par une fabrique, un marché méditerranéen, une sorte de souk, sera établi pour fixer les débordements et rassembler les marchands à la sauvette.

Une opération de dissuasion d'un genre particulier est tentée en direction des clochards. Ils seront conduits dans des établissements sanitaires pour être épouillés et lavés, tandis que leurs vêtements seront passés à l'incinérateur. En échange, ils recevront des vêtements propres. La surveillance sera renforcée sur les hôtels meublés, qui seront irrémédiablement fermés s'ils ne sont pas en règle, et leurs locataires relogés dans des foyers : cela afi nde lutter contre les « marchands de sommeil ».

Enfin, M. Defferre a annoncé, pour l'été prochain, un programme d'animation dans le centre de la ville : jusqu'au 30 septembre, comédiens, musiciens, peintres, saltimbanques donneront des représentations sur le Vieux Port, La Canebière, la place du Général-de-Gaulle.



CARNET

Mariages

— Mr. et Mrs. R.E. HODD,
Tremaine, Low Moor Road,
Blackpool (Angleterre),
M. Pierre-André ROSENFELD,
51, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris,
Mme Michèle SARRAILH,
34, avenue du Président-Kennedy,
75116 Paris,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Claude et Penny,
célébré dans l'intimité.

— Michèle AYMARD
et
Cyril KAHN
ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le mardi 1er juin 1982.

Décès

ANTONIN SNEJDAREK

— Le département de science politique,
L'U.E.R. d'histoire,
L'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines,
Le Centre de recherches sur l'histoire des Slaves et de l'U.R.S.S. de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
ont le regret de faire part du décès de
Antonin SNEJDAREK,
professeur
à l'université de Paris-I,
ancien directeur
de l'Institut de politique
et d'économie internationales
de Prague,
survenu à Paris, le 28 mai 1982, à l'âge de soixante-cinq ans.
On se réunit au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 7 juin, à 9 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement à son intention.

[Le professeur Antonin Snejdarek est né le 19 octobre 1916 à Nepomuk, en Bohême occidentale, dans la famille d'un petit fonctionnaire. Dans le cadre des échanges franco-tchécoslovaques, il fait le second cycle du lycée à Nîmes, où il passe son baccalauréat. Après des études de droit à l'université Charles, à Prague, il travaille comme juriste. Il participe activement à la Résistance pendant la guerre et se retrouve ensuite à la Mission militaire tchécoslovaque à Berlin-Ouest. Il la dirige un certain temps, lorsque les autres membres de la Mission choisissent l'exil après la prise du pouvoir par les communistes en février 1948.

Au moment des procès du début des années 50, il est licencié, mais échappe à la prison. Au début des années 60, on lui permet de travailler à l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences tchécoslovaque et, en 1965, il devient directeur de l'Institut pour la politique internationale. Il multiplie alors les voyages à Moscou et à Washington. Enfin, en novembre 1969, il quitte définitivement son pays.

Installé à Paris, il s'est consacré depuis à la Sorbonne à l'enseignement des relations politiques contemporaines entre l'Est et l'Ouest.]

— Michèle et Marc Vernant,
Judith et Mélina,
Joëlle Assael,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René ASSAEL,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 27 mai 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
35, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

— Mme Pierre Boisset,
son épouse,
Le docteur Bernard Boisset,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Pierre BOISSET,
ingénieur-conseil E.T.P.
(moteurs Drouard),
survenu le 30 mai 1982, en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le jeudi 3 juin 1982, à 16 heures.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Mirabeau,
75016 Paris.
66, rue Emeriau,
75015 Paris.

— On nous prie de faire part du décès accidentel, survenu le 26 mai 1982 à Manille, de
Patrick CABESTAN,
âgé de trente-trois ans.
De la part :
Du colonel Jacques Cabestan (E.R.),
son père,
De Mme Lavenut,
sa mère,
De Marie-France et de Patricia,
ses sœurs,

— Mme Pierre Douaissé,
M. et Mme Bernard Lemogne,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DOUAISSÉ,
survenu le 25 mai 1982.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 28 mai 1982, à Lésigny (Seine-et-Marne), dane la plus stricte intimité.
1, rue Ballu,
75009 Paris.
13, place Potiquet,
95420 Magny-en-Vexin.

— Mme André Fassina,
son épouse,
M. et Mme Gérard Unger,
M. et Mme Gérard Fassina,
ses enfants,
Franck, David, Deborah et Fleur,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André FASSINA,
conseil juridique,
survenu le 28 mai 1982.
32, quai du Maréchal-Joffre,
92400 Courbevoie.

— M. Roger Fauck et ses enfants ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Roger FAUCK,
née Simone Gardelle,
leur épouse et mère,
survenu le 28 mai 1982.
Les obsèques auront lieu à Vernon (Eure), le jeudi 3 juin.
16, rue du Docteur-Devigneviclle,
27200 Vernon.

— M. Jean-Claude Giabicani,
Mme Jacqueline Meny,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GIABICANI,
ancien de la 1re D.F.L.,
au terme d'une longue et cruelle maladie.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
58, quai de Grenelle,
75015 Paris.

— M. Jaro Hilbert,
son époux,
M. et Mme Igor Hilbert,
Jean-Sébastien et France,
ses enfant et petits-enfants,
Les familles Hilbert et Joffe,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de
Sharko HILBERT,
née Joffe,
survenue le 31 mai 1982, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 3 juin 1982.
Réunion à 10 h. 15, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris (entrée place Gambetta).
Ni fleurs ni couronnes.
« L'Orangerie »,
46, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

[Née en 1908 au Caire, professeur de piano, diplômée du Conservatoire de Londres, critique d'art, Sharko Hilbert avait consacré sa vie à l'enseignement de la musique et à la promotion des arts.]

— Mme André Huvet,
son épouse,
M. et Mme Michel Lanoux et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Frey,
Mlle Françoise Huvet,
M. et Mme Jean-Claude Sevestre et leur fils,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de
M. André HUVET,
ancien directeur commercial
des Laboratoires Bouillet,
ancien directeur commercial
de l'Institut Pasteur,
fondateur de l'ISTEC,
survenue le 31 mai 1982, à Paris.
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e (métro : Alésia).
2, avenue du Général-Maistre,
75014 Paris.

— Claude Kelman,
son époux,
Josée, Marc, Alain,
ses enfants,
Le professeur Jean Daniel Sraër,
son gendre, et ses enfants, Judith, Joël et David,
Les familles Vanurcel-Kachauda et Ojzerowicz,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Paulette KELMAN,
survenu le 31 mai 1982, en son domicile.
Les obsèques auront lieu le jeudi 3 juin 1982.
On se réunira porte principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 10 h. 30 précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les familles prient de les excuser de ne pas recevoir.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert LIOT,
ancien sénateur du Nord.

[Robert Liot était né le 18 septembre 1908 à Royan et avait commencé sa carrière politique en 1947 comme conseiller municipal du Quesnoy. En 1949, il avait battu, au conseil général du Nord, Eugène Thomas, ministre socialiste des P.T.T. Mais son élection avait été annulée en raison de sa situation de fonctionnaire dans le département (inspecteur des contributions directes).

Conseiller national du R.P.F. depuis 1951, Robert Liot avait siégé au Palais du Luxembourg comme sénateur R.P.F. du Nord, de mai 1952 à septembre 1974.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Walter LOCKER,
survenu le 1er juin 1982, à Paris-15e.
Les obsèques auront lieu le jeudi 3 juin.
On se réunira à 9 heures, porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.
De la part de :
Mme Walter Locker,
son épouse,
Bernard, Hugues et Bruno,
ses enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Armand Molinetti,
son épouse,
Patricia Neldam, née Molinetti,
sa fille,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Armand MOLINETTI,
ancien chef d'orchestre
et jazzman,
survenu accidentellement sur la route, le 30 mai, dans sa soixante-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée à 8 h 30, le vendredi 4 juin, en l'église de Saint-Germain-de-Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Philippe Pandraud,
ses parents,
Mme Monique Pandraud,
son épouse,
Ses enfants, Joëlle, Yves et Catherine, Claire, Jean-Michel,
Aline et Michel Lanen,
Les familles Lajournade, Legrand, Mouré, Pernot, Durand, Asplanato, Fougedoire,
Ses nombreux amis,
prient d'annoncer le décès subit de
M. André PANDRAUD,
survenu le 29 mai 1982.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Salles-la-Source, le mercredi 2 juin, à 11 heures.
Un culte de louanges et d'adoration est célébré le mercredi 2 juin, à 15 heures, au temple protestant de Rodez (2, rue du Général-Viala).
La famille ne reçoit pas.
Ni fleurs ni couronnes.
Tous les dons sont à remettre à M. le pasteur, qui les transmettra à l'Association Frères des Hommes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Ph. Pandraud,
6, boulevard de Genève,
34500 Béziers.
Mme M. Pandraud,
14, rue Raynal,
12000 Rodez.

— Mme Paul Serman-Robley,
son épouse,
M. et Mme Pascal Serman-David,
Mme Betty-Elisabeth Serman,
ses enfants,
Julien Droulez,
Olivier Serman,
ses petits-fils,
M. et Mme Bernard Serman,
ses parents,
M. et Mme Thomot-Serman,
M. et Mme Marcel Herzberg-Serman et leurs enfants,
M. et Mme William Serman-Sadosky et leurs enfants,
Mlle Claudine Robley,
ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul SERMAN,
ancien directeur
de la Caisse d'allocations familiales
de Calais,
survenu à Calais, le 30 mai 1982, dans sa cinquante-huitième année.
Les obsèques civiles seront célébrées à Calais, le jeudi 3 juin, à 11 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Calais-Nord.
Réunion à la porte du cimetière.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
41, boulevard Pasteur,
62100 Calais.

Remerciements

— Mme Jacques Douce,
Mme Louis Douce,
Patrick et Sylvie Sandoz,
Stéphanie et Nicolas,
Olivier Douce,
M. et Mme Bernard Douce et leurs enfants,
M. et Mme Claude Douce et leurs enfants,
Mme Jean Maraine,
M. et Mme Bernard Maraine et leurs enfants,
Et toute la famille,
remercient avec émotion tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
Jacques DOUCE.
187, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Le docteur Claude Gutel,
M. et Mme Michel Mopin et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de
M. Pierre GUTEL,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. Robert Joseph,
M. et Mme René Dodieu,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Lucie JOSEPH,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

— Les enfants et petits-enfants du
docteur Marcel DAVID,
remercient tous leurs amis et ceux de leur père et grand-père, pour l'affection et la sympathie dont ils ont été entourés.
82, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an, le 3 juin 1981, disparaissait
Colette BENAIM,
née Achache,
professeur de lettres,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu
André SAURET,
éditeur,
en ce jour, treizième anniversaire de sa mort.
Danièle et Raymond Lévy.

Communications diverses

— NANE STERN est heureuse de vous inviter à l'exposition des récents tableaux de Colette Brunschwig du 1er juin au 3 juillet 1982 (du mardi au samedi, de 15 h. à 20 h. 30), 25, avenue de Tourville, Paris-7e. Tél. : 705-08-46.

● *Une association des amis de Maurice Baumont* vient d'être créée, sous la présidence du bâtonnier Brunois, pour honorer la mémoire et l'œuvre de cet historien qui fut professeur à la Faculté des Lettres de Paris, membre de la commission des archives diplomatiques et conseiller historique du ministère des affaires étrangères, membre de l'académie des sciences morales et politiques, conservateur du musée Condé de Chantilly et professeur à l'Institut universitaire des Hautes études internationales de Genève. Adhésions : M. Jacques Delpy, 171, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris 9e.

● *M. David Schoenbrun*, ancien correspondant en Europe de la chaîne de télévision américaine C.B.S., a reçu mardi 1er juin à Washington les insignes d'officier de la Légion d'honneur des mains de l'ambassadeur de France, M. Bernard Vernier-Palliez. M. Schoenbrun, qui est citoyen américain, avait participé au débarquement en Normandie pendant la seconde guerre mondiale et avait été décoré à ce titre de la croix de guerre par les autorités françaises.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

Clerc ressuscite, Wilander confirme

Est-ce vraiment une surprise ? L'Argentin José-Luis Clerc, celui-là même qui, il y a une semaine, échappa de si peu au junior français Loïc Courteau, jouera les demi-finales. Et voici les quatre balles de match sauvées ce jour-là en passe de devenir presque aussi célèbres qu'une autre balle de conclusion refutée à Roland-Garros. C'était en 1976. Cette année-là, Adriano Panatta réussit au premier tour sur un court annexe à éviter la défaite anonyme. Il jouait contre un Tchèque, Pavel Hutka, dont chacun conviendra qu'il devait pour cette raison précise, et elle seule, passer à la postérité. Pavel Hutka eut une balle de match. Il la gaspilla. Et Adriano Panatta gagna ce match, quelques autres, puis finit par dominer Bjorn Borg lui-même en demi-finale puis Solomon en finale.

Il revenait de loin, le bel Adriano. Il revient de si loin, le taciturne José-Luis, qu'il faut se demander si cette métamorphose ne cache pas, si l'on peut encore dire, un coup de Trafalgar. Comment ? Voici un joueur, l'un des meilleurs, incapable pendant plusieurs matchs de régler le tir, son service oublié, son revers non plus en coup de dague mais en pomme d'arrosoir, ses passing-shots aux moineaux, bref un champion en pleine déconfiture.

Une déconfiture non pas physique, mais morale. José-Luis Clerc saisi par le doute faisait peine à voir, toujours en train de marmonner dans un interminable débat entre lui et cet autre lui-même blanc d'énervement, en pleine « gamberge » en somme. Et voilà aujourd'hui un autre joueur, le même pourtant, qui en deux petites heures et trois brefs sets (6-2, 6-2, 6-2) a totalement balayé un fameux joueur, l'Australien McNamara. Ce Clerc « Lazare » n'a pas fait le détail. Il avait à ce moment-là la démarche, l'aisance d'un homme qui ne doute plus, ne s'interroge plus, ne pense plus à toutes les fautes qu'il a commises ou va commettre, mais à celles de l'adversaire. L'élégance du geste, le style impérial, marquaient les retrouvailles de Clerc avec lui-même. Le sourire aussi. On dira, principe des consciences communicantes, que si Clerc joua si bien c'est que McNamara jouait fort mal. Faux, répondra McNamara : *« Il jouait très bien et tapait très fort. Il commence à jouer au bon moment. Pour moi, cela a été l'inverse. »*

La fable est bien connue des départs opportuns. Et Clerc dit aujourd'hui : *« Mon but est de gagner le tournoi. J'ai une bonne chance maintenant. Après Courteau, la confiance est revenue. »* Sous-entendu : il ne pouvait rien m'arriver de pire et de meilleur. José-Luis Clerc imagine même une finale contre son frère ennemi, Guillermo Vilas : *« Ce serait*, dira-t-il, *très bien pour notre pays »*. Dans le contexte, évidemment...

Mais ce dénouement à caractère patriotique supposerait d'abord que, après avoir terrassé ses démons, José-Luis Clerc dompte en demi-finale le Suédois Mats Wilander. Ce jeune homme de dix-sept ans vient, en trois jours, de s'offrir un fameux doublé. Après Ivan Lendl, tête de série numéro deux, Vitas Gerulaitis, tête de série numéro cinq, est passé à la moulinette du grand tamis. En quatre sets (6-3, 6-3, 4-6, 6-4) et deux heures cinquante minutes de jeu. Et le pire, ou, là encore, le mieux, est qu'il n'y a rien à redire à l'affaire tant Mats Wilander réussit parfaitement dans son art de banaliser les meilleurs.

Vitas Gerulaitis, virtuose plutôt que tâcheron, n'est pas de ceux qui attendent en fond de court le verdict d'un match. Il ne connaît pas la patience, oiseau de nuit, dit-on, mais de jour aussi, toujours au filet à jouer ses parties dans un poker effréné. Vitas Gerulaitis brûle son tennis par les deux bouts, avec la belle insouciance de ceux qui n'ont plus peur d'un Borg. Seulement il ne l'a jamais battu ce Borg, et il ne le battra pas souvent ce Wilander. A oser, on dirait qu'il y a là une telle incompatibilité de rhésus-tennis que l'Américain n'avait guère de chance de survivre à l'opération.

Casseur

Mats Wilander n'est pas Bjorn Borg. Lui se place quand l'autre se déplaçait, se déplace, pardon. Lui fausserait plutôt le jeu de l'adversaire quand son glorieux « ancêtre » imposait le sien. La nuance est de taille. A bien observer, en effet, ce jeune garçon est un empoisonneur, un brise-jeu, un casseur qui brouille les émissions adverses par ses balles aux rebonds tordus. Ivan Lendl, le premier, avait compris le mal, affirmant au soir de sa défaite qu'il n'avait jamais été en position de jouer son propre jeu, gêné par la longueur, la force et l'effet du jeu de Wilander.

De la même façon, Vitas Gerulaitis ne fut jamais en mesure de jouer dès lors que l'autre, superbe saboteur, sut mettre une hypothèque sur la force essentielle de l'Américain, ce fameux toucher de balle. A partir de là le match était joué. Contraint à l'impossible, d'autant que son premier service était, mardi 1er juin, nécessiteux, Gerulaitis s'en fut, corde au cou et en robe de bure, chercher d'impossibles volées au filet. Avec ses armes à lui, le passing-shot de revers et de superbes lobs slicés, Wilander lui fit de bien belles misères. Et si d'aventure l'Américain s'essaya à l'échange prolongé, ce fut presque toujours pour son malheur.

Rien à dire, donc, et rien à faire. Sauf à trouver l'arme anti-casseurs, c'est peut-être une nouvelle dictature qui s'annonce avec ce jeune homme suédois qui banalise aussi le tennis.

PIERRE GEORGES.

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale

Bas du tableau : 4. Clerc (Arg.-6) b. 7. McNamara (Austr.-12), 6-2, 6-2, 6-2 ; Wilander (Suède-18) b. 5. Gerulaitis (E.-U.-9), 6-3, 6-3, 4-6, 6-4.

DOUBLES MESSIEURS

Quarts de finale

Stewart-Taygan (E.-U.) b. Guan-Tarr (Austr.-Af. Sud), 6-2, 6-4; Gunthardt - Taroczy (Suisse - Hongr.) b. Edmondson - Manson (Austr.), 6 - 3, 6-4 : Gildemeister-Prajoux (Chili) b. Edwards-Palin (Af. Sud-Finl.), 7-6, 6-4 : Feaver-Motta (G.-B.-Brés.) b. Carter-Lewis (Austr.-N.-Z.), 6-4, 2-6, 6-1.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale

Bas du tableau : 5. H. Mandlikova (Tch.-5) b. 3. T. Austin (E.-U.-3), 7-6, 6-7, 6-2 : 2. M. Navratilova (E.-U.-2) b. Z. Garrison (E.-U.), 6-3, 6-2.

D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILISME. — *Le Français Patrick Tambay prendra la place du Canadien Gilles Villeneuve, victime d'un accident mortel le 8 mai dernier, dans l'écurie Ferrari. Il débutera le 3 juillet aux Pays-Bas. Le contrat de Didier Pironi, l'autre pilote de la firme italienne, a été renouvelé pour 1983.*

CYCLISME. — *Vainqueur de la dix-huitième étape du Tour d'Italie, disputée le 1er juin entre Fiera Di Primiero et Boario Terme, l'Italien Silvano Contini a repris le maillot rose. Bernard Hinault, huitième de l'étape à 2 min. 10 sec., se retrouve deuxième à 2 min. 14 sec.*

A LA TÉLÉVISION

MERCREDI 2 JUIN

TF 1 : direct de 13 h. 55 à 18 h. 25 : résumé de 21 h. 40 à 22 heures.

JEUDI 3 JUIN

TF 1 : direct de 13 h. 55 à 18 h. 25 : résumé de 22 h. 10 à 22 h. 35.

Cadences d'enfer entre dames

Le simple dames aura été à l'honneur, mardi 1er juin, sur le central surchauffé, et le public fut bien inspiré de ne pas le bouder : le quart de finale qui se déroula devant les tribunes pleines à l'heure noble du début de l'après-midi entre la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, vingt ans, tenante du titre, et l'Américaine Tracy Austin, dix-neuf ans, championne de Flushing-Meadow, dispensa pendant près de deux heures une qualité de jeu supérieure, tout en faisant régner ce climat émotionnel si rare des grandes confrontations du tennis féminin.

Ces dames s'entrebattent à longueur d'année, ce à un rythme infernal qui soumet leurs gracieuses musculatures à des efforts exorbitants. Cependant, les rendez-vous de Roland-Garros et de Wimbledon sollicitent toutes les gagneuses avides d'un titre, et chacune se retrouve animée d'un esprit vainqueur sur la terre battue avant l'herbe.

Au premier plan de ces lutteuses s'inscrit Tracy Austin, dont on n'a pas oublié l'extraordinaire combat vainqueur qu'elle livra à Martina Navratilova dans la finale si spectaculaire de l'U.S. Open. Tracy Austin, blessée au dos — sans parler d'une grave brûlure au bras — avait dû s'arrêter quatre longs mois cet hiver, Tracy Austin l'ancienne petite bergère à couettes et appareil dentaire que nous avons découverte à Wimbledon en 1977 et qui est devenue une jolie jeune fille blonde en même temps qu'une féroce compétitrice.

Pourtant, à l'image de son compatriote Jimmy Connors, Tracy, qui découvre Roland-Garros, n'est pas à l'aise sur la terre battue, où son revers frappé à deux mains dans tous les angles n'a pas la même accélération que sur surface rapide. De plus, en face d'elle, il y avait Hana Mandlikova, avec sa petite tête d'oiseau décidé, la souplesse de ses longues jambes, son agressivité à la volée et ce service si joliment bouclé derrière la tête, qui est un modèle de détachement.

Les deux oppositions de style furent flagrantes dès les premières balles : la Californienne s'appliquait à tout retourner du fond du court, tandis que la Tchèque ne ratait pas une occasion d'occuper le filet quand elle ne distillait pas l'amortie bien camouflée dans l'échange. Après que Tracy Austin eut mené 3-0, puis 5-3, les jeux s'étaient disputés à une cadence d'enfer jusqu'à ce que, plus mordante, Hana Mandlikova, fût parvenue à enlever le premier set au tie-break.

Le même dialogue se joua au deuxième set que cette fois Tracy Austin, grâce à son opiniâtreté, remporta également au tie-break. Mais on sentait bien que la balance allait pencher en faveur de la volleyeuse d'Europe centrale, dont la légèreté faisait merveille. Celle-ci, en effet, se détacha très rapidement au troisième set par 4-1. Puis, sur son service, elle mena 5-1.

On croyait le match terminé. C'était ne pas compter avec l'impondérable. Elle flotte, elle hésite : en un mot, elle est femme. Ainsi souvent nos compagnes du beau sexe accusent un infinitésimal fléchissement dans la marche inexorable de leurs résolutions. Soudain, Mandlikova l'abeille perdit la tête, envoyant ses balles dans le filet ou dans les toiles. Austin la fourmi engrangea précieusement les points et le jeu. Mais à 5-2, c'est-à-dire une minute plus tard, la championne tchèque s'était reprise et le match se terminait en sa faveur, dans la satisfaction générale. Hana Mandlikova s'attaquera donc demain à son ex-compatriote Martina Navratilova, victorieuse sans problème de la jeune Noire Zina Garrison : une confrontation à l'atmosphère tendue qui vaudra le déplacement.

OLIVIER MERLIN.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

L'un des premiers groupes français de Bâtiment et Travaux Publics recherche pour

GRANDS CHANTIERS situés dans les EMIRATS du GOLF PERSIQUE

UN INGENIEUR DIPLOME DIRECTEUR DE TRAVAUX

40 ans minimum - Anglais exigé
Expérience dans la conduite de grands chantiers (technologie nucléaire)

UN INGENIEUR DIPLOME DIRECTEUR DE TRAVAUX

35 ans minimum - Anglais exigé
Expérience dans la conduite de chantiers Bâtiment Tous Corps d'Etat

INGENIEURS DIPLOMES RESPONSABLES DE PROJET

30 ans minimum - Anglais exigé
(Connaissance des marchés Anglo-saxons)

UN INGENIEUR MATERIEL

RESPONSABLE d'un parc de 150 M.F.
Anglais exigé

UN COMPTABLE 2e Echelon

Anglais exigé

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

BETON ARME et BETON PRECONTRAINT
35 ans minimum

UN INGENIEUR DEBUTANT

Pour contrôle Qualité et suivi de travaux

CHEFS DE CHANTIERS 3e Echelon

Expérience indispensable du Gros Oeuvre en Bâtiment et de l'expatriation

Adresser CV, photo et prétentions sous No37.233 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

Importante société recherche pour mission longue durée (déplacement en famille)

Département Outre-Mer

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ

d'une école électronique option télécommunication

pour études techniques relatives à l'exploitation et à la modernisation de centraux téléphoniques et télex.
Expérience en commutation électronique temporelle et spatiale impérative.
Esprit d'équipe et aptitude aux contacts humains nécessaires.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 2946 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

Import. export : communiquez-nous vos idées de marchés importants ou appliquez-les en nos bureaux. Rémunération par commissions : 874-76-40.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

LYCÉE FRANÇAIS SAN-SALVADOR
(Amérique centrale)
recrute :
1 Professeur de philosophie et français
1 Prof. de mathématique second cycle
1 Prof. sciences naturelles et physiques

Adr. C.V. et prét. salariales à LICEO FRANCES Apartado postal 139 SANTA-TECLA (El Salvador)



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux



elf aquitaine

recherche pour son **USINE DE LACQ (64)**

UN AGENT TECHNIQUE TELECOMMUNICATION

[illegible] de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications ou DUT/BTS électronique + formation en téléphonie numérique pour effectuer la maintenance et l'exploitation :
- d'un autocommutateur privé électronique,
- de réseaux d'interphonie,
- de systèmes et réseaux particuliers de télécommande, télésignalisation et transmission de données.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 37.112 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas Tour 12-04 - 64028 PAU CEDEX.

CPIO NANTES

Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest

Notre Société - 2100 personnes, 400 millions de C.A. - est spécialisée dans la conception et la fabrication de produits techniques en caoutchouc et en plastique destinés à l'automobile et à l'industrie.

Nous recherchons actuellement un

INGENIEUR D'ETUDES MECANICIEN

pour assurer la responsabilité des relations techniques avec les Bureaux d'Etudes des Constructeurs automobiles notamment allemands ainsi que de leurs sous-traitants.

Le suivi de cette clientèle implique de fréquents déplacements de courte durée en Allemagne.

Le poste nécessite une connaissance de base de l'Allemand qui pourra être perfectionnée et une expérience automobile, de préférence acquise dans un bureau d'études ou chez un fournisseurs.

Nous apprécierions en outre soit :
- la connaissance des techniques de mécanique vibratoire et d'acoustique.
- une expérience dans le domaine du caoutchouc appliqué à l'antivibration et à l'étanchéité.
- la connaissance des matériaux plastiques.

Le poste offre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur, aussi bien dans la société, qu'au sein du groupe RENAULT auquel nous appartenons.

Adresser C.V., photo et prétentions à Mme HEURTAULT - C.P.I.O. - BP. 1226 44023 NANTES CEDEX - sous référence 8018 UN.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
recrute pour son centre implanté à NANTES.
1 CHEF DE PROJET
(titulaire de 2 diplômes d'enseignement supérieur dont un en informatique).
Ecrire av. C.V. au :
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DIV. DE L'INFORMATIQUE 21 bis, rue La Pérouse. 75016 PARIS.

Chef de ventes export chaussures de ski

Cette société fabrique et commercialise des chaussures de ski. Sa place sur le marché national est prépondérante, sa présence sur le marché mondial affirmée.
Elle souhaite développer ses actions à l'exportation et, pour cela, s'attacher un jeune Chef des Ventes Export.
Après analyse de la situation actuelle, il devra, en accord avec la Direction Générale, reconsidérer et/ou améliorer l'approche de certains marchés, en ouvrir d'autres, et dans tous les cas, suivre, animer et gérer les réseaux de ventes (agents ou importateurs).
Ce poste peut être confié à un homme jeune, de formation supérieure type ESC maîtrisant bien l'anglais et possédant si possible de bonnes notions d'Allemand.
C'est un pragmatique bon négociateur et parfaitement à l'aise sur le terrain.
La base de travail est en Rhône-Alpes mais la fonction suppose, bien sûr, de nombreux déplacements à l'étranger.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence CE 614 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

FILIALE DU GROUPE MATRA

Première Société Française à concevoir et fabriquer des circuits intégrés - mémoires - microprocesseurs télécom CMOS et bipolaire

renforce sa DIVISION RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATION

et cherche à pourvoir les fonctions de :

GESTION DU PERSONNEL

- Embauches et suivi des effectifs
- Qualification et classification des postes
- Administration et paie
- Rémunérations.

De formation IUT (gestion du personnel) ou universitaire (juridique) il aura acquis 3 à 5 ans d'expérience de la gestion du personnel dans une unité industrielle de taille moyenne. Il sera l'interlocuteur de l'encadrement et participera aux relations avec les représentants du personnel. C'est un homme de terrain.

Anglais apprécié.

Les perspectives de carrière et le niveau de rémunération sont liés à l'expérience et aux compétences du candidat.

Ce poste est à pourvoir rapidement à NANTES.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo sous réf. DRHC/GP/LM à MATRA HARRIS SEMICONDUCTEURS B.P. 942 — 44075 NANTES CEDEX.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 4 milliards de C.A. en 1981 dont 43% à l'exportation.
Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

Recherche pour sa **fonderie** spécialisée dans les procédés et alliages de haute performance un :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet ingénieur expérimenté visitera une clientèle utilisant des techniques de pointe : aéronautique, spatial, armement, assistera les bureaux d'études clients tant pour la conception des pièces que pour tout problème de mise en œuvre et de suivi technique.

Le poste, basé à Grenoble, couvre la moitié sud de la France.

Une formation supérieure, type arts et métiers, la connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Bonnes perspectives pour un candidat évolutif.

Écrire avec C.V. et prétentions à :
MERLIN GERIN -
Service GCE - Référence MTM 168
38050 GRENOBLE Cedex

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche pour son centre informatique de MARSEILLE équipé : CII-HB de moyenne puissance/ Logiciel TDS-IDS 2

UN (E) ANALYSTE

- Formation supérieure (MIAGE ou IPG).
- Expérience professionnelle 2 à 3 ans.

En analyse et programmation COBOL. De un envir. télétraitement et base de données.

Ecrire HAVAS, référence 94775 MARSEILLE.

Société Lyonnaise de Transports en Commun (T.C.L.) recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

30 ans environ

Pour conception, gestion et évolution des systèmes d'exploitation de trafic en temps réel du métro, des gares routières et prochainement de la radio-régulation.
Quelques années d'expérience temps réel nécessaires.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétent. à :
Société T.C.L. - 50, cours Lafayette.
69423 LYON CEDEX 03.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

120-140 000 F

jeunes ingénieurs grandes écoles.

choisissez une informatique d'avant-garde.

Vous recherchez l'entreprise qui vous permettra d'exploiter au mieux votre potentiel et, si possible, votre première expérience.
Cette entreprise, vous souhaitez qu'elle mette en oeuvre des techniques de pointe et qu'elle vous permette d'acquérir les compétences pour une évolution rapide.

Venez rejoindre le G. CAM.

Société d'Etudes et de Conseil du Groupe des filiales de la Caisse des Dépôts et Consignations, le G. CAM est une société particulièrement jeune, en forte croissance depuis plusieurs années, dont les moyens financiers lui permettent d'entreprendre de grands projets en informatique de gestion.
Sa politique de management donne la priorité à la délégation des responsabilités, la motivation et aux aspirations des hommes.

Merci d'adresser c.v. et prétentions s/réf.149 à Marie Françoise Aletti
G.CAM - Tour Maine Montparnasse BP 8 - 75755 Paris Cedex 15.



SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE SUD
recherche

TECHNICIENS

De mise au point et mise en service de matériel d'automatisme.
Formation DUT, Dégagé O.M.

Écr. C.V. s/réf. 3181 M à SWEERTS. B.P. 289. 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

STRUCTURES, CHARPENTE
ANGLAIS apprécié
pour déplacements.
E.T.T. — 246-00-37.

PARIS et ÉTRANGER

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Débutants ou expérimentés pour études et S.A.V. SOPRAS
E.T.T. — 355-36-69.

Société d'Expertise Comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche

ASSISTANT COMFIRMÉ

D.E.C.S. complet. Expérience Cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 4838/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.



Directeur Général
Food
350 000 F +

L'offre : La Direction Générale et, eventuellement la Présidence, d'une société de distribution alimentaire située en banlieue Nord-Ouest de Paris.
La responsabilité du développement de la filiale française d'un groupe international. Cette filiale était, jusqu'à ce jour, une entreprise à caractère familiale.
Une rémunération très ouverte dépendant de votre niveau et de votre expérience.

Vous avez :
- une formation commerciale supérieure de très bon niveau (HEC, ESSEC...)
- une solide expérience du marketing et de la distribution acquise obligatoirement dans le secteur alimentaire.
- une expérience réussie du management des hommes.
- entre 33 et 45 ans environ.

Nous sommes : une P.M.E. filiale française d'un important groupe anglais du secteur alimentaire.
Nous distribuons sur l'ensemble de la France un produit de consommation courante et nous souhaitons en développer d'autres.
Nous bénéficions d'une forte notoriété et d'une place importante sur notre marché.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 205167 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.



emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux

TEMAT GROUPE **MATRA**

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES

Notre société diversifie de plus en plus son activité dans le domaine de la **TELEMATIQUE.**

Nous développons et fabriquons des produits électroniques **GRANDES SERIES** (Téléphones, Terminaux de Visualisation).

Au sein de notre **DIRECTION ETUDES DE QUIMPER** Nous créons le poste de

Chef de Service Développement
Responsable du Bureau d'Etudes

A partir des études et maquettes du laboratoire et en collaboration avec le service Industrialisation, il sera chargé :
— de concevoir des produits fabriquables en grandes séries (Assemblage, Test, Maintenance),
— de constituer les dossiers de fabrication avec une équipe de dessinateurs qu'il mettra en place (Implantation électronique, Mécanique, Plastique).

Ce poste convient à un Ingénieur **ARTS & METIERS** ayant acquis une solide expérience (au moins 10 ans) dans un contexte industriel de Produits **GRANDES SERIES**, si possible électroniques ou petits appareillages électriques.

Des connaissances en mécanique, plastique d'essemblage, plastique d'habillage seront appréciées.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **JD 126** à
TEMAT Service du Personnel — 10, rue Jean Jaurès — 29000 QUIMPER

Sté de services
et conseil en informatique
(570 personnes)
recherche
pour poste à pourvoir à
BORDEAUX

JEUNE INGÉNIEUR

De 0 à 1 an expérience pour travaux d'analyse et programmation s/calculateur. 32 BITS et microprocesseur.
Utilisant le FORTRAN et à langage évolué TEMPS RÉEL (LTR).

Préférence sera donnée aux candidats disponibles très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous le nº 2149, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11ᵉ.

Cherche
ANIMATEUR ADOLESCENTS
(prévention générale) pour une M.J.C. de quartier. Adresser d'urgence C.V. à UNION LOCALE DES M.J.C. DE CANNES, Centre de Ranguin, 06150 CANNES-LA-BOCCA.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa Division ENTRAINEMENTS et SERVO-MECANISMES

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT ELECTRONIQUE

DIRECTEMENT RATTACHE AU DIRECTEUR DE LA DIVISION

Ingénieur Grande Ecole d'environ 40 ans, ayant :

— une compétence dans la gestion d'un Etablissement incluant développement, production et vente de produits industriels.
— une expérience réussie dans des activités similaires (en particulier, entrainements vitesse variable, régulation-programmation thermique et sous ensembles et produits électroniques divers ...)

Chargé de la Direction de cet Etablissement, il sera responsable :
— de sa gestion courante incluant responsabilités technique, commerciale, sociale et économique ;
— de la préparation des décisions stratégiques (activités nouvelles, rationalisations ...)
— de la liaison et de la coordination avec les autres Etablissements de la Division, les autres Divisions de la Société et les organismes du Groupe.

Cette fonction nécessite :
— en priorité, des qualités de gestionnaire ;
— un dynamisme fondé sur un sens aigu du marketing et de la rentabilité.
— Allemand très vivement souhaité, ou à défaut, Anglais.

Résidence : Ville importante du SUD-EST

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 37315 à
CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

---

jeunes ingénieurs d'exploitation

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du Groupe CEA, recherche, dans le cadre de son expansion, pour son Etablissement de LA HAGUE (proximité de Cherbourg) plusieurs Jeunes Ingénieurs débutants ou possédant une première expérience.

Rattachés au Directeur de Production, ils se verront confier pendant leurs premières années de carrière, en relation avec les Chefs de Groupe, des responsabilités d'exploitation en horaire continu, et ensuite la responsabilité d'unités d'exploitation en horaire normal.

Ces postes conviendraient à des Jeunes Ingénieurs diplômés des Ecoles Supérieures de Chimie, de Mécanique ou généralistes (X, Centrale, Mines, ENSAM, INSA....). L'aptitude au travail posté et de réelles qualités d'animation des hommes sont indispensables.

Les conditions financières sont attractives et de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 82.21-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
15, av. d'Eylau - 75116 Paris

PARIS   LONDRES   HOUSTON

BANQUE PRIVÉE
recherche

CHEF DU SERVICE DES TITRES

Expérience confirmée
Sens des relations commerciales.
Lieu de travail BORDEAUX.

C.V. et prétentions sous référence H 1871 agence Havas, 33075 Bordeaux Cedex qui transmettra.

DUFIEUX - MACHINE OUTIL GRENOBLE

dans le cadre de son développement, recherche

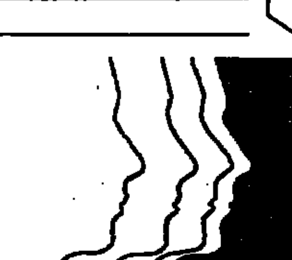
INGENIEUR MECANICIEN

possédant une bonne expérience dans la conception et la construction de machines outils pour poste

TECHNICO-COMMERCIAL

— Logement assuré
— Situation d'avenir pour un ingénieur de classe.

Ecrire lettre manuscrite ainsi que CV aux :
Etablissements DUFIEUX-MACHINE OUTIL BP 227
38433 GRENOBLE-Echirolles Cédex



Radiotechnique
Compelec

Pour accroitre sa part de marché dans le domaine de la téléphonie,
RTC vous propose un poste de :

CHEF de PRODUITS,

responsable de l'étude, du développement et de la vie industrielle de circuits intégrés.
A ce titre, il prendra en charge les contacts clients pour la spécification des produits, conduira et évaluera leur développement en tant que CHEF de PROJET, il s'assurera de la mise en place des outils industriels nécéssaires.
Vous êtes : un électronicien diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (ESE, ENS, IMAG, ISEN, ISEP..) ayant acquis une expérience de la réalisation de circuits ou de systèmes électroniques avancés.
Vous souhaitez connaitre ou approfondir les aspects financiers, marketing et de management des projets électroniques.
La connaissance du marché du téléphone est un atout supplémentaire. De part notre vocation internationale, nous pouvons compléter la formation de nos ingénieurs..soit en Europe, soit aux Etats-Unis.
Le centre microélectronique de Caen, à la pointe des techniques et technologies bipolaires rapides, regroupe sur un même site les activités de marketing, développement et de production de circuits intégrés.
Caen, une métropole universitaire en mouvement, vous garantira un cadre de vie de premier ordre à 200 kms de Paris.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 205160 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Importante Société GRENOBLE recherche un

CHEF DES SERVICES GESTION-COMPTABILITE

qui, après une période indispensable de formation et d'information au sein de l'Etablissement, aux côtés de l'actuel titulaire du poste, prendra sa suite.

Le Chef des Services Gestion-Comptabilité a sous son autorité les services chargés de la Comptabilité Générale, de la Comptabilité Analytique et Budgétaire, de l'informatique de Gestion et le Service Juridique et Fiscal.

Le candidat recherché aura comme première tâche la responsabilité directe de la mise en place d'un nouveau système de Comptabilité Analytique et Budgétaire, dans le cadre de la rénovation en cours de l'informatique de gestion de l'établissement.

Il devra avoir une formation adaptée à la fonction, comportant notamment un minimum de cinq années d'expérience industrielle dans la discipline.

Age minimal : 30 - 35 ans.

Date d'engagement : dès que possible.

Effectif : 850 personnes, dont 170 Ingénieurs et Cadres.

Chiffre d'affaires annuel : 400 à 450 MF (dont 50% à l'exportation).

Adresser CV et photo S/REF. 8277/L à Contesse Publicité
74, rue Béchevelin
69363 LYON Cédex 07 qui transmettra

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

JEUNE EXPERT COMPTABLE
DIPLOMÉ (E)
OU NIVEAU RÉVISION COMPTABLE

Le poste à pourvoir devrait évoluer normalement vers l'association.

Envoyer C.V. + photo à J. RICOL, Cabinet GERE, 26, rue Crillon, 69006 LYON.

Important groupe d'assurances
recherche
pour sa délégation régionale de

NANCY

dommages aux personnes
(branche maladie)

SON CHEF DE CENTRE

— il sera responsable du C.A. et de l'administration du centre comprenant une quinzaine de personnes,
— il aura les capacités nécessaires aux relations commerciales et à la gestion (organisation et encadrement du personnel),
— expérience de la profession des assurances très appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous le nº 2.135, à Publicités RÉUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS.

Bureau de contrôle LYON
recherche

INSPECTEUR ÉLECTRICIEN CONFIRMÉ.

Envoyer C.V. : A.C.T.S., rue du Pognat, 01150 LAGNIEU.

INFORMATIS

recherche pour ses agences de TOULOUSE-NANTES

COMMERCIAUX

Ayant expér. de la vente des services informatiques SSCI ou Constructeurs.
Réelle possibilité de promotion pour éléments de valeur. 26, r. Daubenton (5ᵉ) - 337-99-22.

---

chef des ventes

CREUSOT-LOIRE, recherche pour la Ligne Aéroréfrigérants de la Division BATIGNOLLES un cadre technico-commercial chargé de la vente des pièces de rechange. Chef des ventes du secteur, il devra réaliser les objectifs fixés, dans un cadre d'action relativement autonome. Il devra notamment animer le réseau commercial, rédiger les propositions, négocier les ventes.

Le poste, basé à NANTES, conviendrait à un cadre diplômé d'une école supérieure de commerce, ayant acquis une solide expérience au sein d'un service exportation de matériels industriels durables. Il implique des déplacements assez fréquents en France et à l'Étranger. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les candidatures avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée sont à adresser au Responsable de la Ligne Aéroréfrigérants de la Division BATIGNOLLES - CREUSOT-LOIRE - 15, rue Pasquier 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

VOUS êtes **Ingénieur Grande Ecole Scientifique** intéressé par les problèmes de gestion, ou
VOUS êtes diplômé d'une **Grande Ecole de Gestion** attiré par les approches scientifiques.
VOUS avez une **1re Expérience Pratique en Informatique de Gestion**, ou
VOUS êtes **Débutant** mais avec une option informatique.
VOUS voulez mettre en œuvre toutes les méthodes et tous les moyens de la gestion moderne : **Informatique et Bureautique**, dans un environnement de : **Gestion Scientifique et Contrôle de Gestion**
VOUS avez un fort potentiel d'évolution et vous voulez, après une première connaissance de l'entreprise aussi large que possible, vous orienter vers des postes à fortes responsabilités.

NOUS sommes un Groupe International de Sociétés de production et de commercialisation de produits de grande consommation caractérisé par le **dynamisme** de sa gestion et sa volonté **d'innover**, et nous recherchons nos

futurs managers

NOUS leur proposons, dans une première étape, d'occuper une fonction de **Chef de Projet** informatique au sein de la Direction de Services de Management du groupe
Ils y acquiéreront une large expérience de l'entreprise et de son environnement par la connaissance des flux d'informations.
NOUS leur donnerons la possibilité de révéler leurs qualités d'organisation, d'innovation et de dynamisme avant d'évoluer vers d'autres fonctions.



Adresser CV, photo et prétentions au Service Emploi et Carrière, 55 Bd de la Mission Marchand 92401 Courbevoie.

COLGATE PALMOLIVE

média-system

notre métier : l'ingénierie informatique

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique et notre progression en 1981 a été l'une des plus forte de la profession.
Construire des systèmes informatiques est notre métier. Le savoir-faire et la qualité de nos équipes, notre maîtrise des techniques nouvelles sont reconnues de nos clients.

Pour faire face au développement de nos activités en 1982, nous recherchons pour :

PARIS ET LYON

chefs de projet Réf. 206 P

Ingénieurs Grandes Écoles pour l'étude et l'encadrement de projets de haut niveau mettant en œuvre : mini-informatique, télétraitement et bases de données.

ingénieurs Réf. 206 I

diplômés option informatique connaissant minis et systèmes de télétraitement (CICS, TDS...) et bases de données (DL1, IDS...)

ingénieurs systèmes

sur HB 66 ayant une solide expérience du système G COS avec DM4. Opportunités de séjour de longue durée à l'étranger. Réf. 206 S

GRENOBLE

chef de projet Réf. 206 G

MICRO-INFORMATIQUE, ingénieur Grandes Écoles (Sup. Élec., ENSIMAG, ENSEEIHT, ISEP...), connaissant parfaitement télétransmissions et bases de données pour développement d'un projet de grande envergure.

MARSEILLE

analystes programmeurs Réf. 206 M

expérimentés sur HB 66 (IDS et TDS)

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à Sopra Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris. Discrétion assurée.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

Puissant groupe industriel international, spécialisé dans la fabrication de produits destinés à la construction

recherche

pour son usine de tranformation de l'acier, située à 300 km de Paris

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Relevant de la Direction Générale, il sera en charge de :
- la comptabilité générale et analytique,
- la préparation et le suivi des budgets,
- la gestion financière.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (H.E.C., ESSEC, Sup. de Co, ...).
Agé de 35 ans minimum, il devra justifier d'une expérience confirmée dans une fonction similaire en milieu industriel.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé et de vos prétentions sous Nº 227.262 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion assurée.

IMMOBILIER
Important Groupe de la REGION PARISIENNE recherche

responsable d'études

de formation supérieure (complément I.C.H. souhaité).
Il aura déjà une bonne expérience immobilière, si possible en "Marchands de biens".
Il sera chargé de rechercher, d'étudier, de négocier et de monter sur les plans financiers, techniques et juridiques des opérations de construction ou de restructuration d'immeubles (habitations ou bureaux).
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1035 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société multinationale recherche pour proche banlieue sud Paris :

Ingénieur débutant (hf)

souhaitant faire ses premières armes SYSTEMES sur 4331 ou DOS/VSE.
Anglais souhaité.
Formation assurée.
Evolution de carrière sur gros systèmes OS/MVS dans un réseau SNA.
Merci d'adresser candidature - en précisant la réf. 4224 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

EQUIPER L'AGRO-ALIMENTAIRE

Vendre et monter des installations complètes - depuis les bâtiments jusqu'aux matériels - cela nous le faisons avec grand succès dans nombre de branches industrielles.
Notre progression continue (6000 personnes actuellement) nous incite à étendre notre savoir-faire aux industries agro-alimentaires.
Cette extension, nous souhaitons la confier à un homme familier de ces industries, ainsi que des fabricants de matériels et des ingénieries.
Pour réussir dans cette mission, il faut savoir mener les contacts prospectifs avec initiative et réflexion, et élaborer des propositions commerciales réalistes.
Bref, un tempérament de vendeur, associé à des réflexes techniques issus d'une solide formation, d'autant plus appréciée qu'elle sera accompagnée d'une bonne connaissance des systèmes modernes de régulation et d'automatisme.
Cette responsabilité est à exercer sur le territoire métropolitain, avec base à Paris.
Votre candidature, (s/réf. 9761), adressée à Axial, 27, rue Taitbout 75009 Paris, sera examinée avec attention et de façon toute confidentielle.



BOSSARD CONSULTANTS
Groupe International de conseil en management

Ingénieurs grandes écoles
(X, Mines, Centrale)

à partir de votre expérience (de 3 à 5 ans) dans les domaines de l'informatique, vous souhaitez orienter votre évolution professionnelle vers le conseil.

Nous vous proposons d'entrer dans notre équipe systèmes d'information pour être associés à des opérations concernant :
- les stratégies informatiques et bureautiques des entreprises
- la conception et l'implantation de systèmes d'informations,
- l'expertise et le diagnostic de la fonction informatique sous tous ses aspects.

Outre des compétences techniques indiscutables, les candidats devront satisfaire aux exigences de comportement et d'éthique du métier de consultant tel que nous le pratiquons : qualité des prestations, sensibilité aux impératifs de progrès social et de productivité des entreprises, tempérament généreux, disponible et ouvert.

Adresser votre dossier de candidature avec photo à Th. JACQUELIN - BOSSARD CONSULTANTS 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX CEDEX 776 42 01

RESPONSABLE COMPTABILITÉ-FINANCES

BANLIEUE NORD-EST. La filiale française d'un important groupe industriel international (140 personnes - Chiffre d'Affaires : 100 millions de francs), située dans la banlieue Nord-Est de Paris, recherche le responsable de son service Comptabilité Finances rendant compte au Directeur de la Filiale et au Directeur Financier de la maison mère belge.

En liaison avec le service informatique, il est responsable de la Comptabilité Générale et Analytique, établit bilans, comptes d'exploitation et déclarations fiscales, – effectue l'ensemble des opérations de reporting en liaison avec la maison mère, – assure les relations avec les banques et la gestion de la Trésorerie, ainsi que le contrôle des budgets, il anime une équipe de huit personnes. Expérience de la Comptabilité anglo-saxonne appréciée.

Agé de 35 ans minimum, le candidat devra justifier d'une expérience confirmée dans une fonction similaire.

Disponible très rapidement.

Envoyer lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et prétentions à :
Référence 2.060
SOCIÉTÉ JOBEL 5, rue Alexandre-Dumas, 75011 PARIS (qui transmettra).



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires de la Distribution

Un des tout premiers groupes indépendants de distribution
(CA supérieur à 14 milliards de Francs en 1982)
recherche
dans le cadre de son expansion

Responsables d'Entrepôt

Ils auront à assurer la direction d'entrepôts de 25000 m² occupant 100 personnes environ.

Profil demandé : âgés d'environ 35 ans, les candidats seront des praticiens des techniques modernes de manutention, de stockage, de préparation, de commandes et de gestion des stocks. Ils devront pouvoir justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans à un poste de direction d'un entrepôt de taille moyenne.
réf. 8493

Responsables Service Transport

Ils auront à diriger l'exploitation et à contrôler la gestion d'une flotte de 30 véhicules semi-remorques 38 tonnes.

Profil demandé : âgés d'environ 30 ans, les candidats devront justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans en exploitation transport (public ou privé). Une première expérience en contrôle de gestion transport serait appréciée.
réf. 8494

Les postes à pourvoir à Paris et en province nécessiteront de très nombreux déplacements. L'évolution ultérieure de ces postes exigera une grande mobilité géographique.

Envoyer lettre manuscrite · CV · prétentions en précisant la référence choisie à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** qui transmettra

chef des services comptables 180.000 F+

Fould-Springer

Nous fabriquons et commercialisons des produits de deuxième transformation : levure, alcool, avant-produits pâtissiers destinés à l'industrie alimentaire, la pharmacie, la parfumerie, la chimie. Avec 600 M. de F. de C.A., nous sommes le leader de notre branche d'activité. Nous recherchons le collaborateur qui, sous l'autorité du Directeur Financier, prendra en charge les services de comptabilité générale et analytique qui sont entièrement informatisés. Il sera responsable de l'établissement des états comptables périodiques ainsi que des déclarations fiscales et sociales, et animera un service de 8 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum, de formation supérieure (expertise comptable, ESCP, ESC, ...) ayant une bonne expérience de la comptabilite générale et analytique en milieu industriel, acquise soit dans une entreprise, soit dans un cabinet d'expertise comptable. Un candidat à fort potentiel trouvera dans notre groupe de réelles possibilités d'évolution. Le poste est basé à MAISONS-ALFORT (94).

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 165.82 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES

TELECOM, SUPELEC
SUP AERO, INSA

LA DIMENSION SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique. Réalisateur de TRANSPAC, de réseaux publics (LUXEMBOURG, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE - BRESIL) et privés (SNCF - ESA-UIC - HONEYWELL - LTT - CHASE MANHATTAN BANK).
Une démarche rigoureuse appliquée à tous types d'intervention : appréhension des besoins, conception des systèmes, réalisation de logiciels et de matériels spéciaux, ingénierie de projets, livraison de systèmes clé en main, assistance, formation, maintenance.
Une entreprise de plus de 1.000 personnes, présente tant en France que sur le marché international (Etats-Unis, Allemagne, Belgique, Italie,...)

LES RESPONSABILITES SESA

Notre politique répond à l'exigence principale de notre clientèle : dialoguer avec un interlocuteur unique pour l'ensemble de nos prestations (matériels, logiciels, mise en place de systèmes informatiques). Cela implique que chacun de nos Ingénieurs, à son degré de responsabilités, s'implique personnellement sur le projet auquel il participe.

LA CARRIERE SESA

Nos structures et la diversité de nos applications permettent à de jeunes diplômés, débutants ou bénéficiant d'une première expérience en Informatique, d'acquérir à bonne école une parfaite maîtrise des techniques de pointe : commutation de message - réseaux de transmission de données - applications temps réel - gestion transactionnelle - *bases de données et logiciel de base.*

Trois atouts pour une belle perspective de carrière.

Adressez votre CV détaillé, sous réf. M 26 (à préciser sur l'enveloppe) à SESA - Direction du Personnel - 30, Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.

SESA



Toujours soucieux de maintenir la qualité de son potentiel humain,

entreprises saunier duval

spécialiste de rang international dans les études et réalisations d'équipements électriques et de systèmes d'automatismes industriels

renforce ses équipes en recrutant :

DES INGENIEURS

ayant acquis une parfaite maîtrise de leur spécialité dans la conception et réalisation :
— d'installations électriques industrielles et tertiaires
ou — de systèmes d'instrumentation et de contrôle-commande
ou — d'automatismes industriels.

DES AGENTS TECHNIQUES

capables d'apporter une réelle assistance technique dans l'un ou l'autre de nos domaines d'intervention.

DES CONDUCTEURS DE TRAVAUX POLYVALENTS

outre une solide expérience dans nos spécialités, des connaissances en mécanique et tuyauterie seront particulièrement appréciées.

Ces postes conviennent à des hommes de terrain très mobiles, familiarisés à la pratique de l'anglais et souhaitant valoriser leur expérience *en intégrant nos équipes.*

Adressez votre curriculum vitae au Service des Relations Humaines
ENTREPRISE SAUNIER DUVAL 250 Route de l'Empereur
92508 RUEIL MALMAISON Cedex.

LE 4ᵉ CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE TRÈS FORTE CROISSANCE + 78% EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE EN FRANCE ET EN CALIFORNIE, FILIALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS), CRÉE LA FONCTION DE

DIRECTEUR DE LA QUALITÉ

Vous dépendrez directement du Directeur Général et serez responsable du maintien du leadership mondialement reconnu de nos produits dans le domaine de la qualité. Pour cela vous recruterez et vous constituerez les équipes d'Inspecteurs de Qualité des usines ; vous définirez les procédures et les moyens de contrôle, vous préparerez un tableau de bord mensuel de suivi de la qualité. Les rapports de nos propres équipes d'installation et d'entretien (100 personnes dont 50% à l'étranger) vous permettront de suivre l'évolution de la qualité jusque chez le client. Vous aurez les pouvoirs et le support nécessaires à la mise en place rapide d'actions correctives par le personnel des services de développement, de fabrication ou de maintenance.

Pour vous préparer à cette fonction, vous avez précédemment défini, mis en place et géré un programme «d'assurance qualité» dans des produits de technologie très évolutives. Vous possédez une bonne connaissance des méthodes d'échantillonnage statistique et de l'évaluation des équipements de tests. Enfin votre aptitude à communiquer vous permettra d'emporter l'adhésion de tous.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Écrivez sous n° 42508 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra confidentiellement votre dossier

HAVAS CONTACT



benson
la réussite par les hommes.



Leader en France sur le marché du jardinage, leader en Europe sur le marché des semences potagères et florales.
Nous créons le poste de

CHEF DE SERVICE TRESORERIE

Le rapide développement de la Société nous amène à créer la fonction TRESORIER, afin de rechercher le financement à court terme ou l'affectation des excédents, moduler les flux monétaires, mettre en place les procédures de prêts entre les filiales.

En outre le Trésorier aura à maintenir les meilleures relations avec les Banques du Groupe.

Enfin, il définira les principes de gestion et réorganisera les comptes : stocks, clients, fournisseurs.

Nous recherchons un CADRE ayant une expérience de la gestion de trésorerie acquise en entreprise dans un poste équivalent et possédant une formation de type DECS.

La connaissance de la Banque sera un atout supplémentaire.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de bien vouloir nous écrire, en joignant CV, photo en précisant vos prétentions à CLAUSE S.A. 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE — *Mme Laurent*



4ème fabricant européen d'équipements pour l'automobile
Groupe industriel français de Dimension Internationale — 27000 personnes — C.A. 6,9 milliards dont 52% pour l'étranger

recherche

INGENIEURS DE VENTE France et Export

La poursuite de notre expansion internationale, en particulier sur le plan commercial, nous conduit à rechercher pour plusieurs de nos Branches d'Activités des Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles, de préférence mécanique, ayant 3 à 5 ans d'expérience de vente de produits techniques ou en études/essais. Au sein de la Direction des Ventes d'une Branche d'Activité du Groupe, vous serez responsable, après formation à ses produits, des négociations techniques et commerciales auprès de constructeurs français et/ou étrangers : vous assurerez les relations avec le client, de la définition du cahier des charges à l'homologation du produit et à la négociation du contrat commercial, dont vous suivrez la réalisation. Vous serez dans ce domaine l'interlocuteur de tous nos services concernés.

Les postes sont à pourvoir à :

ASNIERES : Activité Coupleurs Industriels — Société Valéo — Anglais courant.

ASNIERES : Activité Organes de Transmissions Véhicules Lourds — Société SO.M.A. Allemand courant.

LYON : Activité Machines Tournantes — Société Paris-Rhône — Anglais courant.

BRANCHE MACHINES TOURNANTES
SOCIETE PARIS—RHONE (Lyon 69)

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs type A. & M., vous avez 2 à 3 ans d'expérience en fabrication ou méthodes, de préférence en production de série. Vous seconderez le Responsable des Méthodes de la production de grande série d'alternateurs, en participant à la définition des investissements d'amélioration des matériels de fabrication (presses, machines spéciales, usinage, automatismes, . . .) et de leurs conditions techniques, humaines et économiques d'utilisation. Vous dirigerez une petite équipe de techniciens pour leur conception et leur mise en place.

A PARTIR DE TOUS CES POSTES NOTRE POLITIQUE DE GESTION DES INGENIEURS ET CADRES OUVRE DE LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE.

Adresser CV, prétentions et photographie en précisant le poste et le lieu souhaités à VALEO Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen — 75017 PARIS

SAT
Société Anonyme de Télécommunications
recherche pour renforcer ses
SERVICES COMMERCIAUX

Ingénieur

débutant ou ayant quelques années d'expérience. Après un complément de formation éventuelle, il négociera des contrats d'**EQUIPEMENTS DE TRANSMISSION** (faisceaux hertziens, fibres optiques...) avec les grandes administrations, PTT notamment. Il établira des relations suivies avec ces organismes.
Ce poste s'adresse à un jeune Ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique · ENST - SUP. ELEC...
Lieu de travail : ***PARIS,*** *avec de courts déplacements en Province.*

2 ingénieurs commerciaux

expérimentés
EN COMMUTATION ELECTRONIQUE
pour renforcer des équipes de vente opérationnelles.
Lieu de travail : **PARIS,** avec de nombreux déplacements en province.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, en indiquant le poste choisi à

SAT

SAT - Service Central du Personnel
41, rue Cantagrel - 75624 PARIS CEDEX 13



HALFEN SA

PARIS
P.M.E. européenne
premier fabricant de systèmes de fixation pour la construction,
recherche son

CHEF COMPTABLE

Responsable du service, il élaborera les documents de gestion financière et budgétaire et produira le bilan. Titulaire du DECS il aura une expérience d'une dizaine d'années, dans une PME de préférence et une bonne pratique de l'informatique. A terme, un travail de coordination internationale implique l'usage de l'allemand et/ou de l'anglais. 150 à 200.000F selon âge et expérience.

Ecrire avec CV explicite à HALFEN S.A.
18, rue Goubet 75940 Paris Cedex 19
Discrétion totale assurée.

4ᵉ CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, TRÈS FORTE CROISSANCE + 78% EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRE DE RECHERCHE EN FRANCE ET EN CALIFORNIE, FILIALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS) MODIFIE SA STRUCTURE POUR MIEUX MAÎTRISER SA RÉUSSITE ET RECHERCHE

CONTRÔLEUR DE GESTION

Ce poste, nouvellement créé, vous permettra de vivre intensément la vie de l'entreprise en étant le centre d'information des performances. En effet, vous ferez en permanence la synthèse des informations financières et comptables par la mise à jour du tableau de bord, vous mettrez en place les procédures et les instruments de mesures de productivité, vous ferez des analyses spécifiques des prix de cessions, des marges, des écarts de coût de production, des stocks, etc.
Enfin, vous aurez un rôle clef dans l'établissement des plans d'action à cinq ans.

Ce poste nécessite bien entendu une expérience de contrôle de gestion dans une Société Industrielle structurée, de préférence organisée suivant un modèle anglo-saxon.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.
Ecrivez sous n° 42507 à HAVAS CONTACT - 1, place Palais-Royal 75001 Paris qui transmettra confidentiellement votre dossier.

HAVAS CONTACT



benson
la réussite par les hommes.

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
(1700 personnes) située PARIS LA DEFENSE
recherche pour son SERVICE PERSONNEL

DUT Gestion du Personnel DEBUTANT

Il prendra progressivement en charge le recrutement, l'affectation et l'orientation du personnel de plusieurs départements de l'entreprise.
Il participera, en outre, à l'élaboration et à l'application de nouveaux outils de gestion du personnel.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence UPG à CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

La Division Industrie de MORS
recherche pour sa nouvelle usine de BOBIGNY (93)

un contrôleur de gestion

C'est un ingenieur de fabrication ayant reçu une formation complémentaire (ISA - ICG...) avec plusieurs années d'expérience de contrôleur budgétaire acquise dans des unités de moyenne série.
Les services : informatique, comptabilité et paye, lui sont rattachés.

Envoyer C.V., photo et prétentions STE MORS
Service du Personnel - 207, avenue Pasteur
93170 BAGNOLET

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable

Marché Electronique

Filiale française d'un puissant groupe chimique, nous recherchons un

INGENIEUR CHIMISTE ou ELECTRONICIEN

pour développer l'implantation d'une nouvelle gamme de produits hautement performants destinée à l'industrie électronique.

Cette mission conduira ce nouveau collaborateur à analyser le marché et les besoins de la clientèle, définir un plan de développement, coordonner et appuyer l'action de nos techniciens-vendeurs, assurer personnellement certaines négociations.

Il bénéficiera de l'appui des services marketing du groupe.

Ce poste peut convenir à un ingénieur de formation supérieure ayant acquis une expérience de préférence technico-commerciale dans l'électronique.

Des compétences en marketing/gestion seraient fortement appréciées.

L'anglais est indispensable.

L'importance de notre groupe assure à un candidat de valeur le développement de sa carrière.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST.

Nous vous remercions d'adresser CV + prétentions sous N° 6524 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Définir et coordonner l'étude et la réalisation de simulateurs

Ingénieurs avec expérience industrielle

Avec 1 200 personnes (dont plus de 450 ingénieurs et cadres) réparties dans ses établissements de **Trappes, Cergy et Toulouse,** la Division Simulateurs de **THOMSON-CSF** occupe une place de leader dans un secteur en pleine expansion :

LA SIMULATION

Vous avez une formation d'ingénieur (à dominante électronique) et après avoir acquis 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en industrie, vous souhaitez élargir vos fonctions et mettre en valeur vos connaissances en calcul numérique, vidéo ou électromécanique, optique...

La Division Simulateurs vous propose de devenir **CHEFS DE PROJETS.**

Vous serez chargés du lancement et de la conduite de l'étude et de la réalisation de simulateurs **marine** ou **avions militaires** :

- définition des matériels adaptés aux besoins des clients,
- établissement de propositions techniques,
- coordination des études et des réalisations,
- suivi du budget,
- relations techniques avec le client.

Connaissance des domaines **aéronautique** ou **naval** souhaitée.

Anglais apprécié.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence IC 82/8/M à Alain de BEJARRY
THOMSON-CSF DIVISION SIMULATEURS
B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS



Entraîneur au vol pour hélicoptère.

Simulateur de pilotage d'avion ALPHA JET.

MEDIA PA

La simulation : un secteur en expansion et des techniques de pointe!

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHE DE CLIENTELES

pour son agence de Saint-Maur (94)

— maîtrise de gestion des entreprises ou équivalent,
— attaché à la Direction de l'Agence, il est chargé d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe, auprès de clientèles "privées" et "entreprises".

Poste autonome et évolutif à l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la négociation.

Adresser C.V. + photo s/réf. 8702 à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

Des spécialistes en comptabilité de haut niveau

Société industrielle française recherche pour son siège social situé à Versailles **deux spécialistes de haut niveau** dépendants directement du Secrétaire Général.

Chef du Service Comptabilité

DECS + 5 ans minimum d'expérience de la fonction. Il aura la responsabilité d'un service comptabilité générale (16 personnes) et sera chargé des situations mensuelles, de la préparation; de l'élaboration et de la consolidation des bilans ; du contrôle budgétaire.
Il sera familiarisé avec l'utilisation de l'informatique. Age souhaité 35 ans minimum. (Réf. 1942/C/LM)

Assistant au Secrétaire Général

Ecole de gestion + DECS. Particulièrement responsable de la Trésorerie du groupe et de la comptabilité analytique, il aura 5 ans d'expérience minimum dans un poste équivalent ou dans un cabinet d'audit ou conseil. Age souhaité 30 ans minimum.

(Réf. 1942/A/LM)

Pour ces deux postes, **la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne** serait un atout supplémentaire.

Envoyez dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie à **MEDIA P.A.** - 9, Boulevard des Italiens - 75002 PARIS.

MEDIA PA

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE DIRECT MARKETING
(C.A. 200 Millions de Francs)
et Filiale d'un Groupe Multinational

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

débutant ou ayant réussi une première expérience.

Il possèdera un formation superieure. Il participera à l'élaboration du budget et du plan à moyen terme. Il assurera l'animation autour des objectifs ainsi fixés.

A ce titre des qualités de rigueur, de contact et d'autonomie sont les atouts indispensables.

Une réussite dans ce poste débouche à moyen terme sur des possibilités d'évolution de carrière aussi bien dans l'entreprise qu'a l'intérieur du groupe.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous réf. 40254 M à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

SAINT-GOBAIN

140.000 personnes - 110 Sociétés dans 17 Pays - 44 Milliards de CA

Pour notre Groupe, les moyens de communication représentent un ensemble très vaste, complexe et coûteux

JEUNE INGENIEUR
si vous avez de bonnes connaissances en
COMMUTATION ET TRANSMISSION
vous participerez, au sein du
CENTRE DE COMPETENCE TELECOMMUNICATION
à la conception et à la mise en place d'un
RESEAU GROUPE
et au développement des nouvelles techniques de communication.

Vous acquérerez une grande expérience dans un domaine en pleine expansion.

Votre carrière dans notre Groupe international, sera largement ouverte.

Adressez dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous référence M. 61 - SAINT-GOBAIN, Direction des Affaires Sociales Cedex 27 - 92096 PARIS La Defense.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE SUD DE PARIS (près ORLY)
recherche
POUR SON SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

CHEF DE GROUPE HF

Il sera chargé :
- de l'établissement des diverses situations périodiques.
- de la gestion des comptes fournisseurs.
- de l'établissement des bilans (internes, fiscal).
- du contrôle des imputations par nature et par fonction.
- de diriger une équipe de 6 personnes.

Le candidat aura :
- le DECS, BTS ou niveau équivalent.
- une expérience d'une part, du reporting à la maison mère et, d'autre part de 3 à 5 ans dans un poste similaire.
- une bonne habitude du traitement informatisé.
- langue anglaise et/ou allemande appréciée.

Il est offert :
- Horaire variable 39 h. x 4 jours 1/2.
- Restaurant d'entreprise.
- Divers avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 40530 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

Dans le cadre de l'extension de son service
"obligations internationales"
la Direction Financière de la Banque Hervet
recherche

UN EXPLOITANT

Sa première expérience de 2 ans minimum lui a permis d'obtenir une bonne connaissance de ce marché des obligations internationales et de faire la preuve de ses capacités commerciales.

Ce diplômé de l'enseignement supérieur possède une parfaite maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) et si possible de l'allemand.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, au service recrutement de la Banque Hervet, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Plain Champs

Jeune psychologue, débutez dans la fonction personnel

Si vous êtes attiré par un poste très formateur : C'est l'opportunité qui vous est proposée par l'une des filiales commerciales (600 personnes) d'un grand Groupe Industriel français.

Après une période de formation, nous vous confierons un large éventail de responsabilités, aux plans relationnel et administratif : gestion administrative du Personnel, gestion des embauches et recrutements ETAM et AM, études sur les qualifications...

A terme, vos premiers succès et votre désir d'engagement vous permettront d'élargir le champ de vos responsabilités au sein de notre Groupe.

Ce poste est à pourvoir en proche Banlieue Nord.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 82 230 à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

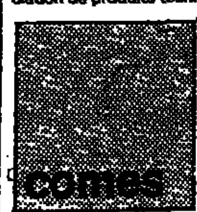
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL ÉQUIPEMENTS - AUTOMOBILE
recherche pour PARIS

JEUNE ASSISTANT
pour
CHEF DE VENTES

(débutant admis, si dégagé obligations militaires)

— BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS.
— ALLEMAND souhaité

Quelques bases techniques pourraient constituer un atout, mais le candidat devra essentiellement posséder une bonne capacité d'analyse et de synthèse, être dynamique, savoir travailler en équipe et vouloir fermement s'orienter vers la négociation de produits techniques.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2.412).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Ingénieur commercial, chef de projet, responsable informatique...

devenez un professionnel de la communication dans le secteur de l'informatique

en participant à la réalisation et au développement d'une de nos publications



Dans une entreprise en plein essor, premier Groupe Français de la presse spécialisée en informatique, télématique et bureautique, nous vous offrons une situation de premier plan et de larges perspectives d'évolution.

Rattaché au Directeur de la Rédaction, vous assumez, progressivement, la responsabilité complète de l'édition mensuelle, en liaison avec l'equipe de journalistes de l'hebdomadaire : définition des orientations et des contenus de la publication, conduite et planification des études en relation avec les auteurs, entretiens avec des personnalités du monde de l'informatique, reportages, traitement et mise en forme des informations, animation et suivi de la fabrication.

Si vous avez au moins deux ans d'expérience en informatique, une aptitude à rédiger, le sens du dialogue et de réelles qualités d'« entrepreneur », nous comptons sur vous.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M/3869, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, av. de l'Opéra 75002 Paris



recherche
pour sa Société française
à PARIS

UN INGÉNIEUR DE PROJET

Le candidat sera ingénieur experimenté dans l'ingénierie chimique ayant expérience de chantier. de relance matériel et de planning

La pratique de l'allemand et de l'anglais est indispensable.

La connaissance des pays du COMECON est souhaitable.

Adresser C.V., photo recente et pretentions à **KLÖCKNER INA**
Installations industrielles
31. RUE MARBEUF - 75008 PARIS

bleu

Tektronix

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL CONSTRUCTEUR DE PRODUITS DE TECHNOLOGIE DE POINTE

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

REGION PARISIENNE/PROVINCE

- Pour la vente des instruments et systèmes de mesures.
- Pour la vente de systèmes de développement de microprocesseurs.

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT OU EXPERIMENTE, nous vous offrons des postes commerciaux à évolution rapide et à multiples opportunités de carrière.

Formation assurée - Rémunération élevée - Intéressement - Voiture de fonction.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX - Direction du Personnel
Boite Postale 13 - 91941 LES ULIS.

Un groupe industriel de taille internationale exerçant une activité dans l'entreprise et l'ingénierie crée un poste :

BUREAUTIQUE

le responsable aura pour missions :
- de participer à la définition de la politique bureautique et des méthodes de mise en place.
- de se tenir au courant des matériels et opérer des sélections.
- d'étudier les besoins et conseiller les utilisateurs dans leurs choix.
- négocier les achats.

Si vous justifiez d'une formation de type ingénieur, complétée par une formation informatique, d'une expérience industrielle d'une dizaine d'années, de l'anglais courant, et de bonnes qualités d'organisateur nous vous proposons de venir nous rejoindre.

Nous sommes installés dans le quartier de La Défense.

Adresser lettre, CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 2967 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Société Française
Hoechst

propose à un INGENIEUR GRANDE ECOLE
(CENTRALE, MINES, ARTS et METIERS)
le poste de

Chef du service travaux neufs

pour son usine de LAMOTTE (près de Compiègne - 60)

ACTIVITES TRES DIVERSIFIEES EN CHIMIE MINERALE, ORGANIQUE ET PRODUITS AUXILIAIRES.

Technicien de haut niveau, il devra :
— animer une équipe d'une quinzaine de personnes
— avec le souci du choix du meilleur compromis technico-économique, coordonner les études d'installations nouvelles ou d'amélioration des unités existantes pour les usines françaises
— réaliser ces travaux en respectant les objectifs de qualité, coûts et délais
— participer aux mises en service.

Ce poste à caractère évolutif, conviendrait à un ingénieur ayant une EXPERIENCE DE 5 ANS environ dans une société d'engineering ou un bureau d'études à vocation chimie.

Connaissance de l'allemand et de l'anglais très souhaitée.

Possibilité de logement.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 630 à notre Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel Cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

VOLVO FRANCE s.a.

recherche

JEUNES CONSEILLERS DE GESTION

pour suivi et contrôle des Concessionnaires

- Anglais indispensable.
- Formation de gestion : Ecole de Commerce ou DECS.
- 2 ans d'expérience souhaitées.
- Dynamiques. Sens des relations humaines.

13ème mois + tickets restaurant.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à VOLVO France S.A.
Service du Personnel
49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

amp

SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE PETROLE

recherche pour son siège à PARIS

- **CHEF du SERVICE Instrumentation Télésupervision** - *cadre position 3* - Ingénieur grandes écoles, connaissances requises instrumentation classique type pétrole, système centralisé et integré avec ordinateur. Télécommunication et Télésupervision - Expérience plusieurs années ingenierie ou entreprise.
- **SPECIALISTE Tuyauterie** Ingénieur *cadre position 1* ou A.T. *assimilé cadre.* Définition des matériels (spécification et réquisition) contrôle en usine - Experience en ingenierie.
- **SPECIALISTE Electricité** Ingénieur *cadre position 1* ou A.T. *assimilé cadre.* Définition des matériels avant commande, contrôle des plans constructeurs, contrôle en usine. Experience en ingenierie ou entreprise.

(pour son service procurement)

- **CHEF SECTION** *cadre position 2* Il devra coordonner activités d'une quinzaine d'inspecteurs en usine. Expérience fonctions analogues. AUTORITE - ORGANISATION - Connaissances techniques générales et multidisciplinaires.
- **CHEF SECTION** suivi des commandes (volume annuel : plusieurs centaines de millions de francs) *cadre position 2.* Expérience fonctions analogues. METHODIQUE et DYNAMIQUE.
- **ACHETEURS** expérimentés en technique tuyauterie, électricité ou instrumentation.

(Anglais souhaité)

Adressez C.V. - photo (retournée) et prétentions.
BANCE Publicité 13 bd des Italiens 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. BOR. 8506.

Importante Société de Construction de Gros Matériel Thermique et Nucléaire située à VÉLIZY (78)
recherche
pour son département Centrales Thermiques

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(Grandes Écoles)

IL SERA CHARGÉ :
- Des relations techniques et commerciales avec le client.
- De la gestion de contact (prix, délais).
- De la responsabilité technique des équipements sous-traités.

- Déplacements fréquents FRANCE et ÉTRANGER.
- Connaissances en équipements thermiques exigées.
- Expérience en engineering souhaitée.
- Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 3165 à : SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

---

intel

Avec 17 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 788 millions de dollars en 1981, Intel est un leader sur le marché des microprocesseurs et des systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30% du C.A. de Intel Corporation et Intel France est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

Dans le cadre de l'expansion rapide du département de la maintenance, nous recherchons

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

PARIS ET PROVINCE

Avec deux ans d'expérience dans un service d'Unités Centrales (IBM, UNIVAC) pour prendre la responsabilité de la maintenance d'équipements compatibles.
La formation est assurée et l'anglais indispensable.
Rémunération motivante et voiture de fonction.

Merci d'adresser C.V. et photo à C. LANCIAUX, INTEL Corporation, Direction du Personnel, 5 place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex (687.22.21.).

média-system

SAT
Société Anonyme de Télécommunications
recherche des

Ingénieurs commerciaux

- EXPORT
- TELECOMMUNICATIONS

MISSION : après une solide formation, ils devront répondre à des appels d'offre, développer des arguments techniques de vente pour des produits sophistiqués.

PROFIL : diplôme d'ingénieur, connaissances en commutation, transmission, informatique.

ANGLAIS courant, Espagnol apprécié.

Postes convenant à des candidats débutants ou confirmés.

Lieu de travail : PARIS 13e.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à

SAT - Service Central du Personnel
41, rue Cantagrel - 75624 PARIS CEDEX 13

RESPONSABLE COMPTABILITÉ-FINANCES

BANLIEUE NORD-EST. La filiale française d'un important groupe industriel international (140 personnes - Chiffre d'Affaires : 100 millions de francs), située dans la banlieue Nord-Est de Paris, recherche le responsable de son service Comptabilité Finances rendant compte au Directeur de la Filiale et au Directeur Financier de la maison mère belge.

En liaison avec le service informatique, il est responsable de la Comptabilité Générale et Analytique, établit bilans, comptes d'exploitation et déclarations fiscales, — effectue l'ensemble des opérations de reporting en liaison avec la maison mère. — assure les relations avec les banques et la gestion de la Trésorerie, ainsi que le contrôle des budgets, il anime une équipe de huit personnes. Expérience de la Comptabilité anglo-saxonne appréciée.

Agé de 35 ans minimum, le candidat devra justifier d'une expérience confirmée dans une fonction similaire.

Disponible très rapidement.

Envoyer lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et prétentions à :
Référence 2.060
SOCIÉTÉ JOBEL 5, rue Alexandre-Dumas, 75011 PARIS (qui transmettra).

GROUPE TERTIAIRE DE PREMIER PLAN
recherche

UN JEUNE DIPLOME

Pour le département

organisation

Il lui sera confié après formation des missions d'études et de conseil en organisation concernant les directions du Groupe.

Pour ce poste aux larges perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Université (DEA ou DESS de Gestion, d'économie), fortement motivé par la fonction, et ayant un excellent contact humain.

Le poste est situé à PARIS.

Nous vous remercions d'envoyer lettre, C.V., photo, prétent. et si possible numéro de téléphone à No 24582 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Société multinationale recherche pour proche banlieue sud Paris :

Analyste (h-f)

Ingénieur ou Ecole de Commerce, débutant ou 1-2 ans d'expérience ; pour travailler sur projets utilisant IMS/DL1 et TSO.
Anglais souhaité.

Merci d'adresser candidature - en précisant la réf. 4225 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Banque Populaire recrute

1 CONTROLEUR

POUR INSPECTION ET CONTROLE DES AGENCES ET DES SERVICES.

L'expérience de l'Exploitation, la connaissance des crédits et de la comptabilité générale sont nécessaires.

— Position gradée ou cadre selon expérience.

1 CADRE SERVICE ETRANGER

pour animer la section engagements - trésorerie. Le candidat devra justifier d'une solide connaissance
- de la technique bancaire (niveau BP)
- des opérations spécifiques (crédoc - avances en devises . . .)
- de la réglementation des changes
- de la langue anglaise.

Envoyez C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel BPRNP - 32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS.

COFAP

Etablissement financier de Crédit-Bail
recherche

JEUNE DIPLOME

IUT de gestion ou similaire

afin de lui confier :

- la mise en route des procédures de budgétisation des charges,
- la gestion des budgets issus de ces procédures (prévision, suivi, comptabilisation, contrôle).

Lieu de travail : Quartier Etoile

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 2061 à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

DANS LE CADRE D'UNE FORTE EXPANSION
SOCIETE DE TELEINFORMATIQUE
FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

DE FORMATION PSYCHO-INDUSTRIELLE ET POSSEDANT PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE.

Il ou elle sera chargé d'un important programme d'embauche pour des emplois à dominante technique et travaillera en liaison étroite avec l'équipe chargée de la gestion du personnel.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD DE PARIS.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée sous No 36964, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, TRÈS FORTE CROISSANCE + 78% EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE EN FRANCE ET EN CALIFORNIE; FILIALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS), CRÉE LA FONCTION D'

INGÉNIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE

Notre croissance nécessite des moyens de réalisation industrielle toujours plus performants, particulièrement avec le démarrage d'une deuxième unité de production.

En position staff, vous serez l'homme de la rationalisation de notre développement; de l'interface avec l'informatique à l'amélioration de la productivité de l'information et des méthodes.

Un rôle complet pour un gestionnaire doublé d'un technicien en industrialisation (électronique et mécanique de précision).

Lieu de travail: proche banlieue parisienne.

Ecrivez sous réf. 42513, HAVAS CONTACT, 1, Place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra confidentiellement votre dossier.

benson la réussite par les hommes.



aérospatiale

L'Etablissement de La Courneuve (93) de la Division Hélicoptères de la Société Nationale Industrielle Aérospatiale recherche pour son Service Informatique équipé d'un IBM 4300 en DOS/VSE, (BATCH et CICS)

INGENIEUR INFORMATICIEN

(Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience)

Le candidat retenu sera un Jeune diplômé Informatique (grande école ou Université).

Animé d'un sens aigu du contact et de l'organisation il viendra renforcer notre équipe et mettra en pratique ses connaissances et son enthousiasme sur des techniques de pointe :
- bases de données.
- mini informatique
- télécommunications.

Adresser photo, C.V. manuscrit et prétentions au Chef des Affaires Sociales de la SNIAS 2 à 20, av. Marcel Cachin - 93126 LA COURNEUVE Cedex

Préparé aux métiers de l'informatique par un DUT, vous êtes devenu :

PROGRAMMEUR-ANALYSTE CONFIRMÉ

Nous sommes un groupe industriel de taille internationale en pleine expansion.

Notre dynamisme résulte de la confiance que nous plaçons dans nos hommes.

Nous pouvons vous assurer une large autonomie qui vous permettra de réaliser un travail intéressant sur ordinateur de haut de-gamme - BI-SYSTEM - pour développer des applications de gestion diversifiées en COBOL et FORTRAN, BATCH et CONVERSATIONNEL.

Si vous voulez prendre votre véritable stature, adressez lettre, CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 2969 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

GRANDE BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche pour sa succursale de Paris

CADRE

Minimum 30 ans, ayant 3 ans d'expérience, domaine euro-syndications, y compris moyen terme export lié.

Pour progresser : le candidat doit être bilingue français-anglais.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prét. et photo sous réf. 3.178 à SWEERRS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Centre chargé de mettre en œuvre la politique de développement

cartes et automates bancaires

recherche **Ingénieur d'Etudes**

pour participer à l'harmonisation des logiciels des divers automates bancaires.

Ecole ingénieurs ou équivalent. 5 années min. expérience **informatique et bancaire.**

Déplacements en Province fréquents mais de courte durée.

Adress CV phot. sal. et prét. s/réf. **5581** à **CNCA Recrutement Carrières 75710 PARIS BRUNE**

GROUPE IMPORTANT recherche pour sa direction

PERSONNALITÉ

expérimentée dans le domaine de l'INGENIERIE. Rémunération élevée.

Adresser C.V. et prétentions, HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, s/réf. 68.742.

PARIS (Urgent) Société de Chauffage recherche

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

débutant ou quelques années d'expérience en thermique et électricité pour étude de matériel (chaudières à charbon) et suivi de chantiers.

Ecr. s/nº 37.308 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ DE DIMENSION INTERNATIONALE recrute

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Pour élaboration de documents d'instruction ou d'exploitation de matériels et équipements sophistiqués (aéronautique, avionique, génies, militaire et civil).

Postes à pourvoir en Région Parisienne et en province.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : nº 40.258 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex.

CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S. (IBM 168 et AMDAHL V7, MVS TSO 400 terminaux, 3 000 utilisateurs) recherche

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATIC. (H./F.)

pour s'intégrer au groupe assurant l'assistance, le conseil, la formation et la documentation des utilisateurs. Traitement annuel débutant : 95.000 F.

INGÉNIEUR SYSTÈME (H./F.)

débutant pour maintenance et adaptation de logiciels MVS/JES 3. Traitement annuel débutant : 102.000 F. Diplômes : ingénieur ou maîtrise informatique. Dégagés obligations militaires. Nationalité française. Adr. C.V. au Secrét. du CIRCE, B.P. 63, 91406 Orsay. Cedex.

IMPORTANTE ASSOCIATION MUSICALE recherche

UN DISCOTHÉCAIRE PERMANENT

LIBRE 1er JUILLET

Adresser curriculum vitae et prétentions à : Jean-Pierre Delaune, 26, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris.

Centre d'Informations Financières recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

T. pr R.-V. 553-91-30 P. 210.



LUCHAIRE S.A.

recherche pour son Bureau d'Etudes Armement de PARIS

UN INGENIEUR QUALITE études et industrialisation

Rattaché directement au Chef des Programmes, il sera en contact direct et permanent avec les Ingénieurs et Techniciens d'études.

Persuadé que la qualité est un atout décisif du succès industriel, il en assurera la promotion avec rigueur, persévérance et conviction.

Profil souhaité :
- Ingénieur Mécanicien ENI-INSA-ETACA
- Expérience industrielle de 5 ans minimum dans le domaine de la QUALITE
- Langue anglaise appréciée.
- Déplacements fréquents en Province et, éventuellement, à l'Etranger.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions à :

LUCHAIRE S.A.
Direction des Etudes et Développement
180 boulevard Haussmann
75382 PARIS CEDEX 08

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande Banlieue Nord de Paris recherche pour son Service "TRAITEMENTS THERMIQUES"

JEUNE INGENIEUR MATERIAUX

GRANDE ECOLE

Il sera chargé de la réalisation d'études à caractère appliqué dans le domaine des traitements thermiques des métaux, et du transfert des résultats de ces études en milieu industriel.

Une première expérience en recherche dans ce domaine serait appréciée.

Connaissances allemand et/ou anglais souhaitées.

Adresser C.V., photo et prétentions ss No 36917 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Filiale Informatique d'un important groupe d'assurances recherche un

Contrôleur de réseaux

possédant DUT informatique ou équivalent - formation complémentaire assurée.

Le système de télétraitement comporte 1 200 terminaux répartis en France - 100 Milliards d'octets sur disques, un système 3033 AP et 2 systèmes 3081.

Lieu de travail : La Défense.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo au Service du Personnel, GIE, Tour Franklin Cédex 11, 92081 Paris-La Défense - Tél. 776.41.92, sous réf. 2971.

GIE GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

média-system

CIBA—GEIGY

RUEIL—MALMAISON

2500 personnes - plusieurs secteurs d'activité et unités de production

recherche un

ORGANISATEUR

Au sein du Département Organisation et Informatique, il prendra en charge des interventions d'organisation dans des domaines variés depuis la phase de diagnostic jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.

De formation supérieure (scientifique, gestion commerce) les candidats recherchés ont acquis une expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'organisation. Des connaissances pratiques en informatique et/ou bureautique sont souhaitées. De larges perspectives d'évolution sont envisageables à l'intérieur de notre groupe en France ou à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, salaire) sous la référence M/8217 à Madame MONTEIL Département du Personnel 2 et 4 rue Lionel Terray — Rueil Malmaison

SOCIÉTÉ COSMÉTIQUES ET CAPILLAIRES recherche pour ses laboratoires

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHÉCAIRE

Scientifique ayant une expérience en interrogation sur banques de données.

Cette personne aura à animer une équipe de documentation et de traduction. Anglais courant indispensable et allemand souhaitable.

Lieu de travail : proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à C.G.P. (Réf. B71), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transm.

ASSOCIATION DE TOURISME recrute et forme de novembre 82 à décembre 83

QUINZE ANIMATEURS (trices) DE VILLAGES DE VACANCES

PROFIL : 25 ans minimum, niveau fin d'études secondaires, bonne culture générale, dynamisme, qualités d'initiative et d'organisation. expérience d'animation demandée, pratique sportive appréciée, une langue étrangère souhaitée.

Dossier de candidature et renseignements adressés après réception d'un C.V. détaillé avant le 23 juin, INFAC PSYCHOREC, 88, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne.

IMPORTANTES STÉS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ou ÉLECTRONICIENS

Temps réel Assembleur. Expérience 1 à 8 ans.

SALAIRES MOTIVANTS

Tél. pour R.-V. INTER-COMPUTER : 808-50-00.

Entreprise de TRAVAUX PUBLICS recherche un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Basé au siège en banlieue Sud de Paris, il suivra le déroulement d'un chantier maritime en ARABIE SAOUDITE et il effectuera de courtes missions sur le site. Ce poste s'adresse à un ingénieur T.P. ayant au moins 5 ans d'expérience en entreprise générale de T.P. et une bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
B.P. 4, 69, bd du Mal-Joffre
92340 BOURG-LA-REINE.

BANQUE PRIVÉE PARIS 8e

recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

35 à 45 ans ayant parfaite connaissance :
- de la Comptabilité et réglementation bancaires,
- des problèmes informatiques,
- du droit fiscal et social,

pour coordonner les services de la Comptabilité, du Personnel et de l'Administration générale.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à nº 1180 DELORME.

PME, 9e ARRONDISSEMENT « CHAUSSÉE-D'ANTIN » recherche

COMPTABLE

Femme qualifiée, références sérieuses

Comptabilité générale clients/fournisseurs, paies, trésorerie, déclarations sociales et fiscales avec assistance aide-comptable et soutien expert pour bilan

CONNAISSANCE EXIGÉE INFORMATIQUE

Ecrire avec curriculum vitae et prétent. sous la *référence* MA à APPLICATIONS PUBLICITAIRES COMBIN, 98, rue de la Victoire, Paris-9e.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE BANLIEUE SUD recherche

TECHNICIENS

De mise au point et mise en service de matériel d'automatisme. Formation DUT. Dégagé O.M.

Écr. C.V. s/réf. 3181 M à SWEERTS. B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

F. F. M. J. C.

recrute

FUTUR (E) S DIRECTEUR (TRICE) S

Maison des Jeunes et de la Culture. Expérience animation exigée, formation assurée.

Écrire avant le 9/6/82 à F.F.M.J.C. Service formation, 15, rue de la Condamine, 75017 PARIS

Pour faire face à son développement

SECODIP

(Société d'Etudes de la Consommation Distribution et Publicité)

recherche pour son Département PANEL - ALIMENTATION - ENTRETIEN

chargé(e) de clientèle

débutant(e) ou ayant quelques années d'expérience en études de marché ; diplômé(e) de l'enseignement supérieur (HEC - ESSEC - SCIENCES ECO. - AGRO ou équivalent).

Adresser C.V. détaillé, photo à la Direction du Personnel 2, rue Francis Pedron - B.P. 3 78241 CHAMBOURCY CEDEX **SECODIP**

Groupe financier Paris recherche

CHEF COMPTABLE

pour diriger service comptable, assur. gest. comptable, financ. et fiscale des stés commerc. et S.C.I. Grde expérience requise. Env. C.V. manuscrit, Nº 06118 AMEP P.A. - 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Société cherche COMPTABLE D.E.C.S. ou expérience. Env. C.V. + photo et prétentions sous le nº 6312, *le Monde* Publicité Service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

LA VILLE DES MUREAUX — 35.000 habitants — 40 km de Paris — recrute pour ses maisons de quartiers, des animateurs (trices) Poste à pourvoir courant mai. Formation C.A.P.A.S.E. — D.E.F.A. — D.U.T. expérience professionnelle souhaitée. Statut d'embauche : animateur communal. Envoyer candidature et curriculum vitae à Monsieur le Maire, Conseiller Général des Yvelines, 78130 LES MUREAUX.

Rech. PSYCHOLOGUE CLINICIEN DEA ou DESS Paris VII ou X temps complet juin, juillet, août. Tél. : 238-66-20, poste 227.

secrétaires

Important établissement financier de crédit-bail mobilier recherche

secrétaire de direction

pour son directeur administratif et financier

Ce poste comporte outre l'aspect secrétariat, l'élaboration et le suivi de statistiques et d'éléments financiers.

Une formation type BTS suivie d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans d'un secrétariat de direction est nécessaire pour postuler à cette fonction.

Lieu de travail : Quartier Etoile

Adressez CV, photo et prétentions s/réf. 2062 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220-75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

TECHNICON

leader mondial du matériel d'analyse pour laboratoire recherche une

SECRETAIRE parlant parfaitement l'anglais

Expérimentée, connaissant la sténo, elle utilisera en PERMANENCE la langue anglaise.

Le poste rattaché à notre Division Internationale est basé à GARGES-LES-GONESSE (à moins de 25' de la gare du Nord).

Adresser votre candidature à TECHNICON - B.P. 10 95330 DOMONT

(Précisez votre salaire actuel et vos prétentions)

formation professionnelle

L'INSTITUT DE FORMATION A L'ANIMATION (IFA) dans le cadre de la formation professionnelle propose un stage de 9 mois à temps plein de directeur-coordonnateur d'équipement socio-éducatif. Conditions : avoir + de 23 ans (dégagé des O.M.). Expérience d'animation + expérience professionnelle. Renseignements et inscriptions : IFA, 168 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS. Téléphone : 263-54-63.

villégiature

L. STE-MAXIME, août, 2/3 sem., villa 8/10 P., tt cft. calme, 1 km plage. T. (73) 88-80-93.

traduction offres

Importante société industrielle (Créteil-94), leader dans son domaine, recherche pour son service Commerce Extérieur.

TRADUCTRICE ALLEMAND-FRANÇAIS

et Français-Allemand. Formation supérieure, 2 à 3 ans d'exp., pour traduct. tous documents (courrier, notices, coupures de presse, documentation...) Adr. C.V., photo et prét. s/réf. 9797 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Journaliste vend AUSTIN MINI 1 000 blanche, février 81, 11.800 km, cause dble emploi, état mécan. et carrosserie impeccables. 19.000 F. à déb. (1) 379-06-30, poste 11-82.

de 8 à 11 C.V.

VEND 1510 GL TALBOT 80 57 000 km, blanc, inter. bleu 5pn neufs, amortis. neufs. Px : 26 000 F Tél. : 820-78.02 après 20 h. 782-40.69 h. burx

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
31 ans

Concepteur GÉNÉRATEURS HT IEM

Recherche situation Evolutive au sein Entreprise désirant DÉVELOPPER activités dans le domaine des IMPULSIONS HT.

Ecrire s/nº 8.374 *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CENTRALIEN, 26 ANS

cherche coup de cœur pour une entreprise

J'ai un caractère passionné, accrocheur, du bon sens, le goût de la compétition et le besoin de résultats concrets. Je cherche un poste qui n'étouffe pas mon dynamisme sous l'administration et la routine. Le secteur d'activités m'importe peu, le contexte humain est vital. Je suis prêt à vendre et à organiser. Je suis sportif, je parle anglais, et les déplacements ne me font pas peur...

Ecr. J.-F. MERCIER, 11, rue Poirier-de-Narçay, 75013 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER
H.E.C. - 44 ans

- Parlant anglais, allemand, italien.
- Grande expérience de Direction de Services comptables, contrôle de gestion, trésorerie, informatique, organisation juridique et fiscale.
- Ayant participé activement au développement international de sociétés par la création et le contrôle de filiales à l'étranger.

recherche poste de responsabilités.

Ecrire s/nº 2734 *le Monde* Pub. Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

Spécialiste édition, 40 ans, excellents contacts étranger, négoc., droits, coéditions, relations publiques, anglais, allemand, italien, cherche poste édition, média, cinéma. Ecr. s/nº 2.723 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 23 ans bilingue anglais notion dactylo cherche emploi standardiste, réception. Téléphone : 805-10-00.

J.H. 25 ans. Maîtrise ès sciences économiques. Etudie toute proposition emploi salarié Paris. Tél. : 068-55-95.

Médecin résident U.S.A. (Californie), étudierait propositions en rapport avec développement de firmes pharmaceutiques aux USA, marketing, relations avec corps médical. Tél. (213) 823-44-14.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC-ESCP
IEP, SC. ÉCO., IAE, DECS, rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 236-16-15.

Urgent, jeune fille 16 ans 1/2 cherche poste employée de bureau ou comptabilité. Ecr. s/nº 6.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez
INFORMATICIENS
rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 236-16-15.

FEMME 31 ans, auteur juridique, droit du travail, 9 ans d'expérience de la fonction du personnel dont 5 années en tant que responsable du service du personnel dans une moyenne entreprise, cherche *emploi juriste* en législation sociale ou en gestion du personnel. Ecrire sous le nº T 033854 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M., 5, av. Mondovi, 78 Le Chesnay.

CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES
Maîtrise sciences écon. + C.E.S.I. Expérience P.M.E., P.M.I. souhaiterait intégrer une équipe d'études du prêt et du financement ou entreprise administrative et services. Ouvert à toutes opportunités. Ecr. s/nº 6.325 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE
Haut niveau, expérience internationale, disponible imm. pour toutes missions de courte durée. Ecr. s/nº 2.732 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMMES 37 ans, attaché ccial, avec portefeuille clients, dans groupe nº 1 français de transformation. — Dpt imprimerie cartonnage — parlant anglais, cherche situation en vue direction commerciale. *Ecr. s/nº 2.736 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME 33 ans. DIPLOME E.S.C. MÉMORIALISTE EXPERT-COMPTABLE
C.S. : O.G.E. + RÉV. COMPT. Langues : allemand + anglais.

5 ans audit international + 4 ans supervision et conseils en comptabilité, gestion, informatique, finances, organisation, cherche poste responsabilité entr. et/ou cabinet. Changt résidence ou expatr. possible. Ecr. s/nº 2.705 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

40 ans – P.-D.G. depuis 1968. Formation ingénieur polyte., économie et gestion — anglais, arabe, relations finance, export. Afrique et Moyen-Orient. Étudierait toute proposition, *reprise ou participation P.M.E. ou P.M.I.* Ecr. s/nº 8.447 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Mathématicien-Informaticien, allemand, large expér., bonnes connais. anglais, français, espagnol, cherche situation. Ecr. PANTEN-SCHUTZENSTR 49 1 BERLIN 41.

DIPLOMÉE DE COMMERCE Option export Nationalité allemande Français-Anglais courant cherche à débuter sa carrière pour une société française. Écrire sous le nº 22708 1 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Au-pair-Mädchen gesucht für nette deutsche Familie mit 3 Kinder (1, 6 und 7 Jahre) in München. Keine Hausarbeit ! Tel. 089/430-94-18.

Urgent, jeune fille 16 ans 1/2, cherche poste employée de bureau ou comptabilité. Ecr. s/nº 6311 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE TECHNIQUE. Anglais, français, 3 ans expérience Canada, U.S.A. Recherche poste Paris. 539-41-31.

CABINET DE FORMALITÉS JURIDIQUES en expansion désireux s'étendre rech. achat clientèle similaire. 268-08-90.

CADRE TECHNICIEN GÉNIE CIVIL, 30 ans, exp. FRANCE/AFRIQUE Conducteur travaux - bureau études, prix, négociations marchés, coût contrôle. Bil. anglais. Etudie ttes propos. Contacter M. CORNU, 15, rue Blanchard, 92260 FONTENAY. Tél. 702-83-52 après 20 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt
LOUVRE. Original duplex, 90 m², refait neuf, bel imm., 850.000 F - 550-34-00.

3e arrdt
MARAIS - Belle restauration, 2 P. en duplex, tt confort, 250.000 F. - 346-85-10.

R. DE TURENNE : 2 P. 35 m², 6e ét., asc., cuis. éq., bns, sol., 365000, 550-34-00.

MARAIS CALME
Petit imm. rénovation qualité DU STUDIO AU 3 PIÈCES Bureau vente ts les jours de 14 h à 18 h (sauf jeudi et dimanche) 11, RUE DE PICARDIE.

5e arrdt
BD ST-GERMAIN (près) superbe living + 1 chbre tout confort, parfait état, px 550.000 F. 297-52–73.

CLAUDE BERNARD
Studio, cuis. bains, 38 m² 2e ét., sud clair. 336-17-36.

JUSSIEU
Studio état neuf, cuisine, bains. 5e ét. T. 336-17-36.

Ve PRÈS DE NOTRE-DAME Luxueux living + chambre sur rue et jardin-Poutraison d'origine. Cheminée, 84 m². 1.350.000 F. T. 326-22-63.

MAUBERT, ravissant imm. XVIIe classé. Duplex 242 m², 2 récept., 4 chambres, 3 bains. Téléphone : 705-31-13.

6e arrdt
ODÉON
3 P. 80 m², asc. - 354-95-10.

STANISLAS - PÉGUY
195m² 6p., calme. 354-42-70

ST-GERMAIN coquet 2 p., tout confort asc., 290.000 F., 325-97-16.

ODEON 4 PIÈCES
2 séj. + 2 chbres, cuis. équipée, imm. luxueuse rénovation, ascenseur. 1.200.000 F + park. Téléphone : 563-86-09.

7e arrdt
PLACE BRETEUIL (près) Belle rénovation, studios-2 pces, livraison immédiate. GARBI - 567-22-88.

RUE DE VARENNE Appartement de classe 280 m² + garage. GARBI, 567-22-88.

Me LATOUR-MAUBOURG 3 p., 55 m², clair, calme, soleil. Tél. : 743-16-37.

VANEAU, 8-9 p., vue s/parc Matignon, tout cft, 2 sanit., 2 chbres serv., 280 m² environ. Tél. : 222-18-49.

SÉGUR
5 p. + service, état impeccable, bel immeuble pierre de taille, calme, 1.600.000 F. BRANCION S.A.R.L., 575-73-94.

Appartement 3 pces, 67 m², tout cft, à voir. 630.000 F. Tél. 304-14-91 après 19 h 30.

8e arrdt
PARIS 8e Près MADELEINE Dans hôtel part. du 18e siècle donnant sur cour intér. 200 m² HAB. Salon 80 m². Boiseries époque (cheminée), 2 ch. + 2 s. de bains + cuisine office, 1 garage + 1 parking + 2 chambres service. Très calme. Soleil. Parfait état. Après 19 h : 750-21-45.

8e Me LIEGE
Dans bel immeuble, p. de taille 4 pces OCCUPÉES 72 m² 380.000 F. Prop. 260-30-15.

12e arrdt
PLACE DAUMESNIL
GD 3 P. TOUT CFT.
Stand., asc., 5e ét. 730.000 F. S/pl. 15 h 19 h. Mercredi, jeudi, vendredi 203 BIS, AV. DAUMESNIL.

13e arrdt
7.500 F le M2 - 58 m²
à saisir. Me Plaisance, imm. récent, 2 P. tt cft. 554-28-66.

QUARTIER PEUPLIERS Luxueuse maison 4/5 P., 3 bains, jardinet, terrasse. 1.900.000 F. - 634-06-20.

PEUPLIERS
dans immeuble 1930, 3 pces 47 m², 310.000 F Sinvim & Cie – 501-78-67.

MÉTRO NATIONALE
5 PIÈCES TERRASSES
cuis., 2 bns, park., 272-40-19.

14e arrdt
PORTE D'ORLÉANS
A 300 m SUR MONTROUGE Bel appt 3 P., cft, 70 m². 450.000 F. Possib. combles aménageables 70 m². Téléphone : 206-15-30.

DENFERT-MONTSOURIS
PROP. VEND Appt 1973 92 m² séjour + 3 chbres, 5e ét. asc. bon plan, park., cave, soleil, vue dégagée s/place. Jeudi 3 juin 14/19 h ou samedi 5 juin 9/12 h 14, rue du Saint-Gothard, ou Tél. : 327-64-12.

15e arrdt
FÉLIX-FAURE 39, rue Mademoiselle R.-de-ch. rue, gd studio, cft, état neuf, soleil. 173.000 F. 567-70-08.

BD VICTOR
dans immeuble 1974, 2 pièces 50 m² + balcon. 538.000 F Sinvim & Cie – 501-78-67.

4.000 F le m²
210 m² à aménager pour locaux professionnels ou artistes. Tél. : 887-33-34.

CONVENTION RÉCENT beau 2 p., cuis., bains, calme. Px 420.000 f. T. 577-74-38.

4 PIÈCES VERDURE
Me Dupleix . . . 740.000 F
Me E.-Zola . . . . 850.000 F
Me Vaugirard . . 1.150.000 F
JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

CHAMPS-DE-MARS. Récent grand standing duplex 7e et 8e étages, 6 pièces, 175 m² + 250 m², terrasse plantée, vue imprenable sur Paris, box pour 2 à 3 voitures. 3.400.000 F - 783-89-86, 548-54-99.

16e arrdt
PARIS 16e TROCADERO Imm. standing. Ét. élevé. Living + 2 chambres + 1 salle de bains. 75 m² HAB. environ. SAINT Pierre : 563-11-88.

TROCADERO - Gd stg, dernier ét., pr pied-à-t., studio + gde terr., 430.000 F. 345-55-10.

BD LANNES - 200 m²
Liv. + salle à manger + 4 ch. Imm. stand. 1.980.000 F. PROMOTIC - 553-14-14.

ILOT DE VERDURE
2 p. cuis., bains, dans HOTEL PARTICULIER, refait neuf. S/place mercredi et jeudi, 14 h à 16 h et 18 h à 20 h 17, av. des Peupliers. (Crédit vendeur possible.)

ORTF 5e et 6e ét. duplex, ascenseur, 130 m² 1.420.000 F. T. 577-96-85.

STYLE LOFT VOLUME ORIGINAL 200 m², liv. 50 m², 3 ch., 2 bns, ét. parf., 2.000.000. Jeudi 10-13 h et 17-19 h., 35, av. FOCH.

DAUPHINE-MAILLOT 5e et., asc., 80 m², séjour + 2 chbres sur/jardin, parkg. SIGEDIM 296-63-33.

HENRI-MARTIN Immeuble récent, 9e étage, séjour double, 2 chambres, parking. GARBI, 567-22-88.

JARDIN DU TROCADÉRO appartement de prestige avec vue sur Paris, 7 pièces + service + park. 250 m². Écrire à SANTANDRÉA FRANCE 20, place Vendôme — Paris 1er ou sur rendez-vous tél. : 260-67-36/66.

AVENUE VICTOR-HUGO ent. rénové, au 1er ét. d'un imm. stdg. 4 p. de 115 m². Sur rendez-vous : SANTANDREA. Téléphone : 260-67-36/66.

TRÈS BEAU SÉJOUR + chbre, très bel imm. 1965, 9e étage. Loggia, soleil. Prix 650.000 F. Téléphone : 651-56-84.

Un coin de campagne à 300 m de L'ÉTOILE, 30 à 136 m² livraison immédiate, finitions soignées. — Tél. : 261-51-50.

17e arrdt

DANS UN PETIT IMM. NEUF DE STANDING
comprenant :
1 APPARTEMENT PAR ÉTAGE
SUR RUE ET JARDIN
entre le
SQUARE DES BATIGNOLLES
et la **CITÉ DES FLEURS**
A deux pas du métro Brochant (nombreux commerces, marché, écoles, lycée)
A VENDRE
3 APPTS DE 6 P. 130 m²
dont 4 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., cabinet de toilette avec douche, moquette, chauffage central individuel, ascenseur, v.o., double vitrage.
POSSIBILITÉ PROFESSION LIBÉRALE
A PARTIR DE 1.500.000 F.
+ PARKING 48.000 F.
Prix fermes et définitifs. Renseignements et visites :
SOCIÉTÉ BARGAM
20, rue Brochant, 75017 PARIS
Téléphone : 228-34-39.

18e arrdt
RUE DES AMIRAUX (Me Simplon). Particulier vend, dans petit immeuble 1972, standing, pierre de taille, 7e et dernier étage, ascenseur, studio 28 m², cuisine, salle de bains, w.-c., balcon Sud, confort. Cave. Libre 1er juillet. Prix : 280.000 F. Pour R.-V. : 844-48-15.

19e arrdt
50 mètres Me Ourcq (porte de Pantin) Appt 2 pces, 4e étage. Cuisine aménagée, chauffage central individ. Douche, lavabo. W.-C. indépend. Cave en sous-sol. Téléphone : 201-30-52.

CRIMÉE - 2 PIÈCES
Tt cft. 280.000 F. 296-00-10.

22, RUE DE NANTES
2 p. libres 55 m² — 350.000 F
SINVIM — 501-78-67.

20e arrdt
PYRÉNÉES
Appt mixte ccial, 4 pces 60 m², état impeccable, exceptionnel. 330.000 F. 206-15-30.

Me TÉLÉGRAPHE. Pptaire vd 2 P. tt équipé neuf, standing, dans petit imm. ancien rénové. Beau jardin. 265.000 F. 75, RUE DE PIXÉRÉCOURT S/pl. ts les jrs, 15 h à 19 h ou 590-86-06, de 7 h à 21 h.

UN VILLAGE DANS PARIS
RÉNOVATION DE L'ILOT SAINT-BLAISE
Des maisons anciennes, réhabilitées et entourées de jardins, des appartements de caractère entre 2 et 5 pièces à côté boutiques. Bureau de vente : 3, pl. des Grès. Tél. 367-90-49.

Studios et 2 p. tt éq., depuis 145.000 F. de joli petit imm. rénové, jardin 100 m², 75, rue Pixérécourt, Me Télégraphe. S/place tous les jours 15/19 h ou 590-86-06 de 7 h à 21 h.

78-Yvelines
Parc MAISONS-LAFFITTE dans belle résidence, appt 2/3 pces 72 m², cuis. équipée. 527.000 F. Agence 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine
Saint-Cloud, près gare 105 m² HAB. + 20 m² balcon. Vue sur Paris. Réception double + 2 ch. + 2 salles de bains. Garage. Parfait état. SAINT Pierre : 563-11-88.

LOFT à NEUILLY Superbe volume, 3 niveaux. 1.700.000 F. 563-17-77.

NEUILLY dans hôtel particulier, pierre de taille
ATELIER LOFT
à aménager, grande hauteur sous plafonds, 5.000 F/m². *Téléphone : 325-33-08*

BOULOGNE
dans petit immeuble 1963 5 pièces 770.000 F. Possib. usage professionnel Sinvim & Cie — 501-78-67.

NEUILLY
Ile de la Jatte — Nymphéas 3 pièces 64 m². Sinvim & Cie. — 501-78-67.

GARCHES CENTRE
Studio 31 m², rénové, cuisine équipée, 2 pièces, duplex sous les toits. Téléphoner au : 562-06-06.

NEUILLY 1, r. Frédéric Passy Duplex 5 p. 145 m² + 45 m², TERRASSE plain-pied, 3e ét. à débattre. 550-34-00.

BOULOGNE PT-DE-SÈVRES étage élevé soleil, 60 m² + Penthouse + terrasse, park. Prix : 730.000 F. 296-63-33.

VILLE-D'AVRAY
Particulier vend à 5 mn à pied de la gare, un appt de 126 m² au 1er ét. sur jardin d'une petite résidence composée de : double living + bureau + 3 ch. + 2 bains + terrasse + 2 park. en ss-sol + cave. Calme, soleil. Px 1.150.000 F. Tél. : 709-04-95.

94 Val-de-Marne
JUVISY - Appt 84 m², 7e ét., 4 Pces, tout confort, balcon, cave, box, chauffage central. Prix : 550.000 F. Tél. après 19 h au 901-37-64.

GENTILLY 5 p., neuf, 95 m² + 18 m² balcon, visite ce jour, 9, av. Gallieni, 11 h-13 h, et 14 h.-19 h. Tél. 546-23-25 et 500-72-00.

VINCENNES proche métro et RER dans petit imm. entièrement rénové, STUDIOS 2 et 3 pces, duplex, REFAIT À NEUF. 266-20-30 p. 24-98.

Province
A SAINT-RAPHAËL De imm. nf, face mer, gd stg. 3 PIÈCES TERRASSE au dernier étage. Très grd confort. 70,24 m² + terr. 78,51 m². 1.100.000 F (cave *et park. s/sol inclus*). Rens. et vente GEFIC VAR avenue H.-Vadon, 83700 St-Raphaël. Tél. (94) 95-52-11, ou GEFIC PARIS 75116, 4, pl. d'Iéna. T. (1) 723-78-78.

NICE - Particulier vend grand studio luxe, état neuf, 45 m² balcon 25 m², salle de bains et w.-c. indépendants avec fenêtres, cuisine 20 m², lingerie, 5e ét., box, garage. 250.000 F. Ecrire : HAVAS, 06800 CAGNES-SUR-MER, sous référence 1593.

MANDELIEU (06)
Imm. récent, 3 P., tt cft, 73 m², stand., balcons 29 m². Soleil. URGENT. Téléphone : 566-02-85.

Haute-Savoie, CHATEL, station été-hiver. Studio à partir de 190.000 F. Location assurée. Ecrire ERIGE B.P. 18, GAILLARD 74240. Tél. : (50) 38-52-89.

appartements achats
Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-23-55, même le soir.

constructions neuves
INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs. Renseign. sur de nombreux programmes PAP et prêts *conventionnés*.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris
ILE ST-LOUIS, gd 2 p. cft. 4e ét. sans asc. s/cour. Très clair. 2.600 F + ch. Tél. matin SEGECO 522-89-92.

Région parisienne
Neuilly, Bd Maurice-Barrès, 2 p., 52 m² kitchen., calme, clair, exc. état, idéal pour pied à terre. 3.200 F ch. compr. SPACIM : 522-95-32.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Golf, villa 8 pièces, 15.000 F Agence du Cèdre, 460-90-82.

locations non meublées demandes

Paris
Pour notre clientèle recherch. CHBRES, STUD, 2-3-4 P. sans frais.
254-62-30.

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIECES
Loc. à partir de 600 F.
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770-98-65.

Région parisienne
Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. Tél. 281-10-20.

pavillons
MERE-MONTFORT
40 km Paris A-13 1 km S.N.C.F. PAV. 1972 sur 800 m². Parf. état. Livg double, 4 ch., cuis. équ., salle de bains, salle de jeux. Cave. Gar. 2 voit. Buand. 200 m² sur 2 niv. 900.000 F dont C.F. 45.000 F à 5,5 %. 806-04-06 - 486-14-06.

BOIS-D'ARCY
Bon état, s/400 m². Séj., chem., 3 ch., bains. Sous-sol. 621.000 F. IMM. NORMANDE (face Super-M) 046-29-09.

MESNIL-LE-ROI, pav. 1972 sur 675 m², 150 m² habitab., séjour triple 60 m², cheminée, 5 chbres, 2 bns, dche, 2 w.-c., cuis. équipée, office, gd gar. 1.200.000 F. Ag. 962-50-95.

bureaux bureaux

PERMAPHONE
Domiciliations - siège social de sociétés
DES PRIX CONFORTABLES POUR BIEN ASSEOIR VOTRE ENTREPRISE
359.68.04 - garantie S.N.E.D.

Locations
KLEBER - ETATS-UNIS

Pptaire loue directem. sans pas-de-porte avec bail 3-6-9, BUREAUX CCIAUX de standg. 250 m² env. av. parkings, dans imm. bourgeois de prestige. Loyer 320.000 F annuel. LIBRES DE SUITE. 720-89-18.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

Création d'entreprises SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Locat. bureau, toutes démarches pour constitutions de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

EXCEPTIONNEL BUILDING Bureaux petites surf. meublés secrétariat. 246-72-72.

locaux commerciaux
Plein Centre VINCENNES locaux libres : 75 m² + 25 m² sous sol — 36 m² + 20 m² sous sol — idéal pour commerces et professions libérales. 266-20-30 p. 24-98.

fonds de commerce
Vends région Bordeaux, maison bourgeoise 10 p. + dép. 12 p., bon état sur 5 ha, parc et terrain, le tout clôturé. Conviend. pour indust., hôtellerie, etc. Prix 250.000 F. Téléph. soir (16) 56-27-29-75.

boutiques
ODÉON-SAINT-SULPICE
Cession bail tt commerce 20 m² vitrine 5 m. 354-42-70.

hôtels particuliers
NEUILLY (92) Hôtel partic. en pierre de taille de 1880. Jardin clos, plein soleil. Récept. double + 5 chbres + 4 salles de bains. SAINT Pierre - 563-11-88.

RUE AMPÈRE
MAISON NORMANDE
220 m² - 2 NIVEAUX MAGNIFIQUE JARDIN Possib. libérale, 562-16-40.

AVIGNON CENTRE HOTEL *BERNARD de RASCAS* A proximité du Palais des papes, ce bel hôtel particulier du 14e siècle, la plus vieille demeure de la ville à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtre, son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1.420 m² de plancher utilisable à toutes fins. Il est à vendre. Renseignements : G. Philippe, 74, chaussée de l'Étang, 94160 SAINT-MANDÉ Téléph. : (1) 686-96-77. POSSIBILITÉ VIAGER.

NEUILLY, près BOIS
Charmant hôtel part. 8 P., 2 bns, gar. Jdin. Calme. Soleil. SOGEVIM - 293-36-82

NEUILLY PERRONET
Ravissant Hôtel Part. 2 récept. + 5 ch. JARDIN plein SOLEIL. SAINT-PIERRE - 563-11-88.

ROLAND — GARROS
Sur jardin plein Sud 400 m², maison 280 m². 562-17-17.

châteaux
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Votre résidence dans le CHATEAU D'AUTEUIL (Oise). A PARTIR DE 2.500 F LE m². Parc privé 3 ha, tennis, forêt. Charme, équitation 65 km de Paris-Nord 12 km de Beauvais. Gare S.N.C.F. à 3 km. DU STUDIO AUX 6 PIÈCES Rens. tél. (16-1) 776-21-40 ou (16-1) 052-53-99.

terrains
CHATELET - 25' R.E.R.
Terrain 3.360 m² avec P.C. 30 appts. Pptaire : 271-23-30.

PARIS
PERMIS DE CONSTRUIRE 12 COURTS SQUASH ou CLUB MISE EN FORME 2 TENNIS. Petit imm. habitation. Ecrire nº 836 Daverennes, 190, rue de la Convention, 75015 Paris.

viagers
MONTPARNASSE
3/4 P. 78 m² occupé 2 têtes *330.000* cpt, 2.000 F mens. O.P.L.F. : 527-09-76.

17e Pereire, 2 P. occupé femme 79 ans. 60.000 F. + 500 F. Cruz. 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

propriétés
Dans la vallée de l'Eure A 75 km de Paris. Partic. vend pavillon sur s/sol pièce et cuisine d'été. Séjour, salon, 3 chambres, cuisine, salle de bns, w.-c., ch. central, téléphone. Sur 760 m² envir. de jdin d'agrément et petit potager. Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 500.000 F à débattre. Tél. 782-64-18 ou 733-81-58.

TRÈS BELLE FERME BRIARDE 72 km de Paris Sud-Est Récemment rénovée, tuiles bourgogne, pierres apparentes, poutres. Chauffage air pulsé mazout. Terrain 22.000 m². Surface habitable aménagée 450 m². Réception 90 m² plus bureau et salon T.V. 9 chambres moquettées, 1 studio indépendant, 5 bains et w.-c. Grenier, cave. Dépendances : écuries, atelier, garage 4 voitures, grange, halle ancienne avec barbecue. Prix : 1.800.000 F. Tél. heures repas : 553-41-83 et 97.

Saint-Cloud, près Parc, style moderne, 1962, sur 1.200 m² jardin pays. 350 m² hab., récept. double (cheminée), s. à manger, 6 chambres + 5 s. de bains, cuisine + coin repas, office, garage. Calme, soleil. Parfait état. Après 19 h : 750-21-45.

YONNE
sortie autoroute Auxerre Sud. ANCIENNE MAISON bourgeoise, partiel. rénovée sur 4.845 m² de terr., bordée d'un *ru. Séj. dble, chem. rust.*, poutres, 2 chbres, cuis., s. de b., w.-c. + 3 P. à aménager. Gd grenier aménageable, cave, cht. central au fuel, tél. TRÈS URGENT CAUSE DIV. Prix à débattre 500.000 F. 666-41-29 heures de repas.

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE Écr. Havas Orléans, nº 201555

SOLOGNE (CERDON) A vendre EXCELLENT TERRITOIRE *de chasse de 50 ha avec bâtiments, confort. Ecrire : Havas, ORLÉANS, nº 201556.*

LOUVECIENNES (PARC). Belle maison rénovée, 12 p., 5 sal. bns + pav., dans parc 4.000 m² ou poss. 10.000 m². Tél. : 266-92-15.

villas
VERSAILLES, quart. résident. Très jolie maison ILE-DE-FRANCE. Ensoleil. *Excellent état. 175 m² s/2 niveaux.* Sous-sol, gar. dble. Agréable jardin. 2.100.000 F. NICOLAS et VICHER 961-19-75.

Dans quartier résidentiel LA BAULE (Loire-Atlantique) entourée d'un magnifique jardin de 700 m². Tout à côté de la plage. A vendre VILLA ANCIENNE en pierre 160 m² habit. entièrement restaurée et décorée. Frais d'achat compris : 1.015.000 F. S'adresser : Étude de Me Soucaille, not., 30140 Anduze. Tél. : (66) 61-84-79.

SAINTE-MAXIME Vue féerique s/golfe St-Tropez. Villa 6 P. + studio, *meublés*, jardin 1.550 m², 2.000.000 F. Tél. : (1) 590-96-06 ou (94) 96-06-44.

ST-CLOUD S/JARDIN
600 m² SUD Tr. b. MAISON 230 m², 7 P. + ss.-sol + gar. SAINT-PIERRE, 563-11-88.

SCÉAUX (PARC)
Dans la PLUS BELLE AVEN. du PARC, villa gd liv. + 4/5 chbres, 200 m² hab. + dép. gar. + magnif. jard. plan. 850 m². Px 1.950.000 F. Tél. 222-70-63 ou tous les jours 18-19 h., 20, avenue ARQUET.

maisons de campagne
VAR - 30' MER
FERME RESTAURÉE
avec terrain privatif et piscine. Très isolée. Chênes et mimosas. A saisir : 850.000 F. *Tél. : (91) 79-45-03.*

immeubles
PARIS 12e. Imm. *1930* à usage ccial, spécial. investissement. Téléphone : 359-10-97.

VOLTAIRE-NATION MURS boutique 530 m² + dépend. imm. pierre de t. Même locataire depuis 1953. Loyer 91.569. *Px* 885.000 F. Vis. s/pl. 70, r. de Montreuil, mercredi, jeudi, de 14 h à 17 h 30. 720-89-18.

locaux industriels
13e arrondissement (près 5e). Appartem. 145 m² pittoresque, autour jardin privé de 100 m², rez-de-ch. + étage. CALME. Téléphonez au : 272-97-28 le soir, ou matin avant 8 heures.

Le Monde

économie

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Michel Rocard présente cinq projets de loi sur l'économie sociale

Le conseil des ministres de ce mercredi 2 juin devait entendre une communication de M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, sur cinq projets de loi destinés à répondre aux demandes les plus pressantes des mouvements du secteur de l'économie sociale et à conduire ultérieurement à une harmonisation des statuts du mouvement coopératif, des mutuelles et des associations. Quatre de ces projets de loi modifient des textes existants et touchent aux unions de sociétés coopératives, à la rémunération des parts sociales, aux coopératives d'habitation H.L.M. et aux coopératives maritimes, le cinquième (nouveau) dotant d'un statut spécifique les coopératives artisanales. Les mesures fiscales accompagnant ces textes devraient figurer dans le projet de loi de finances pour 1983. Vendredi 4 juin, M. Mauroy installera le comité consultatif, dont la délégation à l'économie sociale devait être assortie, comité qui réunit trente personnalités appartenant aux coopératives, aux mutuelles et aux associations.

● Le plus important de ces cinq textes touche aux unions de sociétés coopératives, bien qu'il se borne à transformer deux des articles (5 et 9) de la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Il stipule que ces unions de sociétés pourront admettre comme associé *« toute personne physique ou morale intéressée par leur mission »*. De plus, les statuts de ces unions (qui devront comporter au moins pour la moitié des sociétés coopératives et pour les trois quarts des coopératives, mutuelles, associations ou fédérations de celles-ci) pourront attribuer à chacune des sociétés coopératives adhérentes un nombre de voix en fonction, soit de l'effectif des sociétaires, soit de l'importance des affaires traitées avec l'union. Si d'autres associés (personnes physiques ou sociétés de droit commun) y adhèrent, ils ne pourront avoir que moins de la moitié des voix de l'union.

Ce texte est important, à la fois parce qu'il ouvre aux mutuelles et aux associations une possibilité simple d'actions communes avec les coopératives, parce qu'il offre au secteur de l'économie sociale la possibilité de faire appel aux moyens privés (personnes physiques ou sociétés), et enfin parce qu'il marque un léger abandon d'un des principes de Rochdale (1) (un homme, une voix) pour préserver la prédominance coopérative.

● Le deuxième texte (qui modifie l'article 14 de la loi de 1947) porte le taux maximum de la rémunération des parts sociales de 6 % à 8,5 % (taux d'intérêt des livrets A de caisses d'épargne), la sous-rémunération étant considérée comme un obstacle à la multiplication des adhésions.

● Le troisième (dans un projet de loi original comprenant 32 articles) donne aux artisans un statut coopératif spécifique, leur permettant de créer des coopératives d'entreprises familiales (à l'instar des coopératives de commerçants) qui devraient être plus efficaces que les groupements d'intérêt économique (G.I.E.) et répondre mieux à la spécificité artisanale que les coopératives ouvrières de production (SCOP).

● En matière de coopératives H.L.M. d'habitation, le projet, modifiant plusieurs articles du code de la construction et de l'habitation, assouplit les règles présidant au passage de la coopérative de location-attribution à une coopérative de production, et celles permettant les fusions, et élargit les compétences et possibilités d'intervention des coopératives H.L.M. (construction, acquisition, amélioration, aménagement, gestion d'immeuble, réalisation de lotissements, prestations de services à des propriétaires individuels).

● Enfin, les textes régissant les coopératives maritimes et les caisses mutuelles de crédit maritime (dont certains datent de 1913) sont rajeunis pour les mettre en harmonie avec le statut coopératif, mais aussi pour leur permettre de s'ouvrir (comme les unions de coopératives) à d'autres sociétés du secteur de l'économie sociale, à des personnes physiques et à des personnes morales. Un registre des coopératives maritimes sera créé, et l'adhésion à une association nationale de révision comptable sera obligatoire.

(1) Les principes de Rochdale énoncés en 1844 en Angleterre, sur lesquels se fondent les coopératives sont au nombre de cinq : libre adhésion ; contrôle démocratique (« un homme, une voix ») ; distribution des excédents au prorata des opérations (la « ristourne ») ; intérêt limité versé au capital, indisponibilité des réserves.

En dépit des réticences de certains syndicats

Mme Questiaux entend organiser fin décembre les élections des administrateurs de la Sécurité sociale

Simple communication ou adoption ? Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, ne devait présenter au conseil des ministres, mercredi 2 juin, qu'une communication sur l'état de projet relatif à la réforme des caisses de Sécurité sociale. Après la consultation négative de la commission Informatique et libertés et l'avis du Conseil d'État, le gouvernement devait se prononcer sur les ultimes modifications qui doivent être apportées à un texte qui pose encore d'énormes questions, et soulève peu l'enthousiasme des partenaires sociaux. L'adoption définitive du projet serait reportée à un prochain conseil.

Au moins cinq problèmes se posent encore à propos d'une réforme qui tend à abroger les ordonnances de 1967 afin de substituer au paritarisme dans les conseils d'administration (moitié employeurs, moitié syndicats) une répartition des sièges redonnant aux assurés et aux syndicats la majorité et de faire élire des administrateurs jusqu'alors désignés.

● *la remise en cause seulement partielle du paritarisme irrite certains syndicats*. En effet, si les employeurs perdent la parité dans les conseils d'administration des caisses maladie, vieillesse, famille, ils la conservent dans les deux organismes chargés de la trésorerie et du recouvrement des cotisations (A.C.O.S.S.) et de la direction du personnel (U.C.A.N.S.S.).

● *la possibilité pour les seuls syndicats* de présenter des candidats aux élections pose un problème de droit dans la mesure où le corps électoral est plus étendu que celui des salariés puisque des invalides et des veuves, par exemple, disposeront du droit de vote. Faut-il dès lors instituer le monopole syndical pour le dépôt des candidatures ?

● *le maintien de la désignation* d'au moins un administrateur pour chaque syndicat représentatif, quel que soit le résultat des élections, afin d'assurer partout la présence de la C.G.C., de F.O. et de la C.F.T.C., mécontente la C.G.T. et la C.F.D.T., mais pose un problème juridique sinon politique. Peut-on mixer élection et désignation ?

● *L'organisation des élections* ne satisfait pas la commission Informatique et Libertés, dans la mesure où la confection des listes électorales serait confiée à des organismes extérieurs, ce qui risque de porter atteinte aux libertés individuelles en rendant possible l'utilisation abusive du fichier des assurés. Au lieu de maintenir cette procédure, il serait envisagé d'utiliser les listes des élections politiques, chaque votant devant alors produire sa carte d'immatriculation à la Sécurité sociale pour participer au scrutin.

● *La date des élections* soulève enfin opposition et scepticisme. Auront-elles lieu en semaine, comme cela est le cas pour les prud'hommes, ou un samedi ? Certains syndicats craignent une faible participation, dévalorisant l'institution, si le vote se déroulait durant le week-end. Auront-elles lieu en décembre 1982 ? Le ministère le souhaite, mais certains syndicats sont réticents : ils refusent toute précipitation et s'interrogent sur leur capacité d'organiser deux campagnes électorales — les prud'hommes et la Sécurité sociale — toutes deux envisagées en décembre 1982. Le ministère, en tout cas, est décidé à tenir les délais malgré les réticences, mais aussi celles des caisses. M. Schopflin, ancien directeur de la Sécurité sociale, a été désigné pour diriger et accélérer les opérations électorales. — *J.-P. D.*

La préparation du projet de loi sur la démocratisation du secteur public

Un conseil interministériel rend les derniers arbitrages

Un conseil interministériel doit examiner, jeudi 3 juin dans la matinée, l'avant-projet de loi sur l'organisation et la démocratisation du secteur public.

Rédigé depuis plus d'un mois, le texte de l'avant-projet ne se présente pas sous la forme classique d'un projet de loi comportant un certain nombre d'articles. Il s'agit en fait d'un *« dossier de propositions »* établi par les services de M. Le Garrec, secrétaire d'État à l'extension du secteur public, à l'issue d'une vaste procédure de consultation entre ministères, mais aussi avec le P.S., les syndicats et les dirigeants des entreprises nationalisées. Le champ d'application, le mode d'élection, le cas spécifique des cadres, les conseils d'ateliers constituent les quatre grands chapitres de cet avant-projet de loi.

● *Le champ d'application.* On sait que les conseils d'administration des entreprises publiques comporteront des représentants de l'État, et des salariés et des personalités désignés en fonction de leur compétence. Ce principe de représentation tripartite s'appliquera à toutes les entreprises (établissements publics, sociétés nationales, sociétés anonymes, sociétés d'économie mixte) dont l'État détient plus de 90 % du capital. Pour les sociétés employant plus de cinquante ou deux cents salariés (c'est l'un des points qui reste à débattre), dont le capital comprend des actionnaires autres que l'État pour plus de 10 %, un tiers des membres du conseil d'administration devra être réservé à des représentants de l'ensemble des salariés de l'entreprise. Les autres administrateurs seront toujours désignés par l'assemblée générale des actionnaires. Ce sera le cas, par exemple, de la plupart des grandes filiales des groupes nationalisés (Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel) ou de C.I.T.-Honeywell Bull.

● *Mode d'élection.* — Les représentants des salariés (six dans les groupes industriels, cinq dans les banques) seront élus sur des listes dites « libres ». Toutefois, pour pouvoir se présenter, les candidats devront recueillir un certain nombre de signatures d'élus de l'entreprise ou de représentants des organisations syndicales représentatives au plan national ou dans l'entreprise (le Syndicat autonome de la R.A.T.P., par exemple).

Cette procédure, retenue par M. Le Garrec après ses consultations avec les syndicats et les partis de la majorité, est contestée par M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie. Celui-ci a manifesté dimanche 30 mai, lors de l'émission R.T.L.-*le Monde*, sa préférence pour un système de type Renault, où le ministre de l'industrie *« désigne les représentants des travailleurs parmi les membres du comité central d'entreprise, en respectant les proportions des différents syndicats »* (*le Monde* du 1er juin).

Les cadres

Un débat devrait donc s'ouvrir en conseil interministériel sur ce point. Débat d'autant plus intéressant que M. Mauroy paraissait avoir déjà tranché en faveur du texte de M. Le Garrec. Ne déclarait-il pas le 21 mai devant les représentants des sections et groupes socialistes d'entreprises à propos du projet de loi de démocratisation : *« Conformément à ce que vous avez souhaité, vous élirez les représentants au conseil d'administration ! »*

● *Les cadres.* — Il est acquis que les cadres auront un administrateur. Toutefois, deux points restent à débattre : le mode d'élection de ce représentant spécifique des cadres ; sur quel collège ce poste sera-t-il imputé ? Les uns estiment qu'il doit être pris sur la part des salariés, les autres sur celle des personnalités *« désignées en raison de leurs compétence »* (qui ont droit à cinq sièges d'administrateur).

Il sera instauré, dans les établissements de plus de mille salariés, des commissions de concertation de cadres, qui auront une fonction consultative sur la marche de l'entreprise. Ces commissions devraient, dans l'esprit du gouvernement, permettre de mieux associer les cadres à la vie des entreprises publiques.

● *Les conseils d'ateliers.* — Le texte prévoit la tenue de réunions périodiques de salariés, avec voie consultative sur les conditions de travail. Une négociation sera menée dans le secteur public, entreprise par entreprise, pour fixer les modalités d'application du texte, définir notamment la notion d'atelier ou de bureau. L'idée des rédacteurs est de rendre obligatoire, à travers la loi, la négociation dans chaque entreprise publique, l'objet de cette négociation étant clairement précisé par les textes.

Les associations

Hormis quelques points de détail où plusieurs options restent ouvertes, un débat pourrait s'ouvrir au cours du conseil non seulement sur le principe de de l'élection des représentants des salariés (si M. Dreyfus maintient ses réticences, mais aussi et surtout sur la question des droits d'expression du citoyen dans les entreprises publiques.

Un paragraphe a été rédigé dans l'avant-projet permettant aux *« associations diverses de s'exprimer dans l'entreprise »*. Qui dit association, dit parti politique. A travers ce texte, ce serait en quelque sorte la reconnaissance officielle des sections d'entreprise des partis politiques, qui auraient alors le droit et les moyens de s'exprimer à l'intérieur des entreprises.

Faut-il maintenir ce paragraphe, au risque de voir le débat se cristalliser — et s'envenimer — sur ces aspects particuliers du projet de loi ? Cette question, on se la pose chez M. Le Garrec, comme dans d'autres ministères, et il est possible que ce paragraphe disparaisse du texte définitif.

Dernier débat enfin, et non des moindres, celui du calendrier. En principe, le premier ministre l'a rappelé le 31 mai devant les sections et groupes socialistes d'entreprises, le texte devrait être *« déposé avant les vacances sur le bureau de l'Assemblée nationale »* pour *« être débattu lors de la session d'automne »*. Toutefois, certains s'interrogent sur l'opportunité politique de déposer ce texte dans les prochains jours.

Ne vaut-il pas mieux attendre quelque temps, laisser s'apaiser les remous suscités par le rapport Auroux. A cela les tenants du calendrier répondent que *« la règle du jeu doit être fixée le plus vite possible pour permettre la mobilisation générale autour du secteur public. Tout retard ne peut en définitive que nuire aux entreprises »*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

AFFAIRES

PUK EST TRÈS ÉPROUVÉ PAR LA CRISE MONDIALE DE L'ALUMINIUM

Aluminium Pechiney, l'une des principales filiales du groupe nationalisé PUK, souffre très vivement de la crise qui ravage l'industrie mondiale de l'aluminium. Cette crise sans précédent, qui est due à un écroulement de la demande d'aluminium dans tous les pays, s'est traduite par une chute des prix de ce métal, dont le cours sur le marché libre de Londres est revenu, en dix-sept mois, de 1 500 dollars la tonne à 1 000 dollars. En conséquence, les principaux producteurs ont arrêté des unités de production : 35 % aux États-Unis (1 765 000 tonnes, quatre fois la capacité française), 70 % au Japon, où la capacité est passée de 1 136 000 tonnes il y a deux ans à 342 000 tonnes à l'heure actuelle, « en voie de disparition », selon certains experts.

En ce qui concerne Aluminium Pechiney, la réduction du taux de marche des usines d'électrolyse a pu être maintenue à 7 % en 1981. En ce qui concerne 1982, une perte brute de 213 millions a été enregistrée pour les quatre premiers mois. En l'absence de signes de reprise à court terme, la société prévoit une perte totale de 500 millions de francs pour l'année entière. Les commandes mensuelles ont chuté de 20 %, et les prix ont baissé de 2,6 % de janvier à avril 1982. D'autre part, la société se plaint de payer plus cher le courant électrique pour ses usines d'électrolyse : si elle payait en France le kilowatt-heure au tarif moyen de l'ensemble de ses principaux concurrents, sa perte, à la fin avril, aurait été réduite de 160 millions de francs.

● *M. Georges Roquette* a été nommé mardi 1er juin président directeur général d'Eurocom, en remplacement de M. Jacques Douce, décédé le 26 mai (*le Monde* du 28 mai). Eurocom regroupe les activités de publicité de l'Agence Havas. Le conseil d'administration a décidé également de créer un comité de direction, auquel seront appelés à partiicper, outre M. Georges Roquette, MM. Bernard Brochand (vice-président directeur général), Jean-Pierre Audour (vice-président), et Pierre Dauzier (président d'Havas-Conseil), Claude Douce, président du groupe Bélier, et Jacques Michoudet, directeur financier d'Euromom.

SOCIAL

Manifestation enthousiaste de la C.G.T. et de la C.F.D.T. avant la reprise du travail chez Citroën

C'est dans une atmosphère de kermesse que s'est déroulée la reprise du travail, mardi 1er juin, dans les usines Citroën, notamment à Aulnay-sous-Bois en présence de MM. Krasucki et Lomet, secrétaires confédéraux de la C.G.T., Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., Carvoux, secrétaire de la fédération des métaux C.F.D.T. pour la région parisienne et Poussy, membre du comité central du P.C.F.* « Journée de victoire, journée historique », *s'il faut en croire les dirigeants des deux syndicats.

« Aid istiqlal ! Vive la liberté ! » En français et en arabe, le même cri a retenti, cent fois répété par les travailleurs maghrébins massés, dès le matin, devant les grilles de l'entreprise. Dans une liesse indescriptible, agitant des drapeaux rouges, quelque deux mille grévistes se sont mis à danser autour d'un camion transformé en tribune et orné de fanions de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Paniers-repas, musique et tambourins : on saucissonne dans l'herbe en attendant le meeting. Vers 14 heures, des militants de l'union départementale C.G.T. de la Seine-Saint-Denis déploient une banderole : *« On a gagné ! »* — slogan scandé par la foule. Des Marocaines poussent des « youyous » stridents, un vieux travailleur africain pleure en montrant sa carte de la C.S.L., le syndicat-maison : *« J'ai été obligé de la prendre, sans ça, c'était la porte. »* D'autres exhibent leur carte toute neuve de la C.G.T. : *« La C.S.L., c'est fini. »* Le cri : *« C.S.L. à la poubelle ! »* est repris par des centaines d'ouvriers. En cinq semaines, la C.G.T. affirme avoir enregistré plus de mille cinq cents nouvelles inscriptions parmi les travailleurs de Citroën, dont deux cents dans la journée de mardi.

M. Krasucki est acclamé lorsqu'il monte sur le camion. Mais c'est le secrétaire de l'union locale C.G.T. qui prend la parole : *« Vous allez rentrer au travail la tête haute. Chez Citroën, rien ne doit plus être comme avant. »* Puis le maire d'Aulnay-sous-Bois, M. Pierre Thomas, parle au nom de la municipalité d'union démocratique : *« Grâce à vous, un espace de liberté vient de naître chez Citroën, une page est tournée, c'est un coup de tonnerre dans le monde industriel de notre pays. Vous avez rejeté la C.S.L., ce corps étranger à la classe ouvrière... »* Pour M. Carvoux, les propositions du médiateur vont permettre une vie syndicale normale chez Citroën, à condition que tous les travailleurs s'engagent dans la lutte pour l'application de ce texte, mais le responsable de la C.F.D.T. regrette l'*« absence de consultation des grévistes sur la reprise du travail »*. Cependant, ajoute M. Carvoux, *« pour bâtir la force collective des travailleurs »*, la C.F.D.T. appelle à rentrer dans l'entreprise *« dans l'unité C.F.D.T.-C.G.T. »*.

Pour M. Sainjon, la victoire « historique » des O.S. est celle *« de la justice, de la dignité, des libertés, contre un système d'oppression, de haine et de violence, et sa portée sera considérable chez Citroën, mais aussi dans les autres entreprises »*. La lutte des travailleurs immigrés d'Aulnay-sous-Bois et des autres usines a pris valeur d'exemple, affirme-t-il, pour la classe ouvrière française, et elle a atteint *« des dimensions nationales »*. *« Finis les cadeaux obligatoires aux chefs, finie la peur chez Citroën »*, s'écrie M. Sainjon, qui estime que le gouvernement *« a pris position en faveur des grévistes. »*

Saluant *« le travail sérieux du médiateur »*, M. Sainjon souligne les premiers acquis importants : élections libres, reconnaissance des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., etc. Certes, il reste à obtenir plus, tant au plan des salaires que dans le domaine des congés payés. *« Mais, aujourd'hui, les conditions sont réunies pour qu'un nouveau dialogue social s'engage chez Citroën. »*

Vers 16 heures, brandissant d'une main leur carte de service et de l'autre leur carte C.G.T., les O.S. rentrent dans l'usine *« tête haute »*, précédés de leurs délégués et d'une trentaine de candidats cégétistes. Au-delà des grilles, seuls quelques groupes d'hommes en blouse blanche ou en cravate, postés devant les locaux administratifs, observent silencieusement le cortège. Certains d'entre eux, qui ricanent, sont apostrophés par les manifestants : *« Salut, les mouchards ! »*

La reprise du travail a lieu dans des conditions similaires dans les usines Citroën de Levallois, de Saint-Ouen, Asnières. Partout, semble-t-il, les incidents ont été évités. — *J. B.*

CONJONCTURE

POINT DE VUE

LA MONNAIE ET LES HOMMES

Par JEAN-BAPTISTE DOUMENG (*)

C'EST une question qui mérite d'être clarifiée pour être bien comprise des travailleurs.

Un gouvernement de gauche ne peut avoir ou subir les mêmes conceptions monétaires qu'un gouvernement de droite.

Les termes — solidité de la monnaie, lutte contre l'inflation et, malgré cela, bien entendu, dévaluation — n'intéressent en fait que les possédants. Cette information sentencieuse au nom de la connaissance de mécanismes occultes n'est pas compréhensible des masses populaires, mais seulement exprimée par une certaine élite, celle de ceux qui les prononcent.

A nos yeux, la centralisation abusive des services centraux du ministère des finances, de la Banque de France et, essentiellement, la direction du Trésor, sont les symboles de *la féodalité de ce système.*

Le corps d'Etat de ces hauts fonctionnaires (l'inspection des finances) prétend diriger (bien grand mot) ; en fait, il ausculte, protège, aide à la survie, à la pérennité du capitalisme, avec un sens abstrait de l'Etat plaçant celui-ci en dehors et *au-dessus des hommes et des* choses. Les propositions de ces techniciens de haut niveau conditionnent la politique financière des gouvernements, quels qu'ils soient.

Ce sont les mêmes hommes, quelle que soit l'orientation du pouvoir politique. Je ne leur reproche *pas de ne pas comprendre ce que* signifie l'alternance actuelle ; ils ont été élevés dans le sérail capitaliste.

Seul le sens du service public les amène à une relative modestie. Je n'ose pas penser que l'intelligence personnelle de certains d'entre eux leur permette de sentir les limites de *leur compétence.*

Je connaissais un ministre des finances qui s'appelait Vincent Auriol ; ayant eu affaire à eux au cours de sa carrière, il me disait : « *Les directeurs de mon ministère sont les bastions de la droite.* » « *Ici,* ajoutait-il, *en mon âme et conscience, je ne peux proposer de décoration que pour les plantons, les autres sont mes adversaires.* »

Je lui laisse, bien entendu, la responsabilité posthume de ces affirmations. Je crois d'ailleurs que cela a un peu changé depuis.

C'était toutefois un ministre des finances socialiste, il fut mon ami.

En conséquence, faute de les remplacer, ce que l'on ne peut ou ne veut pas faire, il faut au moins les diriger politiquement en leur définissant avec précision une politique monétaire, condition essentielle de l'économie nationale.

Pour cela, le gouvernement socialiste en France, aujourd'hui, doit définir une politique monétaire conforme aux objectifs qu'il s'est fixés.

Il est évident que la monnaie exprime la plus-value par rapport au travail et aux services, ainsi que les richesses naturelles.

Son accaparement par une minorité de la population active, son utilisation comme marchandise, justifie et aggrave la lutte des classes et met en cause l'indépendance nationale.

Une politique de gauche se doit de déclarer que la monnaie nationale *ne dépendra que du pouvoir politique* français.

Pour y arriver, il faut que notre monnaie soit protégée des forces dominantes sur le marché financier mondial, essentiellement aujourd'hui par rapport au dollar des Etats-Unis et, dans une moindre mesure, au *mark et au yen. Car si notre monnaie* et les conséquences économiques qui en découlent pour notre pays ne sont pas entre les mains des autorités françaises, elles devront subir l'influence des pays les plus forts, et le taux de variation du dollar américain en donne aujourd'hui une évidente démonstration.

Pour un double circuit

Dans ces conditions, que faire ?

Établir un double circuit monétaire !

1) Un franc français convertible qui serve de base aux échanges internationaux et qui soit en conséquence obligatoirement *lié, par un* taux de parité, aux autres monnaies.

Les positions de notre commerce extérieur, avec un peu de volonté pour entreprendre, permettraient d'équilibrer nos échanges, surtout en protégeant notre marché de certaines importations inutiles.

Ce franc-là devrait être garanti sur l'or méral comme étalon.

La détention d'or par l'État et par des particuliers représente une *importante valeur en France, qui pourrait* nous permettre d'avoir un franc français convertible fort et recherché à condition, bien entendu, de prévoir certaines mesures adéquates pour faciliter la collecte de l'or détenu par les particuliers.

2) Un franc français intérieur qui *serait une monnaie nationale* non convertible, dont les intérêts et le taux de parité par rapport au franc convertible seraient fixés par le Parlement.

C'est avec cette monnaie que seraient assurés tous les services de l'économie nationale, salaires, prix, investissements et épargne.

Son taux d'intérêt pourrait être bas pour assurer le développement de nos entreprises à l'intérieur, de façon à résorber tout ou partie du chômage en diminuant les charges financières abusives qui pèsent sur nos entreprises. Cette monnaie sera un outil, un moyen de production.

Bien entendu, la convertibilité du franc intérieur en franc convertible serait fonction des importations et exportations françaises, et le tout soumis à licences délivrées par le gouvernement. Des mécanismes de contrôle pourraient alors être parfaitement assurés par les services de la Banque de France et de la direction du Trésor national, qui seraient dépouillés de toute conséquence politique, ce que ces institutions savent très bien faire, et qui seraient finalement compréhensibles pour tous.

Cela devrait nous permettre de mieux maîtriser les aspects inflationnistes, bien que je n'affirme pas *qu'ils soient tous négatifs* dans une certaine limite pour favoriser le développement de notre économie nationale.

Les fraudes supprimées

En tout cas, de telles décisions prises du point de vue monétaire ne pourraient que stimuler la volonté d'entreprendre en donnant une capacité plus forte aux marchandises françaises pour conquérir des marchés sur le plan international, car de ces actions dépendrait bien entendu, la propriété individuelle par les entreprises d'avantages découlant de la création de francs convertibles.

Il est probable aussi que les fonds flottants internationaux trouveraient des garanties suffisantes pour se transformer en franc convertible garanti sur or par rapport à la gabegie des situations entraînées par les différences de parité du dollar américain qui, depuis la remise en cause des accords de Brettons Woods, n'est plus garanti que par la politique des Etats-Unis.

En plus, un tel mécanisme entraînerait la suppression de la plupart des fraudes quant à l'exportation des capitaux, puisque le franc intérieur ne serait pas convertible et que, pour obtenir du franc convertible, il faudrait l'autorisation des autorités ministérielles compétentes agissant sous la responsabilité politique du gouvernement.

Voilà quelques éléments de réflexion pour que la monnaie nationale serve les hommes, les travailleurs, objectif d'une politique de gauche. Sans pour cela quitter nos alliances, y compris la Communauté européenne.

Le gouvernement socialiste doit, sur cette question comme sur d'autres, *prendre ses responsabilités et* les définir clairement, car elles sont de première importance.

Mon projet a pour objet d'engager un débat sur ce problème, parce qu'il est compliqué, que les actions feutrées qui l'entourent ne sont jamais clairement exprimées, alors *qu'une mauvaise politique monétaire* entraîne, sur le plan international, une pression des pays les plus forts par rapport à notre indépendance et, à l'intérieur, en fonction de la sécurité de la monnaie, toute une série de mesures contre les intérêts de la population laborieuse se trouvent souvent justifiées.

C'est pourquoi je pense qu'il faut que soit débattue cette question ; ces propositions ne sont pas une fin en soi. Ce schéma démontre bien qu'il faut une réflexion plus détaillée et plus étudiée quant à toutes ses conséquences. Elle pose évidemment la question monétaire de façon différente par rapport à la situation actuelle.

(*) Président de la Compagnie Inter-agra.

Le niveau de vie des Japonais dépassera celui des Américains à la fin du siècle

Tokyo. — L'avenir économique du Japon, s'il faut en croire diverses prédictions, reste, pour la décennie en cours et pour les suivantes, des plus prometteurs. Il se pourrait même, à certains égards, que les Japonais *abordent le tournant du vingt* et unième siècle en tête du peloton des grandes puissances industrielles, devançant les Américains pour le revenu par tête.

Un rapport du conseil économique, organisme de prévision dépendant du premier ministre, affirme que le Japon dépassera les États-Unis en l'an 2000 en termes de revenu *per capita* du produit national brut, avec 21 200 dollars par habitant et par an (soit 127 000 F au cours actuel) contre 17 000 dollars (102 000 F) pour les Américains. A l'orée du prochain siècle, le P.N.B. du Japon, qui représente aujourd'hui environ 10 % du P.N.B. mondial, passerait à 12 %. Le chiffre est considérable pour une nation de 117 millions d'habitants, qui ne représente que 2,5 % de la population mondiale, et n'occupe que 0,3 % de la superficie des terres immergées du globe, ne disposant guère de matières premières.

Le revenu *per capita* est actuellement voisin de 9 000 dollars, contre plus de 11 000 aux États-Unis. Des statistiques publiées à Tokyo par la C.E.E. indiquent qu'en termes de pouvoir d'achat, le P.N.B. *per capita* japonais est sensiblement supérieur à la moyenne de celui des dix pays de la Communauté. Légèrement inférieur à ceux de la R.F.A., de la France et des Pays-Bas, il est nettement plus élevé que ceux de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Irlande et de la Grèce.

Selon une autre étude, due à l'Institut de recherches de la Chase Manhattan Bank, l'économie japonaise distancera celles des États-Unis et de la Communauté européenne dans les années 80, en dépit d'une demande intérieure stagnante et d'une réduction des dépenses publiques. La combinaison d'une

De notre correspondant.

forte productivité, de gains salariaux moins forts que chez les Occidentaux, d'une grande maîtrise de l'inflation et d'un yen faible devrait permettre de maintenir des coûts et une compétitivité internationale *avantageux.* Dans ces conditions, les exportations continueraient à être l'élément moteur de la croissance... et des conflits commerciaux.

Vers une diversification des exportations

Les exportations de machines et d'équipements enregistreront la progression la plus forte et devraient compter, en 1990, pour près de 75 % du total des exportations.

L'étude prévoit, notamment en raison des mesures protectionnistes qui frappent certains produits japonais, une diversification des ventes nippones vers les marchés du tiers-monde, et plus particulièrement vers ceux de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. En revanche, les Japonais devraient augmenter substantiellement leurs parts du marché aux États-Unis et dans la C.E.E., surtout dans les secteurs de l'électronique : ordinateurs, bureautique et robotique.

Cette tendance offensive sera encore favorisée par un vieillissement rapide de la population, plus prononcé ici que dans les autres pays industrialisés. On estime que ce phénomène est de nature à réduire dans les années à venir la demande intérieure, déjà relativement faible, de quelque 3,5 %, mais fera peser des charges sociales plus lourdes sur une population active réduite. La Chase estime que le revenu *per capita* s'en trouvera diminué.

Elle prédit cependant que le Japon conservera sa productivité et sa compétitivité en augmentant l'efficacité de son système socio-économique, en pratiquant une stricte politique d'économie d'énergies, en augmentant son effort de recherche et en modernisant ses équipements industriels, non seulement dans les secteurs de pointe mais également dans des branches telles que le textile et la métallurgie. La multiplication des machines automatiques et des robots industriels pourrait, en effet, redonner à ces secteurs un avantage qu'ils avaient perdu au profit de pays en voie de développement. Ce qui serait un avantage de plus pour le Japon risquerait néanmoins de constituer un revers pour ces pays dont une main-d'œuvre importante travaille dans les entreprises japonaises qui se sont expatriées pour accroître leur compétitivité. Du côté de ces pays, comme du côté des partenaires occidentaux de Tokyo, l'accélération des succès et de la domination économique du Japon, si elles se vérifiaient, ne manqueraient sans doute pas de provoquer de nouveaux déséquilibres et de nouvelles frictions.

R.-P. P.

AGRICULTURE

RÉUNI EN CONGRÈS A TROYES

Le Centre national des jeunes agriculteurs renouvelle profondément son conseil d'administration

Troyes. — La succession était bien préparée. Dès sa première journée à Troyes (Aube), le 1er juin, le congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) a élu son nouveau conseil d'administration et son nouveau bureau. Election conforme aux prévisions, qui marque un profond renouvellement : vingt-deux nouveaux élus sur les quarante et un membres du conseil d'administration, onze nouveaux pour le bureau qui comprend quinze postes.

Secrétaire général depuis 1978, M. Luc Guyau, trente-quatre ans, a été élu président. Agriculteur à Thorigny (Vendée), il exploite avec son frère 85 hectares loués sur lesquels il produit principalement du lait.

M. Guyau symbolise la nouvelle génération des agriculteurs qui a fait son apprentissage à l'école (il est titulaire d'un brevet de technicien agricole) et non à la Jeunesse agricole chrétienne. Marié et père de trois enfants, il assurera la présidence pendant deux ans, conformément aux statuts du C.N.J.A. en vertu desquels on n'est plus éligible au-delà de trente-cinq ans.

De notre envoyé spécial

M. Michel Fau (trente-six ans) présidait le C.N.J.A. depuis 1978. Habile dans le verbe, remarqué par sa pondération, il a négocié pour le C.N.J.A. le virage du changement, un virage dont il sort quelque peu meurtri, n'ayant pas trouvé chez ses interlocuteurs au pouvoir toute la compréhension qu'il espérait. De par son style, M. Fau voit s'ouvrir deux chemins opposés : soit une carrière « professionnelle » comme certains de ses prédécesseurs, MM. Debatisse, Déneux, Guillaume, Lauda ou Serieys ; soit une carrière tout en repli sur son département de l'Aveyron et son exploitation.

Pour succéder à M. Guyau, les jeunes agriculteurs ont poussé au secrétariat général un célibataire du Bas-Rhin, M. Jean-Paul Bastian, trente et un ans, éleveur et adjoint au maire de Bitschoffen. Il a été notamment l'artisan de la restructuration laitière pour les coopératives de son département.

Pour compléter le bureau viennent ensuite les vice-présidents : Mme Régine Gressier (Seine-et-Marne), qui occupait déjà ce poste ; MM. Jean-Charles Catteau (Somme), ancien secrétaire général adjoint · Christian Minard (Gironde), et Denis Verdier (Gard), ancien trésorier. Ces deux derniers ne passent pas pour être des opposants au gouvernement. Ont été encore élus, trésorier : M. Michel Teyssedou (Cantal) ; secrétaires généraux adjoints : MM. Claude Fabries (Tarn), François Mainsant (Marne), Gilles Sarran (Gers), Guy Vasseur (Loir-et-Cher). Et enfin les membres du bureau : Mme Anne-Marie Croiais (Côtes-du-Nord) — auteur d'un livre de témoignage (*l'Agricultrice*), édité en collaboration avec Nicole du Roy ; MM. Alain Jaume (Vaucluse), Luc Joliet (Côte-d'Or) et Joël Soursac (Corrèze).

Le dilemme des « non-alignés »

Le C.N.J.A., constitué en syndicat depuis 1958, possède son autonomie financière, sa liberté d'action, tout en étant organiquement relié à la F.N.S.E.A. Historiquement, il est le « poil à gratter » de l'agriculture, un club d'innovation et de proposition bien plus qu'un groupe de pression corporatiste. C'est ce qui fait sa force et sa faiblesse, puisqu'il est plus l'outil d'une avant-garde qu'une organisation de masse. Contrairement à d'autres organisations professionnelles, le débat sur les orientations politiques n'est pas esquivé chez les Jeunes Agriculteurs. Le nouveau président comme l'ancien reconnaissent l'existence d'une opposition interne regroupant les départements « non alignés ».

Au nombre de vingt-deux, selon ceux-ci, de dix, selon la majorité, les « non-alignés » devaient définir après l'élection du bureau leur comportement au cours de ce congrès : combattre à l'intérieur du C.N.J.A. pour obtenir du pouvoir ce qu'il a promis, à savoir une garantie de revenus avec des prix dégressifs selon les quantités produites, ou partir pour suivre le même objectif. Tel est leur dilemme. Ils devaient le résoudre avant jeudi 3 juin, avant que Mme Cresson vienne exposer au congrès le projet de loi définitif sur les offices par produit, adopté par le conseil des ministres du 2 juin, qui ne répond pas à leurs vœux, mais qui ne satisfait pas non plus la majorité du C.N.J.A. En d'autres termes, l'opposition de gauche risque d'être plus virulente face au pouvoir que la majorité du C.N.J.A. elle-même. Le nouveau président aura, dès lors, à faire preuve de beaucoup de doigté.

JACQUES GRALL.

ÉNERGIE

L'EXPLOITATION DU CHARBON

Aucun siège ne sera fermé dans le Nord-Pas-de-Calais en 1982

De notre correspondant

Lille. — Pas plus que M. Mauroy ne l'avait fait à Lens, en février, M. Valbon, président des Charbonnages de France, en visite, le 1er juin à Douai, n'a pu répondre de façon précise à cette question : quel est l'avenir du bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais ?

M. Valbon s'est bien gardé de reprendre l'objectif fixé par ses amis de la C.G.T. : une production de 6 millions de tonnes de charbon par an, ou celui de la C.F.D.T. (4,5 millions de tonnes), ou même celui que formula il y a deux ans le conseil régional, à majorité de gauche et présidé alors par M. Mauroy : 5 millions de tonnes...

M. Valbon a noté que le bassin a connu sa plus forte production (29 millions de tonnes) en 1959, avec cent trente et un mille agents dont quatre-vingt mille mineurs ; en 1982, on est tombé à une production de 3,8 millions de tonnes avec un effectif d'environ vingt-cinq mille personnes, dont la moitié au fond, et la politique de conversion des mineurs pratiquée jusqu'alors n'offre plus aucune perspective. M. Valbon, qui était accompagné de M. Michel Hug, nouveau directeur général, a affirmé : *« Le gâchis de la politique antérieure se mesure par l'ampleur des besoins de financement que représente aujourd'hui une autre politique : les investissements miniers ne représentaient en 1980 que 16,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3.720 millions de francs, soit moins de 0,5 %. »* C'est pourquoi les investissements pour équipement minier ont reçu cette année *« une forte impulsion »* (47 millions de francs d'autorisation de dépenses ont déjà été accordés, en 1982, contre 36 millions de francs en 1981). L'embauche va reprendre, mais à un rythme modeste : mille ouvriers en 1982, dont quatre cent cinquante mineurs du fond. *« Aucun siège ne sera fermé en 1982 »*, a affirmé M. Valbon. *Et le dossier du siège barrois reste ouvert même si ce dossier, il ne faut pas le cacher, est très difficile... »* Le maintien du siège est défendu avec ardeur par la C.G.T. et le P.C.

Il reste à définir les réserves exploitables. Une commission s'y emploiera mais cela demandera du temps : en attendant, on poursuivra les expériences de gazéification (MM. Valbon et Hug ont visité le nouveau site d'expérimentation de la Haute-Deûle, à Pont-à-Vendin). Dans le même ordre d'idée on confortera la plate-forme chimique de Mazingarde avec une unité de gazéification de charbon, produit sur place ou importé. Sur le même site, il a été décidé d'installer une plate-forme d'essai de matériel (26 millions de francs de crédits sont déjà accordés).

On a fait valoir qu'il ne convient pas de se fixer uniquement sur l'extraction : il y a aussi l'utilisation, la consommation de la houille. *« L'ensemble charbonnier du Nord-Pas-de-Calais conserve une structure puissante depuis l'extraction jusqu'à la cokéfaction, la production d'électricité, la chimie; cet ensemble peut et doit être revivifié pour jouer un grand rôle... »*, a affirmé M. Valbon.

GEORGES SUEUR.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,2339	6,2459	+ 60	+ 100	+ 120	+ 180	+ 340	+ 460
$ can.	4,9866	4,9938	— 69	— 21	— 109	— 45	— 120	0
Yen (100)	2,5378	2,5424	+ 190	+ 217	+ 387	+ 420	+1117	+1183
D.M.	2,6090	2,6137	+ 168	+ 186	+ 310	+ 342	+ 920	+ 992
Florin	2,3512	2,3546	+ 242	+ 163	+ 278	+ 306	+ 829	+ 876
F.B. (100)	13,8074	13,8306	— 150	+ 45	— 208	+ 69	— 534	— 165
F.S.	3,0539	3,0598	+ 328	+ 361	+ 602	+ 653	+1632	+1730
L. (1 000)	4,7190	4,7266	— 417	— 330	— 739	— 620	—1889	—1700
£	11,1163	11,1338	+ 242	+ 359	+ 486	+ 629	+1575	+1830

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	14 1/4	14 5/8	14 5/16	14 11/16	14 3/8	14 3/4	14 7/16	14 13/16
Florin	8	8 3/4	8 1/4	9 1/8	8 1/2	9 1/8	8 1/2	9 3/8
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	15 3/4	17 1/4	15 5/8	17	16	17 1/2
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 1/4	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 3/4	5 1/8
L. (1 000)	18 3/4	23 1/4	24 1/8	26 1/8	24	25 3/4	23 1/4	25
£	13	13 3/4	13	13 5/8	13	13 5/8	12 13/16	13 9/16
F. français	18	28	33 1/2	35	32	33 1/2	24 1/2	26

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

ÉTRANGER

En Italie

Le patronat dénonce l'accord sur l'échelle mobile

Les syndicats lancent un ordre de grève

Le patronat italien, la Confindustria, a dénoncé, le 1er juin, l'accord sur l'échelle mobile des salaires, engageant l'épreuve de force avec les syndicats, qui ont décidé une grève générale pour ce mercredi 2 juin.

La remise en cause du mécanisme d'indexation, instauré en 1946, risque de mettre en difficulté un gouvernement déjà très divisé.

De notre correspondant

Rome. — Confindustria — la confédération patronale italienne — a annoncé, le 1er juin, qu'elle dénonçait l'accord sur l'échelle mobile des salaires (mécanisme d'indexatoin sur les prix) conclu en 1975, déclenchant l'épreuve de force attendue depuis quelques semaines avec les syndicats. Ceux-ci ont réagi vigoureusement, décidant pour ce mercredi 2 juin, une grève générale de quatre heures dans les industries privées, et d'une heure dans le secteur public, et qualifiant la décision de la Confindustria d'*« arrogante et velléitaire »*.

Déjà mardi dans l'après-midi, des manifestations spontanées de travailleurs avaient eu lieu dans les principales villes du Nord. A Milan, quarante mille ouvriers et employés ont envahi le centre de la ville, tandis que d'autres bloquaient l'autoroute des lacs. A Turin, où le nombre des personnes en *« cassa integrazione »* (chômage technique) est important, la réaction a été plus modérée.

Sur le plan politique, l'épreuve de force engagée par la Confindustria ne peut manquer d'avoir des répercussions, précisément au moment où est dans l'air, au sein de la majorité, un réajustement des positions. Risquant de compromettre des relations industrielles déjà précaires, elle rend surtout plus difficile et problématique la médiation du gouvernement. La préoccupation de celui-ci a notamment été exprimée par le ministre du budget, M. La Malfa : *« Nous avons l'impression que cette décision a été prise sans en mesurer les conséquences politiques et sociales. »*

Pour sa part, la Confindustria nie que l'initiative ait une signification politique. Il reste que les propos tenus pas M. Merloni, président du patronat, au cours d'une conférence de presse, n'en sont pas moins une remise en cause de la capacité de gestion du gouvernement : *« Nous avons déjà attendu trop longtemps. Le temps en économie ne se mesure pas comme en politique. Nous ne pouvons attendre les tergiversations entre socialistes et démocrates chrétiens car, en Allemagne, nous n'exportons pas des bavardages »*.

M. Merloni soutient, en fait, que pas plus le gouvernement que les syndicats n'ont respecté l'accord passé le 28 juin dernier, alors que le président du conseil, M. Spadolini, fraîchement arrivé au pouvoir, était intervenu afin de surmonter le différend entre patronat et syndicats sur l'échelle mobile, que déjà, à l'époque, la Confindustria entendait remettre en cause.

Les trois parties s'étaient donné quatre-vingt-dix jours pour parvenir à un accord global sur le coût du travail et l'échelle mobile. Depuis lors, les tractations se sont enlisées. Aussi, le dossier de renouvellement des contrats de travail est sur la table de négociation du patronat et des syndicats depuis le début de 1982. Il est, certes, impensable, affirme-t-on à la Confindustria, que les contrats ne soient pas renouvelés. Mais le patronat veut deux négociations séparées : l'une sur le coût du travail, y compris le problème de l'échelle mobile, l'autre sur les contrats.

On note, dans les milieux politiques, que la Confindustria aurait pu attendre jusqu'à la fin de juin pour lancer son offensive. Toutefois, la polémique sur l'échelle mobile a été ravivée lundi par le discours annuel du gouverneur de la Banque d'Italie. Celui-ci souligna la nécessité de revoir un mécanisme qui *« finit par nuire à tous : à celui qui arrive sur le marché du travail et subit l'incapacité du système à favoriser les investissements, comme à celui qui a un emploi et paye une tentative de défense du revenu par une incertitude quant au maintien de son emploi »*. Cela dit, à la Banque d'Italie, on ne cache pas son désappointement devant l'initiative lourde de conséquences prise par la Confindustria.

L'« effet Fiat »

En choisissant l'épreuve de force, le patronat italien suit l'exemple de Fiat, qui, à l'automne 80, dans un « bras de fer » particulièrement dur avec ses syndicats, a réussi à imposer la réorganisation et la rationalisation (par la mise en *« cassa integrazione »* de vingt-trois mille salariés) qu'elle souhaitait. A Turin, l' *« effet Fiat »* se prolonge : il y a eu une réaction modérée à la décision de la Confindustria. Désarmer le syndicat, le contraindre au repli : ce que Fiat a réussi au niveau d'une entreprise et d'une ville, la Confindustria peut-elle le faire à l'échelon national ?

En s'attaquant à l'échelle mobile, elle remet en cause un mécanisme qui est à la base des relations industrielles depuis 1946. Le niveau de référence de l'indexation a été modifié à plusieurs reprises : il a été généralisé à l'ensemble des travailleurs en 1951 ; il fut ensuite décidé une révision trimestrielle des salaires; enfin, en 1975, fut conclu l'accord décidant une unification du niveau de référence à son point le plus haut. La dénonciation de ce dernier accord prenant effet le 31 janvier, patronat et syndicats ont six mois pour s'entendre. Mais, à court terme, l'avertissement de la Confindustria aux syndicats risque surtout de placer en difficulté un gouvernement déjà mis à rude épreuve par sa propre majorité.

PHILIPPE PONS.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *M. Pierre Ledoux chez Michelin.* — Ancien président de la B.N.P., et de l'Association française des banques (A.F.B.), M. Pierre Ledoux devrait prochainement succéder à M. Robert Marais à la présidence du conseil de surveillance de la Manufacture française des pneumatiques Michelin, principale filiale industrielle du groupe de Clermont-Ferrand. L'assemblée générale de la Manufacture, qui se tiendra dans quelques semaines, sera invitée à entériner sa nomination.

[Agé de soixante-sept ans, M. Ledoux fut président de la B.N.P., de 1971 à 1979, puis de l'A.F.B., de décembre 1979 à mai 1982.]

● *La société Titan* (et non Titan Coder, comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 25 mai) nous indique qu'elle a passé avec l'Angola un contrat prévoyant une cession de licence pour la fabrication de semi-remorques et de citernes, et un accord d'ingénierie de lancement de fabrication et de bureau d'achat.

Energie

● *O.P.A. de Mesa Petroleum sur Cities Service.* — Mesa Petroleum, une petite compagnie pétrolière américaine a lancé une offre publique d'achat sur Cities Service — la 20e compagnie pétrolière américaine — pour une somme de 3,9 milliards de dollars. Cette dernière, qui connaît des difficultés, mais dont les réserves sont estimées à 307 millions de barils de pétrole et à 87 milliards de mètres cubes de gaz, a immédiatement répliqué par une O.P.A. sur Mesa Petroleum pour 6,29 milliards de dollars.

Social

● *M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C.*, a affirmé, le 1er juin, que les Français pourraient accepter une certaine diminution de leur pouvoir d'achat — inférieure à 5 % par an jusqu'en 1985 — si elle favorisait des investissements productifs pour réaliser un *« grand dessein industriel »*. De la même façon, les cadres pourraient accepter une diminution de leur pouvoir d'achat si cela permettait des embauches supplémentaires. *« La France*, a estimé M. Marchelli, *va à contresens de la voie où se sont engagés les grands pays industriels. Il n'est que temps de redresser la barre. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Barclays Bank

L'assemblée générale ordinaire de BARCLAYS BANK S.A., qui s'est tenue le 14 mai dernier, et le conseil d'administration, réuni le même jour, ont invité, avec effet du 1er juin, M. Maurice PEROUSE à siéger au conseil et à en assurer la présidence, en remplacement de M. Pierre de CALAN, atteint par la limite d'âge qui reste administrateur.

M. PEROUSE prend ses fonctions à compter de cette date.

Par ailleurs, M. Pierre de LALANDE, vice-président, a été confirmé dans ses fonctions de directeur général avec les pouvoirs les plus étendus.

M. N.A. MAXWELL-LAWFORD, administrateur résident, continue à représenter de manière permanente le Groupe Barclays auprès de la Banque.

La même assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se solde par un bénéfice net de 65 164 000 F, contre 40 152 000 F en 1980.

Le total du bilan au 31 décembre 1981 s'élevait à 14 712 millions de francs contre 13 155 millions au 31 décembre 1980.

Les dépôts de la clientèle en francs et devises atteignaient 3 255 millions de francs, en progression de 21,3 %, et les concours ont augmenté dans leur ensemble de 38,3 % pour atteindre à fin 1981 6 579 millions de francs.

Après paiement d'un dividende de 36 millions de francs et affectation aux réserves de 23 millions, le total des ressources propres atteint actuellement 570 millions de francs, y compris un report à nouveau de 10 millions.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT Obligations 10,20 % 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1981 au 2 juin 1982 seront payables à partir du 3 juin 1982 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F soit un net de 76,51 F.

A compter de la même date, les obligations portant la lettre de série D sortie au tirage au sort du 19 avril 1982 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000,00 F — coupon n° 7 au 3 juin 1983 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, Recettes des Finances, et Perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT - 3, rue de l'Arrivée, Paris 15e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Européenne, Banque Rothschild, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Lazard Frères et Cie, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Agricole.

Il est rappelé :

— d'une part que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

— d'autre part que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 1982

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Bail Investissement se sont réunies le 28 mai 1982 sous la présidence de M. Maurice Gontier.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent par un bénéfice net de 106 594 721,96 F. Elle a décidé la distribution, à compter du 12 juillet 1982, d'un dividende de 35,50 F par action, en augmentation de 12,70 % sur celui de l'exercice précédent.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont notamment approuvé la création par Bail Investissement de Bail Economie, société agréée en tant que Sofergie, et ont apporté aux statuts de Bail Investissement les modifications corrélatives.

Le président a, au cours de cette réunion, prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Le rapport du conseil d'administration, dont vous venez de prendre connaissance, s'est efforcé de vous présenter un tableau fidèle tant de l'activité de votre société en 1981 que de l'environnement économique dans lequel cette activité s'est exercée.

La persistance de la crise économique d'une part et d'autre part la discussion puis la mise en place de nouvelles règles du jeu qui viennent modifier sur le plan fiscal, social et économique, les équilibres anciens, incitent de nombreuses entreprises à adopter une attitude de prudence qui les conduit à différer la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement. Or, ce n'est que par un important effort d'investissement que les entreprises françaises pourront s'adapter aux conditions nouvelles, se moderniser, se reconvertir ou se développer et conserver ou retrouver sur le plan international une compétitivité sans laquelle elles ne pourront lutter contre une concurrence étrangère plus agressive que jamais.

Malgré ce contexte peu favorable, l'activité de Bail Investissement au cours des quatre premiers mois de 1982 a été satisfaisante. Les engagements nouveaux ont atteint 82 300 000 F dont 61 millions de francs concernent des contrats de crédit-bail et 21 300 000 F des opérations de pleine propriété.

Bail Investissement poursuit depuis de nombreuses années la constitution d'un très important patrimoine immobilier de pleine propriété qui, en valeur d'acquisition, atteint dès maintenant 630 millions de francs. Il est bon de se rappeler que ce patrimoine a été constitué au cours des vingt dernières années et représente, en conséquence, une valeur très supérieure à celle portée dans les comptes. Ce patrimoine est à mettre en regard des quelque 500 millions de francs de fonds propres de la société.

Au 30 avril 1982, le montant des loyers émis s'est élevé à 156 millions de francs hors taxe contre 125 millions de francs pour la même période de 1981, marquant une progression de 24,5 % environ.

Malgré le coût toujours élevé des ressources financières, l'exercice 1982 devrait donc se traduire par une progression des résultats.

Le cours de l'action Bail Investissement a été affecté par la baisse générale des titres au cours du deuxième semestre 1981, il s'établit toutefois à un niveau sensiblement plus élevé que celui enregistré à la même époque de l'an passé.

Compte tenu de la valeur et de la qualité du patrimoine immobilier de la société, de la progression régulière de sa rentabilité, le titre Bail Investissement ne devrait pas dans l'avenir décevoir les actionnaires. »

DELALANDE S.A.

Les comptes consolidés du groupe Delalande pour l'exercice 1981 font ressortir un chiffre d'affaires de 821 millions de francs, soit une expansion de 24 % par rapport à 1980, un bénéfice d'exploitation avant financement de la recherche et avant frais financiers de 73,4 millions de francs, soit une amélioration de 9,6 %, et un bénéfice net après impôt de 797 000 F.

La progression spectaculaire des résultats des sociétés françaises a été compensée par les pertes des filiales américaines de cosmétique. Sans l'incidence de celles-ci, l'exercice se serait soldé par un bénéfice net consolidé de l'ordre de 23 millions de francs.

Quant à la holding Delalande S.A., elle dégage un bénéfice d'exploitation de 15,6 millions de francs, contre 3,5 millions de francs en 1980. Mais, la société ayant cru devoir constituer des provisions importantes sur les titres des filiales américaines et sur les avances qui leur ont été consenties, l'exercice se solde par une perte comptable de 16,9 millions de francs. Dans ces conditions, le conseil d'administration ne proposera pas de distribution de dividendes.

Les points saillants de l'exercice 1981 ont été en France le succès de l'Isoprinosine, du Poly-Karaya, du Nopron, de l'Euctan et du Gabacet ampoules, le lancement réussi du Vasodistal par le licencié japonais, et le fait que la division cosmétique française apporte désormais une contribution positive aux résultats du groupe.

La mauvaise performance des filiales cosmétiques américaines est due, d'une part, à la récession économique aux Etats-Unis ; d'autre part, à des erreurs d'organisation et de gestion auxquelles il a été énergiquement remédié au début de 1982. Les mesures qui viennent d'être prises sont de nature à donner rapidement à ces filiales une rentabilité satisfaisante.

PHILIP MORRIS

« Jacques Maisonrouge Senior Vice Président de I.B.M. est entré à nouveau au conseil d'administration de Philip Morris Inc. lors de la réunion annuelle du Conseil à Richmond (U.S.A.) le 28 avril.

Nommé administrateur de Philip Morris Inc. en 1974, M. Jacques Maisonrouge avait dû renoncer à ses fonctions d'administrateur de 1980 à 1982 en raison de ses obligations en Europe.

Philip Morris Inc. comprend Philip Morris Etats-Unis, dont les principales marques de cigarettes sont Marlboro (numéro 1 des ventes aux Etats-Unis et dans le monde), Benson and Hedges 100's, Merit, Virginia Slims, Parliament Lights et Cambridge : Philip Morris possède également de nombreuses marques de cigarettes sous licence et a des intérêts dans d'autres produits, tel Seven Up... ».

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'AFRIQUE DU NORD S.I.A.N.

Société anonyme
au capital de 250 000 F
R.C. Marseille 62 B 552

Pour permettre aux actionnaires ou à leurs ayants droit actuels de faire valoir leurs droits, le Conseil d'administration de la Société demande à tous les actionnaires qui ne se sont pas encore fait connaître depuis la nationalisation de bien vouloir se manifester le plus rapidement possible en écrivant au Cabinet Robert Leglise, Conseil juridique à Paris, 2, rue Saint-Lambert, 75015, en précisant le nombre et le numéro des actions dont ils sont détenteurs.

Pour avis, le président.

SLIMINCO

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 27 mai 1982 sous la présidence de M. Henri Santy de Chalon, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

L'activité de SLIMINCO a été satisfaisante en 1981. Les engagements bruts nouveaux se sont élevés à 204 millions de francs pour 21 opérations portant le volume des engagements bruts à 1 569 millions de francs pour 231 opérations dont 41 en propriété directe.

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 88 499 701,10 F. Il inclut pour 5 597 991,10 de plus-values dont les deux tiers font l'objet d'une distribution différée.

L'Assemblée a décidé la distribution au 12 juillet 1982 d'un dividende unitaire de 32,95 F dont 0,70 d'avoir fiscal, contre 29,14 F dont 0,64 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 13,07 %.

Au cours de l'Assemblée, le Président a évoqué les perspectives de l'exercice en cours, tant en matière de crédit bail que de location simple. Il a fait ressortir les conditions favorables, malgré les contraintes d'encadrement, du développement de l'activité financière de la société, qui ne donne lieu à aucune difficulté notable avec les utilisateurs ; il a rappelé que l'évaluation fin 1981 — après expertise détaillée et prudente du patrimoine en propriété directe à 580 millions de francs — faisait ressortir une importante plus-value par rapport à la valeur nette comptable de 310 millions de francs et précisé que la valeur de ce patrimoine, loué en quasi-totalité, constituait un gage de préservation des fonds propres en même temps qu'une promesse de rentabilité à moyen et long terme, s'ajoutant aux produits nets de l'activité financière.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

1er JUIN

Repli des actions françaises

Baisse de l'or

Poursuivant leur repli amorcé la semaine dernière (– 2 % environ au total), les valeurs françaises ont opéré un nouveau retrait mardi, matérialisé par une baisse de 0,4 % en termes d'indicateur instantané.

Le climat reste très maussade au palais Brongniart, à quelques jours de l'ouverture du sommet de Versailles, et les professionnels se montrent beaucoup plus sensibles aux menaces qui pèsent sur la situation économique internationale.

Dans ce contexte, nombreux sont les opérateurs qui préfèrent s'abstenir de toute initiative, délaissant un instant les tableaux d'affichage pour commenter la polémique qui a suivi les propos tenus par – ou prêtés à – M. Mitterrand à propos du franc français.

Supérieurs en nombre, les écarts à la baisse restent tout de même modérés, seuls ceux de Paris-France (– 5,6 %), Saunier (– 5,3 %), Screg (– 4,1 %), Métal-Navale Dunkerque (– 4 %) et Creusot-Loire (– 3,4 %) méritant d'être signalés.

A l'inverse, certains titres ont été bien tenus, tel Locafrance qui gagne finalement 5,4 %, après avoir été initialement « réservé à la hausse ». SAT (+ 5,2 %), Raffinage (+ 5 %), J. Borel (+ 4,2 %) et P.L.M. (+ 4 %) sont également bien orientés.

A 319 dollars l'once, le cours de l'or reflète une baisse de 6,50 dollars sur son cours de vendredi à Londres.

Le lingot perd 900 F à 63 500 F, mais le napoléon gagne 11 F à 598 F.

Le dollar-titre se négocie à 7,93/96 F.

NEW-YORK

Repli

Pour la cinquième séance consécutive, le marché new-yorkais s'est replié mardi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reflétant en clôture une baisse de 4,57 points, à 814,97, tandis que le volume des échanges était ramené à 41,65 millions d'actions, contre 43,90 millions la veille. Tout compte fait, les spécialistes sont de moins en moins nombreux à penser que les taux d'intérêt devraient prochainement baisser aux États-Unis, et le climat s'en ressent au Big Board, où les perspectives économiques constituent un facteur de préoccupation supplémentaire.

La déception est d'autant plus grande que tout le monde est convaincu que le sommet de Versailles, qui s'ouvre à la fin de la présente semaine, ne devrait déboucher sur aucune conclusion concrète, ce que le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a implicitement confirmé.

Le secrétaire au Trésor estime cependant que le président Reagan sera en mesure d'annoncer à ses partenaires une régression « *dans des proportions sensibles* » du loyer de l'argent aux États-Unis d'ici à la fin de l'année.

En Bourse proprement dite, l'attention des opérateurs s'est portée sur la bataille que se livrent les deux compagnies pétrolières Cities Service et Mesa Petroleum (voir par ailleurs), les deux actions figurant en tête des valeurs les plus actives de la séance avec des hausses de 1 3/8, à 38 3/8, et 2 3/4, à 19 1/2 dollars respectivement.

VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 1er juin
Alcoa	23 3/4	21 1/4
A.T.T.	52 3/4	52 1/4
Boeing	16 7/8	16 3/4
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	33 3/4	33 1/4
Eastman Kodak	71 5/8	71 1/2
Exxon	28	28
Ford	22 3/4	22 1/2
General Electric	61 7/8	61 3/4
General Foods	36 1/2	36 3/8
General Motors	42 7/8	43 1/8
Goodyear	22 3/8	22 1/2
I.B.M.	61 1/2	61 3/4
I.T.T.	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	23 3/8	23 7/8
Pfizer	53 1/2	53 1/2
Schlumberger	43 3/4	44 3/4
Texaco	29 5/8	29 5/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	18 5/8
Union Carbide	45	44 1/8
U.S. Steel	22	21 1/2
Westinghouse	25 1/8	25 1/4
Xerox Corp.	31 1/4	30 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ALLEGHENY INTERNATIONAL. – L'introduction en Bourse de Paris de cette firme américaine aura lieu le 10 juin prochain, sous la conduite de la Société générale, l'opération portant sur 11,03 millions d'actions ordinaires, et l'alimentation du marché se faisant par voie d'arbitrage comme il est de coutume pour ce genre d'opération (dernier cours coté à New-York : 26 1/2 dollars le 1er juin).

Allegheny International, qui a réalisé au cours de l'exercice 1981-1982 un bénéfice net de 31,5 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 830 millions environ, déploie son activité essentiellement dans sept secteurs : les articles de consommation courante, la quincaillerie et le sport, les produits métallurgiques, le matériel de protection et de sécurité, l'électronique-robotique et certaines spécialités industrielles telles que des équipements de rayons X.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – Emission à 120 F de 3 042 010 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1982. Le capital sera porté de 380 251 250 F à 532 351 750 F (2 pour 5).

NORSK HYDRO. – Emission à 150 couronnes norvégiennes de 2 852 694 actions de 100 KN, portant le capital de 1 426 347 000 à 1 711 616 400 KN (1 pour 5). Les actions nouvelles sont créées jouissance 1er janvier 1982.

GRAND METROPOLITAN PUBLIC LIMITED COMPANY. – Emission à 174 pence de 74 687 109 actions ordinaires de 50 pence, jouissance 1er octobre 1981 devant porter le capital de 261 404 880,5 à 298 748 435 livres sterling (1 pour 7).

COMPAGNIE CENTRALE SICLI. – Emission à 55 F de 409 428 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1982, portant le capital de 51 178 500 F à 71 649 900 F (2 pour 5).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 mai	1er juin
Valeurs françaises	109,8	109,6
Valeurs étrangères	108,8	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	108,0	107,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er juin .... 16 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er juin	2 juin
1 dollar (en yens)	241,40	244,30

BOURSE DE PARIS – Comptant – 1er JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 005	De Dietrich	375	375	Nadella S.A.	9 60	8 80 c	Étrangères			Total C.F.N.	80	....
5 %	34 10	1 658	Degremont	112	110	Naval Worms	106 20	108				Ufinex	228	....
3 % amort. 45-54	71	2 507	Delalande S.A.	138 30	140	Navig. (Nat. de)	70	70	A.E.G.	125	....	Voyer S.A.	1 45	....
4 1/4 % 1963	98 70	3 175	Delmas-Vieljeux	485	487	Nicoles	400	400	Akzo	80	73	Roranto NV	465	465
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 60	0 016	Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	113 50 c	Nodet-Gougis	160	164 50	Alcan Alum	151	141	S.K.F. (Applic. méc.)	....	....
Emp. 7 % 1973	8488	..	Didot-Bottin	295	300	Occident. Part.	27 85	....	Algemene Bank	890	891			
Emp. 8,80 % 77	96 25	0 241	Dist. Indochine	395	....	OPB Paribas	90	89 90	Am. Petrofina	450	....			
Emp. 9,80 % 78	78 40	8 726	Drag. Trav. Pub.	228 80	225	Optorg	69	69	Arbed	215	....			
E.D.F. 7,8 % 61	128 30	5 436	Duc-Lamothe	254 90	....	Origny-Desvroise	125	125	Asturienne Mines	58	....			
E.D.F. 14,5 % 80-82	93 75	0 143							Bco Pop Espanol	105	105			
Ch. France 3 %	217	..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
...														
Comp. Lyon-Alem.	144 90	145	Louvre	236	235	Union Brasseries	42 50	43 50	Alser	136	....	Sogeinter	681 26	659 91
Concorde (La)	252	....	Luchaire S.A.	117	114	Union Habit.	185	185	Cellulose du Pin	23 20	....	Soleil Investiss.	324 93	310 20
C.M.P.	29 80	7 70 o	Magasins Uniprix	73	73	Un. Imm. France	158	158 50	Coparex	360	365	U.A.P. Investiss.	228 64	218 27
Conte S.A. (Li)	24 90	....	Magnant S.A.	49 20	....	Un. Ind. Crédit	204	212	F.B.M. (Li)	70	31 o	Unifrance	182 88	174 59
Crédit (C.F.B.)	173	175	Maritimes Part.	110	110	Union Ind. Ouest	316	....	Iena Industries	13	....	Unifoncier	455 70	435 04
Créd. Gén. Ind.	229 80	229 80	Marocaine Cie	24 50	25	Unipol	150	....	La Mure	71	....	Unigestion	406 01	387 60
Crédit Lyonnais	....	....	Marseille Créd.	....	....	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	M.M.B.	146	148 90	Uni-Japon	629 31	600 77
Crédit Univers.	363	363	Maurel et Prom.	25 15	25 15	Virax	44 30	....	Océanic	45	....	Unirente	1383 84	1338 34
Créditel	86 90	87 60	Métal Déployé	350	....	Waterman S.A.	185 20	183	Petrofigaz	364	....	Univer	11019 05	11019 05
C. Sabl. Seine	130	130	Mic	265	....	Brass. du Maroc	181	180	Pronuptia	156	....	Valorem	260 63	248 81
Darblay S.A.	....	....	Mors	233	226	Brass. Ouest-Afr.	18	19 60 d	Ratier For. G.S.P.	7 50	....	Valrexl	106073	105967
									Sabl. Morillon Corv.	120	120 d	Worms Investiss.	464 64	443 57

1/6	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1750	1744	1731 c	1703 c
3040	C.N.E. 3 %	3060	3010	3005 c	3010 c
495	Air Liquide	489	485	485	485 10
1250	Fichet-Bauche	1160	1130	1130	1145
168	Finextel	169	168	168	168
149	Fives-Lille	151	161 50	151 40	150 10
135	Paris-France	139 80	132	132	129 60
300	Paris-Réescomp	310	305	305	308
100	Pechelbronn	104	106 50	106 50	106 50
365	Penhoet	370 10	370 10	370 10	370 10
400	Pernod-Ricard	395 20	393 90	393	393 90
133	Pétroles (Fse)	135	137	137	137
171	– (obl.)	176	175	175	172 20
33	– (certific.)	33 70	34 20	34 20	34
52	Pétroles B.P.	51 70	51 10	51 10	52 05
173	Peugeot S.A.	162	161 50	162	159 60
320	– (obl.)	323 20	319 10	319 10	318
102	– (obl.)	103 30	103 50	103 50	103
151	U.T.A.	152	151 50	151 50	154 50
230	Valéo	227	225	225	225
375	– (obl. conv.)	376	378	378	375
137	Vallourec	139	135	135	137 60
1120	V. Clicquot-P.	1058	1038	1038	1031
870	Viniprix	941	947	950	949
200	Amax Inc.	187 90	181 80	183	181 70
365	Amer. Express	366	344	344	348
430	Amer. Teleph.	432	431	431	430
68	Anglo Amer. C.	64 10	64 10	64 10	62 90
490	Angold	459	451	451	453
405	Hoechst Akt.	414	415	415	407
45	Imp. Chemical	46	45 90	45 90	46 90
81	Inco. Limited	79 60	81	81 c	79 40 c
495	IBM	494 50	494 50	495	487
28	Ito-Yokado	27 80	27 10	27 60	27 30
200	ITT	199	189 30	199 30	196 10
38	Matsushita	34 50	35 60	35 60	35 95
580	Merck	579	576	576	576
420	Minnesota M.	421	417	417	421
192	Mobil Corp.	188 70	188	189	189 80
13100	Nestlé	13520	13350	13350	13150
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
270	Ericsson	277	277	277	275
225	Exxon Corp.	223 10	223 10	225	221 50
182	Ford Motors	176 50	183	183	180
167	Free State	168 50	162	162 10	165
109	Gencor	101 50	100	100	102
187	Gén. Belgique	195	196	196	192 10
490	Gén. Electr.	489	487	489	480
348	Gen. Motors	338	347	347	350
52	Goldfields	50 20	50	50	50
77	Harmony	74 95	73 05	73 05	72 20
22	Hitachi	21 10	21 50	21 75	21 50
740	Siemens A.G.	749	749	748	735
122	Sony	118 10	117 50	118	119
....	T.D.K.	....	....	....	....
470	Unilever	461	455	455	448
310	Unit. Techn.	297	298 10	301	296
390	Vaal Reefs	378	372 50	370	375
183	West Deep	178	178 50	172 50	180
280	West Hold.	247	237 50	238 10	236 50
275	Xerox Corp.	257 50	255	255	250 50
2 32	Zambia Corp.	2 25	2 25	2 24	2 22

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 110	6 177	6	6 300
Allemagne (100 DM)	260 720	260 290	254	257
Belgique (100 F)	13 800	13 775	12 300	13 300
Pays-Bas (100 fl.)	235 700	234 800	229	240
Danemark (100 krd)	76 570	76 670	74	79
Norvège (100 k)	101 540	101 800	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	10 984	11 010	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 482	9 660	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 706	4 706	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	306 850	305 650	298	314
Suède (100 krs)	104 670	104 880	100	107
Autriche (100 sch)	37 085	37 010	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 843	5 848	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 510	8 570	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 924	4 947	4 780	5 020
Japon (100 yens)	2 522	2 527	2 410	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	64000	63750
Or fin (en lingot)	64400	63500
Pièce française (20 fr)	587	598
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	500	504
Pièce latine (20 fr)	485	491
Souverain	580	582
Pièce de 20 dollars	2605	2605
Pièce de 10 dollars	1380	1315
Pièce de 5 dollars	720	.....
Pièce de 50 pesos	2870	2860
Pièce de 10 florins	502	505

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Quatre-vingt-dix étudiants indonésiens* au moins étaient portés disparus à la suite du naufrage, mardi 1er juin, des trois bateaux qui les transportaient, au cours d'une tempête dans la mer de Java, a annoncé l'agence Antara. Les étudiants se rendaient à Asam-Asam (Bornéo), où ils devaient participer, samedi, à un festival culturel et sportif. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G 1

EN VISITE DE TRAVAIL A PARIS

Le premier ministre portugais croit à la conclusion en 1982 des négociations sur l'adhésion de son pays à la C.E.E.

« Appui » sans réserves sur le principe, « réalisme » dans les négociations concrètes : telle est, sur la question de l'entrée de Lisbonne dans la Communauté européenne, la position de la France, exprimée le mardi 1er juin par M. Pierre Mauroy à son homologue portugais, le premier ministre M. Pinto Balsemao, en visite de travail pour trente-six heures à Paris.

A l'issue de l'entretien des deux hommes à l'hôtel Matignon, M. Balsemao estimait que le travail effectué par les délégations des deux pays (1) allait permettre d'imprimer *« un rythme accéléré »* au processus d'adhésion de Lisbonne à la C.E.E. Deux étapes supplémentaires de négociations avec les Dix en juin et en novembre-décembre, pourraient aboutir à leur conclusion *« avant la fin de l'année »*, a assuré M. Balsemao.

Ses interlocuteurs français sont peut-être plus prudents. Lors du toast offert à son hôte, M Pierre Mauroy, tout en constatant *« des progrès sensibles dans la négociation »*, a rappelé qu'il restait *« à régler des problèmes difficiles, par exemple certaines questions agricoles et industrielles, ainsi que des aspects financiers. »* Il importe, a ajouté M. Mauroy, *« que les difficultés, toutes les difficultés, soient résolues préalablement à votre entrée. Celle-ci doit se faire dans la clarté. »*

Les deux chefs de gouvernement ont également évoqué les relations bilatérales.

Constatant, enfin, une « convergence », voire une *« similitude des appréciations sur les grands problèmes internationaux »*, M Mauroy a indiqué que la France était prête à étudier avec le Portugal *« des projets concrets qui pourraient contribuer au développement des pays lusophones d'Afrique »* (Mozambique et Angola).

(1) La délégation portugaise comprend également le ministre des affaires étrangères, M. Gonçalves Pereira, le ministre des finances, et du Plan, M. Joao Salgueiro, et le secrétaire d'Etat à l'intégration européenne, M. Cruz Vilaca. Du *côté français, ont participé à l'entretien élargi qui a suivi le tête-à-tête de MM. Balsemao et Mauroy à Matignon : MM. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances ; Pierre Dreyfus, industrie, et André Chandernagor, affaires européennes.

NOUVELLES BRÈVES

● *Des éléments blindés de la force arabe de dissuasion* (troupes syriennes), sont intervenus, mardi 1er juin en début d'après-midi, à Beyrouth-Ouest pour séparer les belligérants et mettre fin aux affrontements qui ont fait huit tués et quarante blessés, indique la police libanaise.

La FAD avait déjà tenté lundi soir de mettre fin aux accrochages qui opposaient les miliciens chiites « Amal » à des miliciens de gauche dans certains quartiers du centre de Beyrouth. Cependant les affrontements avaient repris à l'aube avec la participation des miliciens pro-irakiens, s'étendant à de nouveaux quartiers de la capitale. — *(A.F.P.)*.

● *Le journaliste Jacques Hébert* qui venait de réintégrer TF 1 à l'issue de deux mois de suspension, a quitté cette chaîne mardi 1er juin. La direction de TF 1 souligne que Jacques Hébert *« quitte TF 1 à sa demande avec les indemnités auxquelles il a droit »*. Accusé d'une « *faute déontologique grave* » tandis que lui-même parlait d' « erreur ». Jacques Hébert avait été suspendu le 14 janvier.

De son côté, Jean-Marie de Morant, journaliste au *Matin de Paris*, quitte ce journal pour entrer au service politique de T.F 1, où travaillait précisément Jacques Hébert.

● *Une trentaine de personnes* ont occupé les locaux du journal *le Matin* ce mercredi 2 juin pour protester contre la torture en Turquie.

Pour M. Haig

M. CHIRAC EST LE « CHEF DE L'OPPOSITION EN FRANCE »

Washington *(A.F.P.)*. — Le secrétaire américain, M Haig, a « consacré », mardi 1er juin, le maire de Paris, M. Chirac, comme chef de l'opposition politique en France.

Au cours de sa conférence de presse, à la veille du départ de M. Reagan pour l'Europe, M. Haig a souligné l'importance des contacts bilatéraux que le président allait avoir avec des dirigeants européens. Quand il eut terminé l'énumération, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, qui participait à la même conférence de presse, se pencha vers lui pour lui signaler, à haute voix, qu'il avait oublié M. Chirac. *« Ah ! oui, c'est vrai, il rencontrera aussi M. Chirac, le chef de l'opposition en France »*, ajouta M. Haig.

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

M. Zarka : il faut être plus forts que les anti-changement

Le Congrès du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.) s'est ouvert mercredi 2 juin à Ivry-sur-Seine. Après la présentation d'un « diaporama » sur l'activité du mouvement depuis son précédent congrès en 1980, M. Pierre Zarka, député de la Seine-Saint-Denis, secrétaire général du M.J.C.F. a présenté le rapport d'activité du conseil d'administration.

En présence de M. Georges Marchais qui dirigeait une délégation du P.C.F. M. Zarka a d'abord souligné que la revendication principale des jeunes est l'emploi. *« Nous ne voulons pas des astuces, des trucs, nous voulons du travail »*, a-t-il souligné. Selon M. Zarka *« des réponses sont venues depuis le 10 mai »* pour résoudre ce problème, mais tout n'est pas réglé. Il faut en premier lieu a-t-il dit changer l'école *« la changer vraiment, la changer vite »*.

M. Zarka a abordé ensuite la question de la formation professionnelle, en soulignant notamment que *« l'apprentissage est bien souvent apprécié des jeunes »*, mais qu'il est aussi nécessaire de multiplier *« les écoles des grandes entreprises, notamment dans le secteur public et nationalisé qui doit donner l'exemple »*.

Le secrétaire général du M.J.C.F. a ensuite évoqué le service militaire en soulignant que *« douze mois sont aujourd'hui nécessaires »* pour *« apprendre réellement le maniement des armes modernes »*, et que la réduction de la durée du service ne pourrait être envisagée que *« si tous les pays réduisaient leurs effectifs militaires et la durée de leur service militaire »*. Il a souligné ensuite que les communistes sont hostiles à l'abaissement de l'âge du service.

Décrivant la situation politique depuis le 10 mai 1981, M. Zarka a noté que *« même avec un gouvernement de gauche, il n'y a pas de miracle, il faut être plus forts que les anti-changement »*. Insistant sur le fait que *« ce gouvernement n'est plus le mur hostile contre lequel les jeunes se heurtaient jusqu'au 9 mai »*, M. Zarka a souligné les réalisations des quatre ministres communistes. Il a critiqué les avantages consentis aux entreprises par le gouvernement. *« Des améliorations*, a-t-il dit, *la construction d'une vie différente, dépend de cela : qui des exploiteurs ou des exploités saura mieux se battre, mieux utiliser jusqu'à la moindre parcelle les possibilités d'avancer ? »*

M. Zarka a évoqué ensuite la situation des pays socialistes en soulignant que dans ces pays *« les droits élémentaires comme le droit au travail, à la formation professionnelle, à l'éducation, sont assurés pour tous »*. Il a ajouté cependant : *« Les syndicats doivent jouer leur rôle. Les travailleurs peuvent intervenir dans leur entreprise, révoquer leurs élus, se rassembler pour critiquer ou exiger. C'est l'approfondissement de toutes ces formes de participation que poursuivent, chacun à sa manière, les peuples qui construisent le socialisme. »*

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1982 a été tiré à 519 876 exemplaires.

« Caisse noire » ou « bas de laine » à l'A. S. Saint-Étienne ?

A l'occasion de l'assemblée générale marquant la célébration du cinquantième anniversaire de l'instauration du professionnalisme dans le football français, M. Jean Sadoul, le président de la Ligue nationale du football, avait lancé le 29 mai un « dernier appel à la sagesse » *avant l'adoption de* « mesures d'une sévérité exemplaire » *pour les dirigeants qui* « ont quitté le chemin de la droiture et de l'honnêteté ». « Ce que vous appelez entre vous des dessous-de-table ou des caisses noires doit disparaître », *avait-il dit.*

L'existence de caisses noires dans la plupart des clubs est certes un secret de polichinelle, mais leur ferme condamnation par le président de la Ligue nationale n'est sans doute pas plus étrangère à la proximité de la crise qui vient d'ébranler le club porte-drapeau du football français. Si la caisse noire de l'A.S. Saint-Etienne, que certaines rumeurs évaluent à 8 millions de francs, n'est peut-être pas la cause de la démission de M. Roger Rocher, sans doute a-t-elle servi de moyen de pression à ses successeurs pour obtenir son départ sans déclarations tonitruantes.

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — M. Roger Rocher est rentré de ses vacances bretonnes. Juste à point pour répondre aux inquiétudes nées des déclarations de M. Jean Sadoul. Dans un très long communiqué, *publié le 1er juin*, où il justifie une nouvelle fois son action passée, M. Rocher explique pourquoi le club a *« engagé des réserves financières »*.

Selon l'ancien président, il s'agit de la constitution d'un *« bas de laine »* plus particulièrement alimenté *« pendant les périodes fastes »*. Ces réserves devaient permettre d'*« assurer un standing performant au club en cas de contre-performances sportives pendant deux, voire trois saisons »*. *« La gestion de ces réserves*, poursuit M. Rocher, *a été sous mon contrôle permanent (...). M. Fernand Sastre* [président de la Fédération française de football] *et M. Sadoul, qui sont venus à ma demande à Saint-Etienne le 14 mai dernier (...), ont estimé que mon honnêteté ne pouvait être mise en cause. »* L'ancien président des Verts précise par ailleurs que le bas de laine de l'A.S.S.E. était constitué par des bons de caisse anonymes placés dans des banques stéphanoises.

Ces précisions sont certes utiles mais elles ne peuvent en aucun cas dissiper les accusations de *formation d'une* caisse noire. On peut, par exemple, s'interroger sur les raisons du choix de la formule des bons anonymes. Certes, M. Rocher affirme que les impôts applicables à cette forme de dépôts ont été normalement acquittés. Mais le propre de cette formule réside dans sa discrétion. Il sera difficile de savoir d'où provenait l'argent « économisé » ; beaucoup plus difficile encore de savoir où il s'investissait par la suite. Dans des salaires de joueurs ou de personnel d'encadrement au-dessus des normes admises par la Ligue nationale du football ? Dans des tractations occultes pour s'assurer les services de joueurs « hors cote » ? Pour régler les impôts sur le revenu de quelques salariés de haut de gamme ?

Toutes ces questions n'auront pas de réponse satisfaisante tant que le montant des transactions opérées sur cette « cassette » ne sera pas dévoilé. Pour le moment, les nouveaux dirigeants annoncent, par l'intermédiaire de Me André Buffard, qu'il va être procédé à *« une analyse très complète du club »*. Il faudra sans doute pas mal d'investigations pour expliquer quelques contradictions. M. Rocher affirmait notamment que les économies du club devaient lui permettre d'assurer sa pérennité malgré deux ou trois mauvaises saisons. Or, si depuis cinq ans l'ASSE n'a pas connu sur le plan sportif de passage à vide significatif — le club a toujours figuré parmi l'élite française et a toujours disputé une coupe européenne — il semble bien que cette fameuse « caisse » ait eu tendance à sonner creux depuis quelque temps. Ne parlait-on pas il y a deux mois d'un déficit de trésorerie de l'ordre 1,2 million de francs (1).

Les nouveaux dirigeants souhaitent que le club lui-même ne soit pas touché par des sanctions financières ou sportives. Les précédentes « affaire » du football français (Marseille et Paris-Saint-Germain) avaient débouché sur la mise en cause pénale des dirigeants. On n'en est pas là à Saint-Etienne, où aucune information judiciaire ni même aucune enquête interne de la part du monde du football ne sont en cours. Mais les comptes financiers qui devraient être rendus publics à la prochaine assemblée générale du club, le 26 juillet prochain, seront analysés avec une particulière attention. On devrait, ce jour-là, tout savoir sur l'état des finances d'un club dont la municipalité d'union de la gauche n'a cessé de louer la *« qualité de gestion »*.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Sur un budget annuel d'environ 40 millions de francs.

LA GRÈVE EST RECONDUITE A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'assemblée générale des grévistes de la Société générale a reconduit à l'unanimité, mardi 1er juin, le mouvement de grève pour toute la semaine, annonce un communiqué de la C.F.D.T.

Selon ce syndicat, « la direction refuse toujours de reprendre les négociations et porte donc l'entière responsabilité du prolongement du conflit ».

Les grévistes de la Société générale de Bordeaux ont voté mardi 1er juin, à une large majorité, la poursuite de la grève et de l'occupation des locaux. Le conflit semble se durcir, les grévistes interdisant l'accès des locaux au personnel non-gréviste.

